TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 026 — 30 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 24 - LUNDI 25 AVRIL 1977

A GRENOBLE

La Bourse du travail est ravagée par un attentat

LIRE PAGE 30

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 2,50 kr.; Espagne, 24 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le président Assad à Moscou

Rentré vendredi 22 avril à Damas au terme de sa visite officielle en U.R.S.S., le président Assad peut à nouveau se prévaloir d'un soutien soviétique que son intervention au Liban, l'an dernier, avait paru compromettre. La mise au pas brutale des Palestiniens, qui n'acceptaient pas le contrôle des troupes syriennes, avait mécontenté Moscou, et la Pravda déplorait « le caractère tragique d'une guerre fratricide ». Le 11 juillet 1976, quand s'amorçait la déroute des Palestino-progressistes, M. Brejnev demandait même à la Syrie de « contribuer à l'arrêt des combats en retirant ses forces ». Il ajoutait à ses rituelles protestations d'amitié cette inquiétante réserve : « A moins que la Syrie ne se comporte d'une manière qui fasse apparaître des fissures dans les relations entre les deux pays... »

A cet égard, la visite du président Assad à Moscou a achevé de combler des « fissures » qui s'étaient traduites par un freinage de l'assistance militaire soviétique. Les deux parties, selon le communiqué commun, ont « discuté et élaboré les mesures à prendre pour élever progressivement la capacité de défense de la République arabe syrienne ». Si l'adverbe marque une limite aux concessions soviétiques, le jugement porté sur la situation actuelle au Liban, où Moscou comme Damas « se félicitent de la normalisation », est de nature à satisfaire pleinement les Syriens. Comme ils l'ont d'ailleurs toujours dit par le passé, les signataires souhaitent garantir « la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban ».

La page ainsi tournée peu avant la rencontre du président Assad avec M. Carter, prévue le 9 mai à Genève, assure le chef de l'Etat syrien de ses arrières à la veille d'une partie délicate. Constatant l'existence de relations privilégiées entre l'Egypte et les Etats-Unis, ne pouvant oublier que, sur le Golan, aucune partie importante des territoires perdus ne lui a été restituée, la Syrie, qui pratique l'art de diviser pour régner, a récemment, dans le Sud-Liban, fait en sorte que ses alliés chrétiens ne puissent venir à bout de leurs adversaires palestiniens. Elle satisfaisait du même coup l'U.R.S.S. Dans le communiqué commun publié vendredi, les deux pays réclament la convocation de la conférence de Genève « le plus tôt possible » avec la participation « dès le début et sur un pied d'égalité » de l'O.L.P., « représentant légitime du peuple palestinien ».

Bien des espoirs mis en un règlement global au Proche-Orient dès cette année se sont récemment estompés, et le roi Hussein de Jordanie vient d'accuser les pays arabes qui les nourrissent encore de « jouer avec le feu ». Or, c'est précisément ce recul des perspectives favorables qui a facilité le rapprochement soviéto-syrien. Le président Assad ne souhaite aucunement neutraliser l'O.L.P., moyen de pression essentiel sur Israël, mais seulement l'empêcher de prendre des initiatives qui pourraient le mettre dans l'embarras. Moscou ne peut, dans la perspective d'une longue et confuse période de négociations, s'aliéner l'un des derniers pays amis qu'il conserve dans la région avec l'Irak.

Enfin, bien que le communiqué commun ne fasse aucune allusion à la situation au Zaïre, les positions du Caire, très favorables au président Mobutu et à ses alliés, n'ont pu qu'indisposer un peu plus l'U.R.S.S. La Syrie et l'Union soviétique condamnent « le colonialisme sous toutes ses formes » et s'en prennent à l'Afrique du Sud, mais songent, par ce biais, à critiquer une Egypte qui s'est ralliée avec éclat au camp des « modérés » et mène désormais une politique active d'hostilité à « l'expansionnisme soviétique » en Afrique. L'évolution du Caire n'a pu à cet égard que faciliter et accélérer la réconciliation entre Moscou et Damas.

PAKISTAN : le premier ministre fait face à de nouvelles émeutes

Malgré la proclamation, jeudi 21 avril, de la loi martiale dans quatre grandes villes du Pakistan, vingt-cinq personnes au moins ont trouvé la mort au cours des affrontements de vendredi entre les forces de l'ordre et les manifestants qui réclament la démission du premier ministre et la tenue de nouvelles élections. L'opposition, regroupée au sein de l'Alliance nationale pakistanaise, estime que la consultation nationale du 7 mars a été entachée d'irrégularités.

S'adressant, vendredi, à huis clos, aux parlementaires de la formation qu'il préside, le parti populaire pakistanais, le chef du gouvernement, M. Z.-A. Bhutto, aurait réaffirmé qu'il n'était pas question d'accepter les demandes « inconstitutionnelles » de l'opposition. Le parti a réitéré son soutien « inconditionnel et sans défaillance » au premier ministre.

L'extension des émeutes pourrait cependant conduire à l'établissement de la loi martiale sur l'ensemble du territoire.

Le dernier recours de M. Bhutto

par GERARD VIRATELLE

M. Bhutto joue ses dernières cartes. Toute solution politique se révèle impossible devant le refus de l'opposition, rassemblement de mouvements conservateurs sinon réactionnaires, islamiques voire obscurantistes et régionalistes, de négocier avec le chef du gouvernement. Celui-ci a donc fait instaurer, jeudi 21 avril, la loi martiale et chargé l'armée de rétablir l'ordre dans les quatre grandes villes du pays, Karachi, Lahore, Hyderabad et Lyallpur. Il a interdit toute activité politique et toute manifestation publique, imposé le couvre-feu — qui a cependant été levé à l'heure de la prière dans les mosquées devenues des centres de la révolte populaire, — et les militaires ont été sommés d'abattre quiconque violerait ces instructions.

Dix personnes ont ainsi été tuées pour avoir tenté de défiler à la sortie des lieux de culte d'un quartier populaire de la grande métropole portuaire. Dans d'autres villes, malgré le couvre-feu, de nombreux Pakistanais ont observé, vendredi, l'ordre de grève générale lancé par l'opposition et n'ont pas craint de manifester contre le régime. L'ultime tentative de M. Bhutto pour sauver son régime en imposant la loi martiale dans les agglomérations les plus affectées par les troubles meurtriers, depuis sept semaines, a donc échoué. La journée de vendredi a été la plus sanglante.

Les Pakistanais de toute obédience, et plus seulement les sympathisants de l'Alliance nationale, n'ont plus peur de se rassembler, en dépit des sommations des forces de l'ordre. Les militants fanatiques de l'opposition et du parti gouvernemental s'affrontent au pistolet ou à l'arme blanche. Le mouvement de désobéissance civique lancé par l'opposition, qui réclame la démission du premier ministre et de nouvelles élections législatives, déborde largement son objectif initial. Il bénéficie d'un très large soutien dans une population que choque l'obstination du chef du gouvernement.

Contrairement à ce que celui-ci espérait, ce mouvement ne s'est pas divisé. Il s'est au contraire élargi et renforcé au fur et à mesure que M. Bhutto montrait sa détermination de s'accrocher au pouvoir quoi qu'il arrive. « C'est un lion en cage, qui ne sait plus où donner de la tête », disait récemment un observateur.

(Lire la suite page 2.)

ÉTHIOPIE : le soulèvement marque des points en Érythrée

Un porte-parole du Front de libération de l'Erythrée a annoncé, le 22 avril, au Caire, qu'une nouvelle ville de la province, celle de Tessenei, située à 16 kilomètres de la frontière soudanaise, était tombée aux mains des maquisards érythréens.

A Addis-Abeba, un porte-parole du gouvernement militaire a dénoncé les récents exercices de la marine égyptienne en mer Rouge. Ces manœuvres, a-t-il ajouté, « étaient d'une telle ampleur qu'elles ne peuvent qu'annoncer la transformation de la mer Rouge pacifique en zone de conflit par les régimes réactionnaires arabes de la région ».

Les militaires éthiopiens continuent, d'autre part, d'accélérer une « mobilisation nationale » de la population en mettant notamment sur pied un système de « comités révolutionnaires » dans les provinces. A la tête de cette nouvelle organisation administrative se trouvera un comité central présidé par un membre du DERG (comité militaire). Cette mobilisation est officiellement dirigée contre les « agressions » étrangères, dont s'estiment victimes les dirigeants éthiopiens. Elle pourrait, en fait, déboucher sur une nouvelle « marche rouge » dirigée contre les maquis érythréens qui ne cessent d'améliorer leurs positions face à une armée éthiopienne démoralisée.

Cinq ennemis pour une armée

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

L'avenir immédiat de toute une partie de l'Afrique — et non des moindres — dépend désormais d'un mystère. L'évolution de la « corne orientale », où s'accumulent chaque jour de nouveaux nuages, s'échafaudent des stratégies internationales et des complots — exacerbés par l'arrivée de Djibouti au seuil de l'indépendance, — est largement suspendue au « cas » éthiopien. Et quel cas !

Rarement, une révolution aura déconcerté tant d'observateurs, irrité tant de diplomates. Chaos déliquescent ? Dictature militaire ? Terreur jacobine ? Depuis le début de l'année, trente-sept mois après le début du « mouvement » en février 1974, l'Ethiopie s'est encore enveloppée de nouveaux mystères. Bouillonnement sanglant dissimulé par la fumée des slogans mais dont on sait, déjà, qu'il n'est comparable à aucune des grandes aventures tiers-mondistes. Peu de références possibles. Pas de « code » utilisable.

Demain, pourtant, parions-le, on découvrira que le terrifiant mouvement qui bouleverse dans ses profondeurs la vieille société agraire d'Abyssinie aura représenté — pour le meilleur et pour le pire, au sens historique du terme — l'une des plus profondes révolutions africaines.

(Lire la suite page 6.)

ITALIE : les policiers autorisés à répondre par le feu aux manifestants armés

Après les incidents qui avaient coûté la vie jeudi 21 avril à un policier, le gouvernement italien a interdit toutes les manifestations de rue à Rome jusqu'à la fin de mai. D'autre part, les forces de l'ordre pourront désormais user de leurs armes contre les manifestants qui tireraient les premiers.

De notre correspondant

Rome. — En annonçant les mesures décidées par le gouvernement pour faire face à la montée de la violence, M. Francesco Cossiga, ministre italien de l'intérieur, a dit : « *Ce n'est plus un appel que je lance, mais un avertissement. Les manifestations au cours desquelles on utilise des cocktails Molotov et des pistolets seront considérées comme des agressions armées contre l'Etat, et les forces de l'ordre réagiront en conséquence.* »

Evoquant ensuite la mémoire du jeune policier tué par balle près de la cité universitaire, le ministre a ajouté : « *Nous ne laisserons pas les fils des paysans du Sud se faire tuer par ceux de la bourgeoisie romaine.* »

Ces fortes paroles — destinées à l'opinion publique, et plus précisément aux policiers — ont reçu un accueil mitigé dans les partis de gauche.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 4.)

L'Argentine déchirée par des luttes de clans

Les disparitions de nombreux journalistes, la détention des directeurs de « La Opinion », l'arrestation, vendredi 22 avril, de M. Robert Cox, ressortissant britannique et directeur du journal de langue anglaise « Buenos Aires Herald » accroissent l'inquiétude en Argentine.

Vendredi, également, dix militants de gauche ont été tués « au cours d'affrontements avec les forces de sécurité » dans des localités proches de la capitale, annonce un communiqué gouvernemental. Cependant, les militaires au pouvoir paraissent divisés.

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Buenos-Aires. — « *Voilà longtemps que nous nous posions la question : qui finance la guérilla ? Qui gère le produit de ses rackets ?* » La réponse apportée ces derniers jours par la junte militaire argentine étonne à peine les journalistes de Buenos-Aires, habitués depuis longtemps aux mœurs de maffiosi introduites par le péronisme dans la vie politique du pays. Pourtant, cette fois, les révélations sont de taille.

Elles demanderaient, évidemment, à être confirmées par des enquêtes moins expéditives que celles qui ont la faveur des militaires. Un banquier bien en cour « administrait » le butin des Montoneros. Il était au mieux avec le général Lanusse, l'ancien chef de l'Etat qui a ramené Peron au pouvoir. Il avait même appartenu à son gouvernement. Il est accusé d'un trafic de devises au profit de nombreux dirigeants péronistes et au su des militaires de haut grade. Il était associé avec un ancien membre du parti communiste, M. José Gelbard, ministre de l'économie du péronisme deuxième manière. Il était très lié avec les responsables d'un des journaux les plus prestigieux d'Amérique latine, le quotidien *la Opinion*, qui a néanmoins démenti formellement la participation du financier dans la société éditrice du journal. Enfin, circonstance malheureuse dans un pays où l'antisémitisme a de nombreux militants : ce banquier, aujourd'hui disparu, s'appelait David Graiver. Il était juif, comme beaucoup de personnages impliqués dans le scandale.

Voilà pour le côté visible de l'affaire. Sa face cachée n'est pas moins intéressante. Pourquoi un tel pavé dans la mare ? Officiellement, parce que la junte est bien décidée à combattre la « *délinquance économique* » au même titre que la « *délinquance subversive* ». « *Si elle n'était pas populaire, elle va le devenir* », dit un de ses partisans. « *C'est la première fois en Argentine qu'on s'attaque à la corruption qui a toujours sévi au plus haut niveau en toute impunité.* » Mais le scandale semble aussi la conséquence d'obscures manœuvres internes dues à l'affrontement — classique dans les régimes militaires — entre les « *durs* » et les « *modérés* ». Modération relative, bien sûr, tout comme les oppositions de nature politique qui masquent bien souvent de simples rivalités de personnes.

Actuellement, celui qui est présenté comme le leader des « *durs* » est le général Suarez Mason, qui commande le premier corps d'armée, c'est-à-dire les garnisons — et les chars — de la province de Buenos-Aires, et qui est dans la ligne de succession directe de l'actuel chef de l'Etat, le général Rafael Videla. C'est lui qui a coiffé toutes les opérations de police liées à l'affaire Graiver. Le gouverneur de la province, le général Iberico Saint-Jean, qui a multiplié les déclarations jusqu'auboutistes sur le scandale, est considéré comme un autre partisan de la manière forte. La même étiquette est donnée au journal qui a multiplié les révélations sur l'affaire : *la Nueva Provincia*, quotidien de Bahia-Blanca, principale ville au sud de Buenos-Aires.

L'affaire a commencé à prendre sa couleur politique lorsque le nom du général Alejandro Lanusse y a été mêlé. L'ancien président de la République avait pris David Graiver comme sous-secrétaire d'Etat au bien-être social. Il semble que certains de ses conseillers, voire des membres de sa famille, aient été associés au groupe dirigé par le banquier des Montoneros, M. Edgardo Sajon, son secrétaire de presse à la présidence, aurait été le représentant de David Graiver au sein de la société qui édite le journal *la Opinion*, si l'on en croit ceux qui exploitent le scandale.

Le 1er avril, M. Edgardo Sajon disparaissait. Bien qu'il n'ait toujours pas « réapparu » trois semaines après, on est à peu près sûr qu'il a été enlevé et « interrogé » sur ses liens avec le groupe financier. Ses proches redoutent le pire. Le général Lanusse a demandé au général Videla des explications sur le sort de son ancien collaborateur. Il a été aussitôt accusé par *la Nueva Provincia* de vouloir freiner l'enquête.

(Lire la suite page 2.)

UNE SEMAINE AVEC LA FRANCHE-COMTÉ

Des déclarations de MM. Edgar Faure et André Boulloche

Au terme de cette semaine avec la Franche-Comté, « le Monde » publie aujourd'hui les enquêtes et les reportages sur la Haute-Saône de ses envoyés spéciaux et de ses correspondants.

M. Edgar Faure, président du conseil régional, et M. André Boulloche, vice-président du conseil régional, exposent d'autre part leurs projets pour la région.

(Lire pages 13 à 16.)

AU JOUR LE JOUR

Les pavés d'antan

Tandis qu'en Italie le printemps s'échauffe dangereusement, les fantômes éloquents de mai 68 échangent à la télévision française des propos d'anciens combattants nostalgiques.

Ces feux de paille de l'histoire sont à prendre au sérieux, car si leur lumière est brève, les ravages qu'ils font sont durables.

Des barricades de 68 il ne reste que cendres et amertume. Il s'est pourtant passé quelque chose en France alors, mais cela n'a rien à voir avec le psychodrame à la fois sauvage et bien ordonné dont MM. Grimaud et Cohn-Bendit ont été les protagonistes. Les vraies révolutions ont leur pudeur, et celle qui est restée dans l'ombre, tandis que volaient les pavés épiques, vit encore. Quand on les ramasse, ils sont inconsistants et flétris comme des feuilles mortes.

ROBERT ESCARPIT.



ARCHITECTURE NOUVELLE

« Achelemes » à l'ère du raffinement

De quel côté bouge l'architecture en France ? Du côté du logement social. C'est un fait nouveau. Les « Achelemes », secteur de pointe de la recherche architecturale. Habitat en pyramides, en terrasses, maisons individuelles groupées ou superposées... autant de formes qui refusent les « tours » et les « barres » sommaires, changent le paysage urbain, donnent un peu plus à ceux qui, habituellement, reçoivent le moins.

De tout temps, c'est de l'habitat bourgeois et des édifices publics que venait l'innovation. Aujourd'hui, l'architecture contemporaine, commandée par un stéréotype qui façonne les villes, est impuissante à se renouveler. On construit comme il y a vingt ans, dans un système bloqué.

L'exposition du Centre Georges-Pompidou, qui fait le bilan de cinq ans de Programme d'architecture nouvelle (le PAN), lancé en 1972 par MM. Paul Delouvrier et Robert Lion, ouvre une brèche. Une brèche qui annonce une renaissance. Oui, la construction sociale s'améliore, lorsqu'on voit la maquette des « Hautes formes », programme de deux cents logements sur un mouchoir de poche triangulaire, dans le quartier de Tolbiac — architectes : un jeune couple, Georgia Benamo et Christian de Portzamparc. On songe aux maisons de Mallet-Stevens — rue du Docteur-Blanche — et de Le Corbusier — rue Nungesser-et-Coli. Un raffinement de détails, de formes et de volumes vraiment inhabituel dans le logement social, qui a toujours été marqué par un pragmatisme rudimentaire.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 11.)

AMÉRIQUES

L'Argentine déchirée par des luttes de clans

(Suite de la première page.)

Le général a répondu qu'il souhaitait seulement que la procédure soit menée autrement que par des enlèvements. Cela lui a valu d'être pris à partie par le général Edgardo Vilas, autre « *dur* » qui a dirigé les opérations contre les guérilleros de Tucuman, avant de commander le cinquième corps d'armée, celui de Bahia-Blanca, et d'être « *mis en disponibilité* » par le général Videla, avec deux autres officiers — opération qui a marqué, un temps, le succès de la « *ligne modérée* ». Le général Vilas a demandé un tribunal d'honneur pour juger l'attitude du général Lanusse dans l'affaire Graiver.

De telles péripéties n'ont de sens qu'en fonction de la personnalité de l'ancien président. Le général Lanusse passe pour libéral. Il a manifesté son hostilité aux actuelles méthodes de répression, et ses craintes devant un éventuel régime totalitaire. Il se situerait, lui-même, au centre gauche, selon ses accusateurs de *la Nueva Provincia*. Ils affirment que M. Sajon était le cerveau d'une stratégie visant à rendre populaire l'ancien chef de l'Etat.

A travers le général Lanusse, est-ce le général Videla qui est visé, ou tout au moins le courant modéré qu'il est censé incarner ? Certains commentateurs l'affirment, mais se gardent bien de l'écrire. Les explications sur les débats internes du système ne sont pas de mise, en effet, dans une presse qui reste théoriquement libre, mais qui peut être à tout instant saisie, et dont beaucoup de rédacteurs ont disparu ces derniers mois. Les avis sont néanmoins quasi unanimes. Le chef de la ligne ultra n'est plus le général Benjamin Menendez, commandant le troisième corps d'armée à Cordoba, mais son homologue de Buenos-Aires, le général Suarez Mason, plus opposé au génral Roberto Viola, chef d'état-major de l'armée, qu'au chef de l'Etat lui-même, car c'est le général Viola, qui est la tête politique du régime.

De tels affrontements de palais prendraient évidemment tout leur intérêt si les projets d'ouverture de l'actuel gouvernement étaient clairement définis. Or ils ne le sont guère. Le général Videla a affirmé solennellement que les militaires n'étaient pas destinés à rester indéfiniment au pouvoir. Selon un homme du sérail, les chefs des trois armes, le général Videla, armée de terre, l'amiral Emilio Massera, marine, et le général Orlando Agosti, aviation, se seraient engagés à laisser la place en mars 1979. Le président de la République a affirmé, le 15 avril, son hostilité à un régime de style corporatiste, et plaidé en faveur d'une démocratie qui reprendrait ses droits dans les municipalités.

Il a reçu récemment les membres de la commission épiscopale, et il dialogue fréquemment avec les hommes politiques, voire avec les intellectuels. Il a insisté plusieurs fois sur la nécessité d'une convergence entre civils et militaires. Il est favorable à une ouverture qui consisterait, affirme-t-on, à centraliser et à légaliser la répression contre le terrorisme, et à redonner certaines prérogatives aux syndicats, dont les plus importants sont actuellement sous contrôle militaire.

« *Les militaires ont déclenché le coup d'Etat sans avoir fait de plan à long terme*, dit un de nos interlocuteurs. *Ils ne savent pas comment institutionnaliser leur régime. Ce qui est sûr, c'est qu'ils sont là pour un certain temps. Videla reçoit les hommes politiques mais à titre individuel, non comme représentants de partis. Il recueille des idées. Il ne fait pas vraiment de projets.* »

Au sein de l'armée, l'autorité et le prestige du chef de l'Etat paraissent intacts. Appuyé par les généraux de brigade qui ont le commandement effectif des troupes, le général Videla est à l'abri, semble-t-il, des ambitions des « *durs* ». Mais l'affaire Graiver a donné à ces derniers l'occasion de se remettre en selle. L'enquête terminée, ils ont transmis le dossier au chef de l'Etat, et se sont empressés de dire qu'il appartenait à ce dernier de prendre des décisions. Le sens de la manœuvre consisterait donc à utiliser le scandale pour amener le gouvernement à se raidir et à continuer une lutte implacable contre la corruption et la subversion.

Car les ultras écartent toute idée de démocratisation, et même de dialogue avec les civils tant que les « *subversifs* » n'auront pas été entièrement écrasés. La guérilla, pourtant, est pratiquement paralysée. Les derniers combattants de l'ERP (Armée révolutionnaire du peuple, guévariste) ont été tués en décembre 1976 dans les maquis de Tucuman. Les Montoneros (péronistes de gauche) ont perdu leur capacité d'action, mais on estime qu'ils ont gardé la moitié de leurs effectifs dans la province de Buenos-Aires.

Le démantèlement des réseaux a été mené de la façon que l'on sait : les suspects sont enlevés soit par des groupes parallèles soit, le plus souvent, par des éléments d'une des trois armes, qui ont le visage couvert d'une cagoule pour n'être pas reconnus. Beaucoup « disparaissent », liquidés ou emprisonnés clandestinement. Certains réapparaissent quand leurs gardiens s'aperçoivent — à temps — qu'ils les ont kidnappés « par erreur ».

« *On accuse les forces armées d'employer la terreur*, disent les défenseurs de la junte. *Mais elles se servent des mêmes armes que la guérilla. Parle-t-on des crimes que celle-ci a commis ?* » « *Face aux guérilleros*, ajoute le même interlocuteur, *il n'y a plus ni « durs » ni « modérés ». Videla sait parfaitement ce qui se passe, et il l'accepte au nom de l'efficacité nécessaire contre la subversion.* »

L'inflation, ennemi numéro un

Mais la répression ne vise pas seulement les guérilleros. Elle touche aussi les syndicalistes, dont l'action est assimilée, peu ou prou, à l'agitation entretenue par les terroristes. Elle sert parfaitement une stratégie économique qui a consisté à diminuer de moitié, en un an, les salaires réels des travailleurs. L'Argentine vivait-elle au-dessus de ses moyens ? Les militaires ont-ils été contraints de remettre de l'ordre dans un pays que Mme Peron avait conduit au bord de la banqueroute ? Personne ne le nie.

Mais — paradoxe permanent de l'Argentine — la récession inscrite dans les chiffres n'apparaît pas dans la vie quotidienne de la capitale. Le produit national a baissé de 3 % en 1976 et de 5 % ces deux dernières années. Les salaires réels ont diminué de 48 % entre janvier et décembre 1976, et ils ont été réduits au quart ou au tiers de ce qu'ils étaient il y a trois ans.

« *Il y a eu transfert des revenus des salariés vers les non-salariés* », affirme le journal *Clarin*. Un tel transfert expliquerait donc la vitalité apparente de la capitale. Les facilités accordées aux agriculteurs et aux éleveurs, par exemple, ont abouti à une relance nette de la production de céréales et de viande. Le blé a donné, pendant l'été 1976-1977, une récolte record de 12 millions de tonnes. L'Argentine a donc pu augmenter le volume de ses exportations traditionnelles. La balance, déficitaire en 1975, a été excédentaire l'an dernier. La récession a évidemment facilité la chute des importations. Alors que le pays était au bord de la cessation de paiement en mars 1976, les réserves nettes de devises, un an plus tard, étaient de 1 milliard 800 millions de dollars, compte tenu des engagements à court terme.

On s'attend à une légère progression du P.N.B. cette année, de 2 à 3 % environ. La réduction de la consommation a surtout touché les secteurs comme l'automobile, qui travaille à 62 % de sa capacité, et dont la production a baissé de 19 % en 1976. En revanche, après s'être dégradée ces dernières années, l'extraction pétrolière progresse.

L'inflation reste l'ennemi numéro un. Le ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz, a tenté de la réduire par la compression des salaires et la réduction du déficit budgétaire, ramené de 70 % à 40 % en un an — en bonne partie grâce à des emprunts. La hausse des prix, qui avait atteint un rythme annuel de 900 % en mars 1976, a été de 347 % pour l'ensemble de l'année. Mais les indices du premier trimestre 1977 montrent que l'inflation continue au même train. En outre, la junte n'a pas encore osé suivre les recommandations du Fonds monétaire international et n'a guère taillé dans les effectifs de l'administration publique, gonflés, au temps du péronisme, de trois cent mille postes à peu près inutiles.

Le gouvernement est-il prêt, comme on l'annonce, à supprimer vingt mille emplois dans les chemins de fer qui perdent 2 millions de dollars par jour ? Le régime se définira en partie par la façon dont il abordera le problème de l'emploi et négociera avec les syndicats ouvriers.

CHARLES VANHECKE.

États-Unis

M. Carter s'efforce de rassurer ses concitoyens sur les conséquences de son programme énergétique

Washington. — M. Carter a tenté une fois de plus, au cours de sa conférence de presse télévisée de vendredi, de mobiliser l'opinion à l'appui de son programme énergétique. Le président, qui est apparu trois fois sur le petit écran au cours de cette « semaine de l'énergie », qui avait commencé lundi par une « causerie au coin du feu », a reconnu lui-même que sa « campagne d'éducation » avait atteint un point de saturation. Le conditionnement de l'opinion ne fait pourtant que commencer.

La Maison Blanche prépare une nouvelle campagne de relations publiques s'étendant sur six mois à un an. L'objectif essentiel est de pousser à l'action un Congrès qui, dans le passé, a toujours manifesté une exceptionnelle force d'inertie quand il avait à se prononcer sur des mesures restrictives en matière d'énergie. Il est douteux cependant que le Congrès arrive, d'ici à la fin de l'année, à adopter la législation nécessaire pour la mise à exécution du plan Carter.

Le président a résumé ainsi ses propositions : « *Tout le produit des taxes sera redistribué au grand avantage de ceux qui économisent, et de ce fait la consommation tombera bien au-dessous des prévisions.* » Il a indiqué que si son plan est mis à exécution, les importations de pétrole, qui au rythme actuel devraient atteindre 16 millions de barils (1) par jour en 1985, seraient réduites à 6 millions de barils par jour. Le président a laissé entendre que le produit des nouvelles taxes — qui serait de l'ordre de 70 milliards de dollars en 1985 — pourrait être éventuellement utilisé dans des programmes sociaux, mais il a indiqué sa préférence pour le remboursement direct sous forme de remise d'impôts aux contribuables.

De notre correspondant

M. Carter a répété que l'effet inflationniste de son plan énergétique sur l'économie serait inférieur à 0,5 % par an. « *Le plan n'aura sûrement pas des conséquences négatives et pourrait avoir un effet positif en ce qui concerne l'emploi et la croissance économique* », a-t-il précisé.

Les intérêts particuliers régionaux

Les experts sont très divisés dans leur appréciation des mesures proposées par le président. M. Milton Friedman, prix Nobel d'économie, estime que l'adoption du plan Carter serait un « *désastre* », alors que M. Eckstein, ancien conseiller économique du président Johnson, considère que le fardeau à court terme imposé à l'économie est modéré et « *représente un très modeste prix à payer pour la solution du problème énergétique* ».

Le reproche fondamental fait par les membres du Congrès (républicains ou démocrates) qui représentent des Etats producteurs de pétrole ou de gaz naturel est que le plan Carter insiste trop sur la conservation de l'énergie et pas assez sur la production et les moyens de la stimuler. Les « congressmen » auraient souhaité une totale remise en liberté des prix. Ils voudraient aussi que le produit des diverses taxes envisagées soit redistribué dans une large proportion aux compagnies elles-mêmes pour les encourager à développer les sources existantes et à en explorer de nouvelles. Il est clair que les préoccupations concernant la défense d'intérêts particuliers régionaux domineront le grand débat sur l'énergie, qui ne fait que commencer.

L'éventualité d'une augmentation annuelle de la taxe sur l'essence de 525 centimes par gallon (2) (jusqu'à concurrence de 50 cents) quand la consommation aura dépassé les objectifs fixés pour l'année antérieure, a provoqué une opposition quasi unanime, où se retrouvent les conservateurs et les représentants des intérêts pétroliers, mais aussi des libéraux comme le sénateur Edward Kennedy, qui estiment que les travailleurs seront les plus touchés... Beaucoup expriment leurs doutes sur l'efficacité d'une mesure aussi impopulaire.

Les consommateurs, sachant que ce qu'ils ont payé en plus pour leur essence, ou leur fuel, leur sera redistribué, plus tard, sous forme de remise d'impôt, seront-ils vraiment incités à économiser l'énergie ?

De nombreux membres du Congrès avancent l'hypothèse que le projet de taxe supplémentaire sur l'essence n'est qu'un élément du marchange ultérieur avec le Congrès. Dans sa conférence de presse, le président Carter a cependant été formel : « *C'est une bonne idée (...) à laquelle je tiens. (...) Je lutterai jusqu'au bout pour la faire adopter...* » a-t-il déclaré.

Le président a agité la menace d'un rationnement de l'essence au cas où les mesures « *modérées* » de son programme ne seraient pas mises à exécution ou se montreraient insuffisantes. La loi l'autorise à le faire au cas où il jugerait que la sécurité nationale du pays est menacée, par exemple par un embargo.

HENRI PIERRE.

(1) Un baril équivaut à environ 159 litres.
(2) Un gallon contient approximativement 3,8 litres.

ASIE

Nouvelles émeutes au Pakistan

(Suite de la première page.)

Cette tragédie est celle d'un homme d'Etat, certes, aux qualités intellectuelles indéniables, mais dont les vastes desseins en politique intérieure et extérieure (être l'un des leaders du tiers-monde) sont desservis par un tempérament autoritaire et impulsif et l'arbitraire du régime personnel qu'il a institué depuis 1972.

Pour la première fois, ce négociateur habile se trouve sans interlocuteur, toute personne de l'Alliance acceptant de négocier avec lui étant considérée comme traître et rejetée par le mouvement. Nul ne s'y hasarde plus désormais. (En revanche, l'opposition aurait accepté d'ouvrir le dialogue avec d'autres membres du parti populaire.)

Il disposera. Le premier ministre n'a confiance que jusqu'à un certain point dans l'état-major qu'il a mis en place — n'hésitant pas à attribuer un poste important à une personnalité aussi controversée que le général Tikka Khan. Il ne compte pas que des amis parmi les hauts responsables militaires, ayant notamment écarté ou nommé à l'étranger plusieurs dizaines d'officiers supérieurs.

Il avait nommé au poste d'ambassadeur en Grèce le général d'armée Gul Hassan, qui fut commandant de l'armée jusqu'en 1972, et à celui d'ambassadeur en Espagne, le général d'armée aérienne Rahim Khan. Ces deux officiers supérieurs qui, en décembre 1971, avaient favorisé l'arrivée de M. Bhutto au pouvoir, ont celui auquel il fait face aujourd'hui — devant lequel s'effondra « *l'ère Ayoub Khan* ». En 1971, le général Yahya Khan lui céda le pouvoir quelques semaines après l'avoir nommé vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères pour dénoncer l'intervention indienne au Bangladesh.

Cette fois, l'« *intervention extérieure* » ne peut être invoquée. Le régime peut difficilement mettre en cause l'Inde : les adversaires de M. Bhutto sont pour la plupart résolument hostiles aux nationalistes hindouistes dominant la nouvelle coalition gouvernementale à New-Delhi. En revanche, il est certain que la victoire de l'opposition aux élections indiennes de mars et la manière dont Mme Gandhi a tiré les conséquences de sa défaite ont littéralement « dopé » les dirigeants de l'Alliance nationale au Pakistan.

Hyderabad Capitale de province

Cachemire sous administration pakistanaise depuis le cessez-le-feu (janvier 1949)

0 100 200 300 km

Avec quelque raison, M. Bhutto estime que nul « *politiquement, moralement ou constitutionnellement* » ne l'oblige à présenter sa démission. Le terrible désaveu que lui inflige une large partie du peuple pakistanais (l'opposition avait obtenu plus du tiers des voix aux dernières élections) n'a pas encore convaincu le premier ministre d'adopter une autre politique que celle fondée sur la force. Le nombre déjà élevé de victimes — au moins deux cents morts depuis le 7 mars — n'a pas suffi à faire fléchir M. Bhutto, qui, il est vrai, cautionna la répression sanglante de la révolte populaire ayant conduit, en 1971, à l'indépendance du Bangladesh. Il n'a fait à ses adversaires que des concessions secondaires.

Dans ces conditions, et les quinze à vingt mille hommes des forces de sécurité ne lui permettant pas de contrôler la situation dans un pays de soixante-dix millions d'habitants, il ne restait plus au premier ministre, abandonné par le secrétaire général de son propre parti, M. Mubashir Hasan, et quelques autres personnalités du P.P.P. qu'à faire appel à l'armée.

M. Bhutto espérait que cette intervention, limitée aux grands centres urbains, suffirait à ramener le calme. Un résultat contraire ayant été enregistré, jusqu'où l'armée acceptera-t-elle de se faire l'instrument d'une politique fratricide ? Ses chefs répugnaient jusqu'à présent à se mêler des affaires politiques. Le Pendjab, par exemple, qui est le poumon du pays, fournit le plus grand nombre d'officiers et de soldats. Ceux-ci ouvriraient-ils le feu sur la foule de Lahore, ville principale de la province ? Celle-ci, ainsi que le Sind, dont Karachi est la capitale et dont M. Bhutto est originaire, sont aussi les bastions du parti gouvernemental. C'est pourtant là que la révolte est la plus violente, et non pas dans les territoires de l'ouest du pays, où existent de forts courants autonomistes et où, traditionnellement, tout le monde porte une arme. Une étincelle suffirait cependant à y mettre le feu aux poudres.

M. Bhutto aurait pu imposer la loi martiale à tout le pays, mais ceci aurait impliqué qu'il cède, ou du moins partage, le pouvoir avec l'administration militaire à Islamabad. On comprend qu'il ne l'ait pas fait. Le salut du gouvernement n'en repose pas moins sur l'armée. Toute la question est de savoir si celle-ci permettra à M. Bhutto de se maintenir et, dans ce cas, de quels pouvoirs l'un et l'autre démissionné avec éclat de leur poste diplomatique.

Un autre officier supérieur, le général A. K. Niazi, qui dirigeait les forces pakistanaises et fut rendu à ce titre responsable de la débâcle militaire de 1971 face aux troupes indiennes, s'était rallié en février à l'opposition. Il vient d'être arrêté, comme les principaux dirigeants de l'Alliance.

Une « erreur majeure »

Le premier ministre a ces dernières années, renforcé le potentiel de l'armée et les privilèges des militaires. Mais certains officiers, et surtout les hommes de troupe, ne peuvent rester insensibles aux idées conservatrices et au combat religieux de l'opposition. Si elle avait pour conséquence la mise à l'écart de M. Bhutto, la prise en main des affaires publiques par l'armée serait accueillie avec soulagement par les éléments les plus conservateurs de l'Alliance.

Les militaires pakistanais sont déjà intervenus à deux reprises dans la vie politique du pays, et M. Bhutto a d'ailleurs servi leurs deux régimes. En 1969, cependant, c'est lui qui conduisait le mouvement populaire — ressemblant singulièrement à

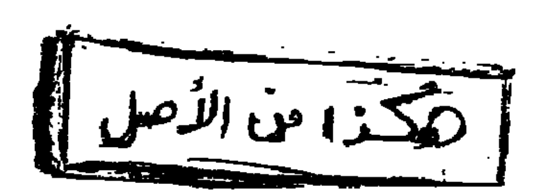
Cherchant décidément un bouc émissaire étranger, M. Bhutto et la presse aux ordres — les journalistes pakistanais ont observé un arrêt de travail vendredi pour réclamer la liberté de la presse et le démantèlement de l'organisme public de contrôle des grands journaux, — ont mis en cause, de façon allusive, les Etats-Unis. Sans doute Washington suit-il avec un grand intérêt l'évolution de la crise. Les diplomates américains assistaient en première ligne aux récentes échauffourées de Lahore. M. Bhutto a montré sa volonté d'indépendance en achetant à la France une usine de retraitement des déchets atomiques et cette attitude a indisposé les Etats-Unis. Geste symbolique, le président Carter a nommé comme ambassadeur au Pakistan un spécialiste des questions militaires et nucléaires et a interdit une livraison de grenades lacrymogènes à la police pakistanaise. Ce dernier geste, qualifié « *d'erreur majeure* » par le *Washington Post*, ne s'adressait-il pas, en fait, aux autres pays qui fournissent des armes au Pakistan et notamment à la France ?

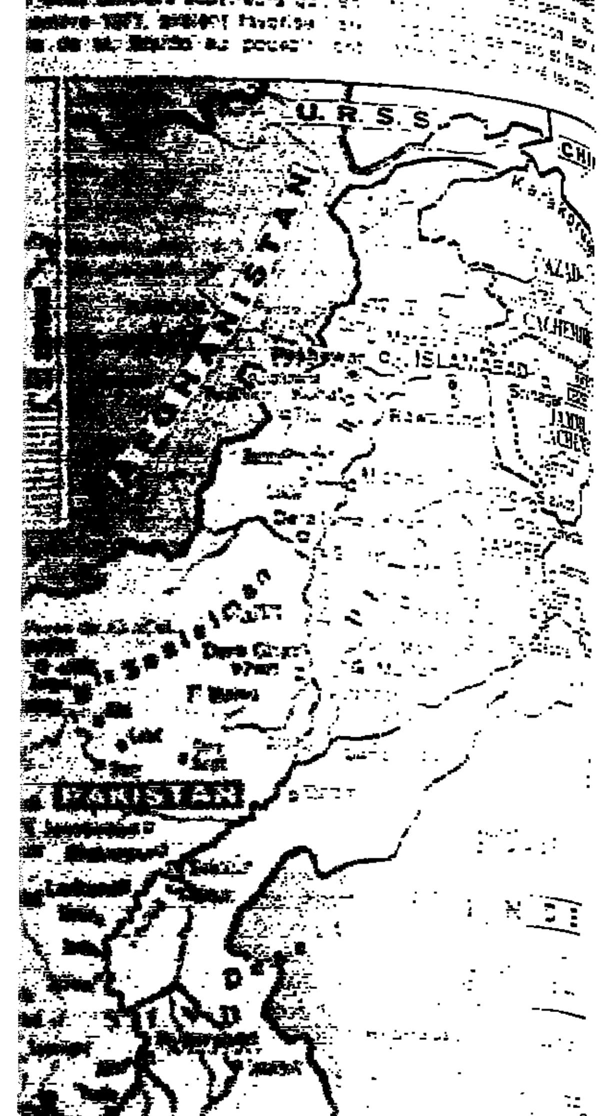
GÉRARD VIRATELLE.

LE VIETN…

Paris accorde 650 millions de crédits à Ha…

Une coopération en progression consta… depuis 1973





LE VIETNAM DEUX ANS APRÈS

II. — De Saigon à Ho-Chi-Minh-Ville

Deux ans après la prise du pouvoir au Sud par les révolutionnaires, le Vietnam manifeste sa volonté d'ouverture sur l'Occident, comme en témoignent la visite de son premier ministre, M. Pham Van Dong, attendu à Paris le lundi 25 avril, et la reprise des négociations avec les Etats-Unis, en mai, dans la capitale française. A cette volonté de ne pas dépendre exclusivement du camp socialiste, correspond une nécessité économique pour un pays qui, après trente années de guerre, a besoin de la coopération et de l'aide matérielle de l'Occident (« le Monde » du 23 avril).

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Ho-Chi-Minh-Ville. — « *Saigon se mue peu à peu en Ho-Chi-Minh-Ville.* » Cette phrase de l'intellectuel hanoïen Nguyen Khac Vien définit bien le processus de changement qui se poursuit dans ce qui n'est plus aujourd'hui que la partie méridionale de la République socialiste du Vietnam. Peu à peu, la bicyclette y supplante motos et scooters, l'artisanat les produits d'importation, les vêtements à l'occidentale et la traditionnelle tunique féminine, le *ao dai*, font place au pantalon et à la chemisette, tenue des travailleurs.

En même temps, l'ancienne capitale du Sud se décongestionne, selon l'expression employée ici, ce qui ne va pas sans difficultés, erreurs, tiraillements et protestations, voire opposition ou résistance. Mais rien ne semble pouvoir freiner la marche vers le socialisme, engagée par le nouveau régime.

La première difficulté à résoudre est alimentaire, donc agricole. Il faut nourrir une population qui croît au rythme de 3 % par an, ouvrir de nouvelles terres, cultiver à nouveau celles qui ont été ravagées par la guerre ; remplacer les centaines de milliers de tonnes de riz hier encore importées, alors même que le centre du pays vient de subir de dramatiques calamités naturelles : sécheresse, puis inondations. Il faut donc renvoyer vers la campagne des millions de paysans « regroupés » dans les villes par la politique d'urbanisation forcée des Américains. En 1960, il y avait 85 % de paysans ; en 1975, il n'en restait plus que 35 %. *Ce chiffre doit remonter jusqu'à 70 %.* Pour cela, on affirme compter avant tout sur la « persuasion », mot qui n'est pas compris de la même manière par tous les responsables.

Bo Bo se trouve dans la province de Long-An, au sud de Saigon, en bordure de la plaine des Jones. Trois mille cinq cents « jeunes volontaires » de la région y effectuent de grands travaux d'irrigation. Il faut creuser des canaux pour arroser 4 000 hectares d'une terre tellement acide qu'elle n'a jamais été cultivée. On prévoit d'y planter des ananas

Les jeunes creusent en plein soleil pendant un mois, remuant une dizaine de tonnes de glaise par jour. Ils sont nourris, logés et reçoivent un peu d'argent. La vie est pénible et il faut faire venir l'eau potable de très loin. Quand les travaux seront terminés, Bo Bo deviendra une ferme d'Etat.

A quelques dizaines de kilomètres de là, Huyn Van Hung cultive ses 5 hectares d'ananas. Il est propriétaire et « paysan moyen » car il n'emploie aucun salarié. Il vient de se faire construire une maison en dur. Hung récolte à chaque saison pour plusieurs dizaines de millions de dongs du sud (1 F vaut 0,37 dong au taux officiel). Il a payé les services d'un peintre local pour calligraphier au-dessus de l'autel des ancêtres familial : « *La richesse vient du travail* ». Pour le moment, son village, comme les autres, n'est organisé qu'en « *groupes d'échange de production* ». Les coopératives seront pour plus tard, mais elles viendront. Bien sûr, il est des paysans et d'anciens campagnards urbanisés renvoyés aux champs pour qui la vie n'est pas aussi rose.

Un toit et quatre piliers

Dans la future ferme d'Etat de Pham Van-Coi, à Cu-Chi, près de Saigon, mille trois cent familles s'acharnent à faire produire une terre aride, rasée défoliée et bombardée par les Américains. Un an et demi après leur arrivée ils sont toujours à la charge des autorités, mais ils s'accrochent. Le toit et les quatre piliers qu'on leur avait donnés ont été entourés de murs en briques artisanales ; des légumes et des fleurs commencent à pousser dans les lopins individuels. *Les habitants sont en* majorité des pauvres de Saigon attirés par la promesse d'une maison et d'un carré de terre, eux qui vivaient depuis des années dans l'incertitude du lendemain. « *C'est très dur* », dit Nguyen Van Hong, dont la femme tient une buvette en plein vent. Huynh Thi Kim Lien, ancienne couturière à façon, a suivi son mari. Elle ne connaît pas grand-chose à la politique. A la question : « *Qui est le premier ministre ?* », elle répond rougissante : « *Je l'ai oublié.* » Tous seront bientôt ouvriers agricoles dans la ferme d'Etat. Que produira-t-elle ? « *L'an dernier, on nous avait dit que l'on replanterait des hévéas ; aujourd'hui, tout est changé, on fera de l'élevage et on cultivera du maïs.* »

Pour créer ces fermes d'Etat dans la « ceinture verte » de Saigon, comme les « nouvelles *zones économiques* » des provinces voisines, il faut dépeupler la métropole, qui, pour 4 millions d'habitants, compte entre 500 000 et 1 million de chômeurs Officiellement, 700 000 personnes sont déjà parties aux champs, dont 400 000 ont rejoint leur village natal. Près de 200 000 personnes se trouvent dans la zone de Song-Be, dans des conditions rudimentaires et parfois difficiles.

Des « prêtres-paysans »

Le plan prévoit que, entre 1975 et 1980, 1 million et demi de Saigonnais auront quitté la ville. Ce sont surtout les pauvres qui, poussés par la nécessité économique, s'en vont. Les autorités font appel sur l'émulation et sollicitent le soutien de la hiérarchie catholique et bouddhiste. Par centaines, bonzes et bonzesses, prêtres, religieux et nonnes, partent pour les travaux hydrauliques. « *Nous voulons des prêtres-paysans* », nous dira l'archevêque de Saigon, Mgr Nguyen Van Binh.

Tout le monde sera bientôt astreint à douze jours de travaux d'intérêt public par an, sauf les enfants et les vieux. « *C'est un projet magnifique !* s'exclame Mgr Binh. *Il n'y a pas de raisons pour que les catholiques restent à l'écart de la reconstruction du pays.* » Certes, il y a des problèmes, mais « *tout ce que demande le gouvernement est tout à fait juste. Il se préoccupe beaucoup de la population* ». Il encourage ceux de son clergé qui veulent œuvrer dans le nouveau Front patriotique : « *C'est une façon de servir le pays.* » Bien entendu, « *tout le monde ne comprend pas encore cela, mais la majorité ne s'oppose pas* ».

Les responsables du comité de liaison des « Bouddhistes patriotes », qui regroupe dix-sept sectes différentes, nous reçoivent dans la grande pagode de Vinh-Nghiem, à Saigon.

« *Fondamentalement nous avons le même point de vue que le socialisme* », nous affirme l'un d'eux. Un autre, Thitch Tu Thang, ajoute : « *Notre tâche est de retourner à notre ancienne conception de vie bouddhiste, en se basant sur le travail. Il faut lier les méditations au travail agricole.* »

« *Si le nombre de bonzes est en baisse, c'est,* disent-ils, *parce que, pendant la guerre, beaucoup de jeunes entraient dans les ordres pour éviter le service militaire.* » Quant aux croyants, ils représenteraient les deux tiers de la population sudiste.

Certains bouddhistes continuent pourtant à poser de sérieux problèmes aux autorités. Menés par les dirigeants de la pagode An Quang, qui avait été le fer de lance de la lutte contre les régimes précédents, ils s'opposent au pouvoir nouveau. En mars dernier, une bonzesse, Nhu Hien, s'est suicidée. *Si, à An Quang, on dit* que c'est en signe d'opposition (1), on affirme du côté officiel qu'elle était enceinte. Toujours est-il que deux importants dirigeants bouddhistes, dont le fameux Thich Tri Quang, refusent de se soumettre. Un mémorandum a « *appelé les bonzes à être prêts à se sacrifier pour sauvegarder la dignité et la doctrine, car le pouvoir cherche à humilier la secte* ». Des arrestations ont été opérées, mais, *conscient du risque*, le gouvernement hésite à s'en prendre aux chefs. Cette ébullition ne semble toucher qu'une faible minorité des bouddhistes et représente la seule opposition ouverte au pouvoir, si l'on excepte les quelques bandes qui rôdent dans les montagnes, tirant à l'occasion sur des autobus.

Les officiels semblent pourtant faire grand cas des problèmes d'insécurité, peut-être pour justifier le maintien de l'appareil de police. Mais, en dépit des traditionnelles rumeurs de « radio-trottoir », la situation à Saigon semble calme. Les mesures de sécurité et la bureaucratie sont néanmoins mal acceptées par une population *moins docile que ne* le souhaiterait le pouvoir.

En même temps, la situation économique continue à être difficile dans certains secteurs, par exemple industriels, par manque de matières premières, de carburant et de pièces détachées.

« *C'est une merveille que ça continue à marcher* », dit un fonctionnaire. Les centaines de millions de dollars de l'aide américaine font défaut, alors que les bienfaits du socialisme dont parlent les dirigeants sont loin d'être évidents pour tous. Le débat a été dur entre ceux qui, comme certains dirigeants du G.R.P., voulaient marquer une pause et ceux qui voulaient brûler les étapes. Finalement, une solution moyenne a prévalu, mais il est difficile de lutter contre la méfiance réciproque, et bien des gens, tout au moins à Saigon, hésitent à participer activement aux nouvelles activités. Par exemple, le chef de la sécurité de la ville, M. Mai Chi-Tho, a ordonné à ses subordonnés de faire des autocritiques publiques au début de l'année à la suite d'abus. Dans un cas, le chef local est resté longtemps devant la population muette, n'osant pas émettre ses critiques contre la police.

Cadres suspicieux et police puissante

L'autoritarisme, le manque de contact et de psychologie reprochés également à des cadres moins habitués aux réflexes des Sudistes qu'à ceux des Nordistes, créent aussi des difficultés parfois involontaires, témoins ces anciens rééduqués libérés, convoqués d'urgence un soir pour le lendemain et qui firent leur baluchon pour retourner au camp. Il s'agissait, en fait, de leur faire remplir des formulaires pour la restitution de leurs droits civiques. Pas étonnant que le responsable du parti pour la ville, M. Vo Van Kiet, membre suppléant du bureau politique, et qui a toute la confiance du premier ministre, ait récemment posé en public la question : « *Qui gouverne ici, la police ou le parti ?* »

Les autorités, mais surtout les cadres soupçonneux et une police très puissante freinent la réinsertion des anciens « fantoches », surtout de techniciens dont le pays a tant besoin. Il n'est pas difficile de trouver des technocrates sans emploi qui ne demanderaient qu'à servir ou des employés qui n'avaient guère de responsabilités sous l'ancien régime. Beaucoup restent en rééducation, comme des médecins ou cet ancien gouverneur de la Banque nationale dont la fermeté empêcha l'enlèvement des stocks d'or avant la prise de Saigon. Il croupit dans un camp et n'a vu sa famille que deux fois en près de deux ans.

La rééducation demeure une réalité. Certes, et on ne cesse de le rappeler, il n'y a eu aucune exécution capitale, mais selon des sources officielles il restait encore soixante mille détenus à la fin de 1976. Ceux qui restent sont, bien entendu, les officiers et les fonctionnaires de haut rang, pour la plupart saigonnais. Ils sont sous le contrôle de l'armée et non du gouvernement et du parti. Il existe en plus des camps dépendant du ministère de l'intérieur contenant, par exemple, les anciens « ralliés » au régime Thieu ou certains de ceux qui ont tenté de fuir le Vietnam.

Le camp que nous avons visité, appelé T-2, à Hoc-Mon, près de Saigon, regroupe six cent cinquante officiers, dans des conditions qui, pour autant qu'on puisse en juger en deux heures, paraissent décentes et, de toute manière, sans commune mesure avec les cages à tigre ou les cachots de l'ancien régime. Ils y passeront environ trois ans. Ce temps a été abrégé pour cinq cent six « *bons sujets* », souvent « *issus de familles laborieuses* », qui ont déjà été libérés, nous a-t-on dit. Ils partagent leur temps entre le jardinage et l'éducation politique. Il semble que, *dans certains cas*, des pressions soient exercées pour que des libérés choisissent de se rendre dans de « nouvelles zones économiques », mais le secret militaire entourant leur situation, la réticence des autorités à donner des *informations avant que* les rumeurs les plus grosses aient fait le tour de Saigon, rendent difficile une appréciation d'ensemble. Pour Mgr Binh, c'est toutefois « *mieux que ce qui est arrivé ailleurs* ». Les vétérans de l'ex-« troisième force » bénéficient d'un traitement et d'une confiance bien supérieurs à ceux des anciens « fantoches », témoin la bouillante Mme Ngo Ba Thanh, qui continue de témoigner de son lit d'hôpital où elle se repose des séquelles de son emprisonnement par le régime Thieu, ou Mme Keo Mong Tu, ancien député bouddhiste, députémembre de la commission constitutionnelle, dirigeante du Front patriotique.

Mme Thanh estime qu'elle « *joue son rôle* », qu'elle « *est toujours sollicitée* ». « *Je ne suis pas dans l'opposition*, dit-elle, *je ne m'identifie pas au parti communiste, mais je ne m'y oppose pas. Je suis indépendante, mais nous convergeons vers les mêmes buts (...). Je les trouve plus humains ; eux nous trouvent plus civilisés, rationnels, scientifiques, synthétiques.* » Comme une centaine d'autres « troisième force » ou hauts dignitaires de l'ancien régime, elle suit, depuis près d'un an, *trois fois par semaine*, un cours de marxisme-léninisme.

Le quotidien *Tin Sang* des anciens députés Ngo Cong Duc et Hong Oc Nhuan, interdit par le général Thieu, continue de paraître. Son tirage est récemment tombé de quatre-vingt mille à quarante mille exemplaires, par manque de papier dit-on. M. Nhuan est aussi membre de plusieurs organisations. Leur position est claire : « *Nous ne pouvons sortir de cette ligne qui est le sens de notre vie : contribuer au progrès de notre pays. Nous n'avons pas le choix. On voit bien ce qu'il faut choisir entre le capitalisme et le socialisme. (...) La révolution vietnamienne est l'œuvre du peuple vietnamien. Personne n'a le monopole du patriotisme ou de la révolution.* »

Le *Tin Sang* continue à faire concurrence à la presse officielle mais n'a toujours pas la possibilité d'être distribué à Hanoï. Il est géré comme une « *entreprise collective et fait partie du secteur coopératif* ». Les deux directeurs demeurent confiants et pensent qu'ils ont leur place dans le système : « *Les dirigeants nous disent que nous devons garder notre caractère, notre originalité.* » Ils pratiquent la « critique constructive », et M. Ngo Cong Duc reprend volontiers une de ses *formules qui résument bien le rôle* des non-communistes dans la nouvelle République socialiste : « *Avant nous étions des bûcherons ; nous coupions du bois, nous sapions l'ancien régime. Aujourd'hui, nous sommes des menuisiers.* »

En dépit d'énormes difficultés économiques, politiques, psychologiques, d'erreurs et de lenteurs, de « *bavures* », du mécontentement latent de nombreux Saigonnais, *les dirigeants demeurent optimistes.* M. Pham Van Dong ne disait-il pas, l'an dernier, que ce serait déjà extraordinaire d'avoir au Sud le soutien de 70 % de la population ?

(1) Un document rédigé à Saigon le 28 novembre 1975 par des responsables bouddhistes faisait déjà état, à l'époque, du suicide par le feu de douze bonzes et bonzesses dans la ville de Can-Tho pour « *protester contre les violations de la liberté religieuse* », version des événements qui fut ensuite contestée par Saigon. — (N.D.L.R.)

Prochain article :

UNE RELÈVE DIFFICILE

Paris accorde 650 millions de crédits à Hanoï

Un protocole financier a été signé vendredi 22 avril entre la République socialiste du Vietnam et la République française par M. Vo Van Sung, ambassadeur du Vietnam en France, et par M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances. Cet accord met à la disposition d'Hanoï 650 millions de francs de crédits, soit une somme deux fois plus importante que celle allouée en 1977 à l'Indonésie, pays pourtant jugé « important » *par le ministère du commerce extérieur. Ces crédits (qui se présentent sous forme de crédits mixtes et de crédits privés à garantie simple) sont liés à l'achat de biens et services français destinés à la réalisation de projets prioritaires inscrits au plan de développement, et notamment à la construction d'une cimenterie.*

La visite du premier ministre vietnamien en France, à partir du 25 avril, devrait permettre aussi la signature d'un important contrat pétrolier entre Hanoï et la société française Elf-Aquitaine. Les dirigeants vietnamiens sont désireux de développer rapidement leurs ressources pétrolières — mises au jour en 1974 au Vietnam du Sud par Shell et Mobil, — qui devraient servir de moteur à la mise en valeur de leur pays La nécessité de techniques de pointe (le pétrole vietnamien se trouve offshore) a amené Hanoï à se tourner vers les compagnies internationales. Or, jusqu'à présent, aucune compagnie n'avait passé de contrat avec un pays socialiste. La définition des termes d'un accord de type nouveau (exploration et assistance technique aux risques de la compagnie, mais achat de pétrole à un prix privilégié en cas de découverte) a pris quelque temps et découragé certaines sociétés (telle Total qui estime les conditions « très dures »), *malgré l'intérêt que reconnaissent les compagnies au plateau continental vietnamien. L'attribution de périmètres d'exploration à Elf-Aquitaine (premier contrat officiellement annoncé) serait donc un symbole des bonnes relations qui règnent entre Hanoï et Paris.*

Une coopération en progression constante depuis 1973

Hanoï (*A.F.P.*). — Amorcée à pas comptés, la coopération entre la France et la République socialiste du Vietnam a pour principale caractéristique d'avoir été progressive et en augmentation constante depuis 1973. Si les crédits (dons, prêts du Trésor, crédits privés garantis, etc.), consentis par la France au Vietnam révolutionnaire étaient de 100 millions de francs en 1973, ils devaient atteindre 339 millions en 1975.

Au total, depuis 1973, 659 millions de francs ont été alloués au gouvernement de Hanoï, auxquels il convient d'ajouter 450 millions de crédits non utilisés au Sud, ce qui porte à plus de 1 milliard de francs les sommes mises par la France à la disposition du Vietnam. Grosso modo, et tout comme la Suède, la France contribue pour 33 % à l'apport des capitaux fournis au Vietnam par les pays non socialistes (Australie, Danemark, Finlande, France, Norvège et Suède). Ces six pays, depuis ces trois dernières années, représentent à eux seuls, avec des crédits, des dons ou des aides non remboursables évalués à 3 milliards de francs, le quart de l'aide globale dont a bénéficié la R.S.V., si l'on admet que l'aide des pays socialistes (Chine comprise) s'est élevée pour la période 1974-1976 à 1 milliard 700 millions de roubles, soit plus de 11 milliards de francs.

Parmi les pays capitalistes, la France se trouve en tête pour ce qui est de l'octroi de crédits gouvernementaux et se trouve être aussi le seul Etat ayant accordé des *crédits bancaires privés*, pratique que s'apprête à suivre le Japon.

Plusieurs réalisations industrielles vietnamo-françaises ont déjà vu le jour ou sont sur le point de le voir : une usine d'essence de badiane (*qui doit exporter annuellement 300 tonnes de* concentré d'anis), une usine de bicyclettes avec la Seri-Renault (deux cent mille unités par an), une usine de fils de laine pour la confection de tapis réservés à l'exportation.

A ces réalisations s'ajoute une importante vente de chalutiers fabriqués en Bretagne. Des discussions sont en cours avec Creusot-Loire pour l'aménagement d'un complexe sidérurgique (1 milliard de francs de coût total et 250 000 tonnes d'acier par an), pour une cimenterie, au Sud, qui serait réalisée par Polysius, et pour un complexe de mécanique lourde, avec Renault. D'autres projets (industrie sucrière, pâte à papier, pétrochimie, équipement des ports et des aéroports) figurent dans les dossiers

Outre des protocoles financiers ou bancaires (1), la France et le Vietnam ont déjà signé, en attendant un éventuel accord complet, un protocole d'accord en matière de coopération culturelle, un accord postal ainsi qu'un accord *aérien prévoyant l'ouverture par* Air France d'une ligne Paris-Hanoï et retour

Pour une moyenne de trente stagiaires vietnamiens en France en 1974, il en était prévu une centaine pour l'exercice 1976 dans des secteurs qui vont en se diversifiant : recherche pétrolière, hydraulique agricole, mathématiques, biologie cartographie ou même encore informatique. De leur côté, plusieurs grands chercheurs ou scientifiques français, tels les professeurs Kastler, prix Nobel de la paix, ou le professeur Laurent Schwartz, des chirurgiens, des biologistes, des nutritionnistes, etc., sont venus à Hanoï discuter avec leurs homologues et avec des élèves vietnamiens.

Des rapports assez étroits se sont ainsi établis entre des centres spécialisés français et vietnamiens, tels par exemple l'Institut Pasteur de Paris et l'Institut d'épidémiologie de Hanoï ou bien l'Institut du cancer de Villejuif et des centres de recherche de la R.S.V

(1) Notre envoyé spécial nous indique, à ce sujet, que l'on s'efforce, à Hanoï, de résoudre le délicat problème de l'indemnisation *des biens* français établis dans l'ancienne République du Vietnam (sud) Des négociations sont en cours entre les autorités françaises à la suite de la mission effectuée à Hanoï à la fin de 1975 par M. Geoffroy de Courcel, secrétaire général du Quai d'Orsay. Il semble *néanmoins* que les Vietnamiens s'opposent à une indemnisation des grandes plantations considérées comme une survivance de la période coloniale. Cette négociation, ajoute notre envoyé spécial, avait bloqué la signature du protocole d'aide de la France au Vietnam depuis 1976.

Bangladesh

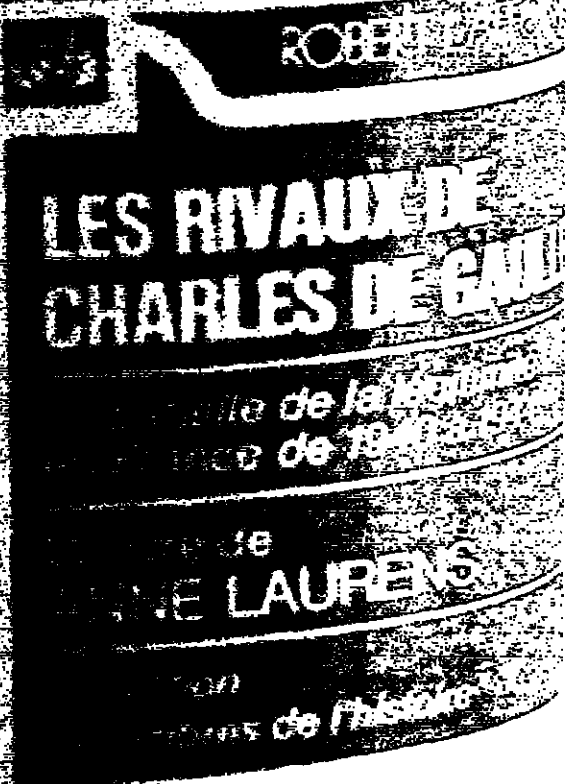
Nouveau chef de l'État

LE GÉNÉRAL ZIAUR RAHMAN ANNONCE UNE SÉRIE DE CONSULTATIONS ÉLECTORALES

Dacca. (*A.F.P., A.P., Reuter*). — *Le nouveau président du Bangladesh*, le général Ziaur Rahman, a annoncé, vendredi 22 avril, qu'un référendum serait organisé le 30 mai, afin de soumettre sa nomination à l'approbation populaire. Le chef de l'Etat s'est également engagé à organiser des élections générales avant la fin de l'année prochaine. Auparavant, des élections municipales et départementales auront lieu respectivement en août et décembre 1977.

D'autre part, le nouveau président a amendé la Constitution afin de transformer le Bangladesh en un Etat islamique. La Constitution élaborée en 1972 sous l régime Mujibur Raham *faisait de quatre principes* — laïcité, socialisme, nationalisme et démocratie — les piliers de l'Etat. Désormais, la référence à la laïcité est remplacée par « *une entière foi et confiance en Dieu tout-puissant* ».

Quelques heures après la nomination du général Ziaur Raman, sept cent trente-sept prisonniers politiques, dont un ancien président du Parlement, M.A.M. Ukil, ont été libérés.



EUROPE

Belgique

CHARGÉ DE FORMER LE GOUVERNEMENT

M. Tindemans a entamé ses consultations

De notre correspondant

Bruxelles. — Chargé, vendredi 22 avril, par le roi de former le nouveau gouvernement, M. Léo Tindemans a aussitôt entamé ses consultations. Il a reçu les présidents des Chambres, les présidents des sociaux-chrétiens flamands et francophones, les coprésidents de l'opposition socialiste et le « chef de la famille libérale ». M. Pierre Descamps représentait sous ce titre le Flamand Grootjams et le Wallon Damseaux.

Vers une formation tripartite

M. Tindemans doit rédiger un projet de programme de gouvernement qui pourra servir de base à ses négociations avec les trois partis. On pense qu'il s'efforcera d'abord de constituer une formation tripartite avec les sociaux-chrétiens, les socialistes et les libéraux. Les libéraux flamands affirment qu'ils veulent faire une « cure d'opposition » après leur défaite électorale du 17 avril, mais M. Pierre Descamps pense qu'ils pourraient changer d'avis. L'abstention des libéraux flamands n'empêcherait d'ailleurs pas les libéraux francophones de participer au nouveau cabinet. Ils l'ont clairement fait savoir.

La première difficulté pour M. Tindemans sera sans doute d'obtenir de l'indispensable partenaire socialiste — sa participation est nécessaire si le nouveau gouvernement veut disposer d'une majorité des deux tiers pour faire avancer la régionalisation — l'approbation de son plan de relance et d'austérité, le « plan Egmont », qui fut l'une des causes de la crise actuelle.

La négociation sera d'autant plus délicate que la centrale F.G.T.B. (Fédération générale du travail belge) empêchera le parti socialiste de faire de trop larges concessions. Le syndicat socialiste, réuni en congrès à Gand, a rédigé un « projet d'alternative progressiste » qui sera proposé au syndicat chrétien et soumis au « formateur ».

PIERRE DE VOS.

DIPLOMATIE

Les problèmes politiques seront évoqués au cours du « sommet » économique de Londres

Au cours de la conférence de presse qui a clos, le jeudi 21 avril, le « sommet » franco-africain de Dakar, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Il va de soi que les problèmes du développement et de la sécurité du continent africain seront évoqués à l'initiative de la France* », lors des prochaines réunions internationales, notamment au « sommet » des grandes puissances industrialisées de Londres. Il a précisé à quelques journalistes qu'il parlerait alors aussi des ventes d'armes à l'Afrique du Sud et de la limitation des armements en Afrique.

Un compromis

Ces propositions n'allaient pas vraiment « de soi » puisque, jusqu'ici, la France s'opposait à l'élargissement de l'ordre du jour du « sommet » de Londres aux problèmes politiques. Fidèle à la ligne qui fut celle du général de Gaulle, puis de M. Jobert, ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou, le gouvernement français, tout en acceptant volontiers de se concerter avec Washington sur des problèmes économiques spécifiques, ne voulait pas consolider le leadership politique américain et prendre le risque d'institutionnaliser le rôle d'arbitre que les Etats-Unis n'ont que trop tendance à prendre (et les partenaires de la France à accepter) dans les affaires européennes et occidentales. M. Carter insistait cependant pour que les principaux problèmes politiques d'actualité soient discutés au « sommet » qui réunira, à Londres, les 7 et 8 mai, les chefs d'Etat et de gouvernement américain, britannique, canadien, français, italien, japonais et ouest-allemand.

Un compromis est finalement intervenu. D'une part, le « sommet » des Sept restera économique (comme ceux du même type de Rambouillet et de Porto-Rico), mais le mot « économique » sera compris d'une façon extensive. C'est ainsi que les problèmes nucléaires, et en particulier la non-prolifération (qui tient à cœur au président Carter) seront discutés au chapitre de l'énergie. D'autre part, ce « sommet » officiel à sept donnera lieu à des réunions « privées » plus restreintes. Il est de tradition, dans les réunions internationales, que les représentants des quatre puissances qui ont des responsabilités ou des intérêts particuliers en Allemagne (Allemagne fédérale, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) se réunissent séparément à déjeuner ou à dîner. Cette tradition sera respectée, mais les problèmes allemands ne seront évoqués, s'ils le sont, qu'à titre symbolique. En revanche, les Quatre parleront de sujets tels que les droits de l'homme et les exportations d'armes. C'est vraisemblablement au cours de cette réunion que M. Giscard d'Estaing soulèvera les questions de sécurité en Afrique.

MAURICE DELARUE.

Espagne

Les organisations syndicales non reconnues vont pouvoir déposer leur demande de légalisation

M. Suarez, chef du gouvernement espagnol, doit quitter Madrid dimanche 24 avril pour le Mexique et les Etats-Unis. D'autre part, les syndicats encore illégaux, mais qui bénéficient d'une assez large tolérance, vont pouvoir déposer leurs statuts à partir du 28 avril, afin d'être légalisés. Les questions soulevées par le maintien des syndicats officiels, verticaux, pourraient cependant provoquer des difficultés. Enfin, M. Arias Navarro, chef du dernier gouvernement du général Franco, critique violemment la politique du gouvernement Suarez et a décidé de se présenter aux élections sur les listes de l'alliance populaire de M. Fraga.

De notre correspondant

Madrid. — Le conseil des ministres a approuvé, le vendredi 22 avril, à Madrid, un décret « *réglementant le dépôt des statuts des nouvelles associations syndicales* ». Le décret entrera en vigueur le 28 avril.

Cette décision est une conséquence logique de la ratification, faite au nom du gouvernement par M. Enrique de la Mata, ministre des relations syndicales, le 20 avril à Genève, des conventions sur la liberté syndicale du B.I.T. C'est aussi une application de la loi sur les « associations syndicales » approuvée récemment par les Cortès.

Il est difficile de commenter un décret dont le texte n'est pas encore connu, mais le gouvernement Suarez a l'habitude de sortir des labyrinthes juridiques les plus compliqués avec une certaine facilité. La loi sur les « associations syndicales » ne précise pas que les syndicats officiels (verticaux) doivent être dissous. Leur existence est liée à la charte du travail par une loi promulguée en 1937 qui est devenue une loi fondamentale de l'Etat en 1966 et ne peut donc être abolie que par référendum national. En conséquence, les ouvriers devront continuer à cotiser à l'organisation syndicale officielle, qui reste chargée de l'aide sociale : logement, santé, loisirs. Selon la loi, les organisations syndicales ne pourront pas être légalisées en tant que confédérations mais par fédérations, ce qui revient à dire que, pour chaque secteur de production, il existera une fédération qui n'aura rien à voir avec la fédération de la même tendance des autres secteurs de production.

Ceux qui croient que la liberté syndicale est acquise en Espagne semblent donc très optimistes. Il ne faut pas oublier non plus les problèmes que soulèveront le patrimoine syndical actuellement propriété de l'Etat, la récupération des biens par les grands syndicats d'avant la guerre civile, l'U.G.T. (socialiste) et la C.N.T. (anarchiste), cette dernière revenant en force.

Toutes les organisations syndicales encore illégales ont critiqué et condamné la loi sur les « associations », lorsqu'elle a été adoptée par les Cortès. Il est probable cependant qu'elles vont s'inscrire pour être légalisées.

M. de la Mata déclare : « *Nous avons un an devant nous pour adapter la législation espagnole aux conventions internationales.* » « *La liberté syndicale*, ajoute-t-il, *est une liberté dont il faut apprendre à user. Le gouvernement a pris l'engagement, face au pays et au monde entier, de faciliter cette liberté. Dans ces conditions, il ne reste qu'à l'exercer et cesser une fois pour toutes de se plaindre* ».

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

● *Le roi Juan Carlos* s'est plaint vendredi 22 avril de ce que l'Espagne n'a pas reçu de l'Allemagne fédérale le soutien qu'elle était, semble-t-il, en droit d'attendre pour son adhésion au Marché commun. Lors d'une conférence de presse près de Stuttgart, le souverain a déclaré que pendant des années son peuple a entendu dire que le seul obstacle à l'adhésion de son pays à la C.E.E. était d'ordre politique. « *Il serait aujourd'hui difficile de lui expliquer que des considérations économiques ralentissent le processus d'adhésion* », a-t-il ajouté. — *(Reuter.)*

● *L'Eglise catholique espagnole* n'apportera son soutien à aucune politique particulière lors des prochaines élections, indique un communiqué de la conférence épiscopale publié vendredi 22 avril. Il n'est permis à personne, ajoute le communiqué, de se parer de l'autorité de l'Eglise à des fins politiques. — *(A.F.P.)*

Portugal

TROIS ANS APRÈS LA RÉVOLUTION DU 25 AVRIL

Le parti socialiste menace de rompre totalement avec le parti communiste

Le général Ramalho Eanes, chef de l'Etat, prononcera une allocution le lundi 25 avril, à Lisbonne, avant le défilé militaire destiné à commémorer le troisième anniversaire de la chute de la dictature. Le parti socialiste, engagé dans une querelle avec le parti communiste, a, de son côté, convoqué un meeting dimanche aux arènes de la capitale. Une réunion solennelle de l'Assemblée de la République doit avoir lieu lundi.

Prenant la parole vendredi à Washington devant le National Press Club, M. Soares, premier ministre, a accusé le P.C.P. d'être « stalinien » et s'est félicité de la « stabilité » de son gouvernement. Estimant que le rôle de l'OTAN « est essentiel pour la défense du monde libre », M. Soares s'est aussi déclaré satisfait de ses entretiens avec les dirigeants américains et les responsables des organismes de financement internationaux à propos des crédits d'urgence à accorder au Portugal.

Lisbonne *(A.F.P.)*. — La gauche portugaise demeure plus désunie que jamais au moment où le pays s'apprête à célébrer, lundi 25 avril, le troisième anniversaire du renversement de la dictature. Le divorce paraît en effet consommé entre le parti socialiste et le parti communiste, après les incidents qui ont opposé, la semaine dernière, militants socialistes et communistes, au cours d'un meeting du P.S. dans la petite localité provinciale de Salvaterra-de-Magos (*le Monde* du 23 avril).

Ces incidents ont été mineurs, mais les dirigeants socialistes n'ont pas hésité à mettre en branle tout leur appareil de propagande pour en faire un exemple de la « *vocation totalitaire* » du parti communiste et exiger de celui-ci des « *excuses publiques* », sous la menace d'une rupture des relations entre les deux partis. Quant au P.C., s'il réprouve l'attitude de ses militants de Salvaterra, il accuse la direction du P.S. d'avoir « *gonflé* » l'affaire pour le mettre au banc des accusés et avoir ainsi les mains plus libres pour passer des alliances avec la droite.

Les observateurs s'interrogent sur les raisons qui ont poussé les dirigeants du parti socialiste à enfourcher ce « cheval de bataille » que sont les incidents de Salvaterra. Ils sont en effet à peu près unanimes à considérer que, mises à part ses attaques verbales contre la politique du gouvernement socialiste, le parti communiste a fait preuve, jusqu'alors, d'une remarquable modération et s'est abstenu d'attiser les conflits sociaux. Le fait était d'ailleurs reconnu par M. Mario Soares lui-même, qui confiait récemment à des journalistes que le P.C. « *n'avait pas été, jusqu'à présent, aussi agressif que d'aucuns le craignaient* ».

L'hebdomadaire *Tempo* (droite modérée) estimait, vendredi, que les incidents de Salvaterra et l'attitude prise par les dirigeants du P.S. étaient de nature au moment où Lisbonne cherche des appuis financiers, à rassurer les interlocuteurs occidentaux de M. Mario Soares, qui pourraient craindre qu'une plus grande souplesse du P.C., après la rencontre Cunhal-Marchais à Paris, puisse, à terme, ranimer l'idée d'une majorité de gauche au Portugal.

Italie

Les policiers autorisés à répondre par le feu aux manifestants armés

(Suite de la première page.)

Le P.C.I. s'étonne qu'on ait interdit toutes les manifestations à Rome, sans discrimination. Il a d'ailleurs été l'un des premiers à en faire les frais puisque la grande réunion de protestation contre la violence, prévue l'après-midi de vendredi, a dû être annulée *in extremis*. Les militants ont été invités à se disperser par haut-parleur. « *Pas de proclamations, mais de l'efficacité* » réplique *l'Unita* au ministre de l'intérieur. Le quotidien du P.C.I. souligne que le projet de réforme de la police est toujours dans les cartons et que « *les travailleurs unis se sont mobilisés contre les plans criminels de la subversion* ». Le parti communiste a adopté une position semblable.

La détermination de M. Cossiga ne semble pas avoir beaucoup impressionné le petit groupe des étudiants « autonomes ». Dans la soirée de vendredi, une centaine d'entre eux se sont attaqués à une section romaine du parti communiste. Il s'est ensuivi quelques heurts avec la police.

Ces « durs » apparaissent de plus en plus isolés. On les condamne dans les assemblées étudiantes. Dans la rue, ils ne semblent plus être en mesure d'entraîner des milliers de jeunes contre la police, comme en février et en mars. Les « autonomes » ne peuvent que constater l'impressionnante unité en Italie contre la violence politique. Même les principaux mouvements d'extrême gauche s'en prennent aux « *provocations policières* » mais condamnent les méthodes employées par ces « guérilleros » urbains qui ne sont d'ailleurs pas tous étudiants.

En dehors de l'Université, la violence continue à faire des ravages avec une coloration politique de plus en plus marquée. Dans la seule journée de vendredi, on a enregistré un nombre inquiétant d'agressions en tout genre : rapt d'une fillette de dix ans à Rome, révolte à la prison de Brescia, coup de feu tiré dans un autobus romain par un étudiant d'extrême droite contre des gauchistes qui voulaient le jeter dehors...

A cette liste, déjà lourde, la radio ajoutait, ce samedi matin, deux autres faits survenus dans la nuit : l'enlèvement d'un industriel à Milan et un attentat contre le quotidien *la Stampa*, à Turin. Tout cela fait passer au second plan la disparition de M. Guido De Martino, le secrétaire provincial de la fédération socialiste de Naples, dont on est sans nouvelles depuis le 5 avril.

Logiquement, les atteintes à l'ordre public devraient accélérer les négociations entre les partis politiques. Les communistes frappent à la porte du pouvoir avec de plus en plus d'insistance, soulignant que leur entrée dans la majorité gouvernementale n'a jamais été aussi nécessaire.

Cette entrée dans la majorité est-elle prochaine ? On semble le croire dans l'entourage de M. Berlinguer, malgré les réticences de la démocratie chrétienne. Le parti gouvernemental ne veut pas se laisser entraîner, sous la pression des événements, dans un processus qui pourrait lui coûter cher aux prochaines élections. Ne serait-ce pas renier les engagements pris devant le pays lors de la campagne électorale du printemps 1976 que d'inclure les communistes dans la majorité ? C'est pourquoi la démocratie chrétienne s'en tient à sa position (« *oui à un accord sur le programme, non à un accord politique* »), tout en sachant que l'un peut difficilement ne pas entraîner l'autre.

Son président, M. Aldo Moro, a fait, le 22 avril, un discours remarqué pour dire, d'abord, que les communistes ne pouvaient pas retourner dans l'opposition sans risque grave pour le pays. M. Moro estime, d'autre part, nécessaire la conclusion « *d'accords rigoureux et sérieux* ». Cela dit, « *les conditions d'alliances politiques globales ne sont pas remplies* », et en tout état de cause la démocratie chrétienne doit conserver sa « *propre diversité* » face au parti communiste.

Les propos de M. Moro vont être étudiés à la loupe par les partenaires de la D.C. La question est de savoir s'il existe une solution moyenne et provisoire entre « *l'accord sur le programme* » et « *l'accord politique* ».

ROBERT SOLÉ.

A travers le monde

Cuba

● LE GROUPE D'HOMMES D'AFFAIRES et d'industriels américains qui a été reçu à deux reprises, mercredi 20 et vendredi 22 avril, par M. Fidel Castro, a quitté Cuba vendredi soir pour Minneapolis (Minnesota). On apprend d'autre part de source informée américaine, que deux danseurs étoiles du ballet national de Cuba pourraient participer à un gala de bienfaisance le 4 mai à New-York. — *(A.F.P., Reuter.)*

El Salvador

● LE COLONEL MOLINA, président de la République, a affirmé, vendredi 22 avril, que son gouvernement ne détenait que trois des trente-sept « guérilleros » dont la liberté est exigée par le groupe de gauche qui a enlevé mardi M. Borgonovo, ministre des affaires étrangères. M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU a, d'autre part, lancé vendredi un appel pour la prompte libération du ministre. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pérou

● LE CONSEIL DE LA REVOLUTION a demandé vendredi 22 avril au général Francisco Morales Bermudez, chef de l'Etat, de conserver la présidence jusqu'en 1980, et donc de continuer à assumer sa charge après avoir atteint l'âge de la mise à la retraite militaire. Le général Morales Bermudez aurait dû normalement prendre sa retraite en janvier 1978. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● LES QUATORZE PRISONNIERS de l'IRA provisoire qui avaient déclenché une grève de la faim, le 7 mars, pour protester contre les conditions de détention à la prison de Portlaoise, près de Dublin, ont mis fin à leur mouvement, vendredi soir 22 avril. — *(A.F.P.)*

● LA COUR EUROPEENNE des droits de l'homme a achevé vendredi 22 avril ses audiences publiques sur la plainte de l'Irlande contre le Royaume-Uni à propos des « pouvoirs spéciaux » appliqués en Irlande du Nord. La cour, qui va délibérer à huis clos, rendra son arrêt dans plusieurs semaines. Le gouvernement de Dublin a nié se livrer à de la propagande anti-britannique « pour le compte de l'IRA ». L'IRA n'est qu'un « *rassemblement d'hommes impitoyables dont le comportement infâme souille l'honorable tradition du nationalisme irlandais* », a dit l'attorney général de la République d'Irlande, M. Costello. Il a toutefois justifié les accusations portées contre Londres et assuré qu'une condamnation solennelle de la Grande-Bretagne par l'instance de Strasbourg aurait une grande portée. — *(A.F.P., Reuter.)*

Yougoslavie

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE D'ANGOLA, M. NETO, est arrivé dans la soirée du vendredi 22 avril à l'île de Brioni pour une visite « *officielle et amicale* » de trois jours en Yougoslavie. A l'issue d'un dîner offert à son hôte, le président Tito a insisté sur la nécessité pour les pays de ce continent de rester unis car « *les forces impérialistes et néo-colonialistes attisent des conflits locaux et s'efforcent d'empêcher les peuples africains de réaliser leur émancipation politique et économique par les formes les plus brutales d'ingérence.* » — *(Corresp.)*

EUROPE

Union soviétique

A L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LÉNINE

Un secrétaire du comité central s'en prend aux partis communistes qui cherchent la « conciliation avec la bourgeoisie »

De notre correspondant

Moscou. — La trêve observée par Moscou dans la polémique avec Pékin est bien terminée. Vendredi après-midi 22 avril, au Palais des congrès, lors de la traditionnelle cérémonie destinée à célébrer l'anniversaire de la naissance de Lénine, M. Michel Zimianine, secrétaire du comité central du P.C. de l'U.R.S.S., a violemment critiqué la politique chinoise. A peine avait-il entamé ce passage de son discours que le chargé d'affaire de Pékin quittait la salle.

De telles sorties du représentant chinois étaient traditionnelles avant la mort de Mao. Cependant, en novembre, lors de la cérémonie anniversaire de la révolution d'Octobre, le chargé d'affaires de Pékin n'avait pas quitté son siège alors que M. Koulakov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, regrettait, en termes fort modérés, le mauvais état des relations sino-soviétiques. Renouant avec la polémique qui avait cours avant la mort de Mao, M. Zimianine est revenu, vendredi, à un langage beaucoup plus dur. Il a affirmé notamment que *« la position de la Chine est directement préjudiciable à la lutte anti-impérialiste et à la cause de la paix. Malheureusement, on ne constate pas, ces derniers temps, de changement dans cette position »*.

Depuis plusieurs mois déjà, on manifeste, à Moscou, une impatience croissante devant les fins de non-recevoir opposés par Pékin aux gestes de bonne volonté soviétiques. Les dirigeants chinois, quant à eux, n'ont cessé de dénoncer les *« ouvertures »* du Kremlin comme des opérations purement tactiques. Depuis février dernier, il était devenu clair qu'un dialogue ne pouvait pas encore s'ouvrir entre les deux frères ennemis : à cette époque, le Kremlin a rappelé à Moscou M. Léonid Ilyitchev, le vice-ministre des affaires étrangères, qui dirige la délégation soviétique aux pourparlers frontaliers. Depuis, ces négociations restent dans l'impasse.

Pour Moscou, et bien que M. Zimianine n'y ait pas fait directement allusion, l'affaire du Zaïre a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Dès le début des événements dans l'ancien Katanga, la Chine a en effet volé au secours du président Mobutu, comme elle était venue en aide, y a deux ans déjà, en Angola, aux adversaires du M.P.L.A. Ainsi se reformait, pour Moscou, la coalition déjà dénoncée au moment du conflit de l'Angola et la preuve était faite de nouveau de la *« collusion »* de la Chine avec l'impérialisme.

Contre les « opportunistes »

Le rapport de M. Zimianine n'a pas été consacré aux seules relations avec la Chine. L'idéologue numéro deux du régime soviétique — M. Zimianine, âgé de soixante-trois ans et qui fut directeur de la *Pravda* jusqu'à l'an dernier, passe pour un proche de M. Souslov — a eu des paroles dures pour ceux *« qui trahissent la cause de la révolution socialiste, qui versent dans l'opportunisme, la conciliation avec la bourgeoisie, s'écartent du léninisme et cherchent à le réviser »*. Visant clairement certains partis communistes occidentaux, à commencer par le parti français, M. Zimianine a ajouté : *« Comme il y a des décennies, l'attitude envers Lénine, envers le léninisme, reste de nos jours la pierre de touche de l'esprit révolutionnaire authentique (...). La théorie et la méthode marxiste-léniniste sont applicables et efficaces à l'échelle universelle. »*

Pour que les choses soient bien claires, M. Zimianine a également vanté les mérites de deux concepts abandonnés ou révisés par plusieurs P.C. occidentaux : celui de la dictature du prolétariat dont *« le caractère créateur en fait le principal instrument de l'édification du socialisme »*, et celui de l'internationalisme prolétarien.

Les rapports soviéto-américains n'ont pas été omis dans le rapport de M. Zimianine. Après avoir condamné *« l'attitude unilatérale adoptée par la délégation américaine au cours des récents entretiens avec le secrétaire d'Etat Vance »*, il a affirmé que *« cette politique peu réaliste, et pour parler franchement inconsistante, ne conduit pas à enregistrer des progrès »* dans les négociations sur la limitation des armes stratégiques. Il a ajouté : *« L'U.R.S.S., pour sa part, se propose de poursuivre la recherche inlassable de solutions mutuellement acceptables, conformes aux accords en vigueur et aux ententes déjà conclues (...). De nouveaux progrès, dans le domaine de la réduction des armements comme dans les rapports soviéto-américains en général, impliquent qu'on fasse preuve de réalisme politique. Les rapports entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis ne peuvent reposer que sur l'égalité et la sécurité réciproque des parties, sur le strict respect du principe de la non-ingérence. Si nos partenaires américains adoptent une attitude constructive et sérieuse, ces négociations peuvent et doivent aboutir. »*

A propos de la non-ingérence, M. Zimianine a dénoncé, en termes particulièrement véhéments, la campagne *« démagogique et provocatrice déclenchée, en Occident, sous le prétexte fallacieux de lutter contre la violation des droits de l'homme dans les pays socialistes (...). On va jusqu'à entreprendre des tentatives d'ingérence directe dans notre vie intérieure, à encourager officiellement des déchets, des complices, des agents de centres propagandistes et d'espionnage, que la propagande bourgeoise s'emploie à faire passer, mais en vain, pour les représentants d'une prétendue opposition intérieure (...). Il est peu probable que l'histoire connaisse jamais des farces politiques comparables à cette préoccupation hypocrite dont font preuve aujourd'hui les impérialistes pour les droits de l'homme. Cette préoccupation est une hypocrisie honteuse, une tentative pour créer un écran de calomnie antisocialiste, afin de camoufler la réalité peu enviable de l'impérialisme (...). Non, messieurs, ce n'est pas à vous à nous apprendre la liberté et la démocratie ! »*

JACQUES AMALRIC.

DEUX ABSENTS DE MARQUE

Deux personnalités de marque étaient absentes de la cérémonie : M. Kirilenko, soixante et onze ans, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, qui n'a pas été vu en public depuis le 25 mars dernier et qui est peut-être tout *simplement en vacances*, et M. Mazourov, soixante-trois ans, membre du bureau politique et premier vice-premier ministre, qui n'a pas été vu, lui, depuis le 1er *février dernier*. Une aussi longue absence — plus de deux mois et demi — est d'autant plus surprenante que M. Mazourov ne semble pas, jusqu'à présent, s'être jamais fait remarquer pour des ennuis de santé.

Roumanie

● L'ECRIVAIN PAUL GOMA qui serait détenu depuis le début d'avril, a été exclu le vendredi 22 avril de l'Union des écrivains roumains. Sa femme et son fils ont été expulsés de leur appartement et contraints de s'installer dans un petit logement dans un autre quartier de la capitale, apprend-on de source roumaine. (*A.F.P.*)

AFRIQUE

A L'ISSUE DE LA CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINE DE DAKAR

Les chefs d'État de l'OCAM donnent une nouvelle impulsion à l'organisation

De notre envoyé spécial

Dakar. — Une conférence extraordinaire des chefs d'Etat membres de l'Organisation commune africaine et mauricienne s'est tenue vendredi 22 avril dans les locaux de l'Assemblée nationale sénégalaise (1). A l'issue de cette réunion, le président de la République de Côte - d'Ivoire, M. Houphouët-Boigny, nous a dit : « *L'OCAM a décidé de se dessaisir désormais de toutes les questions de caractère politique et d'en laisser l'examen aux organisations comme l'O.U.A. ou l'ONU. Nous n'allons plus nous consacrer qu'aux seules questions économiques, sociales et culturelles. Car au-delà des idéologies nous sommes profondément convaincus qu'il y a un langage que tout le monde est disposé à entendre. C'est celui de l'intérêt mutuel...* »

Ainsi, après l'échec du « sommet » de Kigali en février, auquel s'étaient abstenus d'assister l'écrasante majorité des chefs d'Etat des pays membres, l'OCAM trouve un « second souffle », au moment même où ses fondateurs semblaient disposés à la saborder.

Ce n'est un mystère pour personne que le « *club francophone* » a souffert de la susceptibilité des chefs d'Etat d'Afrique qui, du Zaïre à la République populaire du Congo et du Tchad au Gabon, ont décidé de quitter l'organisation. Ceux-ci ont souvent ressenti comme une sorte de prétention à l'hégémonie le dynamisme de plusieurs chefs d'Etat d'Afrique occidentale, au premier rang desquels les présidents *Houphouët-Boigny et Léopold Sedar Senghor* du Sénégal.

De toutes les façons, la spécificité de l'OCAM a apparemment triomphé des obstacles, comme nous le déclarait. M. Moutia, mauricien, secrétaire général de l'organisation : « *L'OCAM suscite de plus en plus l'intérêt de pays qui, paradoxalement, n'en sont pas membres. Des Etats, comme les Comores, les îles du Cap-Vert ou le Burundi, qui n'ont jamais appartenu à notre groupe, ou des Etats comme le Tchad ou le Congo, qui l'ont quittée, sont membres à part entière de certains des organismes techniques qui relèvent de l'autorité de l'OCAM...* »

L'utilité de ces organismes, qui sont près d'une vingtaine, a plaidé en faveur du maintien de l'OCAM. Qu'il s'agisse de l'Ecole africaine et mauricienne d'architecture et d'urbanisme dont le siège est à Lomé, du Fonds de garantie et de coopération installé à Cotonou, de l'Institut culturel africain et mauricien (ICAM) de Dakar ou de l'Office africain et mauricien de la propriété industrielle de Yaoundé, ces organismes ont un succès certain. Au demeurant, l'une des deux questions inscrites à l'ordre du jour officiel du « sommet » de Dakar portait sur les relations entre ces divers organismes et les organisations internationales. Car, nous affirmait M. Moutia, « *nous sommes les dépositaires d'un système unique de coopération entre pays du tiers-monde et cette situation entraîne une évolution qui nécessite la révision de certains textes administratifs régissant le fonctionnement des organismes spécialisés de l'OCAM.* »

Enfin, commentant vendredi les résultats de la conférence franco-africaine de Dakar, le président Houphouët-Boigny nous a déclaré : « *Nous ne voulons pas inquiéter qui que ce soit. Nous avons simplement voulu montrer que nous étions capables de constituer un front uni de nature à mettre en échec toutes les agressions, directes ou indirectes, toutes les tentatives de subversion auxquelles pourrait être soumis notre continent. Notre seule aspiration est le progrès économique, et pour cela nous avons un besoin impérieux de paix. L'attitude du président Giscard d'Estaing a été pour nous d'un grand réconfort.* »

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Outre le Gabon, qui n'a pas participé au « sommet » de Dakar, ayant décidé de quitter l'Organisation depuis plusieurs mois, et dont le retrait prendra effet en septembre prochain, l'OCAM regroupe les Seychelles, qui ont donné leur adhésion en février dernier, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, la Haute-Volta, le Niger, le Bénin, le Togo, l'Empire Centrafricain, le Rwanda et l'île Maurice.

Zaïre

POUR DÉTERMINER L'IMPORTANCE DE SON AIDE A KINSHASA

Washington tiendra compte de la situation des droits de l'homme

« *Les troupes ennemies sont en débandade* », a affirmé, dans une interview recueillie vendredi 22 avril par Radio-Luxembourg, le président Mobutu. « *Depuis jeudi matin*, a déclaré le chef de l'Etat zaïrois, *les envahisseurs se débarrassent de leurs tenues militaires pour se mettre en civil. Ils s'enfuient, nous les pourchassons.* »

En l'absence d'éléments nouveaux sur le terrain, l'attention s'est portée vendredi à Kinshasa sur la visite surprise du président Idi Amin Dada dans la capitale zaïroise. Le chef de l'Etat ougandais, qui n'avait averti personne de ses intentions, a déclaré à son arrivée qu'il était « *prêt à aider militairement le Zaïre si la situation l'exigeait.* » Il a quitté Kinshasa dans la soirée après s'être entretenu avec le président Mobutu.

● A NEW-YORK (ONU), notre correspondant nous signale que le représentant du Zaïre a, sur instruction de Kinshasa, adressé le 22 avril une lettre au président du Conseil de sécurité lui demandant d'envoyer une mission d'information dans la région du Shaba, mais demandant aussi de ne pas convoquer une réunion du Conseil. Cette démarche étant contraire à la procédure de l'organisation, le Zaïre y a renoncé par une seconde lettre.

● A WASHINGTON, M. Carter a déclaré vendredi qu'il était « *hautement improbable* » qu'il recommande la fourniture au Zaïre de tanks et d'autres véhicules blindés promis à Kinshasa par la précédente administration. Celle-ci avait fixé à 30 millions de dollars l'aide militaire accordée au Zaïre au titre de l'année budgétaire 1978. Cette somme devait financer l'achat par Kinshasa de tanks M. 60 et de camions blindés. Elle devra sans doute être utilisée autrement.

Un porte-parole du département d'Etat a aussi indiqué que Washington prendrait en considération la situation des droits de l'homme au Zaïre avant d'accorder toute aide supplémentaire à ce pays.

● A PARIS, un groupe d'anciens résistants marocains a publié, le 20 avril, une déclaration condamnant l'intervention du Maroc au Zaïre. Ce texte est signé notamment par MM. Mohamed Basri, Mohamed Bensaid, Abdelfattah Sabatta et Mohamed Bouras El Figuigui, tous militants de l'opposition et condamnés à mort par les tribunaux marocains dans différents procès. Ils demandent aux « *soldats et officiers marocains de refuser de servir les intérêts du colonialisme* ». — (A.F.P.)

Le général Auffray rend hommage aux équipages des Transall

De notre correspondant

Orléans. — Les autorités militaires de la base aérienne d'Orléans-Bricy, dans le Loiret, d'où sont partis les avions-cargos Transall engagés dans l'affaire du Zaïre, ont donné quelques précisions sur l'organisation de ce pont aérien achevé lundi 18 avril.

Commandant le transport aérien militaire, le général Auffray a souligné le caractère « *assez remarquable* » de cette intervention « *qui a prouvé la capacité de la 61e escadre de Bricy, mais aussi de tout le transport aérien militaire, à mener sans préavis des opérations d'assez longue durée et à longue distance de ses bases* ». De son côté, le lieutenant-colonel Duvivier a insisté « *sur les conditions très dures du raid pour les équipages et les mécaniciens. Chacun a donné le maximum de lui-même*, a-t-il expliqué ; *les rotations se sont succédé d'une manière extrêmement soutenue et nos hommes étaient logés dans des conditions précaires, que ce soit dans les avions ou dans des pièces non climatisées et sans moustiquaires* ».

Baptisée *Verveine*, cette opération a commencé le mercredi 6 avril, à 17 h. 30, heure à laquelle la base aérienne 123 de Bricy était avertie de la mission qui lui était impartie. Onze avions et onze équipages devaient être mis en opération, le jeudi 7 avril à 14 h. 30, le premier Transall décollait, les autres suivant de trente minutes en trente minutes, pour rejoindre à Rabat leur chef de file et rester pendant toute la journée du vendredi 8 sur l'aéroport marocain. Via Dakar, Abidjan, Libreville et Kinshasa, dix appareils partirent le samedi pour Lumumbashi au Zaïre et la ronde s'organisa pour durer jusqu'au 16 avril.

Les 7 450 kilomètres qui séparent Rabat de Kinshasa ont été reliés, en moyenne, en près de dix-huit heures de vol ; Kinshasa et les points de destination du matériel : Lumumbashi, Kolwezi, en moins de quatre heures. En tout, ce sont donc mille deux cents heures de vol qui ont été comptabilisées avec seize rotations Rabat - Kinshasa et trente-six rotations Kinshasa-Lumumbashi et Kolwezi. Vingt-cinq équipages, soit cent vingt-cinq personnes et vingt-cinq mécaniciens au sol, ont travaillé sans relâche. Avec des décollages à 51 tonnes de poids total, les appareils ont été utilisés à la limite, compte tenu de la température, mais aucune panne gênante n'a été à déplorer, à l'exception du remplacement nécessaire d'un seul moteur.

Le général Auffray a conclu : « *Ce type d'opération pourrait, dans l'avenir, devenir un mode d'intervention de nos forces armées. Le transport aérien militaire est un élément essentiel de la défense de notre pays, mais il implique un maintien et un renforcement de la valeur d'entraînement de nos équipages ainsi que des escadres bien équipées.* »

RÉGIS GUYOTAT.

Éthiopie : cinq ennemis pour une armée

(Suite de la première page.)

Peut-on encore s'efforcer d'y voir clair dans cet imbroglio ? Première évidence : la « révolution tranquille » que promettaient en août 1974 les militaires est devenu — Cambodge mis à part — l'une des plus sanglantes du moment. A s'en tenir à la presse officielle, on peut désormais recenser dans l'ensemble des provinces plusieurs centaines de « liquidations », « exécutions » ou assassinats par mois. Depuis le début d'avril, dans la seule province du Sidamo, 195 « éléments » ont été « liquidés », 350 depuis le 1er janvier. Dans les Arussi, plus de 200 « bandits » ou « contre-révolutionnaires » ont été tués en trois mois, 70 dans le Shoa. Au total, le nombre des victimes de la violence politique — sans compter celles de la guerre d'Erythrée — dépasse largement les 3 000. L'organisation Amnesty International estimait d'autre part dans un récent rapport à 8 000 le nombre des prisonniers politiques. Chiffre certainement sous-évalué puisque chaque village, chaque association de paysans « gère » désormais sa propre prison.

Plusieurs témoignages confirment que la zone où l'on peut circuler dans une relative sécurité s'est rétrécie à un modeste périmètre autour et au sud de la capitale. La route de Gondar est déconseillée, la province du Tigré quasi inaccessible, l'Erythrée interdite, une bonne partie de l'Ogaden, du Bale et du Sidamo, soumise aux « infiltrations » somaliennes, échappe au contrôle du pouvoir central. La capitale elle-même — et c'est un fait nouveau — est devenue le théâtre d'interminables règlements de compte entre tueurs, au service du régime ou de ses opposants.

La grande opération de confiscation des armes lancée à la fin mars par les militaires a plongé pendant une semaine Addis-Abeba dans une terreur muette. Aucune des parties en présence ne dissimule maintenant — ce ne fut pas toujours le cas — sa détermination de mener son combat politique, armes à la main. Au parti révolutionnaire du peuple (P.R.P.E., clandestin), qui pouvait déclarer dans son bulletin de novembre 1976 : « *Nous affirmons qu'il est nécessaire d'engager la guerre violente* », le lieutenant-colonel Menguist Hailé Mariam répondait — entre autres appels aux armes — que « *la révolution passait à l'offensive* ».

L'Ethiopie est bel et bien plongée, *stricto sensu*, dans une guerre civile. Aux assassinats programmés de l'opposition, correspond une répression de plus en plus brutale et de moins en moins contrôlée. Dans une école de la capitale, de jeunes élèves ont pu juger et condamner un de leurs camarades « contre-révolutionnaire » et le massacrer à coups de pierres. Dans les entreprises, les quartiers, les écoles, des « comités de dénonciation » fonctionnent depuis peu et fournissent aux pelotons d'exécution leur lot d' « ennemis de classe ». A tout cela, on devrait ajouter les effets du banditisme — endémique en Ethiopie mais favorisé par la situation — des innombrables règlements de comptes personnels et des « bavures » diverses.

Ce bain de sang, qui risque fort de se prolonger, ne résiste plus, bien entendu, à aucune « justification » historique, même si les tenants du régime rappellent volontiers que les famines de l'empire tuaient beaucoup plus de monde. Même si certains intellectuels éthiopiens, impavides, rétorquent volontiers au « journaliste bourgeois » que la révolution française, célébrée en grande pompe le 14 juillet à Paris, suscita une terreur plus sanglante encore.

Il reste que ce déchaînement de violence n'est pas sans signification. L'étape tragique que traverse aujourd'hui la vieille Abyssinie appelle autant d'explications que de condamnations de principe. Pour autant que vaillent les informations encore accessibles — incomplètes et tronquées — on enregistre depuis trois mois plusieurs évolutions significatives. Aussi bien dans l'orbite du pouvoir que chez ses adversaires.

Côté officiel, trois éléments nouveaux méritent d'être retenus. D'abord, une indéniable personnalisation du pouvoir autour du lieutenant-colonel Menguish Hailé Mariam, nouveau chef de l'Etat, personnalisation qui relègue à l'arrière-plan ce Derg (comité militaire) sans visage, mystérieux et divisé, qui gouvernait « collégialement » le pays depuis août 1974.

Ayant successivement triomphé au sein du régime militaire de ses adversaires « modérés », « nationalistes » ou « pro-américains », Menguistu, qui parle désormais, seul, au nom de la révolution, n'incarne pas seulement la fraction radicale de l'armée. D'extraction modeste, noir de peau et aux traits négroïdes (ces détails ne sont pas sans importance en Ethiopie), Menguistu représente un symbole assez fort pour mobiliser les masses. Il est « le » descendant d'esclave parvenu au pouvoir. Il symbolise la grande revanche des pauvres et des « Barias » sur la dédaigneuse élite amarha au teint clair et aux traits sémites qui gouvernait l'Ethiopie d'hier. Impossible de négliger ces facteurs ethniques, qui, en permettant au nouveau chef d'Etat de jouir d'une incontestable popularité parmi les paysans du Sud, accélèrent un phénomène charismatique fort capable, demain, de brouiller les cartes.

« Anarchistes » et « féodaux »

Deuxième observation : le régime a multiplié depuis trois mois les délégations de pouvoirs aux « comités révolutionnaires » : associations de paysans, *kebelés* (comités de quartier), comités de travailleurs, etc. Ceux-ci, qui reprennent d'ailleurs une très vieille tradition éthiopienne, disposent maintenant d'une très large autonomie. Ils ont bénéficié d'innombrables distributions d'armes légères achetées à l'étranger et contribué à la formation des milices. Leurs dirigeants ont été élus plus ou moins démocratiquement selon les régions. But de l'opération : substituer peu à peu, à tous les niveaux de la société, une nouvelle structure révolutionnaire aux vieux instruments de l'administration (gouvernorats locaux, police, etc.) plutôt hostiles à la révolution. Opération assez payante, au moins dans les provinces du Sud, où comités et milices, dévoués au régime, ont pris en charge l'administration générale et la lutte contre les « réactionnaires ». Opération néanmoins dangereuse : ce nouveau pouvoir, ainsi constitué à travers le pays, peut se dresser demain contre Addis-Abeba.

En outre, de telles délégations favorisent les plus dramatiques bavures. Les exécutions publiques enregistrées à la fin mars à Addis Abeba, et attribuées en bloc au « chaos », visaient précisément des dirigeants de kebelés coupables d'exactions. Elles témoignaient d'une volonté du gouvernement de modérer de manière spectaculaire l'ardeur meurtrière de certains « révolutionnaires ».

Troisième observation : il n'est pas certain que les rapports entre les militaires et les intellectuels du « bureau politique » qui leur apportent un « soutien critique » évoluent aussi favorablement qu'on pouvait l'imaginer. Les dirigeants du Me'ison (Mouvement socialiste panéthiopien marxiste-léniniste), associés au pouvoir, chargés de l' « agitation politique » et de la mise sur pied d'un parti unique, se seraient heurtés récemment à Menguistu. Des désaccords sérieux existent, il est vrai, sur le plan idéologique entre ces « branches » civiles et militaires de la révolution, et cela même si l'opposition n'y voit qu'une manœuvre. Un exemple concernant l'Erythrée : dans le paragraphe D (troisième partie) de son programme, le Me'ison reconnaît explicitement « *le droit de toutes les nationalités à l'autodétermination, jusques et y compris le droit à la séparation* » (1). Les militaires, en revanche, réaffirment presque chaque jour leur volonté de préserver l'intégrité nationale « *jusqu'à la mort* ». Ce point de divergence n'est pas négligeable au moment où l'aggravation de la situation en Erythrée tend à éclipser les autres problèmes, aussi graves soient-ils. Deuxième exemple : les militants du Me'ison, dans leurs publications, s'affirment volontiers prochinois, alors que c'est avec l'U.R.S.S. qu'ils ont amorcé un rapprochement.

En face, les diverses oppositions armées mènent désormais un assaut sans merci mais désordonné contre les militaires et leurs alliés civils. Derrière les étiquettes officielles (« réactionnaires », « féodaux », « fascistes ») utilisées dans les bilans répressifs, la réalité est plus subtile. Le Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (P.R.P.E.), né d'une vieille scission au sein du mouvement étudiant et de l'imprudente *zemacha* (campagne d'alphabétisation de 1975-1976), témoigne par ses assassinats très sélectifs et l'abondance de ses publications clandestines d'une sérieuse implantation et d'une force non négligeable. Sur le plan idéologique, en revanche, sa position est plus délicate, pour ne pas dire ambiguë. Son programme marxiste-léniniste ne se distingue pas fondamentalement de celui du Me'ison même si, à la différence de ce dernier, il refuse tout compromis et toute alliance avec le *derg* « petit-bourgeois ».

Traités d' « anarchistes » par le régime, accusés d'être manipulés par la « réaction » ou la C.I.A., ses militants ont tendance à durcir d'autant plus leur combat qu'il est « fratricide », tout en cherchant auprès des fronts érythréens un appui tactique compromettant.

L'Union démocratique éthiopienne (EDU), toutefois, dont le pouvoir fait désormais grand cas, représente assez clairement une opposition anti-marxiste, « libérale » et « démocratique » à la révolution. Elle s'appuie sur les petits paysans propriétaires du Nord (Tigré, Godjam et Begemder) et, outre l'appui soudanais, bénéficie de certains soutiens intéressés en Europe. Le *derg* accuse toujours officiellement de collusion le P.R.P.E. et l'EDU, mais de manière probablement abusive. Des combats violents opposeraient en fait dans les provinces ces deux mouvements situés aux antipodes idéologiques.

La principale « partie » éthiopienne se joue donc à quatre : *derg*, Me'ison, P.R.P.E., EDU, avec tous les enchevêtrements locaux et les alliances provisoires que cela implique.

Les choses se compliquent encore au sujet de l'Erythrée, principal souci du pouvoir en avril 1977, enjeu depuis trois mois d'une « quasi-guerre » avec le Soudan. Les fronts de libération, s'ils ont nettement amélioré leurs positions militaires, sont aujourd'hui divisés en trois branches que l'on peut schématiquement définir ainsi : 1) Le F.L.E., le plus ancien des fronts, domine les basses terres bordant la mer Rouge. En quasi-totalité musulman, il affiche des positions idéologiques « modérées » et bénéficie du soutien des pays arabes plutôt conservateurs ; 2) Le F.P.L.E., à majorité chrétienne, tient, lui, les hauts plateaux et la région d'Asmara, et se définit comme marxiste. A ses yeux, le F.L.E. est un mouvement réactionnaire corrompu et appuyé sur les chefferies musulmanes ; 3) Le P.L.F. de M. Osman Saleh Sabbé (ancien représentant de la « mission expérieure » du mouvement précédent) est né d'une scission intervenue en 1976 chez les chrétiens. Motif de la scission : un pacte d'unité (avec le F.L.E.) que M. Sabbé voulait imposer et que les militants « de l'intérieur », peu soucieux de subir la tutelle panislamique, ont refusé (2).

Le prochain sommet de Khartoum devrait consacrer enfin cette « réunification », tant de fois annoncée et tant de fois manquée, entre les deux premiers fronts. Le F.P.L.E., en revanche, a clairement manifesté son intention de ne pas « entrer dans ce jeu ». Les Ethiopiens, jouant sur cet antagonisme, multiplient les appels aux « progressistes » érythréens et espèrent toujours réussir, sur une base idéologique, un rapprochement avec le F.P.L.E. Cette opération, en échange de concessions « autonomistes », affaiblit globalement la rébellion érythréenne.

Jusqu'à présent, la « manœuvre » a buté sur l'intransigeance « indépendantiste » du F.P.L.E. L'annonce d'une nouvelle « marche rouge » de paysans armés sur l'Erythrée — hypothèse plausible — réduirait à néant ces tentatives diplomatiques et laisserait une fois encore aux fusils le soin de « redistribuer les cartes ».

Nuages sur Djibouti

Reste le « front sud » qui oppose depuis plus de quinze ans l'Ethiopie à la Somalie, pour le contrôle de l'Ogaden d'abord, celui de Djibouti — « port éthiopien et ville de Somalie » — ensuite. En renonçant, enfin, à une politique pro-afar arbitraire à Djibouti et en acceptant, avant l'indépendance du territoire, de rectifier les injustices de l'état civil, la France a placé l'Ethiopie en mauvaise posture. Après la distribution massive de cartes d'identité aux Issas, le droit étant désormais en accord avec les faits dans le T.F.A.I., Issas et Somalis y détiennent la majorité électorale. Au moins dans Djibouti ville, principal enjeu stratégique. Rien n'empêchera par conséquent le futur Etat de voter un jour « démocratiquement » son rattachement à la Somalie. En cherchant à réagir contre cet étranglement géographique, Addis-Abeba se placerait alors en position d'agresseur aux yeux de la communauté internationale. En revanche, toute recherche de solution négociée avec Mogadiscio, sous la pression des Soviétiques, par exemple, impliquerait pour l'Ethiopie des concessions dans l'Ogaden et donc un abandon de territoire qu'aucun militaire n'est prêt à accepter.

On comprend que le *derg* considère avec inquiétude la prochaine indépendance de Djibouti et, en organisant des maquis afars ou en mettant sur pied de guerre la troisième division stationnée à Harrar, se prépare au pire.

Une révolution parmi les plus radicales, une guerre civile sans merci et trois guerres extérieures simultanées (au nord, à l'ouest et au sud) : les militaires éthiopiens pourront-ils continuer longtemps à relever tant de défis en même temps ?

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Cette disposition rappelle les thèses du parti bolchevik russe.

(2) Le *Washington Post* évaluait, le 9 février dernier, la puissance militaire respective des trois fronts de la façon suivante : F.L.E., 22 000 combattants ; F.P.L.E., 12 000 ; P.L.F. de M. Sabbé, 2 000 à 3 000.

Rhodésie

LONDRES ET WASHINGTON ACHÈVENT LA MISE AU POINT DE LEUR PLAN DE RÈGLEMENT

Londres (A.F.P.). — La Grande-Bretagne et les Etats-Unis achèvent la préparation d'une conférence constitutionnelle sur la Rhodésie, apprenait-on le vendredi 22 avril, à Whitehall, à l'issue des entretiens qu'ont eus le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, et l'envoyé de M. Carter, M. David Aaron, membre du Conseil national de sécurité.

Le projet sera définitivement arrêté au cours de conversations entre M. Owen et le secrétaire d'Etat, M. Vance, le 6 mai à Londres, à la veille du « sommet » économique occidental. Auparavant, les contacts anglo-américains vont s'accélérer avec l'arrivée, la semaine prochaine dans la capitale britannique, d'une mission de hauts fonctionnaires du département d'Etat.

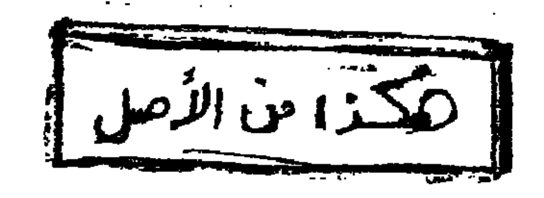
C'est la première fois que MM. Owen et Aaron se rencontraient depuis le retour d'Afrique du secrétaire au Foreign Office.

On laisse d'ores et déjà prévoir, à Whitehall, que la conférence envisagée ne se tiendrait pas en un seul lieu, comme celle qui échoua à Genève, mais pourrait revêtir la forme, du moins à ses débuts, de conversations bilatérales dans les différentes capitales concernées.

Questions orales à l'Assem

CORRESPO

Le P.S. à Bellegarde-



Zaïre

...PORTANCE DE SON AIDE A KINSHASA

...de la situation des droits de l'h...

...général Auffray rend homm... aux équipages des Transall

Questions orales à l'Assemblée nationale et au Sénat

Vendredi 22 avril, à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. ANDRIEUX (P.C.), au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, ont été évoqués, outre le problème du cumul des mandats détenus par M. Jacques Chirac (« le Monde » du 23 avril), les sujets suivants :

● LE RÉGIME FISCAL DES PÉRIODIQUES POLITIQUES.

En réponse à une question de M. ROBERT-ANDRÉ VIVIEN (R.P.R., Val-de-Marne), M. PONCELET, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, rappelle que la loi sur la fiscalité de la presse a assujetti les quotidiens à un taux de T.V.A. de 2,1 %, et les périodiques, pour une période transitoire de cinq ans, à un taux de 4 %. Il reconnaît que le gouvernement n'avait pas rejeté définitivement l'assimilation de certains périodiques (contribuant à la formation politique des citoyens) aux quotidiens à condition qu'il y ait accord de l'ensemble de la profession. Il constate : « *Le nouveau dispositif a été mis en vigueur sans provoquer de grandes difficultés. Les entreprises lui trouvent des vertus auxquelles elles ne pensaient pas. On peut donc hésiter à remettre sur le métier cet ouvrage fragile, d'autant plus qu'on remettrait en cause les fondements philosophiques et politiques de l'aide de l'Etat à la presse. Toutefois, un texte a été présenté au premier ministre par le président de la Fédération nationale de la presse française. Il est actuellement à l'étude. Il s'agit d'un problème très délicat et le gouvernement invite les représentants de la profession à définir une position unanime.* »

Reprenant la parole, le député rappelle que le gouvernement a pris l'engagement de soumettre un projet durant la présente session, et il affirme : « *Je suis persuadé qu'il est en mesure de nous présenter des textes satisfaisants.* » M. Poncelet précise alors : « *A aucun moment je n'ai dit qu'un projet serait déposé durant la session de printemps. Je ne puis vous laisser dire que le gouvernement n'est pas animé de la meilleure volonté d'aboutir.* »

« *Vous me décevez* », conclut M. VIVIEN.

● LES CALAMITÉS AGRICOLES.

M. CAPDEVILLE (P.S., Aude), ayant évoqué la situation des viticulteurs de son département, M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, rappelle que les mesures prises l'an dernier à la suite de la sécheresse ont permis d'éviter les licenciements. Des mesures analogues, précise-t-il, interviendront si, à la suite des gelées, les employeurs éprouvent des difficultés identiques. Quant aux salariés agricoles, ils peuvent, sur décision du ministre du travail, avoir droit à l'allocation de chômage partiel. Si des licenciements paraissaient inévitables, ils devraient être autorisés pour cause économique par l'inspection du travail et les intéressés bénéficieraient de l'aide publique ainsi que des prestations de l'UNEDIC.

M. Capdeville ayant insisté sur « *la situation catastrophique de la viticulture méridionale* », le ministre observe que « *la solution du problème ne réside pas uniquement à Paris* ». Il annonce qu'il demandera, la semaine prochaine, à la réunion de Luxembourg que le Mémorandum viticole présenté par la France soit étudié dès la fin de la négociation sur les prix.

● LE REVENU DES AGRICULTEURS.

Le ministre de l'agriculture indique à M. d'HARCOURT (réf., Calvados) que pendant la durée du VI[e] Plan, le revenu des producteurs a progressé de 3 % environ grâce à l'aide des pouvoirs publics. Sa progression a certes été un peu plus faible que celle des revenus des autres catégories professionnelles. Pour 1976, le président de la République avait pris l'engagement de maintenir globalement le revenu agricole. Cette promesse sera tenue, affirme-t-il. Quant à 1977, il est un peu trop tôt pour faire des pronostics.

Le député constate que, « *en Basse-Normandie, les pertes de revenus se sont élevées à 300 millions de francs* ». A son avis, « *le revenu agricole ne pourra être maintenu en 1977 qu'au prix d'une dévaluation du franc « vert » supérieure à celle qu'envisage le gouvernement* ».

● LE RÉGIME FISCAL DES PROVISIONS POUR CONGÉS PAYÉS.

Répondant à M. DENIS (R.I., Mayenne), M. BERNARD-REYMOND, secrétaire d'Etat au budget, rappelle que la loi du 9 juillet 1970 a, du pjoint de vue fiscal, assimilé l'indemnité pour congés payés à un salaire substitué à celui que le bénéficiaire aurait perçu s'il avait tenu son poste de travail pendant le temps où il a exercé son droit à congé. En raison d'impératifs budgétaires, précise-t-il, l'abrogation de cette disposition ne peut être envisagée dans l'immédiat.

● LE TAUX DE LA T.V.A. APPLICABLE A L'HOTELLERIE.

M. MAUGER (R.P.R., Vendée) ayant demandé que les hôtels de préfectures bénéficient du taux réduit de 7 % au lieu de 17,6 %, le secrétaire d'Etat au budget estime « *qu'il ne serait pas judicieux de supprimer l'avantage accordé aux exploitants qui modernisent leur établissement* ». Il rappelle que des avantages financiers sont accordés à la petite hôtellerie afin de lui faciliter l'accès à la catégorie de tourisme. Des mesures particulières ont également été prises dans le domaine du tourisme social en faveur des gîtes ruraux et des terrains de camping classés.

Pour le député, « *cette réponse risque de donner une bien mauvaise opinion du gouvernement, qui nous abreuve de grandes déclarations sur la justice sociale mais lève un impôt sur la pauvreté* ». « *Il faut*, affirme-t-il, *mettre fin à cette situation inadmissible.* »

● LES PRESTATIONS D'ALCOOL VINIQUE.

En réponse à M. MAUJOUAN DU GASSET (R.I., Loire-Atlantique), le secrétaire d'Etat au budget estime impossible de déroger aux dispositions existantes depuis quatre décennies. Les difficultés des viticulteurs de Loire-Atlantique, précise-t-il, seraient réduites si, au lieu de détruire leurs marcs, ils les livraient aux distilleries.

Le député déclare : « *On va manquer de vin à cause du gel et l'on détruirait du bon vin pour faire de l'alcool ? Poser la question, c'est y répondre. Je mets solennellement en garde contre les conséquences de la situation actuelle : il faut la modifier.* »

● LES INVESTISSEMENTS DES CHARBONNAGES DE FRANCE A L'ÉTRANGER.

En réponse à M. BUSTIN (P.C., Nord), *qui estimait que les Charbonnages de France « délaissent leurs activités nationales »*, M. COULAIS, secrétaire d'Etat à l'industrie, a justifié les investissements opérés en Australie, car « *ils nous ménagent à terme un accès au charbon de cet important fournisseur potentiel* ». M. Bustin observe : « *Lorsqu'il s'agit de moderniser en France, les monopoles manquent d'argent, alors que pour investir à l'étranger, les capitaux affluent.* »

● LES PROBLÈMES DE L'EMPLOI.

M. DAILLET (Réf., Manche) ayant évoqué « *l'inquiétant problème du chômage des jeunes* », M. BEULLAC, ministre du travail, déclare : « *La solidarité nationale exige de résoudre ce problème. L'une des lignes directrices du gouvernement dans toute son action est de rapprocher le plus possible les solutions des points où les problèmes se posent. C'est donc par une décentralisation que se caractérise l'action qui vous sera présentée le 26 avril (...) Il n'est pas possible d'accroître davantage à la fois les investissements collectifs et la progression du niveau de vie dans son sens classique. Il s'agit d'un choix de société.* »

● SITUATION DE L'USINE DE LA SNECMA A BOIS-COLOMBES.

M. FREHAUT (P.C., Hauts-de-Seine) ayant évoqué « *la grave menace* » qui pèse sur l'avenir de cette usine, M. BEUCLER, secrétaire d'Etat à la défense, déclare : « *Depuis 1969, la direction a toujours veillé à ce que la charge de cette usine, qui emploie 2 400 personnes, soit convenablement assurée. Sa charge de travail globale est également assurée pour 1977. Si la SNECMA marque sa volonté d'assurer l'emploi de tout le personnel et de maintenir la qualification technique et industrielle de l'usine, il importe bien évidemment que cette usine suive de près l'évolution de la technique. Je tiens à réfuter l'argument de propagande qui consiste à présenter l'adaptation d'une industrie de pointe à l'évolution des techniques et aux nécessités du marché comme un démantèlement.* »

● LES SALAIRES DES OUVRIERS DES ARMÉES.

Répondant à M. ALLAINMAT (P.S., Morbihan), qui estimait que l'alignement des salaires dans les établissements d'Etat sur ceux de la métallurgie de la région parisienne lésait les catégories de personnel visées, M. BEUCLER conteste cette interprétation. Il estime également inexact d'affirmer que la décision a été prise sans concertation préalable.

Le député constate « *que depuis plusieurs mois il n'y a plus de véritable concertation entre les organisations représentant les salariés de l'Etat et les ministères concernés* ». Opinion réfutée une nouvelle fois par le secrétaire d'Etat.

Les sénateurs se préoccupent de l'avenir des besoins en eau

Le Sénat a débattu vendredi matin 22 avril du problème de l'eau, à l'occasion d'une question orale de M. EDGARD PISANI (P.S., Haute-Marne), demandant au gouvernement quelle était sa stratégie de l'eau, et lui reprochant, plus exactement, de n'en point avoir. « *Il est clairement établi*, souligne l'ancien ministre, qui fait allusion à un dossier paru dans la revue *Futuribles* et intitulé « L'eau, limite à la croissance », *que l'eau est un produit utilisé, un produit dégradé mais pas à proprement parler un produit consommé : d'où l'idée que l'eau doit être gérée directement en fonction du milieu considéré. Ce n'est pas l'eau qui est consommée à vrai dire, mais sa pureté, son énergie et les éléments qu'elle transporte... Y a-t-il quelque part un document*, demande M. Pisani, *qui dise aux Français quel est l'enjeu et quelles sont les solutions ?* »

« *Plusieurs Livres blancs*, indique M. MICHEL D'ORNANO, ministre de la culture et de l'environnement, *ont été publiés, notamment en 1974 et en 1975, après une large concertation avec les différents organismes et les collectivités sur le problème de l'utilisation de l'eau. Depuis 1973, la pollution moyenne des cours d'eau a reculé ; l'aggravation régulière qui marquait les années précédentes est désormais enrayée, mais l'objectif d'amélioration de la qualité suppose, parallèlement, l'accroissement des ressources.* » Le ministre évoque ensuite le cas des agences de bassin. Il ne lui paraît pas possible, ni souhaitable, contrairement à l'avis de M. Pisani, de dessaisir l'Etat de ses responsabilités au profit des six agences, « *ne fût-ce*, dit-il, *qu'en considération des pouvoirs de police qui sont ceux de l'Etat* ». Pour la coordination, elle est assurée par la mission interministérielle de l'eau, qu'il préside. « *Il y a eu certes*, conclut M. d'Ornano, *la sécheresse de 1976, la plus grave depuis deux cents ans, mais les besoins essentiels de la population et même des industriels ont pu être satisfaits.* »

● L'ÉTALEMENT DES VACANCES.

Les sénateurs ont ensuite examiné une question de Mme JANINE ALEXANDRE - DEBRAY (indépendant, Paris) sur l'étalement des vacances et l'aménagement du temps. « *La polarisation du repos autour du week-end*, estime Mme Alexandre-Debray, *a des conséquences catastrophiques : embouteillages des routes, gaspillages d'énergie, accidents, fatigue, s'ajoutant à celle de la semaine, etc. Le coût d'un week-end pour une famille française suffirait à l'entretien*, indique-t-elle, *pendant un mois, d'une famille du tiers-monde. (...)* »

Au sujet du mauvais étalement des vacances, M. MICHEL D'ORNANO reconnaît que l'effet inflationniste de ce fait a été mis en lumière non seulement dans les régions touristiques, mais partout ailleurs. Plus de 10 % de la hausse des prix de 1976, souligne-t-il, sont directement imputables à la concentration des vacances. Puis il conclut : « *Harmoniser et étaler les flux d'entrée et de sortie dans la ville par la désynchronisation des horaires d'entreprise, développer les horaires variables propices à un climat détendu dans l'entreprise, coordonner les horaires de façon que les travailleurs puissent pendant les pauses aller dans les magasins, dans les administrations, voire dans les musées ou les piscines, j'appelle cela enrichir le temps et, de concert avec les municipalités, je m'attacherai à y parvenir. Le gouvernement est déterminé à poursuivre cette action. Un prochain conseil des ministre en débattra.* »

● RECTIFICATIF. — Au cours de la séance des questions orales, vendredi 22 avril à l'Assemblée nationale, M. Defferre s'est référé à l'article L. 208 du code électoral (et non 203) pour mettre en cause la compatibilité des fonctions de maire de Paris et du président du conseil général de la Corrèze.

AU CONSEIL DES MINISTRES DU 26 AVRIL

Le gouvernement se réunira au complet pour entériner le plan d'action de douze mois

Le conseil des ministres est convoqué mardi matin 26 avril et réunira les quarante membres du gouvernement, afin d'entériner le plan de douze mois élaboré par M. Raymond Barre. Le conseil devra prendre la décision d'autoriser le premier ministre à engager la responsabilité du gouvernement sur ce plan, qu'il présentera à l'Assemblée nationale dans l'après-midi. Ce débat commencera une heure plus tôt que prévu, à 15 heures, en raison de sa retransmission par la télévision. Après la déclaration du premier ministre, MM. Claude Labbé (R.P.R.), Max Lejeune (réformateur), Roger Chinaud (R.I.), François Mitterrand (P.S.) et Robert Ballanger (P.C.) prendront la parole. Plus de cinquante orateurs se sont inscrits pour ce débat, qui s'achèvera vraisemblablement fort tard dans la nuit de jeudi à vendredi, par un vote à la tribune.

Le programme de M. Giscard d'Estaing

M. Valéry Giscard d'Estaing devait quitter Dakar pour regagner Paris samedi 23 avril dans la soirée. Le dîner privé auquel il avait convié, dimanche soir, M. Constantin Caramanlis, a été annulé en raison de l'état de santé du chef du gouvernement grec, qui a renoncé à son voyage. Lundi 25 avril, le président de la République s'entretiendra, à midi, avec M. Hosni Moubarak, vice-président de la République arabe d'Egypte, qui doit, selon l'hebdomadaire égyptien *Akhbar El Yom*, lui remettre un message de M. Anouar El Sadate, chef de l'Etat égyptien.

Après avoir présidé mardi matin un conseil des ministres, M. Giscard d'Estaing donnera un déjeuner en l'honneur du premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, en visite officielle à Paris pour trois jours, avec lequel il s'entretiendra en tête à tête dans l'après-midi. Mercredi 27 avril, le président de la République assistera à un déjeuner offert par le premier ministre vietnamien.

Le conseil de politique nucléaire se réunira pour la quatrième fois jeudi 28 avril, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Cet organisme, qui s'est réuni pour la première fois le 24 septembre 1976, comprend, outre le chef de l'Etat, les ministres concernés et l'administrateur général du commissariat à l'énergie atomique.

Dans l'après-midi, le président de la République s'entretiendra avec M. Claude Morin, ministre des relations intergouvernementales du Québec, qui fera une visite officielle en France du 27 au 29 avril. Vendredi matin 29 avril, M. Giscard d'Estaing recevra le prince héritier d'Abou Dhabi.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES R.I.

M. Jean-Pierre Soisson hésite encore

Désigné à la quasi-unanimité des membres du conseil politique de la Fédération nationale des républicains indépendants pour prendre la succession de M. Jacques Dominati au poste de secrétaire général, M. Jean-Pierre Soisson paraissait hésiter en fin de semaine à quitter le gouvernement pour assumer ces fonctions politiques. Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports a rencontré le premier ministre vendredi 22 avril et doit être reçu lundi par le président de la République. C'est après cette dernière audience qu'il donnera sa réponse.

S'il hésite, c'est parce que les conditions qu'il avait posées, avoir les coudées franches et être le vrai responsable de la formation giscardienne, ne sont pas acceptées facilement. MM. Poniatowski, président de la F.N.R.I., et Chinaud, président du groupe des députés, ont fait des réserves, et un conflit de compétence s'est esquissé. Avant de s'engager plus avant, M. Soisson veut s'assurer du soutien de M. Giscard d'Estaing.

Il a déjà celui de M. Dominique Bussereau, animateur du mouvement Génération sociale et libérale (*Jeunes Giscardiens*), dont les instances se sont réunies pendant le week-end. Il a déclaré à France-Inter :

« *Ce que nous souhaitons, c'est que se crée véritablement un grand parti giscardien dont les caractéristiques soient le réformisme, dans le sens de* Démocratie française, *le militantisme, le dynamisme et surtout un parti rajeuni. (...) Nous comprenons parfaitement que Jean-Pierre Soisson se pose la question de savoir si cette affaire sera menée jusqu'au bout. Et, autant nous sommes partisans de participer avec lui, s'il le souhaite, à la réactivation des républicains indépendants, autant nous pensons qu'il faut que cette réactivation soit totale, que cette redynamisation soit menée d'une manière générale. Et nous y participerons de cette manière-là avec Jean-Pierre Soisson, à condition que les choses aillent jusqu'au bout.* »

Un autre organisation d'inspiration giscardienne, les clubs Perspectives et Réalités, s'est réunie samedi en assemblée générale pour renouveler le comité de direction.

La reconduction à la présidence de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, n'était pas en cause, de même que celles des principaux responsables. En revanche, les clubs sont tentés de se démarquer davantage des républicains indépendants, et MM. Fourcade et Philippe Pontet, secrétaire général, envisageraient de quitter le conseil politique de la F.N.R.I., tout en restant membres du parti, pour prendre un peu de recul.

Réunis à Paris à l'initiative du P.S.

DES PARLEMENTAIRES EUROPÉENS S'INQUIÈTENT DE LA SITUATION DES JUIFS EN U.R.S.S.

Une vingtaine de parlementaires européens se sont réunis vendredi 22 avril à Paris à l'initiative du parti socialiste français pour étudier la situation des juifs en U.R.S.S. Il s'agissait de représentants de différentes formations politiques d'Allemagne fédérale, d'Autriche, de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Irlande, d'Israël, du Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède et de Suisse, ainsi que de députés et sénateurs membres du P.S. (des représentants d'autres formations françaises avaient été invités, dont *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, mais n'ont pas pris part aux débats).

M Charles-Emile Loo, député des Bouches-du-Rhône et membre du secrétariat national du P.S., a souligné en ouvrant les travaux que ceux-ci ne devaient être interprétés « *ni comme une ingérence dans les affaires intérieures soviétiques, ni comme une manifestation antisoviétique ou anticommuniste* », mais qu'il s'agissait, pour les participants à la rencontre, « *de faire converger leurs efforts pour que l'acte final d'Helsinki trouve sa pleine concrétisation en ce qui concerne les juifs d'U.R.S.S.* »

Au cours de la réunion ont été présentés une analyse de la situation générale de la communauté juive en Union soviétique, faisant état du « *harcèlement du K.G.B.* » et donnant « *quelques exemples de l'antisémitisme au jour le jour* ».

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., député du Rhône, a précisé au cours d'une conférence de presse : « *Le problème de la constitution d'une structure durable, dans le prolongement de cette journée de réflexion, est désormais posé. Il y sera répondu en fonction des conclusions de la réunion de Belgrade, à l'ordre du jour de laquelle la question des juifs d'Union soviétique doit être inscrite.* » M. Ian Mikardo, député travailliste anglais, a indiqué que, de leur côté, ses amis « *feront tout leur possible pour que cette question soit examinée à fond par la conférence de Belgrade* ».

RAPATRIÉS

● *L'ANFANOMA* (Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et leurs amis) proteste dans une déclaration publiée vendredi 22 avril contre le régime des retraites privées d'outre-mer. Elle écrit : « *La loi du 29 décembre 1972, portant généralisation de la retraite complémentaire, n'est pas applicable aux rapatriés qui ont effectué un « rachat », car ils n'ont pas été assujettis à l'assurance-vieillesse du régime général à titre obligatoire. Il faut donc impérativement modifier cette loi et assimiler une assurance volontaire à une assurance obligatoire. (...) Si, devant l'impôt et les devoirs de toute nature, tous les citoyens, rapatriés ou métropolitains sont égaux en droit, par contre lorsque des avantages sont en jeu, les distinctions réapparaissent. Il y a encore des Français de seconde zone qui ont eu le malheur de vivre dans des territoires où flottait le drapeau français mais qui, contrairement à ce qu'ils croyaient, n'étaient pas la France. L'ANFANOMA n'accepte pas cette discrimination.* »

CORRESPONDANCE

Le P.S. à Bellegarde-sur-Valserine (Ain)

La fédération de l'Ain du P.S. a décidé de dissoudre sa section de Bellegarde-sur-Valserine après l'élection d'un communiste comme maire alors que le P.S. est majoritaire au sein du conseil municipal.

Commentant cette décision dans le Monde *du 15 avril, nous écrivions que la fédération socialiste entendait sanctionner ainsi le comportement de membres du CERES (minorité) du P.S.*

M. Roland Monnet, secrétaire de la fédération socialiste, nous précise :

Il ne s'agit pas pour la fédération de l'Ain de « sanctionner le comportement de certains militants, membres du CERES », mais de sanctionner le non-respect des engagements pris devant l'opinion publique en ce qui concerne le choix du maire de Bellegarde à la suite de la victoire de la liste socialiste et républicaine. Une très large majorité de la commission exécutive fédérale s'est retrouvée, tous courants confondus, pour désavouer et dissoudre la section de Bellegarde. Cela montre à l'évidence que la décision fédérale n'est pas le reflet d'un conflit interne au parti socialiste, mais plus fondamentalement celui d'une conception affirmée de ce que doit être la démocratie politique.

De son côté, Mme G. Dumon nous écrit :

Sur les dix-sep tcandidats élus à Bellegarde sur la liste d'union républicaine et socialiste, il n'y en a que cinq qui sont porteurs de la carte du parti et aucun d'entre eux ne se réclame du CERES. De plus, la désignation du maire s'étant faite par un vote à bulletins secrets, il est dès lors difficile de préjuger les décisions de ces conesillers. Au reste, sur un effectif d'une quarantaine de militants que compte la section de Bellegarde, il n'y a au plus qu'une ou deux personnes se réclamant du courant CERES.

LA CRISE DE LA MUNICIPALITÉ DE BISCHHEIM EST RÉGLÉE

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — La crise ouverte le 31 mars au sein du conseil municipal de Bischheim du fait de la démission des treize conseillers *socialistes le soir de l'élection* du maire (*le Monde* du 23 avril), vient de trouver son épilogue. Les « démissionnaires » ont annoncé vendredi 22 avril leur intention de revenir siéger au conseil « *sans poser aucun préalable* ». Ils ont expliqué leur attitude par les sollicitations dont ils étaient l'objet de la part de militants et d'une partie des électeurs. Ils n'acceptent toutefois pas les postes d'adjoints qui leur étaient réservés, dans l'attente de leur retour.

Le groupe communiste apparaît donc comme le gagnant de l'affaire. Les conseillers socialistes se contenteront de participer au travail des commissions et de faire valoir un « droit de critique constructive » à l'égard de la municipalité.

● *M. Pierre Billotte*, député R.P.R. du Val-de-Marne, président du Mouvement pour le socialisme par la participation, s'étonne, dans la « *Lettre du M.S.P.* », du ralliement à la gauche de certains gaullistes. Il écrit : « *Certes, le général Binoche et l'amiral Sanguinetti, qui furent de parfaits gaullistes, mais qui ne sont encore que des novices en politique, peuvent tenter de réunir à Nice les gaullistes d'opposition à la présente majorité. Cela serait parfaitement légitime. Mais, à partir du moment où ils entendent les engager dans le combat politique aux côtés ou dans l'union de la gauche, ils perdent de ce fait le droit politique et surtout moral de se prétendre encore gaullistes.* »

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a demandé l'inscription à l'ordre du jour de sa proposition de loi tendant à faire du 8 mai une journée fériée.

SPORTS

FOOTBALL

DU BAYERN MUNICH AU NEW YORK COSMOS

Les contrats de Frantz Beckenbauer

Depuis quelques jours, le départ de Frantz Beckenbauer pour le club américain New York Cosmos est devenu l'« affaire Beckenbauer » et dépasse largement le cadre des rubriques sportives pour occuper les premières pages des journaux allemands. « Le football allemand sans Beckenbauer », titrait, le 20 avril, la « Frankfurter Algemeine Zeitung », qui concluait : « Personne n'est encore capable de se représenter une telle éventualité. »

Ce n'est pas sans surprise que les Allemands ont en effet appris le prochain exil du capitaine du Bayern Munich et de l'équipe nationale qu'ils surnommaient « Kaiser Frantz ». Jusqu'à ces derniers mois celui-ci avait, semble-t-il, tout pour être heureux. Une enquête de l'hebdomadaire économique *Wirtschaftswoche* révélait que Beckenbauer gagnait 50 000 marks (105 000 francs) par mois, soit trois fois plus que le chancelier Helmut Schmidt. Depuis plusieurs années il aurait de plus réussi de fructueux investissements dans l'immobilier et les assurances.

Frantz Beckenbauer avait choisi de prendre sa retraite de joueur après la Coupe du monde 1978 en Argentine. Il aurait alors nettement battu le record mondial des cent huit sélections internationales détenu par l'Anglais Bobby Moore. La Fédération allemande avait déjà annoncé qu'il succéderait à cette époque à M. Helmut Schoen comme sélectionneur et entraîneur de l'équipe nationale.

Il fallait une conjoncture d'événements exceptionnels pour que subitement Frantz Beckenbauer remette en cause ses choix. L'événement le plus important fut sans doute l'élimination, le 16 mars, du Bayern Munich par le Dynamo Kiev en Coupe d'Europe des clubs champions. Pour équilibrer son budget de 16 millions de marks par an (33 600 000 francs), le Bayern Munich ne peut se passer des recettes de Coupe d'Europe. Or son mauvais classement en championnat et son élimination en Coupe d'Allemagne écarteront la saison prochaine le Bayern des épreuves européennes.

Moins d'un an après avoir gagné pour la troisième fois consécutive la Coupe européenne des clubs champions, le Bayern menace de sombrer dans une grave crise économique et sportive. Frantz Beckenbauer, le capitaine, n'est ni le premier ni le dernier à vouloir quitter son navire en perdition.

Coïncidence ou opportunité, la presse allemande a simultanément fait quelques révélations sur la vie privée de Beckenbauer. Le joueur du Bayern aurait dû acquitter un redressement fiscal de 1 million de marks (2 millions 100 000 francs), auquel serait venue s'ajouter une crise dans sa vie conjugale.

« *C'est en raison des campagnes de presse menées à mon sujet ces dernières semaines*, dit Frantz Beckenbauer, *que j'ai chargé mon manager, M. Schwan, de reprendre les négociations avec le New York Cosmos.* »

Dans le but de promouvoir le football aux Etats-Unis, le New York Cosmos, financé par la Warner Communication Inc., un des géants américains de l'industrie du cinéma et du disque, avait déjà fait des offres à Beckenbauer en 1975. Cette fois, il lui proposerait pour un contrat de trois ans 3 millions de dollars (15 millions de francs). Frantz Beckenbauer a accepté. « *Ma décision est mûrement réfléchie et définitive* », a-t-il ajouté. Le Bayern Munich, avec lequel il était lié par contrat jusqu'en 1979, aurait décidé de le libérer contre le versement d'un dédit de 1 million de marks.

A l'inverse de Fritz Walter ou de Uwe Seeler, les deux autres héros du football allemand, dont les départs à l'étranger avaient dû être annulés sous la pression de l'opinion publique, personne ne paraît vouloir retenir celui qui semble autant rechercher l'oubli que la fortune dans son exil.

Malgré la présence au New York Cosmos de Pelé, qui avait signé le 9 juin 1975, à trente-cinq ans, un contrat de trois ans pour 7 millions de dollars, impôts payés (35 millions de francs), le football professionnel n'a pas en effet réussi à faire la conquête des Américains. Le tableau électronique du Giant Stadium de Meadowlands, près de New-York, où s'entraînent les joueurs du Cosmos, affichait bien le 21 avril en grosses lettres lumineuses : « *Bienvenue à Frantz Beckenbauer.* » Mais le même jour un sondage d'opinion révélait que 2 % seulement des New-Yorkais savaient qui est Frantz Beckenbauer.

GÉRARD ALBOUY.

POUR LA CONSTRUCTION D'UN VÉLODROME A PARIS

Le bureau de l'office municipal du 19e arrondissement de Paris, a, au cours d'une conférence de presse réunie le 21 avril, proposé la construction d'un vélodrome et la création d'un véritable complexe sportif sur l'emplacement des abattoirs de La Villette.

Plusieurs projets de ce type ont déjà été étudiés, mais aucun ne bénéficiait d'un lieu à la fois aussi vaste (54 hectares) et aussi proche du centre de la capitale. Au vélodrome, dont la construction avait été promise par M. Jacques Chirac avant les dernières élections municipales, pourrait s'ajouter une salle de quinze à vingt mille places — dont manque toujours la capitale, — voire un bassin nautique, des terrains de football, etc.

FOOTBALL. — *Dans une rencontre en retard du championnat de première division, disputée vendredi 22 avril, Lens et Nice ont fait match nul (1 à 1).*

BASKET. — *Au tournoi international de Sofia l'équipe de France a battu celle de Pologne par 101 à 86*

HOCKEY SUR GLACE. — *Résultats de la deuxième journée des championnats du monde qui ont lieu à Vienne, en Autriche.*

Etats-Unis battent Roumanie 7 à 2 ; Union soviétique bat Finlande 11 à 6 ; Tchécoslovaquie bat République fédérale allemande 9 à 3.

RELIGION

De Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Sainte-Marie-Médiatrice

L'abbé Ducaud-Bourget pourrait finalement accepter l'offre du cardinal Marty

M. Jean Guitton, médiateur du conflit de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, est en droit de se féliciter du résultat de ses premiers efforts. Non seulement il a obtenu, le 14 avril, un nouveau délai de sept jours pour l'évacuation par les traditionalistes de l'église Saint-Nicolas, mais encore il a réussi à persuader le cardinal Marty, archevêque de Paris, de revenir sur sa décision de ne pas accorder un lieu de culte aux fidèles de l'abbé Ducaud-Bourget. L'archevêque ne déclarait-il pas, le 13 mars, qu'il ne lui était « *pas possible de confier une église à des prêtres qui ne se reconnaîtraient pas en communion de foi avec l'Eglise universelle* » ? « *Non pas un bâtiment, non pas un isolement*, ajoutait-il, *mais un accueil*, etc. ».

Et pourtant, contre toute attente, le 21 avril au soir (*le Monde* du 23 avril), le cardinal se résolvait à « tolérer » que l'abbé Ducaud-Bourget et son groupe puissent se rassembler à l'église Marie-Médiatrice jusqu'au 4 juillet. Ce geste semblait de nature à détendre l'atmosphère, encore qu'il ait provoqué dans l'immédiat une première réaction des plus négatives et quasiment insultante de la part de l'abbé Ducaud-Bourget.

Une fois encore, M. Jean Guitton a su trouver les mots qui convenaient pour inciter son interlocuteur à prendre le temps de la réflexion avant de donner une réponse officielle. Subitement radouci, le leader de Saint-Nicolas a consenti à accompagner M. Jean Guitton, dans l'après-midi du vendredi 22 avril, à l'église Marie-Médiatrice, qu'ils ne connaissaient pas. L'abbé Ducaud-Bourget a été impressionné par les avantages de cet édifice et ses vastes dimensions en dépit de sa situation excentrique (1). « *Cette église me plaît énormément* », a-t-il dit.

C'est vraisemblablement lundi 25 avril que, après avoir consulté ses amis, l'abbé Ducaud-Bourget fera connaître sa position à M. Jean Guitton. On n'a évidemment pas encore de certitude sur le sens de cette réponse. Mais l'abbé Ducaud-Bourget, malgré ses brusqueries et ses foucades, est un esprit trop fin pour ne pas comprendre qu'un refus de sa part ne le grandirait aux yeux de personne.

Passe encore qu'il déçoive ses adversaires — il n'en a cure, — mais il s'enfermerait dans une position contradictoire par rapport à ses déclarations antérieures et créerait même peut-être un malaise parmi ses propres fidèles. Ceux-ci, en effet, dans quelques jours, lorsque l'évacuation aura été ordonnée, se retrouveraient sans église et n'auraient d'autre recours, pour ne pas perdre la face, que d'aller en occuper une autre avec tous les risques et désagréments onéreux que cela comporte. Les occupants de Saint-Nicolas forment un groupe très disparate. En dehors des deux « *noyaux durs* » selon l'expression de l'archevêché, c'est-à-dire le « noyau politique », toujours prêt à en découdre, et le « noyau » (clérical ou non) dont l'agressivité doctrinale est bien connue, il y a une majorité de fidèles certes obstinés, mais pacifiques et répugnant aux attitudes extrêmes et spectaculaires.

A chacun selon sa mesure

La meilleure manière pour les traditionalistes d'affirmer leur crédit n'est pas de se poser en martyrs et de prolonger une résistance sans issue, mais de pratiquer leur religion dans une sérénité recouvrée.

L'évangile du Bon Pasteur qui sera lu et commenté dimanche dans toutes les églises est pour tous les fidèles — occupants et occupés — une occasion de méditation (2).

En mettant les choses au mieux, si les traditionalistes acceptent de se regrouper dans l'église Marie-Médiatrice, le conflit connaîtra une trêve constructive, une sorte d'amnistie. En effet, le cardinal Marty concède en principe cette église jusqu'au 4 juillet seulement et il reste à M. Jean Guitton — parmi d'autres — la tâche de convaincre Rome et l'épiscopat français de l'opportunité d'autoriser les traditionalistes à célébrer la messe de Pie V.

Ainsi pourrait prendre fin cette menace de schisme larvé né d'un optimisme quelque peu irréaliste de la part de la hiérarchie au lendemain du concile.

Rien n'est plus lent que les évolutions religieuses. Il faut savoir en respecter le rythme et ne pas exiger de tous les croyants des efforts parfois disproportionnés. Comme le dit l'Evangile : « *Il y a plusieurs demeures dans la maison du Père.* » A chacun selon sa mesure.

HENRI FESQUET.

(1) On compte sept stations de métro de la République à la porte des Lilas.

(2) « *Je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas dans cette bergerie ; celles-là aussi il faut que je les amène. Elles écouteront ma voix, il n'y aura plus qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur.* » (Saint Jean, VI, II, 16.)

Saint Irénée médiateur

L'art de différer un schisme pendant neuf siècles

L'histoire ne se répète jamais — car les situations ne cessent d'évoluer, — mais la curiosité se pique lorsqu'elle découvre dans le passé des circonstances plus ou moins comparables où les ressemblances l'emportent sur les différences.

Eusèbe de Césarée (IIIe-IVe siècle) raconte comment le sort de l'Eglise fut infléchi par saint Irénée, évêque de Lyon, qui joua au IIe siècle un rôle déterminant de médiateur à propos d'une vieille querelle concernant la date de la célébration de Pâques. Les Eglises asiatiques refusaient, au nom de la tradition, de fêter la Résurrection à une autre date que le 14 du mois de Nizan, se séparant en cela de la chrétienté occidentale. Cette résistance devint le symbole d'un certain refus de s'écarter des habitudes judaïsantes ; elle mécontenta si fort le bouillant pape Victor Ier que celui-ci décida d'exclure de la communion les Eglises d'Asie ; il le fit savoir à l'ensemble des évêques.

Saint Irénée entre alors en scène. Il ne pouvait supporter l'idée que les Eglises mères d'Asie fussent ainsi rejetées. Dans une lettre au pape, il lui fit remarquer que ses prédécesseurs avaient fait preuve de moins d'intransigeance. Ainsi Polycarpe, évêque de Smyrne (actuellement Izmir en Turquie), avait concélébré la messe à Rome avec le pape Anicet malgré leurs « petites difficultés ».

Le pape Victor Ier recula devant la détermination de son contradicteur, et c'est ainsi que cette querelle rituelle, qui nous paraît aujourd'hui bien mince, mais qui comportait à l'époque de profondes résonances, ne dégénéra pas en schisme entre l'Orient et l'Occident. Grâce au médiateur Irénée — dont les Lyonnais conservent pieusement la mémoire — la chrétienté vécut tant bien que mal unie jusqu'au XIe siècle, où la rupture se consomma. Neuf siècles de gagné. l'affaire n'est pas mince !

Les occupants de Saint-Nicolas-du-Chardonnet pourraient prier saint Irénée — à qui Eusèbe donne le beau nom de « Sequester Pacis » (dépositaire de la paix) — de les exaucer... Il est vrai qu'en ces premiers siècles de l'Eglise, les évêques avaient une autre liberté de ton avec l'évêque de Rome qu'à l'heure actuelle. — H. F.

DISTINCTION

L'ATTRIBUTION DE LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DÉCRET

La commission de la médaille de la Résistance, qui s'est réunie le 14 avril, sous la présidence de M. Claude Hettier de Boislambert, chancelier de l'Ordre de la Libération, rappelle, dans une mise au point publiée le 22 avril, « *que la médaille de la Résistance a été exclusivement attribuée sur proposition des ministres compétents, après étude et avis favorable de la commission nationale et par voie de décrets* ».

Les précisions données par la commission ont trait à la polémique née, lors de la campagne pour les élections municipales, autour de la médaille de la Résistance dont Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la culture et candidate dans le quinzième arrondissement de Paris, avait fait état dans un document de propagande électorale. *L'Express* du 11 avril avait publié une lettre à en-tête du ministère de l'intérieur, datée du 18 septembre 1945, et annonçant la signature des décrets d'attribution de la médaille de la Résistance à Mme Giroud et à sa sœur (*le Monde* des 10-11 avril).

JEUNESSE

Dans une file de pointage

« Chômeur quand les copains travaillent »

De notre correspondant

Dijon. — « *C'est vexant de ne pas pouvoir travailler à vingt-deux ans Cela fait huit mois que je n'ai pas de boulot. Au début, j'avais honte de venir ici Plus maintenant. Je n'accepte plus ma condition Je veux changer. Je refuse le chômage.* » Comme chaque mardi, « *toujours aux heures creuses pour ne pas faire la queue* », Sylvain est venu pointer à l'Agence nationale pour l'emploi de Dijon. Il est parmi les deux mille cinq cent douze jeunes de moins de vingt-cinq ans du département de la Côte-d'Or inscrits comme demandeurs d'emploi

Quatre emplois lui ont été proposés entre septembre et décembre 1976 Trop de candidats pour le premier. « *On vous écrira* », pour le deuxième « *On a déjà trouvé quelqu'un* », pour le troisième Un contrat de trois mois à 1 500 F pour le quatrième Refusé. « *Je connais le piège*, explique-t-il, *j'ai déjà signé un contrat semblable pour un travail d'employé de bureau, de livreur et de vendeur C'est cela ou rien du tout, m'avait dit l'employeur. Vous êtes chômeur il ne faut pas être exigeant.* » Depuis le mois de décembre, Sylvain s'est présenté de sa propre initiative dans trente-deux entreprises dijonnaises. Il a reçu douze réponses négatives Il pense déjà au recyclage, et l'orienteur professionnel qu'il va rencontrer lui dira si oui ou non, il est en mesure de préparer un diplôme de menuisier ou d'électricien « *Le travail manuel est plus enrichissant au point de vue humain ; il est mieux payé aussi* », pense-t-il.

Sylvain a son « brevet » et a failli obtenir le brevet d'études professionnelles d'agent administratif : « *Je me suis barré deux mois avant l'examen Cela ne me convenait pas. On m'avait orienté sans me demander mon avis.* » Après cet échec il trouve un poste d'auxiliaire aux P.T.T. à 1 000 francs par mois, puis une place d'employé de bureau dans une usine de la banlieue dijonnaise. « *Je me suis fait virer tellement mon chef de service m'en a fait voir.* »

Il se retrouve chef de chaîne dans une entreprise qui bientôt fait faillite Nouvel emploi dans une banque comme caissier : « *Au bout de six mois, on m'a proposé de faire du démarchage. Le chef de service m'a fait comprendre que la banque avait plutôt besoin de gens qui rapportent, pas d'improductifs comme moi.* » Il quitte de son propre gré. Entre-temps, il avait acheté quelques meubles à crédit qu'il rembourse actuellement 320 francs par mois « *Je paie 400 francs de pension à ma mère. J'essaie de tenir avec ce qui me reste, soit 220,80 F, puisque je reçois 470,40 F par quinzaine au titre de l'ASSEDIC et de l'aide publique.* »

Malgré tout, Sylvain reste « *optimiste* ». « *Plutôt que de ne rien faire, je préfère me battre Heureusement que je me suis lancé dans l'action politique, avec les communistes Autrement je me serais suicidé ou j'aurais choisi la drogue pour oublier Ce n'est pas drôle d'être chômeur quand les copains travaillent. Je sens tout de même que je ne suis plus seul certains jours où, par moment, tout semble s'écrouler autour de moi.* »

CHARLES MARQUÈS.

...sable des ventes d'armes

Garder ... froide

JACQUES ISNARD.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DÉFENSE

Un civil responsable des ventes d'armes

Pour la première fois depuis une douzaine d'années, à la délégation ministérielle pour l'armement, devenue depuis peu délégation générale à l'armement (D.G.A.), un fonctionnaire civil, diplomate, vient d'être chargé de la direction des affaires internationales, qui traite, au ministère de la défense, des exportations d'armes et de la coopération technique internationale.

Conseiller pour les affaires internationales au cabinet de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, M. Gérard Hibon, ministre plénipotentiaire, succède, en effet, comme directeur des affaires internationales de la D.G.A. à quatre officiers généraux, ingénieurs généraux de l'armement, qui se sont succédé à ce poste avec des réussites diverses, depuis 1965 : M. René Bloch en 1965-1966 ; Louis Bonte, de 1966 à 1970 ; M. Hugues de l'Estoile, de 1970 à 1974, et le dernier en date, M. Paul Assens, de 1974 à avril 1977.

A vrai dire, M. Hibon n'est pas le premier civil à occuper ces importantes fonctions depuis la création de la délégation ministérielle pour l'armement en 1961, puisque, de 1961 à 1965, un administrateur civil, M. Roussel, a eu cette responsabilité au sein d'une organisation administrative légèrement différente à l'époque. De surcroît, il n'est précisé dans aucun texte officiel que le directeur des affaires internationales, au ministère de la défense, sera obligatoirement un officier général. Mais depuis douze ans s'était instaurée une tradition qui voulait que ce poste soit confié à un ingénieur général de l'armement, et l'adjoint de M. Assens, l'ingénieur général de l'armement Marc Cauchie, aurait pu prétendre, cette année, à la succession. La nomination de M. Hibon rompt avec des habitudes. Il est intéressant d'observer que le choix du ministre de la défense s'est porté sur l'un de ses proches collaborateurs, parmi les plus anciens, puisque M. Hibon a appartenu dès 1968 au cabinet de M. Bourges, alors secrétaire d'Etat à l'information, et qu'il a même dirigé le cabinet de ce dernier, au ministère du commerce et de l'artisanat, en 1972.

Garder la tête froide

A ses compétences dans le domaine diplomatique, M. Hibon allie une expérience commerciale et financière acquise dans les secteurs public et privé. Il a, en effet, appartenu à la direction des relations économiques extérieures du ministère des finances en 1960. Il a été conseiller commercial à l'ambassade de France à Londres, en 1963, et il a dirigé, entre 1969 et 1972, en Afrique, une filiale dépendant de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Depuis qu'il était, en 1973, conseiller technique au cabinet de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères sous la présidence de Georges Pompidou, puis au cabinet du ministre de la défense, dès juin 1974, avec M. Jacques Soufflet, M. Hibon n'a jamais caché qu'il souhaitait voir la France garder la tête froide devant les avances dont elle était l'objet, de la part de ses alliés atlantiques et particulièrement des Etats-Unis, en matière de coopération militaire avec l'OTAN et de standardisation des armements. A l'heure où la France participe activement aux travaux du groupe européen indépendant de programmes, qui réunit, à Rome, les pays européens de l'alliance atlantique désireux d'accroître leur coopération d'armements, la nomination de M. Hibon devrait traduire la volonté du gouvernement français de mieux marquer encore son souci d'une autonomie accrue des pays européens dans la conception de leurs matériels militaires face aux Etats-Unis.

Directeur des affaires internationales à la D.G.A., l'ancien collaborateur du ministre de la défense devient, du même coup, le secrétaire général de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (C.I.E.E.M.G.), présidée par le secrétaire général de la défense nationale.

A ce titre, M. Hibon aura son mot à dire dans la politique de ventes d'armes de la France, puisque cette commission, qui se réunit en principe au moins tous les quinze jours, examine les demandes d'exportations des industriels et donne, au premier ministre, un avis motivé sur ces requêtes. A un moment où le président des Etats-Unis suggère aux pays exportateurs d'armes de mieux se concerter pour tenter de freiner ce commerce mondial, la désignation de M. Hibon, diplomate et conseiller commercial, illustre le fait que la nécessité d'un contrôle politique étroit, à un haut niveau de responsabilités, de l'ensemble de ces activités n'est pas étrangère aux préoccupations du gouvernement français.

JACQUES ISNARD.

Au terme de la réorganisation de l'armée de terre

Une 2e D.B. stationnera en région parisienne

Au terme de la réorganisation en cours de l'armée de terre française, Paris devrait retrouver la division blindée qui lui fut longtemps attachée, la célèbre 2e D.B., à la tête de laquelle le général Leclerc — élevé après sa mort à la dignité de maréchal de France — entra dans la capitale pour y recevoir la capitulation de la garnison allemande à la fin de la dernière guerre mondiale.

La réapparition de cette unité est envisagée comme l'une des mesures de réorganisation des forces terrestres opérationnelles avec la transformation, en 1977, du 1er corps d'armée stationné dans l'est de la France et la restructuration, l'année prochaine, du 2e corps d'armée en Allemagne fédérale.

Implanté à Metz, le 1er corps d'armée, dont l'état-major opérationnel a été fusionné avec le commandement territorial de la VIe région militaire, réunira désormais quatre divisions blindées d'un modèle nouveau. Chacune de ces divisions — on en comptait précédemment trois — sera composée de deux régiments de chars AMX-30, de deux régiments mécanisés, d'un régiment d'artillerie, d'un régiment du génie, d'un escadron d'éclairage et d'un régiment de commandement et de soutien. Pour son compte, le corps d'armée groupera deux régiments de missiles nucléaires tactiques Pluton, deux régiments d'artillerie classique, trois régiments d'artillerie sol-air, deux régiments de cavalerie légère blindée, un régiment d'infanterie, deux régiments de génie, deux régiments d'hélicoptères de combat (chacun composé de soixante-douze hélicoptères) et un groupe d'aide de trente hélicoptères légers.

Selon l'état-major de l'armée de terre, le 1er corps d'armée disposera de ses quatre divisions blindées à la fin de l'année : la 4e à Nancy, la 6e à Strasbourg, la 7e à Besançon et la 10e à Reims ou à Châlons-sur-Marne.

En 1978 ce sera au tour du 2e corps d'armée d'être réorganisé pour donner naissance à trois divisions blindées, au lieu de deux actuellement. Ces nouvelles unités seront bâties sur le modèle des divisions blindées du 1er corps d'armée. La 1re division blindée sera en garnison à Trèves, la 3e à Fribourg et la 5e division, nouvellement créée, à Landau. La préparation du nouveau dispositif militaire de la France outre-Rhin devrait entraîner, dès 1977, le rapatriement de cinq mille hommes des forces françaises d'Allemagne et l'abandon des garnisons de Zweibrucken, Herb et Radolfzell.

Trois corps d'armée

Toutes ces modifications de part et d'autre du Rhin se traduiront par des créations de nouveaux régiments ou des changements d'arme, ainsi que par des dissolutions d'unités qui n'ont plus leur place dans la réorganisation des deux corps d'armée. Ces deux commandements prendront, du reste, leur nouveau visage au fur et à mesure des livraisons de matériels et de l'aménagement du cantonnement des unités créées.

Il est prévu, ultérieurement, de transformer l'actuelle 8e division des forces de manœuvre, dont le P.C. est à Compiègne (Oise), sur le modèle des nouvelles divisions blindées. Paris et sa région retrouveront, à terme, une 2e D.B. — c'est ainsi que la nouvelle unité sera baptisée — qui devrait être commandée depuis Saint-Germain-en-Laye et qui viendra s'ajouter aux sept divisions blindées composant les deux corps d'armée. Le général Lagarde, en accédant, il y a deux ans, au poste de chef d'état-major de l'armée de terre, avait préconisé la création au total de huit divisions blindées — d'un nouveau modèle — dans les forces d'active.

A côté de ces huit divisions blindées, l'armée de terre doit aligner six divisions d'infanterie, une division alpine et une division parachutiste. La division alpine — la 27e avec son P.C. à Grenoble — et la division parachutiste — la 11e avec son commandement transféré de Pau à Toulouse — ont déjà été mises sur pied. Leur équipement est en voie de modernisation, et, dans le cas particulier de la 11e D.P., les régiments qui la composent à des fins d'intervention extérieure reçoivent, pour l'essentiel, des professionnels et des engagés.

D'autre part, trois des divisions d'infanterie prévues sont en cours de renforcement : la 9e division d'infanterie de marine à Saint-Malo, la 15e division d'infanterie à Limoges, et la 14e division d'infanterie à Lyon. Deux autres divisions d'infanterie seront créées, ultérieurement, la 12e à Rouen et la 8e dans le nord de la France.

La constitution d'une sixième division d'infanterie, la 16e, dans le Nord-Est, est en projet, mais cette éventualité est très discutée, à l'heure actuelle, au sein des états-majors. Si l'armée de terre avait le choix de sa politique, il est vraisemblable qu'elle préférerait créer un troisième corps d'armée des forces actives. Le corps d'armée est chargé de mener directement le combat des divisions et d'assurer le soutien logistique. L'existence de trois corps d'armée, au total, donnerait sans doute plus de souplesse au commandement, à la condition de ne pas grossir les états-majors au détriment des forces opérationnelles.

LE GÉNÉRAL MÉRY : une armée de métier rend nécessaire l'emploi d'un personnel civil important.

« Une armée de métier rend nécessaire l'emploi d'un personnel civil important », a souligné le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, dans un entretien avec la presse, vendredi 22 avril, à Bordeaux, lors d'une visite de la IVe région militaire. *« C'est le cas en Grande-Bretagne, où les civils représentent 50 % de l'effectif. C'est une armée plus chère, et je ne crois pas que notre pays puisse faire davantage qu'il ne fait aujourd'hui pour sa défense. Ce ne serait pas raisonnable. »*

Le chef d'état-major des armées entendait ainsi répondre aux partisans de l'institution en France d'une armée de métier et, en particulier, à M. Pierre Messmer, député R.P.R. de la Moselle et ancien ministre des armées du général de Gaulle, qui s'est prononcé pour la création d'une armée de volontariat à côté de l'existence d'un service national non obligatoire (*le Monde* du 23 avril).

« Mais de plus, a ajouté le général Méry, *la conscription n'a pas pour seul but de donner une instruction militaire aux jeunes Français. Elle permet aussi de les faire participer à la vie de l'armée, partie importante de la vie de la nation. »*

● *Un jeune insoumis*, M. Jean-Jacques Ripoche, vingt-trois ans, qui observait à Rennes une grève de la faim depuis vingt-quatre jours pour obtenir le « statut » d'objecteur de conscience, a été réformé. Admis à l'hôpital militaire Ambroise-Paré de Rennes, après un jeûne complet à la maison d'arrêt de Rennes (*le Monde* des 15 et 16 avril), M. Ripoche a regagné son domicile à Angers (Maine-et-Loire). Il doit répondre d'insoumission et de refus d'obéissance, le 6 mai, à Rennes, devant le tribunal militaire.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Die Entfuehrung aus dem Serail (sam., 19 h. 30) ; Récital H. Prey (dim., 18 h. 30). — Salle Favart : Platée (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : Le Cid (sam., 14 h. 30) ; La Jalousie du Barbouillé ; les Fourberies de Scapin (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30) ; le Mariage de Figaro (dim., 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Gilles de Rais (sam., 20 h. 15, dernière). — Salle Gémier : Quatre à quatre (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Odéon : les Bacchantes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit Odéon : De qui sont-ce les manches ? (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP : Sainte Jeanne des Abattoirs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit TEP : Risibles amours (sam. 20 h. 30, dim. 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30, dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Nouveau Carré, grande salle : Maison de poupée (sam., 21 h. ; dim., 16 h.). — Papin II : Un homme à la rencontre d'Antonin Artaud. (sam., 20 h.).
Théâtre de la Ville : Atahualpa Yupanki (sam., 18 h. 30 ; Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse : La Sorcière (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 18 h.) ; D'Oscar à Sébastien (sam., 22 h.).
Antoine : les Parents terribles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée : Equus (sam., 21 h.).
Biothéâtre-Opéra : la Jeune Fille Violaine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Ivanov (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; Théâtre de l'Aquarium : La. Jeune Lune... (sam. et dim., 20 h. 30).
Centre culturel suédois : Mademoiselle Julie (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du XVII[e] : Grivoisons, ou comment l'esprit vient aux filles (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cité internationale universitaire : La Resserre : Bérénice (sam., 21 h.). — La Galerie : Lux in tenebris (sam., 21 h.).
Comedie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Chers zoiseaux (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
La Conciergerie : Théâtre-laboratoire vicinal (sam., 21 h.).
Coupe - Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
Daunou : Henri Tisot (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : le Théâtre-Café de Francis Lemaire (sam., 21 h.).
Elysée-Montmartre : Une femme presque fidèle (sam., 17 h. et 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Ismène (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; le Grand Rêveur (sam., 22 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : Une aspirine pour deux (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : l'Homme aux camélias (sam., 21 h.).
La Lisière : la Double Inconstance (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Madeleine : Peau de vache (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : les Mains sales (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Michel : Au plaisir, Madame (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Acapulco, Madame sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Chansons françaises (sam., 20 h. 30) ; Le Mont Chauve (sam., 22 h.).
Nouveautés : Nina (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre : le Cours Peyol (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Parc floral de Paris : les Chiens de Dieu (sam., 20 h. 30).
Paris-Nord : Tobie et Sara (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Plaisance : Le Boa sous la cloche (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Lady Strass (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Loin d'Hagondange (sam., 21 h. dernière).
Récamier : les Fraises musclées (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio Théâtre : L'avant centre est mort à l'aube (sam., 21 h.).
Théâtre Campagne première : Solo pour Vanina (sam., 19 h.).
Théâtre d'Edgar : Loretta Strong (sam., 20 h. 30).
Théâtre en Rond : Ouragan sur le Caine (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Essaïon : Transe Kamikaze Express (sam., 21 h.) ; Salle II : Feydeau Farreloïk (sam., 21 h.).
Théâtre du Marais : Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h. 30).
Théâtre Oblique : Le Casse-gueule authentique (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite Salle : Madame de Sade (sam., dim., 15 h.).
Théâtre Paris - Nord : L'Histoire de Tobie et de Sara (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre Présent : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : les Catcheuses (sam., 20 h. 30) ; l'Amour en visites (sam., 22 h. 45).
Théâtre de la rue d'Ulm : Le Chemin de Damas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : l'Oiseau de bonheur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Féfé de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
28, rue Dunois : Rutabaga's Blues, Topinambour Polka (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre Firmin - Gémier : Jean - Marc Thibault (sam., 20 h. 45).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : On ne badine pas avec l'amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Boulogne, TBB : Chants et danses d'Israël (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30)
Cergy – Pontoise, Théâtre des Louvrais : Colette Magny (sam., 21 h.).
Ivry, Salle des conférences : Iphigénie Hôtel (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Nanterre, Maison de la Culture : Les Farceurs (sam., 20 h. 30).
Versailles, Théâtre Montansier : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 21 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Un loup à cinq pattes (sam., 21 h.) ; Nietzsche (dim., 15 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Le Nid (dim., 18 h.).

La danse

Palais des congrès : Ballet du Théâtre Bolchoï (Spartacus, sam., et dim., 20 h. 30 ; soirée Prokofiev, dim., 14 h. 30).
Gaîté-Montparnasse : Nom ou prénom (Compagnie du Four solaire) (sam. et dim., 18 h. 30).
Montparnasse : Ballet gitan Mario Maya (sam., 21 h.).



Samedi 23 - Dimanche 24 avril

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première : Groupe téléphone (sam. et dim., 18 h.) ; H. Hopper, E. Dean (sam. et dim., 20 h. 30) ; Hamsa Music (sam., 22 h. 30).
La Vieille Grille : Morange et Fertier (sam. et dim., 20 h. 30) ; F. Tusques (sam. et dim., 21 h. 45) ; H. Texier (sam et dim., 23 h.).
Palais des Arts : Glenmor (sam., 20 h. 45).
American Center : Percussions de tous pays (sam., 21 h.).
Théâtre de la Cité Internationale : Soho (sam., 21 h.).

Les concerts

Conciergerie : B. Verlet, clavecin (Bach) (sam. et dim., 17 h. 45).
Hôtel Hérouet : Trio Revival et S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 15).
Théâtre des Champs-Elysées : National Youth Orchestra, dir., P. Boulez (Bartok, Berg, Stravinsky) (sam., 20 h. 30).
Heures musicales de Montmartre : Œuvres contemporaines (Martin, Bartok, Webern) (sam., 17 h. 45).
Théâtre de la Madeleine : Quatuor Suk (Haydn, Chostakovitch) (sam., 17 h.).
Plateau Beaubourg : Noucha Kogan (Bach, Albeniz, Fauré, Enesco) (sam. et dim., 18 h. 30).
Bateaux-Mouches : E. Cash, D. Krusansky (Bach, Mozart, Beethoven) (dim., 10 h. 30).
Théâtre d'Orsay : J. Kalichstein, piano (Schumann, Prokofiev) (dim., 11 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Groupe choral Saint-Germain-des-Prés, dir. P. Rollin ; F. Tricot, orgue (Fauré, Mozart, Kedroff, Strokine, Mauduit) (dim., 16 h.).
Notre-Dame-de-Paris : A.-M. Barrat, orgue (Bach, Vierne, Cabanilles) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Chœurs Monteverdi (Brahms, Schubert) (dim., 17 h. 45).
Saint-Thomas-d'Aquin : T. Brandmulle, orgue (Mayence) (Mendelssohn, Reger, Brandmulle) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Roch : Psallette grégorienne de Strasbourg (chants grégoriens et polyphonies anciennes) (dim., 16 h. 30).

Les opérettes et les comédies musicales

Henri-Varna-Mogador : la Belle de Cadix (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre Marigny : Nini la Chance (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 45 et 18 h. 30).

Le music-hall

Bobino : Gilles Vigneault (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Bouffes-Parisiens : les Frères Jolivet (sam., 21 h.).
Le Palace : Dzi Croquettes (sam., 20 h. 30, dernière).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, samedi. — 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cinéma des pays arabes ; 18 h. : Il ne suffit pas que Dieu soit avec les pauvres, de B. Alaouye et L. Thabet ; 18 h. 30 : La Mer cruelle, de K. Siddik ; 20 h. 30 : Les Déracinés, de L. Merbah ; 0 h. 30 : Le Retour de Godzilla, de M. Oda. — Petite-Salle, 18 h. et 22 h. : Cinéma des pays arabes ; 18 h., La Montagne, de K. Chawki ; 22 h., Nuit et Barreaux, de A. Fahmi. — Dimanche, 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cinéma des pays arabes : 15 h., Les Pêcheurs, de G. Bendedouche ; 18 h. 30 : Le Liban dans la tourmente, de J. Saab ; 20 h. 30 : les Dupes, de T. Salah ; 22 h. 30 : Zabriskie point, de M. Antonioni ; 0 h. 30 : La Main de la momie, de W. Christy Cabanne.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
AUTANT EN EMPORTE MON MUNCHAKU (Jap., v créole) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.f. : Haussmann, 9e.
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Calypso, 17e (754-10-68), Colisée, 8e (359-29-46) : v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. ; Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
BEHINDERT (Angl.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Fauvette, 13e (331-56-86)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.o./v.f. : les Templiers, 3e (272-94-56).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) : v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12)
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LE COUPLE-TEMOIN (Fr.-Suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
DANGER PLANETAIRE (A., v.o.) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Palais des Arts, 3e (272-62-98), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Secrétan, 19e (206-71-33), Passy, 16e (288-62-34)
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Montréal-Club, 18e (607-16-21)
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) du lun. au ven., à 18 h.
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GRANDE FRIME (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Caravelle, 18e (387-50-70)
HISTOIRE D'AIMER (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75) Secrétan, 19e (206-71-33).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 17 h 30 et 20 h.
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (F.) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-47-19).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sauf mardi soir.
LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Studio Raspail, 14e (326-33-92), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Athena, 12e (343-07-48).
1900 (deuxième partie (It., v.o.-v.f.) (**) : les Templiers, 3e (272-94-56)
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

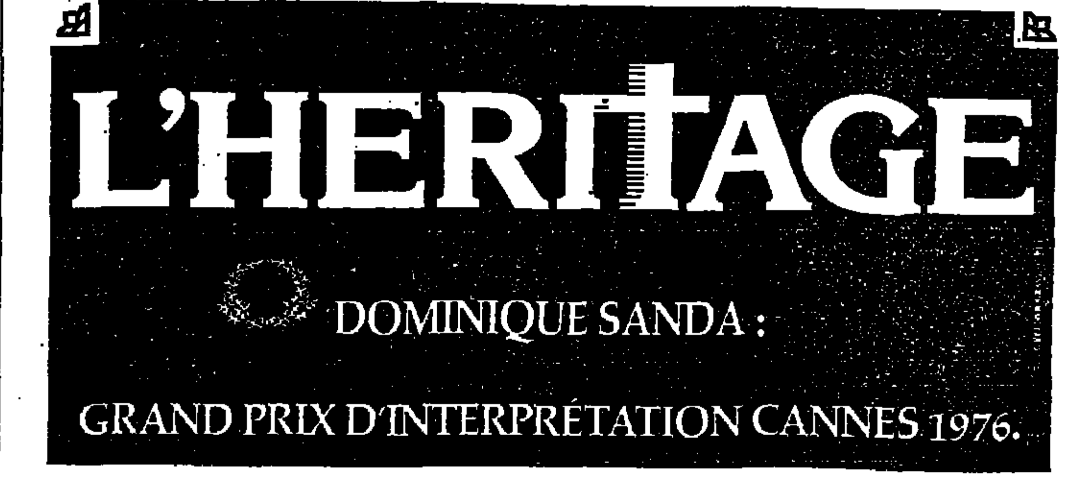
Les films nouveaux

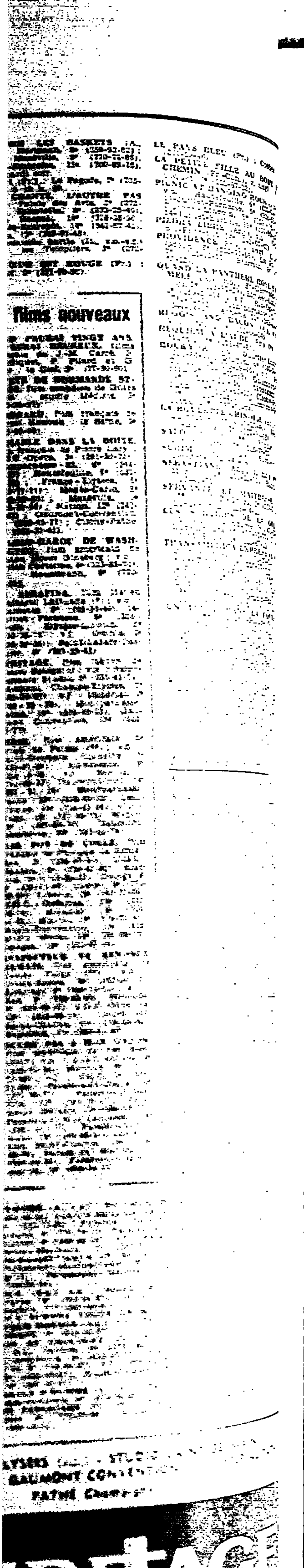
QUAND J'AURAI VINGT ANS, JE SERAI HEUREUX, films français de J.-M. Carré, P Haudiquet, P. Pilard et G. Auer : la Clef, 5e 337-90-90).
LA TETE DE NORMANDE ST-ONGE, film canadien de Gilles Carle : studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE REGARD, film français de Marcel Hanoun : le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIABLE DANS LA BOITE, film français de Pierre Lary : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France - Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE LOUP-GAROU DE WASHINGTON, film américain de Milton Moses Ginsberg ; v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
OH ! SERAFINA, film italien d'Alberto Lattuada (*) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'HERITAGE, film italien de Mauro Bolognini ; v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742 - 72 - 52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
CARRIE, film américain de Brian de Palma (**) ; v.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
JULIE POT DE COLLE, film français de Philippe de Broca : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C - Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), George V 8e (225-41-46), Caméo, 9e (770-20-89), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75) Images, 18e (522-47-94).
L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS, film américain de James Fargo (**) ; v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gobelins, 13e (313-06-19), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46).
TOUCHE PAS A MON GAZON, film américain de Ted Kotcheff ; v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (225-75-90) : v.f. Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24)
NOUA (Alg.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (387-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg.), v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
PAIN ET CHOCOLAT (It.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42)
PAROLE D'HOMME (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88) Ternes, 17e (380-10-41)
LE PAYS BLEU (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can.), v. angl. : Bilboquet, 6e (222-87-23).
PICNIC AT HANGING ROCK (Aust.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées - Lincoln, 8e (359 - 36 - 14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PIEDRA LIBRE (Arg.), v.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
PROVIDENCE (Fr.), v. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A.), v.o. : St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48).
REGG'S AND BACON (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ROCKY (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRUM (Holl., v.o.) ; Saint-André-des-Arts (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang., v. lat.) (**) : Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e (633-43-71).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord-Byron (225-04-22).
LES SORCIERS DE LA GUERRE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Liberté, 12e (343-01-59), U. G. C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Grand-Pavois, 15e (551-44-58), Murat, 16e (288-99-75).
UN TUEUR DANS LA FOULE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Maxéville, 9e (770-72-86), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) Bosquet, 7e (551-44-11), Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

ALAMO (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
BUBU DE MONTPARNASSE (It., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp., Perm. S. et D.
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LE LAUREAT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf ma.).
JOUR DE FETE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MASH (A., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
NOIRS ET BLANCS EN COULEURS (Fr.) (ex. , la Victoire en chantant) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Saint-Lazare Pasquier (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. à 21 h.), La Royale, 8e (265-82-66).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOLF ? (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
SACCO ET VANZETTI (Fr.-It.) : Club, 9e (770-81-47).
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, perm. S. et D.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount - Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VALLEE DU BONHEUR (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).





Cinéma

« La Tête de Normande St-Onge » de Gilles Carle

Il existe un dicton américain qui dit en substance : si tu n'arrives pas à les supprimer, absorbe-les. Gilles Carle, qui fut un des cinq pionniers du cinéma canadien français, aujourd'hui québécois, au début des années 60, avec Michel Brault, Gilles Groulx, Claude Jutra et Arthur Lamothe (et avant même Jean-Pierre Lefebvre), avait été très impressionné par le succès des films de Denys Arcand *la Maudite Galette* et *Réjane Padovani*. Il emprunta la recette pour son nouveau film, compliqua l'histoire à plaisir, travailla beaucoup sur la langue et le milieu. Il a même utilisé les services de Denys Arcand acteur (l'avocat soucieux de respectabilité, frère de la mère folle).

La ville de Montréal, comme dans *Réjane Padovani*, sert de terrain de chasse privilégié à de nombreux spéculateurs, et, malgré tous les films, documentaires ou pas, qui sont tournés sur ces questions, reste une des places fortes de la mafia en Amérique du Nord. Gilles Carle effleure le problème, mais tout de suite centre ses efforts sur l'étude de mœurs, le pittoresque. Avant de devenir, avec Jean-Pierre Lefebvre, le cinéaste québécois le plus connu en Europe, il avait fait tous les métiers, rêvé des carrières les plus variées, admiré Buster Keaton et Federico Fellini.

Cette admiration pour Fellini n'est nulle part aussi sensible que dans *la Tête de Normande St-Onge* : du Fellini ancienne manière, il retient la description affectueuse d'un milieu de paumés, de marginaux pas très malins mais sympathiques en diable. Du dernier Fellini, de Fellini superstar, il goûte le penchant pour l'onirisme, la recherche du délire calculé. A l'opposé de Denys Arcand et de Fellini, et comme Josef von Sternberg autrefois, il a sa vedette, Carole Laure, qu'il sait admirablement diriger.

L'histoire de *la Tête de Normande St-Onge*, de tout ce petit monde oublié et condamné — mais est-ce si sûr ? — dans le collimateur nord-américain, relève du seul caprice de Gilles Carle : la tête de la jolie Normande explose à vouloir expliquer la folie ambiante de ce milieu populaire au cœur de la grande ville. La langue est parfois difficile à saisir, comme toujours et ici plus que jamais. Gilles Carle martèle l'image tel le bûcheron qu'il fut, il accumule gags et psychologie. Il rend l'idée de cette prodigieuse vitalité, de cette curiosité inlassable, de cette soif de vivre qui, aujourd'hui, saisissent le Québec. Le public québécois a ratifié le film comme aucun autre de Carle depuis son premier, *la Vie heureuse de Léopold Z.* Cannes l'avait refusé pour « mauvais goût ».

LOUIS MARCORELLES.

★ Médicis.

Hollywood hors Hollywood

Selon une récente enquête du *Wall Street Journal*, les producteurs américains tournent de plus en plus de films à l'étranger, depuis que le Congrès a mis fin, il y a un an, aux déductions fiscales dont bénéficiaient les contribuables désireux d'investir dans le cinéma. « *Les principaux studios de Hollywood*, explique le quotidien new-yorkais, *tournent donc au Canada, en Autriche, en Allemagne de l'Ouest et dans d'autres pays dont les citoyens peuvent encore déduire de leurs déclarations de revenus les sommes qu'ils investissent dans la production cinématographique.* »

M. Alan J. Hirschfield, président de Columbia, cité par l'auteur de l'article, Stephen Grover, pense qu'Hollywood va perdre cette année, au bénéfice des pays étrangers, 50 millions de dollars et que ce chiffre pourrait être doublé dans les années à venir, alors que 500 millions de dollars ont été dépensés l'an dernier (pour deux cents films). Il en résultera, selon M. Jack Valenti, président de la Motion Picture Association of America, une réduction d'au moins 20 % du nombre de films tournés aux Etats-Unis, ce qui aggravera encore le chômage de la profession.

« *Comme le Canada, l'Allemagne de l'Ouest et l'Autriche sont plus soucieux de bâtir leur propre industrie cinématographique que d'aider Hollywood, ces pays tiennent à ce que leurs ressortissants participent aux films réalisés sur leur sol* », écrit Stephen Grover, qui ajoute : « *Du point de vue des producteurs américains, le système a d'autres inconvénients. Les paysages d'Europe ou du Canada ne sont pas adaptés aux histoires qui requièrent d'authentiques sites américains. Les studios et les personnels techniques, en Autriche ou au Canada, ne sont pas comparables à ceux d'Hollywood. L'hiver canadien rend difficiles les tournages en extérieur.* »

Certains producteurs font valoir cependant un avantage. M. Zev Braun, qui produit *Angela*, avec Sophia Loren, dit qu'il économisera un million de dollars, car les salaires canadiens n'atteignent que 65 % du niveau des salaires américains.

FOX FRANCE CHERCHE UNE NOUVELLE FORMULE DE DISTRIBUTION

Après la publication d'informations sur le « démantèlement » de la Fox France (*le Monde* du 22 avril), celle-ci a publié vendredi 22 avril le communiqué suivant :

« *Dans le cadre d'une restructuration de ses services, Twentieth Century Fox France Inc. a été amenée, à la suite des charges de plus en plus lourdes grevant ses activités de distribution, à prendre la décision de ne pas reconduire le groupement d'intérêts économiques qui la liait à Lira-Films et qui emploie avec Fox France quatre-vingt-dix personnes au titre de la distribution en France. Twentieth Century Fox France Inc étudie actuellement les solutions qui permettraient de mieux faire face aux difficultés économiques que la conjoncture actuelle impose à l'industrie cinématographique et à sauvegarder le maximum d'emplois dans une organisation mieux adaptée à cette conjoncture.* »

Au siège de la Fox France, on précise qu'une association avec une autre société de distribution n'est qu'une des formules possibles parmi celles qui sont envisagées.

De son côté, le groupe Les Artistes associés a affirmé qu'« *il n'est absolument pas question aujourd'hui de fusion entre Les Artistes associés et la filiale française de la Twentieth Century Fox* ».

Musique

Une cantate d'Alsina, par Gilbert Amy

Le très beau concert qu'il conduisait vendredi soir 22 avril a révélé un changement notable chez Gilbert Amy : s'écartant de l'exemple de Pierre Boulez, il dirige maintenant avec une baguette, et, tandis que son gabarit modéré, son attitude très ramassée, tendent à concentrer l'énergie, ses bras autoritaires, ses gestes coupants, trouvent ainsi un prolongement plus lisible et plus ductile pour les indications de phrasés et de nuances. D'où peut-être cette ouverture plus sereine et harmonieuse qu'à son habitude de la « chasse royale » des Troyens *de Berlioz, à laquelle succédait un orage fracassant d'éclairs fantastiques.*

Seul point faible de cette soirée : le Deuxième Concerto en fa mineur *de Chopin, où le pianiste Henri Barda (remplaçant le Polonais Krystian Zimerman) donnait un curieux festival de contre-sens peu sensible aux impondérables, à ce qui est mystérieux, intime et secret chez Chopin, avec un jeu volubile mais étrangement terne.*

L'Argentin Carlos Roque Alsina nous émerveille toujours par sa fécondité, la diversité et la richesse de sa production ; après les Morceaux pour orchestre, *l'un des sommets de Royan (*le Monde *du 8 avril), sa* Cantate pour ténor, chœurs et orchestre *ouvre à nouveau les vannes d'un lyrisme sauvage. Point d'argument, un simple réseau de lignes entre les trois partenaires selon l'auteur. Les appels du ténor (Gerard Friedmann) éveillent des réactions musicales subtiles à travers l'orchestre et les chœurs ; des courants mystérieux naissent et se chargent d'un dynamisme contenu ; la tension monte, bouillonne, déborde au paroxysme, s'absorbe dans le silence. D'autres relations se nouent selon un schéma analogue déchaînant des vagues déferlantes, mais toujours avec cette félinité, cette vie explosive des timbres, et cette expressivité puissante qui caractérise la musique d'Alsina.*

Le Nouvel Orchestre philharmonique, les chœurs de Radio-France et Gilbert Amy en firent une magistrale création, confirmant aussi dans trois scènes de Wozzeck *de remarquables progrès. Interprétation profondément émouvante et grandiose, incarnée en Wendy Fine, Madeleine aux cheveux blonds dénoués sur ses voiles blancs, dont la voix merveilleuse au large vibrato née au fond de l'être semblait comme expulsée hors d'elle par la douleur et le remords dans l'univers glacial. Inoubliable Marie.*

JACQUES LONCHAMPT.

WALTER SUSSKIND ET MICHEL BEROFF

Chevalier errant de la musique, Walter Susskind a beaucoup parcouru le monde, mais on le connaissait peu à Paris, sinon par quelques enregistrements d'œuvres brillantes. La défection regrettable de Guennadi Rojdestvensky a permis de découvrir à la tête de l'Orchestre de Paris ce musicien tchèque de soixante-quatre ans, devenu depuis la guerre citoyen britannique.

Visage arrondi, lèvres fines, sourire malin, il a l'air, sans nulle extravagance, d'un professeur d'université tout adonné à son enseignement. Sa battue claire, les avant-bras très expressifs qui déterminent à merveille le caractère des phrases et les dessins rythmiques, révèlent un excellent technicien, dont l'emprise est indéniable dans la superbe Suite scythe, *de Prokofiev, où la barbarie et le barbouillage alternent avec les plus exquis raffinements. L'orchestre somptueux, plein de vitalité, bondissant à son appel, jouait avec un bonheur qui ne trompe pas.*

Petite « nouveauté » à ce programme, la Deuxième Symphonie en ut mineur, *de Tchaïkovsky, rutilante de couleurs folkloriques, mais aux développements élémentaires où les thèmes sont rabâchés : une œuvre agréablement banale, qui souvent incline vers le ballet.*

Elle faisait apparaître presque substantielle la Rapsodie sur un thème de Paganini *pour piano et orchestre, de Rachmaninov, où Michel Béroff dévorait l'espace comme un cheval fougueux, avec une virtuosité étourdissante, une poigne parfois dure, mais beaucoup de délicatesse et d'élégance quand Rachmaninov consent à rêver.* — J. L.

■ La cantatrice Montserrat Caballé et l'Orchestre national de France, sous la direction de Léonard Bernstein, donneront bénévolement, mercredi 4 mai, au Théâtre des Champs-Elysées, un concert exceptionnel au bénéfice des recherches sur le cancer menées en commun par l'Institut Pasteur de Paris et l'Institut Weizmann d'Israël.

■ Le quatrième Salon international de la carte postale se tient à Paris, à l'hôtel George-V, jusqu'au dimanche 24 avril. Une vente aux enchères de deux cents lots de valeur devrait avoir lieu samedi soir.

Architecture

« Achelemes » à l'ère du raffinement

(Suite de la première page.)

Pourtant, jusqu'au début de la « révolution industrielle », la maison plébéienne avait encore un contenu culturel, comme le montre le survol historique qui accompagne cette exposition. Elle différait d'une région à l'autre. Tout s'est dégradé avec l'exode vers les agglomérations urbaines. La qualité architecturale — sinon le confort — a diminué avec le passage de l'artisanat au système industriel. Processus étonnamment *réducteur : plus on construit en masse,* plus on recourt à des solutions « pauvres » et culturellement vides. A part quelques exceptions, qui offrent la matière des livres, le degré zéro de l'architecture n'est pas loin d'être atteint.

La hâte et les besoins quantitatifs avaient fini par pervertir le sens de la mission de l'architecte. Etablir un programme de *mille ou deux mille* logements lui donnait le sentiment d'être, à sa manière, un industriel fabriquant un produit : l'habitat collectif. Le paradoxe veut que, d'un côté, les architectes qui construisaient en « industriels » renonçaient finalement à l'architecture. Et que, de l'autre, à mesure que les systèmes de production s'amélioraient, à son tour l'industrie finissait par *se passer d'architectes. Logique !...* Nos architectes pris au piège de l'industrialisation... Depuis Le Corbusier, ils ont, par leur discours, contribué à bâtir le mythe de la machine-à-habiter. Aujourd'hui, la machine a pris le pouvoir.

Le discours culturel

L'intervention du PAN, pour modeste qu'elle soit, a permis de faire sortir des cartons, qui circulaient sans trouver preneurs, des idées que rêvaient de réaliser ceux qui ne construisaient pas. Elle a rendu possible la création en prenant à son compte les surcoûts. En clair, l'Etat fait appel à l'« avant-garde » pour sa capacité d'invention et son apport culturel.

La recherche de la qualité est d'autant plus justifiée que le mieux fait ne coûte pas plus cher que le sommaire. Dans les meilleurs cas, il s'agit surtout d'une plus grande dépense de matière grise.

L'architecture nouvelle retrouve la dimension culturelle que le discours machiniste avait occultée. Si la « machine » est usée, vers quoi se tourner ? Justement vers l'histoire, le musée. La « réhabilitation » des villes anciennes, qui cherche l'harmonie et non la rupture, renoue avec l'art, disparu dans l'anonymat des productions industrielles.

Un certain nombre de jeunes architectes explorent les années 20-30, période proche du modernisme, mais encore au stade de la fabrication artisanale. L'architecture des « immeubles-gradins » et des « immeubles-studios » de Sauvage, *notamment. De là viennent* les volumes fortement « architecturés », les façades « modénaturées » et travaillées avec un soin du détail qui serait aujourd'hui trop coûteux.

Le projet de « réhabilitation » élaboré pour Nancy par MM. Castro et Grumbach en est un exemple. De même le travail de Georgia Benamo et Christian de Portzamparc à Tolbiac présente des réminiscences de l'architecture de Mallet-Stevens, de Louis Kahn et même de Le Corbusier, des souvenirs de villes qui remontent à la pointe du crayon, comme reviendrait le goût de la madeleine proustienne. Un îlot d'architecture pensée, rêvée, au milieu du capharnaüm environnant — mis à part la nouvelle faculté d'Andrault et Parat. Du logement social, S.V.P. ! Géométrie rigoureuse et distinguée. Variété de volumes, d'ouvertures de façades, de perspectives, complexité des formes et des plans d'appartements. Une parfaite maîtrise du dessin. De l'art pour l'art, et aussi pour les gens.

Un tel projet, les « modernistes » peuvent le voir d'un mauvais œil. La composition architecturale, redevenue œuvre d'art, pourrait être un discours culturel pour initiés, donc antidémocratique. Il n'est en fait qu'esthétique et répond au goût du beau. Le beau, quête impérieuse de l'architecture contemporaine, qui met le logement à l'ère du raffinement.

Les autres plans exposés se situent en banlieue ou en province. Ils cassent les volumes, rendent les *formes plus complexes.* Ils proposent un compromis entre l'habitat collectif en hauteur et l'habitat individuel, fait de maisons imbriquées.

A l'origine, le projet révolutionnaire d'« Habitat 67 » pour Montréal. En France, le pionnier du genre est Jacques Bardet à Villepinte. Andrault et Parat à Epernay ; les Pyramides de Vuarnesson, qui tranchent à Epinay avec les tours toutes proches ; à Compiègne Royallieu par Archigroup ; à Ivry les immeubles-terrasses par Renaudie — partout une même tentative de réconciliation de l'usager avec l'habitat moderne, qui prend un air de loisirs et de vacances. Cette tendance demeure toutefois exceptionnelle. Depuis 1972, quinze opérations achevées et vingt-trois en cours d'étude ne représentent, avec les autres programmes, que soixante mille logements en cinq ans. Une goutte d'eau dans l'océan de médiocrité qui a enlaidi la France. Il est grand temps de renverser la machine...

JACQUES MICHEL.

★ *Achelemes, architecture nouvelle*, à la galerie d'actualité du C.C.I., Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 8 mai.

En bref

Cinéma

● **LE DIABLE DANS LA BOITE.** — *U.G.C.-Opéra, Hautefeuille, Montparnasse « 83 », France-Elysées, Monte-Carlo, Maxeville, Nation, Gaumont-Convention, Clichy-Pathé.*

La « boîte », c'est une société de matériel électronique dont les bureaux sont installés, à la Défense, dans une tour verre et béton. Le « diable », c'est Alain Brissot, cadre moyen, qui, placé sur une *liste de licenciements, refuse* de quitter les lieux et entame une grève de la faim. De cette grève, incongrue en un tel milieu, Pierre Lary (il fut souvent l'assistant de Bunuel avant de réaliser ce film) ne fait pas un drame, mais une satire dont la cocasserie évoque furieusement une comédie à l'italienne. Il place son personnage, doux, obstiné, pince-sans-rire (Jean Rochefort est merveilleux dans ce rôle), comme un grain de sable au milieu des rouages d'une mécanique de précision. Tout se détraque, l'entreprise et le système économique auquel elle est liée.

A partir d'une réalisation bien observée, Pierre Lary accumule les situations drôles et prend au filet de son humour des bureaux en folie, une hiérarchie troublée dans ses certitudes et les « séminaires de créativité ». Mine de rien, c'est toute notre société qui est mise en cause.

JACQUES SICLIER.

● **JULIE POT-DE-COLLE.** — *George-V, Magic-Convention, Images, Rex, Biarritz, Liberté, Trois-Murat, Caméo, Danton, U.G.C.-Gobelins, Miramar, Mistral.*

D'un côté une rousse fantasque semeuse de catastrophes. De l'autre, un quadragénaire poivre et sel, fondé de pouvoir d'un banquier. Miss Seccotine et monsieur attaché-case. On a l'impression d'avoir déjà rencontré ces personnages quelque part. A Hollywood, par exemple, dans les années 30. Pour corser l'affrontement, Jean-Claude Carrière (scénariste) et Philippe de Broca (réalisateur) imaginent que la rousse se croit meurtrière de son mari et que le fondé de pouvoir est sur le point d'épouser la fille de son patron. L'amour et le hasard leur ouvriront les yeux.

Il y a un très joli plan dans ce film : celui d'un tricot qui se démaille sur un quai de gare. Il y a également le soleil de Marrakech et les ponts de la Seine. A quoi s'ajoutent le savoir-faire de Philippe de Broca, le charme acide et la voix fêlée de Marlène Jobert, l'humour et la prestance de Jean-Claude Brialy. Tout cela constituant une comédie à la française aimable et gentiment troussée, mais qui manque un peu de vitamines sous sa fébrilité apparente.

JEAN DE BARONCELLI.

■ L'Ensemble de chants et danses d'Israël Kol Aviv se produira au Théâtre de Boulogne-Billancourt les 23 et 26 avril, à 20 h. 30, et le 24 avril, à 15 h. 30. A travers lui s'exprime toute la richesse d'un folklore aux multiples aspects, mis en scène avant la rigueur d'un « show » professionnel.

D'UNE REGION A L'AUTRE

Questions...

Une seule Bretagne ?

...Réponses

Une « marche pour l'unité de la Bretagne », c'est-à-dire pour le rattachement de la Loire-Atlantique aux autres départements bretons, est organisée le dimanche 24 avril dans l'après-midi, à Saint-Nazaire. M. Michel Philipponeau, conseiller général, premier adjoint au maire de Rennes, porte-parole du Bureau régional d'études et d'information socialiste (BREIS), nous en explique les motifs.

« Pourquoi cette aspiration à la réunification des cinq départements de la Bretagne ?

— Nous recherchons une décolonisation totale, économique, politique et culturelle, qui peut mettre un terme à l'emprise de traditions séculaires de notables, complices de la colonisation réalisée par le grand capitalisme extérieur. Réduire la Bretagne à quatre départements empêche cette région d'avoir un poids économique et humain suffisant pour qu'un programme national ou européen puisse tenir compte de ses aspirations. Par exemple, le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) avait réuni, à Nantes, les responsables économiques de la Bretagne afin de choisir un lieu d'implantation d'un ensemble sidérurgique qui devait être l'organe moteur de la région. La meilleure localisation était Donge et l'estuaire de la Loire.

» A partir de là, il fallait étudier un plan d'industrialisation cohérent de toute la Bretagne. L'intégration de la Loire-Atlantique dans le système économique breton est nécessaire. Il s'y ajoute l'aspect culturel. Ainsi, lundi dernier, a été organisée, à la préfecture de région de Rennes, une réunion pour l'étude d'un projet de charte culturelle. Nantes et Saint-Nazaire n'y ont pas participé. Nous avons fait remarquer qu'au moins pour la culture on aurait pu les inviter

— Où en sont les démarches et actions en faveur de ce que vous appelez la « Bretagne authentique » ?

— Politiquement, les villes montrent l'exemple. L'idée régionale a pu être à l'origine du virage à gauche de la Bretagne. Je suis devenu socialiste parce que j'étais régionaliste. Désormais, ce sera plus facile puisque, sauf Quimper, les grandes villes bretonnes ont des municipalités de gauche. Nous organiserons des assises des villes de la région, y compris Nantes et Saint-Nazaire, bien sûr. La droite a une véritable hantise de l'atteinte à l'unité nationale. Il n'existe pas de progrès de la réunification de la Bretagne au niveau de l'administration : il y a même embargo.

— L'autonomie complète de la Bretagne est-elle possible ?

— Non, il n'est pas pensable qu'une région comme la Bretagne puisse vivre sur le plan économique.

— Quelle est la part du folklore dans cette volonté de retour à l'unité historique de la région ?

— L'an dernier, lors d'une semblable manifestation, j'ai été frappé par la présence à Nantes, un dimanche après-midi, de cinq mille personnes venues de toute la Bretagne. Ce n'était pas du folklore. C'était un rassemblement de gens qui désiraient profondément cette unité. »

Propos recueillis par DANIEL MORNET.

Poitou-Charentes

M. Fourcade à Angoulême : priorité aux routes

De notre correspondant

Angoulême. — Sur le thème : « Aménager la région pour créer des emplois », le comité régional d'expansion de Poitou-Charentes avait organisé, le 22 avril, à Angoulême, un colloque au cours duquel M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, devait répondre aux questions posées par les élus et les représentants de la région.

Ces derniers présentaient un cahier de doléances chargé. M. Francis Hardy, député R.P.R. de la Charente, posa la question : *« Le Poitou-Charentes ne serait-il pas compris dans l'Ouest qu'on affirme prioritaire ? »* M. Georges Chavanes, président du Comité économique et social, regrettant *« ces choix qui défient le bon sens »*, critique la priorité donnée dans les investissements à la région parisienne et insista sur la nécessité de créer des emplois en zone rurale pour *« rééquilibrer la situation économique de la France »*.

En réponse, M. Fourcade consacra l'essentiel de son propos à l'infrastructure qui reste, selon lui, *« le problème de base »*.

Au cours du second semestre de cette année, le Fonds d'action conjoncturelle va permettre de relancer les actions d'aménagement des nationales 10 et 141. Quant à la question des déviations, en particulier celle d'Angoulême, M. Fourcade estime qu'il vaut mieux leur préférer des actions susceptibles d'améliorer la fluidité du trafic. Il a également proposé à la région d'élaborer un PAPIR (Programme d'action prioritaire d'intérêt régional), pour hâter l'aménagement de la route Centre Europe-Atlantique. — M. R.

EQUIPEMENT

P.T.T.

F.O. : la paralysie guette le service public.

Le bureau national de la fédération syndicaliste des P.T.T.-Force ouvrière, après avoir procédé au recensement région par région, de la situation des effectifs de l'entreprise, déclare, dans un communiqué, que *« les P.T.T. ne sont plus en mesure d'assumer leur rôle de service public. La fédération syndicaliste, qui a saisi en temps opportun le secrétaire d'Etat aux P.T.T. des difficultés rencontrées, lance un ultime appel au gouvernement afin qu'il décide des mesures d'urgence de créations d'emplois »*.

Elle affirme que s'il n'est pas répondu à son appel *« le pouvoir prendra la lourde responsabilité de la paralysie totale d'un service essentiel à la vie de la nation »*.

QUALITÉ DE LA VIE

CRÉATION D'UN COMITÉ « ENVIRONNEMENT ET NUCLÉAIRE »

Treize personnalités du monde scientifique se sont réunies, le vendredi 22 avril à Paris, à l'initiative du parti socialiste, au sein d'un comité « Environnement et nucléaire », chargé d' « étudier les problèmes de civilisation et d'environnement liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire »

Les treize personnalités, qui ne sont pas toutes adhérentes au P.S., entendront des syndicalistes et des responsables de l'E.D.F pour tenter *« d'éclairer et d'approfondir les choix sous tous leurs aspects dans le domaine de l'énergie »*.

Ile-de-France

La grève des éboueurs parisiens continue

La grève des éboueurs parisiens commencée le jeudi 21 avril continue. Après trois heures de négociation, M. Jean Tiberi, adjoint au maire, chargé du personnel de la Ville et les représentants des syndicats des éboueurs n'ont pu parvenir à un accord malgré la proposition d'augmenter, comme le désiraient les éboueurs, leur « prime de travail matinal ».

M. Tiberi a repris contact vendredi après-midi avec les délégués syndicaux. On devait savoir, ce samedi 23 avril, si et quand les négociations reprendraient.

Des sacs en plastique seront mis à la disposition du public dans les vingt mairies d'arrondissement, samedi et dimanche matin, précise la mairie de Paris. Dans certaines rues, les ordures sont ramassées par les éboueurs qui ne font pas grève.

Au cours d'une assemblée générale, les éboueurs parisiens ont affirmé qu'ils continuaient leur mouvement pour obtenir que les promesses faites par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat au travail manuel soient tenues. M. Stoléru avait promis, selon le syndicat C.G.T., qui est à l'origine de cette grève, de faire en sorte que les cinq mille éboueurs aient le même statut. Les travailleurs immigrés, surtout des Maghrébins et des Africains, qui représentent 75 % du personnel de nettoiement, n'ont pas droit actuellement aux mêmes salaires et aux mêmes garanties d'emploi que le personnel titulaire.

Le mouvement des éboueurs sera sans doute évoqué au Conseil de Paris lors de la séance du lundi 25 avril, au cours de laquelle les élus doivent désigner les représentants des associations dans les commissions d'arrondissement ; ce qui ne manquera pas de soulever de sérieuses difficultés entre la majorité et l'opposition ainsi qu'au sein de la majorité.

LES COMMUNES DÉSIGNENT LEURS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL RÉGIONAL

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a décidé de renoncer à son mandat de conseiller régional d'Ile-de-France qu'il juge *« incompatible avec ses nouvelles fonctions en matière d'aménagement du territoire »*.

M. Fourcade ne sera donc pas candidat au scrutin du dimanche 24 avril au cours duquel seront élus les quarante-deux représentants des communes au conseil régional. Les préfets des sept départements de la couronne ont convoqué les douze cent soixante-dix-huit maires de la région parisienne qui se réuniront pour élire, à la représentation proportionnelle, parmi les membres des conseils municipaux, six représentants par département.

Les dernières élections municipales devraient se traduire pour l'union de la gauche par des gains de sièges à l'assemblée régionale. Six mandats supplémentaires pourraient ainsi lui revenir. Cette progression ne peut remettre en cause l'équilibre politique du conseil puisque la majorité présidentielle y dispose actuellement de cent quatorze sièges sur cent soixante-quatre. La sélection de M. Michel Giraud, président sortant (R.P.R.), du conseil régional, ne devrait faire aucune difficulté

PLACE AUX CHIENS

Dès cette semaine, sur le sol de certaines voies du quartier de l'Odéon, dans le sixième arrondissement de Paris (rue Regnard, rue de Tournon et rue des Quatre-Vents), un nouveau marquage est apparu : sur la chaussée, des bandes réservant un emplacement interdit au stationnement des voitures et sur le trottoir une silhouette de chien, rappelant aux maîtres que ce domaine précis du caniveau est réservé aux souillures de leur bête.

C'est à la demande du maire de Paris qu'est tentée cette expérience destinée *« à faciliter l'application du règlement sanitaire de la capitale en ce qui concerne les chiens »*.

ÉDUCATION

Un débat avec Mme Saunier-Seïté

L'industrie et l'enseignement supérieur en quête de communication

« Le terme de recherche appliquée ne veut rien dire : il n'y a que des applications de la recherche ou une valorisation industrielle de la recherche... L'orientation de la recherche, si elle est inévitable, est largement fictive : une même recherche peut être présentée de façon différente selon les besoins. »

C'est par cette « défense et illustration » quelque peu provocatrice que Mme Alice Saunier-Seïté a ouvert, mercredi 20 avril, un débat avec une cinquantaine d'invités de l'Association nationale pour la recherche technique (A.N.R.T.). Pourtant, les interlocuteurs du secrétaire d'Etat — universitaires, industriels, représentants de centres techniques — ont paru moins soucieux de polémiquer sur ces principes que d'exprimer des préoccupations sur la communication entre chercheurs (tout spécialement universitaires) et industriels.

Il vaudrait mieux aplanir les obstacles, surtout administratifs, que rencontrent les échanges, plutôt que de tenter de *« prévoir, jusqu'à la troisième génération le sort des poussins d'une poule qui n'a pas encore pondu »*, disait M. Maire, directeur scientifique de Rhône-Poulenc. Comment faire connaître les recherches en cours ou achevées ?

Ce souci concerne surtout les petites et moyennes entreprises, qui n'ont pas en leur sein les interlocuteurs naturels des universitaires, leurs propres chercheurs. Comment *« démocratiser l'information »*, la faire *« pénétrer par capillarité »* dans ce tissu d'entreprises, comme le demandait M. Pillard, président de la Fédération des industries électriques et de la commission de la recherche du C.N.P.F. ? Il existe déjà des délégués régionaux à la recherche scientifique et technique, des délégués aux relations industrielles ; M. Philippe Olmer, directeur du laboratoire central des industries électriques, a suggéré une sorte de fichier des thèses ; M. Courrier, président de la commission du titre d'ingénieur, a proposé de faire connaître des exemples de collaborations ou d'utilisations réussies.

Comment, enfin, favoriser la mobilité des hommes entre l'université et l'industrie, alors qu'elle est déjà difficile entre les organismes de recherche et d'enseignement ? Elle existe déjà en partie, a souligné M. Chabbal, directeur général du C.N.R.S., puisqu'une centaine de chercheurs de cet organisme sont actuellement détachés dans l'industrie. Mais elle reste limitée par le souci de la carrière : ainsi, à l'Ecole supérieure d'électricité, 10 % des chercheurs et des ingénieurs en début de carrière quittent chaque année l'établissement, mais aucun des anciens.

Les résistances à la mobilité viennent aussi de l'industrie, qui hésite à « lâcher » comme à reprendre des hommes. Mais les difficultés et les responsabilités de l'industrie ne se limitent peut-être pas à cela : ainsi à Grenoble, c'est l'avance technologique de l'industrie qui lui a permis de « solliciter » l'université et de l'entraîner dans son développement, soulignait M. Cognard, directeur du centre technique du papier et président de l'Alliance universitaire de Grenoble. Aujourd'hui, l'industrie n'en est plus capable...

GUY HERZLICH.

Une exposition à Paris

L'ÉCOLE ET L'EUROPE

L'Institut national de la recherche pédagogique et le bureau d'information des Communautés européennes ont inauguré le 21 avril, au siège de l'I.N.R.P., rue d'Ulm, à Paris, une exposition commune sur « L'école et l'Europe ». Cette exposition retrace, d'une part, l'histoire de l'Europe culturelle et technique, en soulignant son unité profonde, et décrit, d'autre part, les différents systèmes d'éducation en vigueur chez les Neuf.

Lors d'un déjeuner de presse réuni à l'issue de l'inauguration, le ministre de l'éducation, M. René Haby, a annoncé que les cinq « projets-pilotes » préparés par le ministère (scolarisation des enfants de migrants, emploi des jeunes sans qualification, éducation manuelle et technique pour tous, formation professionnelle des handicapés, formation des futurs dirigeants des petites et moyennes entreprises) étaient « *pratiquement achevés* », mais il n'a pas voulu en révéler la teneur, puisque le premier ministre doit présenter la semaine prochaine son plan d'action pour douze mois.

M. Haby a souligné combien les différents systèmes éducatifs européens se rapprochent chaque année, notamment en matière d'allongement de la scolarité — *« qui n'est cependant pas forcément la solution de l'avenir »* — et pour la sélection à l'entrée des universités. Le ministre a précisé que la scolarisation précoce à partir de deux ans allait être amplifiée, mais il s'est déclaré sceptique à l'égard de l'enseignement des langues vivantes dans le primaire. *« Il faut d'abord perfectionner l'enseignement des langues dans le secondaire »*, a-t-il observé. Enfin, M. Haby a constaté que les échanges scolaires se développent à un rythme satisfaisant. Il existe actuellement deux mille établissements français « appariés » à des établissements d'autres pays européens.

★ **L'exposition « L'école et l'Europe » est ouverte tous les jours, de 9 heures à 18 heures, sauf samedi, dimanche et jours fériés, jusqu'au 30 juin. Entrée libre. I.N.R.P., 29, rue d'Ulm, 75005 Paris.**

SCIENCES

LE COMBUSTIBLE DE DEUX CENTRALES SUÉDOISES SERA RETRAITÉ A LA HAGUE

Stockholm *(A.F.P.)*. — On indiquait vendredi à Stockholm que la Suède a conclu un accord avec la France pour le retraitement, jusqu'en 1979, des combustibles nucléaires de deux de ses centrales.

Cet accord pourrait porter sur une centaine de tonnes de combustibles irradiés. Il a été signé le 19 avril à Paris entre la société nationale suédoise Svenska Kaernbraensle Foersoerjning et la COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique.

Le combustible, qui sera retraité à l'usine de la Hague (Manche), proviendra des centrales nucléaires de Barsebaeck-II (580 mégawatts) et Ringhals-III (900 mégawatts) dont l'entrée en service interviendra cette année. Selon la firme suédoise, les services fournis par la COGEMA devraient être facturés au prix de 90 millions de francs.

A Paris, on précise qu'il ne s'agit que de deux petits contrats qui n'entrent pas dans le cadre des négociations globales franco-suédoises pour le retraitement, jusqu'en 1990, de tous les combustibles de son programme nucléaire. Ces contrats à court terme permettront la mise en service des deux centrales qui, d'après les lois suédoises, est subordonnée au règlement du problème du retraitement des déchets et de leur stockage.

Compte tenu de la politique française dans ce domaine, les déchets hautement radioactifs produits par l'opération de retraitement devraient retourner dans leur pays d'origine. Le plutonium, en revanche, pour des raisons de non-prolifération nucléaire, devrait rester à l'usine de La Hague.

CARNET

Décès

— M. Pierre Beigbeder, son époux, M. et Mme Ulysse Leroy, ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Pierre BEIGBEDER,
née Marie-Louise Leroy,

décédée, munie des sacrements de l'Eglise, en son domicile, 4, rue François-Couperin, Buc (Yvelines), à l'âge de cinquante-deux ans

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 25 avril 1977 à 16 heures très précises, en la chapelle de l'Est, entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard Ménilmontant, 75020 Paris.

Visites et conférences

DIMANCHE 24 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 30, angle rue de la Banque, rue des Petits-Champs, Mme Garnier-Ahlberg : « La galerie dorée de l'hôtel de Toulouse.

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « Hôtel de Sully ».

15 h., entrée du salon, avenue Churchill, Mme Bacheller : « Le Salon des artistes français au Grand-Palais ».

15 h., entrée principale, boulevard Ménilmontant, Mme *Lemarchand* : « Le Père-Lachaise romantique ».

15 h., gare Robinson, Mme Pajot : « La vallée aux Loups »

15 h., façade de l'église, Mme Pennec : « Promenade dans le quartier Saint-Germain-des-Prés »

15 h., salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Thibaut : « L'Europe romane ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Bulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 12, rue de Tournon : « Le Sénat » (Mme Barbier) (entrées limitées)

10 h. 30, métro Monge . « Mouffetard et ses secrets » (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

15 h., métro Père-Lachaise . « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

15 h., place du Palais-Royal, M. Elby-Hennion : « Le Palais-Royal Conseil d'Etat » (Connaissance de Paris).

10 h. 30, 2, rue Royale : « Salons du ministère de la marine » (Mme Ferrand).

15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Histoire et Archéologie).

15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française sous la coupole » (M. de La Roche).

15 h., métro Volontaires : « Les derniers jardins de Vaugirard » (Paris inconnu).

15 h., 34, avenue de Madrid à Neuilly : « La Folie Saint-James » (Paris et son histoire).

10 h. 30, angle rue de l'Oratoire - rue du Louvre : « Promenade du Louvre au Centre Pompidou » (Mme Rouch-Gain).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Augarde : « La Mosquée » (Tourisme culturel).

15 h. 15, square de l'église des Blancs-Manteaux : « Le Marais » (Visages de Paris)

CONFÉRENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Comment éliminer les maladies psychosomatiques » (entrée libre)

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre)

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, docteur Bergogne : « Les causes du vieillissement. Fatalité biologique ? » (Les artisans de l'esprit)

LUNDI 25 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., devant l'église, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Roch ».

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Oswald : « Anne d'Autriche au couvent du Val-de-Grâce ».

15 h. et 19 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibault : « l'Europe romane » (Caisse nationale des monuments historiques)

14 h. 30, 106, boulevard de la Reine à Versailles : « Notre-Dame de Chartres et Péguy » (Art et Histoire)

15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (à travers Paris).

15 h., Sainte-Chapelle : « Architecture et vitraux du dix-huitième siècle » (Histoire et Géographie).

14 h. 30, sortie métro Saint-Paul : « A la découverte du Marais et de la Bastille » (Mme Rouch-Gain).

15 h., métro Colonel-Fabien : « Siège du Parti communiste français » (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES. — 18 h. 15 : 7, rue F.-de-Pressensé : « Le Mexique des Aztèques » (F.M.V.J.-Voyages)

17 h., petite salle du Centre Georges-Pompidou : « Profils d'une campagne »

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : à la découverte de l'énergie intérieure » (entrée libre

14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Jacques Lacan : « Une confrontation franco-allemande : la dramaturgie de Hambourg »

19 h. 30, 26, rue Bergère, Acharya Vacaspati : « Le tantrisme dans la vie quotidienne » (l'Homme et la Connaissance)

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. Frans Van't Veer : « Les développements modernes et la coopération franco-néerlandaise en astronomie »

20 h. 30, salle SIEM, 8, rue Albert-de-Lapparent : « Le yoga tantrique traditionnel en Inde ».

18 h. 30, 11, avenue Marceau, Bibliothèque espagnole, M. Jean Canavaggio : « Cervantès et Don Quichotte, le roman dans le roman ».

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITIONS

S. 11 - Armes à feu 17e, 18e, 19e. Franc-maçonnerie.

S 14. — Livres sur la chasse.

VENTES

S. 1 - Est. Tableaux modernes.

S. 2 - Obj. d'art d'Extrême-Orient.

S. 12. - Tabx anc. Sculpt. Obj art Hté ép. 17e, 18e, 19e.

S. 15-16 - Coll. Effayan Etains, tabl. mod. Ant. art nègre

Faits et projets

BRETAGNE

○ *Un bateau pour Ouessant.* — Le nouveau bateau qui assure la desserte de l'île d'Ouessant s'appelle le *Fromveur*, et non le *Frondeur* comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 14 avril. *Fromveur* est le nom d'un chenal entre les îles d'Ouessant et des Molènes.

ILE-DE-FRANCE

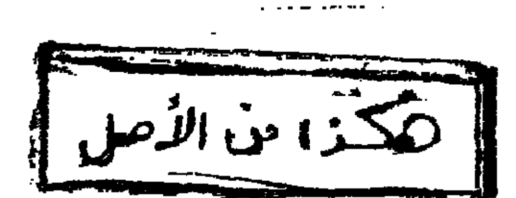
● *Un socialiste à Evry.* — M. Jacques Guyard, maire adjoint (P.S.) d'Evry (Essonne), a été élu le 22 avril président du Syndicat communautaire d'aménagement (S.C.A.) de la ville nouvelle d'Evry, en remplacement de M. Michel Boscher, député R.P.R. et ancien maire d'Evry. Le renouvellement du S.C.A., sorte de super conseil municipal de la ville nouvelle, fait suite aux élections municipales, qui ont donné les communes de Courcouronnes, d'Evry et de Lisses à la gauche et celles de Bondoufle et du Coudray-Montceaux à la majorité. Agé de trente-neuf ans et maître assistant à la Sorbonne, M. Guyard est membre du comité directeur du parti socialiste

● *Pas de corridas à Paris.* — En dépit d'une contre-offensive de leurs organisateurs et après plusieurs jours d'incertitude, les corridas portugaises prévues à la porte de Pantin à Paris ont été définitivement interdites par la préfecture de police. Trente-trois taureaux et dix-sept chevaux étaient arrivés à Paris après un voyage en camions de deux jours au moins depuis le Portugal. Ils devraient repartir prochainement.

PICARDIE

● *Bahlsen triple la mise à Noyon.* — Bahlsen-France qui fait partie de l'important groupe alimentaire allemand Bahlsen Keksfabrik, vient d'annoncer que la superficie de son usine de Noyon, dans l'Oise, sera triplée, d'ici à la fin de l'année.

La réalisation de ce projet entraînera la création d'environ trois cents emplois nouveaux ; les installations actuelles emploient soixante-dix salariés.



هكذا من الأصل



Comme ailleurs, leur bonheur ne dépend pas d'eux

Leurs vingt ans

Ils ne pensent qu'à leurs notes, à leurs examens.

— S'ennuyer ? On ne s'ennuie pas dans un pays aussi beau que le nôtre.

— L'emploi, c'est la hantise de tous.

— Un pays jeune, la Franche-Comté ? Oui, pour le moment. Et après ?

— *Avoir vingt ans ? Ça ne dure pas, de toute façon.* La jeunesse, c'est un discours qui relève de la démagogie politique.

— L'utopie ? Ce n'est pas pour nous. Il n'y a pas d'utopie quand l'avenir est bouché et qu'il faut gagner sa vie. L'utopie, c'est un luxe pour gens bien payés. Voyez Lip.

— Pourquoi engager les jeunes dans le tertiaire ? Ce pays n'en veut pas. Des techniciens, oui...

— On quitte les campagnes *parce qu'on s'y ennuie ; parce* que les filles à marier sont rares. Mais on voudrait rester. Paris ? On en a peur.

Ces réponses de jeunes, de responsable.. politiques, économiques ou administratifs, d'éducateurs, montrent, s'il en est besoin, qu'il n'est ni plus profondément original, ni plus désespérant, ni plus séduisant d'avoir dix-huit, vingt ou vingt-deux ans en Franche-Comté, qu'en Normandie, dans le Lancashire ou dans le Sleswig-Holstein.

Si, parce qu'à Besançon, à Montbéliard, à Vesoul ou au Russey les jeunes ont les mêmes besoins qu'ailleurs, est-il inutile, cependant, d'en parler ? D'une enquête d'atmosphère et de l'exemple d'une réalisation locale, il ne faut cependant pas tirer sans précaution de conclusion régionale, nationale ou générale.

Besançon possède une petite université. Relativement ancienne, mais aux effectifs modestes : I.U.T. et écoles d'ingénieurs compris, en Franche-Comté les étudiants et les élèves de l'enseignement supérieur dépassent à peine les 10 000. 3 500 « littéraires », 1 500 juristes et économistes environ, un peu moins de scientifiques, beaucoup d'étudiants en médecine : 2 978 en 1976 contre 2 095 en 1975. Baisse pour les pharmaciens, les I.U.T. et les écoles supérieures. Au total, peu de variations depuis 1974. Baisse légère aussi du nombre de bacheliers : 3 752 : 5 % de moins que l'année précédente.

Rien dans tous ces chiffres qui justifie une inquiétude immédiate. Comme partout, les littéraires ne trouvent pas de débouchés. Un peu plus qu'ailleurs, le secteur tertiaire est bloqué : les petites entreprises, généralement familiales, sont nombreuses et les gestionnaires, les juristes et les économistes, sans parler de maints emplois plus modestes, y sont rares.

Point d'agitation universitaire. Les grands jours sont passés. Seul le Centre de recherche et d'information, confortablement installé par la municipalité de Besançon dans une ancienne caserne, reflète les refus et les contestations : on y démolit de son mieux les idées et les hiérarchies consacrées. Avec sérieux.

L'individualisme

le repli sur soi

Les lycéens ? Dans les classes terminales d'un grand établissement du centre de Besançon, très peu veulent penser à l'avenir. Le leur propre, et l'avenir tout court. Les mouvements, qu'ils soient politiques ou religieux, gauchistes ou non, à l'exception de la Jeunesse communiste, très minoritaire, mais qui reste solidement implantée, ont disparu ou vont de crise en crise.

« *Les problèmes collectifs n'apparaissent pas. Le langage politique, le vocabulaire « révolutionnaire », d'hier sont totalement dépréciés. N'apparaissent que les problèmes personnels*, assure un éducateur. *On est revenu à l'individualisme, au repli sur soi.* » Même s'ils ne manifestent guère d'espoir, les lycéens s'accrochent à leur travail et à leurs notes. Ils n'en proclament pas moins — ceux qui s'expriment — que « *les programmes scolaires pour la plupart sont dépourvus d'intérêt* ».

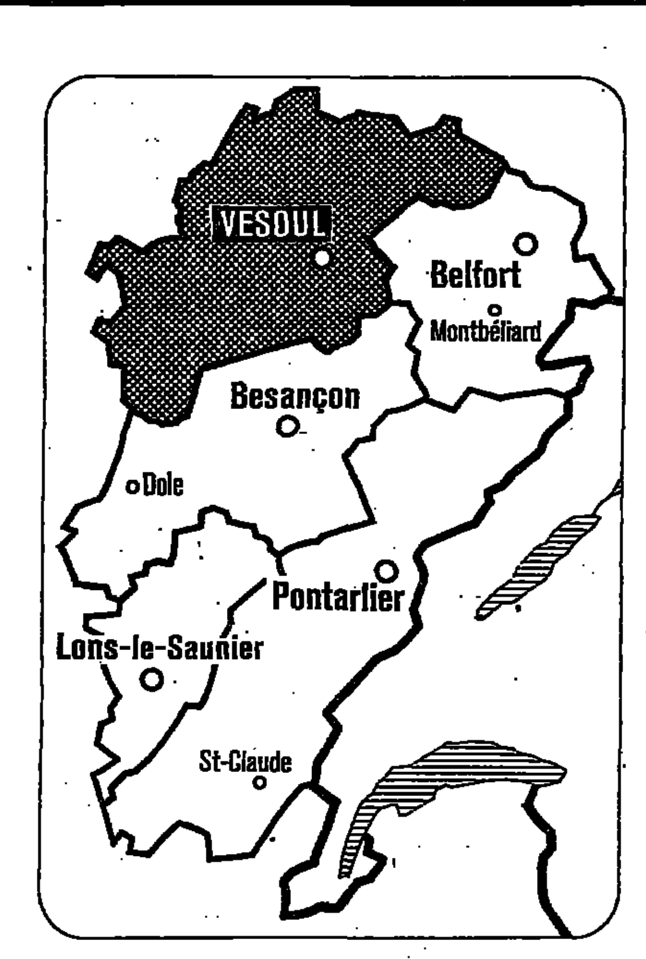
A Palente, parmi les H.L.M., le climat est, assurent nos interlocuteurs, plus nuancé. Le lycée de Palente, avec ses 2 700 élèves, ses ruraux ou enfants de ruraux, son internat, une mixité ancienne et qui est un élément d'équilibre, c'est, dans une certaine mesure, un endroit rassurant, sécurisant. On sait ce qu'on y fait et ce qu'on doit y faire. Des règlements : des règles, un ordre. Là, on ne s'ennuie pas. On s'ennuie dehors : des blocs et des pavillons. Le bus, le bistrot et le cinéma. Et on ne parle pas plus de politique qu'au lycée « bourgeois ». Et pas plus de Lip.

Rassurant pour certains — « *de bons gars* », — désolant pour d'autres — « *gentils, mais ils ne rêvent pas* », — le tableau est pour d'autres encore inquiétant. Le passé leur a appris à craindre les brusques réveils. Rien, on l'a dit, de spécifiquement franc-comtois dans tout cela. Et vouloir « régionaliser » le problème de la drogue parce que la police a découvert quelques filières serait aussi injuste qu'inexact. On ne se drogue pas parce que la vie serait pire à vingt ans en Franche-Comté. *Elle ne l'est pas. Pas* meilleure non plus.

Dans ce pays rude, où le travail reste une vertu cardinale, où l'émigration a toujours été la solution aux « trop-pleins » de jeunes, leur sort n'apitoie ni n'inquiète guère. Les demandes d'emploi non satisfaites présentées par les moins de vingt-cinq ans auraient légèrement tendance à diminuer. On est enclin à s'en satisfaire. Pas toujours. Comme dans d'autres régions, l'exil vers l'intérieur ou l'exil vers les villes est de plus en plus rejeté. Et certains responsables s'en préoccupent.

JEAN PLANCHAIS.

(Lire la suite page 16.)



La Haute-Saône : l'habit vert

LA Haute-Saône est un département vert. Quel que soit le côté par lequel on l'aborde, les pâturages et les forêts alternent avec régularité. C'est vrai au nord-est dans la partie vosgienne où se trouve le point culminant, le ballon de Servance situé à 1 216 mètres d'altitude ; ça l'est encore au sud-ouest dans la région de Gray où la Saône quitte le département, aux portes de la Bourgogne, à l'altitude 190. Située entre le plateau de Langres, les Vosges et la partie septentrionale de la chaîne du Jura, la Haute-Saône s'établit sur un plan incliné descendant brutalement des premiers reliefs des Vosges puis, plus doucement, jusqu'à la Saône.

Les rivières ont découpé dans le paysage haut-saônois des sites de valeur. Elles ont aussi adouci ces reliefs qui donnent, lorsqu'on les traverse, une forte impression d'équilibre. Si les civilisations anciennes se sont développées le long des cours d'eau, la Saône et l'Ognon principalement, les routes actuelles s'en écartent. Il ne reste plus dans le département que deux grandes routes nationales : la Paris-Belfort n° 19 qui le traverse d'ouest en est et sur laquelle on trouve le chef-lieu, Vesoul, et l'unique sous-préfecture, Lure, ville où naquit Georges Colomb « Christophe » le père de *la Famille Fenouillard* et du *Sapeur Camember*.

GÉRARD SÉBILLE.

(Lire la suite page 14.)

EN DIRECT

Bonjour M. Jeanneney...

C'EST un professeur d'économie politique célèbre qui gouverne la France. C'est un autre professeur d'économie politique, non moins célèbre en son temps, qui, depuis dix ans, est à la tête d'une petite commune de Haute-Saône, Rioz. Les sept cent trente habitants en sont fiers. « *Bonjour, monsieur Jean-Marcel Jeanneney.* »

L'ancien ministre d'Etat du général de Gaulle, père d'une réforme régionale mort-née en 1969, n'a pas changé. Papillon, costume prince-de-galles brun avec gilet, lunettes épaisses sur une fine monture d'or. Un large sourire ponctue toutes ses phrases. Dans son bureau, un portrait du général jeune à côté d'une photo de son père de quatre-vingt-quatre ans, et dans la salle du conseil municipal, qui se réunit ce vendredi soir, les encadrements de de Gaulle et du président Pompidou tiennent une place de choix de part et d'autre de Marianne tandis que M. Valéry Giscard d'Estaing doit se contenter d'un emplacement latéral.

« *La loi de 1972 sur la région est un échec. La différence avec la loi*

De notre envoyé spécial

référendaire de 1969, c'est que la mienne prévoyait une collectivité locale, pas un établissement public. La région aurait eu la responsabilité des lycées, des routes, des grands hôpitaux, comme les C.H.U., des compétences très larges mais très spécifiques. On enlevait des pouvoirs à l'Etat, pas au département. L'établissement public actuel ne peut être maître d'œuvre de rien, c'est un organisme financier qui se surajoute à l'Etat, créant des circuits inutiles et compliqués. »

— Mais certains départements en profitent ?

— *Non, car au bout du compte, les membres du conseil régional sont obligés d'appliquer, comme à Bruxelles, le mauvais principe du juste retour. La région joue la carte forcée. Elle oblige, par ses subventions, les départements à la suivre dans des opérations qui ne sont peut-être pas pour eux prioritaires. Ils sont dépossédés.*

— La région va donc, progressivement, se décomposer ?

— *Pas sûr. Mais les choses absurdes peuvent se perpétuer car il y a des gens qui en vivent. Voyez les fonctionnaires de Bruxelles. Mais on est mal parti quant aux principes. On ne peut pas ravauder. Il faudrait tout recommencer.* »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 16.)

Des projets pour la région

A la fin de cette semaine passée en Franche-Comté, M. Edgar Faure, président du conseil régional, député apparenté R.P.R. du Doubs, président de l'Assemblée nationale, nous a proposé quelques réflexions sur les caractères dominants et les perspectives de la région.

M. André Boulloche, vice-président du conseil régional, député socialiste et maire de Montbéliard, expose, de son côté, les projets de son parti pour la Franche-Comté.

La liberté de rester chez soi et de vivre entre soi

par EDGAR FAURE

LA caractéristique la plus frappante de la Franche-Comté est sans aucun doute son unité. Il s'agit d'une région homogène. La dimension réduite de son territoire, l'importance relativement faible de sa population ne la rendent pas démesurée comme peut l'être la région Rhône-Alpes, voire même hétéroclite comme certaines autres régions.

La Franche-Comté est à l'échelle humaine. C'est presque un très grand département. Elle possède d'autre part une certaine unité historique, géographique, culturelle et, en même temps, sociologique. Soumise à des influences croisées, françaises et espagnoles, elle a eu très tôt une existence autonome. Un Parlement, une université, et par conséquent une personnalité, une identité. Ses habitants eurent *toujours le* goût d'une certaine liberté. A l'époque médiévale, les premières franchises, les chartes les plus hardies sur le plan social et économique furent comtoises. L'origine du mot Franche-Comté est directement liée à l'existence de ces franchises qui ont fait de la comté de Bourgogne un véritable Etat autonome.

Avec ce goût de la liberté, nous observons chez les Francs-Comtois une curiosité intellectuelle, une habileté technique et un esprit social très développés. A l'époque où l'économie, principalement agricole, était fondée sur l'exploitation forestière et l'élevage, les Comtois ont inventé des structures de production originales, les fruitières, qui sont les aïeules de nos modernes coopératives. La Franche-Comté est un pays de coopération, un pays de participation.

Il apparaît donc tout à fait normal au plan de la pensée politique qu'elle ait été le berceau du socialisme français. C'est, en effet, parce qu'ils avaient sous les yeux l'exemple des coopératives, que des hommes comme Proudhon, Fourier et Victor Considérant ont été naturellement conduits à en généraliser les principes et à les appliquer dans d'autres domaines que le domaine agricole.

Certaines sociétés industrielles à l'avant-garde des réalisations, aussi bien dans le domaine social que dans celui de la production, ont des origines coopératives. Des coopératives d'ouvriers comme l'Association fraternelle des ouvriers lunetiers ont résisté à toutes les mutations économiques et connaissent encore, bien que dans des formes juridiques dérivées, une activité très florissante.

Dans diverses études, notamment dans un dialogue avec Philippe Sollers, qui va être publié, j'ai développé un thème que j'ai appelé « le cas français », ceci dans une sorte de recherche parallèle à celle qui a été menée par Alain Peyrefitte. Je ne crois pas qu'il y ait un mal français, mais il y a sans aucun doute un cas français. Ce qui caractérise la France, ce n'est pas, par exemple, qu'elle soit principalement catholique au lieu d'être protestante, ce qui caractérise la France, c'est le caractère dominant de l'économie agricole, et tout particulièrement son caractère « propriétiste ».

Ce double trait singularise la France, spécialement par rapport aux autres pays européens, lesquels ont en général une terre moins abondante et ne sont pas arrivés, comme nous, à une diffusion aussi large de la propriété. Le Français est attaché à son sol, ce qui ne l'empêche pas d'être entreprenant. S'il est moins entreprenant que l'Anglais en matière commerciale et financière, il l'est certainement bien davantage sur le plan agricole, et même industriel, dans la mesure où l'on détache l'industrie du commerce. Aux siècles derniers, les Français ont déployé une énergie extraordinaire pour acquérir des biens de production, qu'il s'agisse de la terre ou de petites entreprises.

(Lire la suite page 14.)

Une communauté moderne fraternelle et exemplaire

par ANDRÉ BOULLOCHE

AVEC un peu plus d'un million d'habitants, la Franche-Comté est une petite région. Mais c'est une région qui, du fait de sa réalité historique, n'a que peu changé de définition géographique depuis la Révolution, et ses habitants y sont très bien intégrés. Elle constitue donc un bon exemple pour un projet de développement régional, car elle permet d'en voir à la fois les promesses et les difficultés.

Les socialistes, en tant que décentralisateurs, sont des régionalistes convaincus. Ils ne manquent donc pas d'avoir pour la Franche-Comté un projet bien différent de celui que le pouvoir actuel réserve aux régions.

Il faut d'abord faire s'épanouir une personnalité régionale, donc instituer un conseil régional qui exprime cette personnalité. Actuellement, le conseil régional, composé d'élus, mais d'une façon bâtarde et incohérente n'a aucune autorité. Son président est soumis à réélection tous les ans (à l'Assemblée nationale, c'est tous les cinq ans) et, surtout, c'est le préfet qui a en main les moyens en personnel et en crédits qui lui permettent de fonctionner. Son budget est très faible, de l'ordre de 50 millions de francs.

Pour les socialistes, l'autorité nécessaire du conseil régional passe par son élection au suffrage universel *direct* et *proportionnel*. Ainsi, les électeurs pourront voter pour des listes représentatives et engagées sur des programmes clairs en matière de développement régional.

Quant à l'exécutif de ce conseil, il doit être composé du président et du bureau élus du conseil régional, de même que le maire et ses adjoints administrent la commune. Il doit avoir à sa disposition un échelon administratif et technique qui n'obéisse qu'à lui, de façon à ne pas dépendre de ceux de l'Etat. Mais cet échelon sera essentiellement composé des fonctionnaires qui, antérieurement, s'occupaient déjà des affaires régionales. On ne prévoit que très peu de recrutements nouveaux. Ainsi cet exécutif élu aura pour lui la stabilité et l'autorité. Il agira au nom de la région et ne dépendra pas pour le plus petit de ses actes d'un préfet tout-puissant. La nécessaire présence de l'Etat ne s'exprimera plus qu'à travers un commissaire du gouvernement.

Le Comité économique et social sera conservé dans son principe, mais modifié dans sa composition. C'est ainsi que les représentants des grandes centrales syndicales ouvrières y auront un nombre de représentants nettement plus important et seront mieux placés pour s'y exprimer. A travers de telles institutions, la personnalité régionale s'exprimera et s'affirmera. Tel est le vœu des socialistes.

(Lire la suite page 14.)

La liberté de rester chez soi et de vivre entre soi

(Suite de la page 13.)

La Franche-Comté illustre parfaitement ces tendances. Elle est extrêmement typique de ce qu'il y a de plus original dans le cas français : l'attachement au sol et à la propriété, mais aussi, et ce n'est pas incompatible, l'esprit d'entreprise, l'esprit social, l'esprit démocratique.

Les Francs-Comtois sont très attachés à leur pays. Et pourquoi pas ? Tout récemment, M. Raymond Barre disait que les travailleurs trouveraient plus facilement du travail s'ils faisaient preuve d'un plus grand goût pour la mobilité. Je ne suis pas entièrement d'accord avec cette analyse. Le but à atteindre n'est pas d'obliger les gens à partir pour trouver du travail loin de chez eux, mais, au contraire, de faire en sorte qu'ils puissent travailler chez eux. Je me suis toujours méfié de cette idée de mobilité de la main-d'œuvre.

Ce goût des Francs-Comtois « à rester au pays » malgré les difficultés dues à l'isolement et au climat, spécialement dans la partie haute de notre région, les a entraînés très tôt à un esprit d'invention qui, seul, pouvait leur permettre de survivre. Ce goût pour l'exercice de métiers difficiles, qui suppose en même temps le goût de l'information, le goût d'apprendre, est typiquement franc-comtois. Il explique la création de multiples industries de précision et de qualité. Ces industries ont toutes une origine artisanale et montagnarde.

Pour occuper les longues soirées d'hivernage, les agriculteurs se vouaient à la double activité. Ils travaillaient à domicile, à mi-temps. Ces gens qui travaillent chez eux, « à la fenêtre », selon l'expression locale, se sont très vite réunis, et c'est ainsi que la plupart des industries sont nées. Pourquoi fabriquer des pipes dans le Jura, alors qu'il faut faire venir la bruyère d'Afrique du Nord ou de Corse et vendre les produits finis partout dans le monde ? Tout simplement parce que les Francs-Comtois ont su trouver une activité qui répondait à leur goût et à leurs besoins, dans le pays même où ils voulaient vivre.

La victoire de l'A 36

Voilà pour le passé. Et maintenant l'avenir.

J'ai été à l'origine de la politique régionale, de même qu'à l'origine du Marché commun. Je l'ai été parce que j'estimais qu'il fallait pratiquer une politique d'expansion économique. Beaucoup, alors, n'y croyaient pas, et cependant les résultats enregistrés sont convaincants de ce que cette politique nous a apporté de positif.

Lorsque j'ai été amené à présider les institutions régionales de Franche-Comté, j'ai voulu appliquer cette même politique. Je me suis fixé des objectifs simples. Le premier était de désenclaver la région en améliorant les communications.

Notre victoire fut d'obtenir l'autoroute A 36 Mulhouse - Beaune.

Nous avons également fait un gros effort en matière de télécommunications et en matière d'assainissement.

Nos assemblées régionales ont choisi, dès leur constitution, de faire une politique active en faveur de l'environnement. C'est ainsi que nous avons privilégié un ensemble d'opérations d'assainissement, dans le cadre du « sauvetage du Doubs et de son bassin ». Les résultats obtenus me paraissent convaincants de ce qui peut être réalisé au niveau de la région lorsqu'une véritable volonté d'action existe.

Il fallait également développer toutes les formes d'enseignement. Tout récemment encore, il n'y avait pas d'université de Besançon. Seules certaines facultés satellites d'autres régions existaient. L'université de Besançon est maintenant créée et fonctionne. Nous avons encouragé spécialement l'enseignement technique, qui répond à la vocation traditionnelle de notre région. C'est ainsi que nous possédons une école d'optique à Morez, et une école nationale du bois à Mouchard. Partout dans le monde il y a des opticiens ou des forestiers qui ont été formés dans le Jura.

Au sujet des problèmes des communications, je voudrais dire quelques mots du canal Rhin-Rhône. J'ai pris ce dossier en main à une date relativement récente, à un moment où tout le monde semblait d'accord pour que la réalisation du canal soit poursuivie. C'est donc avec un accord unanime que je me suis engagé pour faire aboutir le dossier.

L'une des raisons essentielles qui me poussait à soutenir cette réalisation me paraissait d'une extrême simplicité. Si aucun crédit n'avait été engagé dans cette opération, peut-être aurait-on pu en réétudier le principe ; mais des investissements énormes ont été réalisés, de l'ordre des trois quarts du coût total. Il apparaissait donc absurde de stériliser ces investissements considérables en renonçant à terminer le canal.

Diverses attaques se sont développées contre cette liaison. On a parlé de la pollution créée par le canal. En fait, l'eau n'a jamais créé la pollution, elle la reçoit mais elle ne la crée pas. Cela dit il faut bien reconnaître que tous les pays qui ont des voies d'eau en ont largement bénéficié. La civilisation économique est marquée par la civilisation aquatique. La puissance de Rome s'est appuyée sur le Pô et la proximité de la mer...

Ma préoccupation majeure est cependant la sauvegarde de l'emploi. Depuis plus de deux ans, j'appelle l'attention sur ce problème. J'ai lancé la théorie du droit au travail et celle du premier emploi pour les jeunes.

En raison de sa tradition sociale, la Franche-Comté m'a paru un excellent terrain d'expérience.

Le droit au travail s'inscrit naturellement dans la filière de la coopération et de l'esprit social. Pour la réalisation de ce projet j'ai obtenu le concours de l'ensemble de mes collègues du conseil régional, y compris ceux de l'opposition. C'est ainsi que nous avons pu créer une association régionale pour l'emploi et la doter de moyens financiers sans doute modestes, mais qui sont au niveau de l'expérimentation (2 millions de francs en 1976, 4 millions de francs en 1977).

Je n'ai pas voulu créer de structures lourdes, mais au contraire une structure légère capable de capter les initiatives, de les coordonner, de les soutenir et de les rendre plus efficaces. Notre association est représentative aussi bien des élus des assemblées régionales et départementales que de ceux des organismes socio-professionnels et des syndicats. L'action est déjà engagée et elle a porté ses fruits : quatre cent quarante-six emplois ont pu être créés dans des communes rurales grâce à des subventions accordées à des communes, pour faciliter l'installation d'industriels. Quatre-vingt-dix emplois ont été trouvés pour des jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion.

Il ne s'agit là, bien entendu, que d'un début et d'une expérience, mais cette expérience sera poursuivie et tout indique que, lorsque les difficultés d'ordre essentiellement administratif au démarrage de notre politique auront été surmontées, les résultats seront encore plus convaincants.

Des emplois pour les ruraux

La création d'emplois en milieu rural me paraît une priorité absolue. La grande erreur des années récentes a été la création massive d'emplois dans des zones urbaines ou péri-urbaines. Ce qui a conduit à de nombreuses déconvenues. Or partout où nous avons pu soutenir des créations d'entreprises de petites dimensions — jusqu'à cent salariés, pour fixer un ordre de grandeur, — nous n'avons pratiquement jamais eu de déception.

Cependant, l'efficacité de nos moyens se trouve encore limitée par de nombreux obstacles d'ordre administratif. Nous ne pouvons financer que les communes et non les entreprises, ce qui nous prive de moyens directs, qui, dans beaucoup de cas, seraient seuls de nature à résoudre les problèmes.

Le service du premier emploi des jeunes qui a été créé au niveau de l'association a suscité beaucoup d'espoir, et tout permet de penser que ces espoirs ne sont pas déçus. Certes, nous sommes en début de fonctionnement, et rien n'est encore définitivement acquis, mais l'utilité du service est tellement démontrée que nous ne pourrons plus faire machine en arrière. Il n'est pas concevable que, dans notre société moderne, les jeunes puissent entrer dans la vie dite active par la porte chômage.

Notre service, qui a pour objectif d'accueillir tout jeune cherchant un emploi, a, en même temps, le souci de mettre à sa disposition non pas un emploi, mais un ensemble d'emplois permettant, après expérience concrète, de réaliser des choix vocationnels.

Donc cette expérience se poursuit et se poursuivra. Il ne s'agit pas d'une expérience politique, comme on a pu le dire, et je ne pense pas que l'on puisse affirmer qu'elle est faite au nom de la seule majorité. Il s'agit d'une expérience régionale, illustrant ce que peut être une véritable politique régionale telle que nous avons la liberté de l'imaginer et de la mettre en œuvre.

Ne serait-ce que pour cette raison, je crois fermement à la région de Franche-Comté et, à travers elle, à l'ensemble du régionalisme français.

EDGAR FAURE.

Une communauté moderne fraternelle et exemplaire

(Suite de la page 13.)

Elles dérivent du rôle de la région : aménagement du territoire et programmation des équipements. Le conseil régional, appuyé sur les avis d'un Conseil économique et social rénové, jouera un rôle essentiel dans le processus de la planification démocratique avec ses aller et retour entre la base et le sommet.

C'est l'assemblée régionale, toujours appuyée sur l'avis du Comité économique et social, qui bâtira la planification régionale à partir des besoins constatés, en tenant compte des impératifs exprimés par la planification nationale, mais en ayant une pleine initiative pour toutes les matières que cette dernière laisse aux régions dans le cadre des moyens globaux mis à leur disposition.

Soulignons à ce sujet que la nationalisation complète du crédit prévue par le programme de la gauche ne signifie pas son étatisation et sa centralisation, et que des organismes de crédits régionalisés constitueront pour les conseils régionaux à la fois des partenaires et des agents d'exécution de leur projet. La mise en œuvre de la planification régionale se fera au moyen de contrats passés avec les grandes entreprises de la région ou avec les établissements décentralisés des grandes entreprises nationales, en respectant au maximum l'autonomie de ces organismes.

Des collectivités territoriales avec plus d'indépendance

De même, un système de contrats pourra être établi entre la région et les collectivités départementales et locales dans le cadre des activités économiques de ces dernières. Le programme commun prévoit, en effet, de libéraliser considérablement la législation actuelle qui interdit pratiquement aux collectivités territoriales toute intervention dans l'activité économique. En Franche-Comté, on peut envisager des contrats de ce genre entre la région et les grandes entreprises du Nord-Est comme Peugeot et Alsthom ou bien comme Solvay à Tavaux, ou encore les établissements décentralisés de l'E.D.F.-G.D.F., dont on cherchera à faire coïncider l'aire géographique avec celle de la région de Franche-Comté. Ces contrats, prévus en principe pour la durée du plan, se présenteront sous forme de contrats d'objectifs et pourront être révisables en fonction de la variation des données économiques.

Il apparaît tout à fait vraisemblable aussi que des contrats de programme pourront être établis entre le conseil régional, d'une part, et les grandes agglomérations de Franche-Comté, de l'autre : agglomération de Besançon ou district urbain du pays de Montbéliard ou, si elle se fait, aire urbaine Belfort-Montbéliard.

Les chances de la Franche-Comté résident d'abord dans la nature des Francs-Comtois, durs au travail et sérieux, mais aimant la vie, fiers d'une tradition coopérative très ancienne, aussi bien sur le plan artisanal que sur le plan agricole. La situation géographique de la Franche-Comté, la stabilité dans le temps de ses limites géographiques constituent aussi des atouts. Mais la réalisation au cours de la fin du vingtième siècle de l'axe de transports mer du Nord-Méditerranée constitue pour la région une chance hors du commun.

En effet, la Franche-Comté était autrefois une province isolée, adossée à la Suisse et à l'écart des grandes voies de communications, alors qu'elle est maintenant en passe de se trouver sur une des principales artères européennes comprenant à la fois la voie ferrée électrifiée, l'autoroute, et, dans un avenir qui peut être relativement proche, la canalisation à grand gabarit, sans parler des pipe-lines. Ainsi, notre région devient un point de passage obligé et facile entre l'Europe industrielle fertile du Nord, dont la pointe sud se trouve sur la constellation Bâle, Mulhouse, Belfort, Montbéliard d'une part et le bassin méditerranéen, dont on peut prévoir que le vingt et unième siècle verra une renaissance spectaculaire.

Le programme que les socialistes proposent à la région de Franche-Comté consiste à saisir ces chances et à les traduire de manière à en faire profiter l'ensemble de la population sans pour autant perdre l'atout irremplaçable que représente une nature magnifique et un peuplement restant encore à l'échelle humaine.

Pour mener une telle politique, il faut que les attributions de la région ne soient plus bridées par la loi de 1972 et qu'elle reçoive enfin les moyens matériels et en particulier financiers qui lui sont nécessaires pour mener à bien la mission ambitieuse qu'elle s'assigne à juste titre. Ces moyens financiers ne devront pas provenir d'impôts nouveaux, mais d'une nouvelle répartition de la ressource nationale entre l'Etat et les collectivités territoriales, et en particulier les régions.

Si l'on veut que la Franche-Comté soit pour ses habitants autre chose qu'une entité administrative ou une simple occasion d'affirmer leur individualité par rapport à la collectivité nationale, il faut qu'elle apparaisse clairement comme le cadre le mieux adapté pour donner le maximum de chances à tous les Francs-Comtois. Pour passer de la Franche-Comté folklorique à celle qui « changera la vie », il faut modifier la mentalité et se donner des moyens autrement sérieux que ceux qui résultent de la législation actuelle.

L'esprit régional ne se développera que si la région entreprend des réalisations qui ne se feraient pas sans elle. Or, c'est l'inverse qui se produit actuellement. L'Etat s'ingénie à se décharger sur la région d'une part de ce qui lui incombe. Quant aux représentants des collectivités, c'est à qui cherchera à faire prendre en charge au maigre budget régional une partie de ce que départements ou communes payaient jusqu'ici.

Aussi la part des dépenses consacrées à de véritables actions régionales est-elle très minoritaire. Parmi elles, citons l'opération dite « sauvetage du Doubs », et les efforts déployés pour que tous les Francs-Comtois reçoivent la même télévision régionale, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs que j'approuve tout ce qu'elle diffuse.

En dehors de cela, la politique du conseil régional est déplorablement « à ras de terre ». En voici un exemple : la Franche-Comté étant traversée par l'axe mer du Nord-Méditerranée qui, sur le plan de l'aménagement, en constitue l'élément moteur, une polémique oppose périodiquement ceux qui estiment que, l'axe « tirant » la région, l'effort régional devrait être fait spécifiquement sur lui, et ceux qui estiment que, par souci d'égalisation, cet effort devrait au contraire être réservé aux zones éloignées de l'axe. La vérité est évidemment entre les deux, et j'avais proposé que le conseil discute des parts respectives de ses ressources qu'il était prêt à consacrer à l'une et l'autre de ces missions. Ce débat n'a jamais eu lieu, et un relevé effectué récemment par le Comité économique et social a montré que la très grande majorité des efforts de la région se fait en dehors de l'axe. Le laxisme du conseil, la vivacité des querelles entre départements aboutit ainsi à un saupoudrage de crédits qui représente exactement l'inverse de ce que devrait être une politique régionale planifiée et axée sur une décentralisation effective.

Il faut en effet répéter que ce qui doit caractériser les actions de la région, c'est qu'elles soient spécifiques et ne se substituent pas à celles qui seraient menées de toute façon. Pour agir dans ce sens, il faut des moyens. Notre région doit pouvoir étudier, mettre en œuvre ou participer à la réalisation d'une véritable programmation des équipements nécessaires à son évolution. Elle réunira les moyens techniques nécessaires. Mais comme la décentralisation doit être poussée aussi loin que possible, elle en mettra une partie à la disposition des communes qui n'ont pas de capacité d'études propres.

Ce rôle est actuellement dévolu aux services de l'Etat, qui s'en acquittent avec dévouement, mais qui sont trop souvent juge et partie. Un service technique pourra être mis par la région à la disposition des communes démunies, qui garderont toute leur liberté d'appréciation.

Parmi ses priorités, la région a, aux yeux des socialistes, vocation à jouer un rôle essentiel dans la réalisation d'une politique de plein emploi. Grâce à l'agence d'industrialisation dont elle doit se doter, grâce à son action en matière de formation, elle pourra prévoir l'évolution et l'adaptation de l'appareil de production sans que des milliers de travailleurs se trouvent en chômage, les emplois étant créés dans une proximité acceptable au fur et à mesure que cessent des activités périmées. La région a également vocation pour préserver le tissu humain, maintenir la vitalité de l'espace rural et permettre, dans l'espace urbain, de retrouver la qualité de la vie autrement qu'avec des mots.

Demain au cœur de l'Europe

Prenons un exemple : il y a en Franche-Comté une université qui a un caractère régional. C'est un élément vitalisant essentiel. La région devrait intervenir pour que l'ensemble régional en soit irrigué. Le district urbain du pays de Montbéliard, qui regroupe cent quarante mille habitants et représente la première unité urbaine de Franche-Comté, ne compte aucun établissement d'enseignement supérieur, alors que sa population essentiellement ouvrière en aurait le plus grand besoin. Il appartient à la région de veiller à la disparition d'une distorsion aussi criante, de même qu'il lui appartient de consacrer le maximum d'efforts à faire en sorte que des activités de recherche originales se développent sur son sol. Les grandes industries qui font la force de la Franche-Comté n'ont en effet rien apporté de ce genre et la région devrait les amener à collaborer avec l'université pour d'autres tâches que des contrôles ou des recherches de routine.

Enfin, une des caractéristiques essentielles de la Franche-Comté, c'est son caractère européen. Rappelerai-je que le pays de Montbéliard a été rattaché au Wurtemberg pendant quatre siècles, qu'une princesse de Montbéliard a été impératrice de Russie, que l'apport de la population étrangère venue en grande partie d'Europe a été vital pour le développement de la région depuis la guerre de 1914 ?

Cette vocation européenne s'affirme chaque jour davantage, à travers jumelages et échanges, et s'accroîtra encore par le flux d'hommes et de marchandises que le grand axe va drainer demain.

Nous sommes ainsi, nous, région de Franche-Comté, devant des possibilités nouvelles et immenses qui peuvent nous conduire à constituer demain, au cœur de l'Europe, une communauté moderne, fraternelle et exemplaire. Combien, à côté de ces perspectives, paraissent mesquines les petites querelles et rivalités locales d'aujourd'hui. Le projet régional socialiste est conçu pour y mettre fin.

ANDRÉ BOULLOCHE.

La Haute-Saône : l'habit vert

(Suite de la page 13.)

L'autre nationale, la R.N. 57, le coupe à angle droit selon l'axe nord-sud à hauteur de Vesoul. Elle traverse Fougerolles, capitale mondiale du kirsch, Luxeuil, ville thermale et historique, bastion radical tenu par la famille Maroselli depuis presque un demi-siècle ; Vesoul et Rioz, bourg rural, qui vient de réélire son maire, M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre d'Etat du général de Gaulle. Deux autres villes de dix mille habitants : Gray, au sud-ouest, et Héricourt, à l'est, sont traversées par des nationales qui coupent un angle du département. Depuis le transfert des nationales au réseau départemental, la situation s'est considérablement simplifiée. Pour le chemin de fer, le trafic le plus important se fait sur la voie Paris-Bâle. La gare de Vesoul prend chaque année davantage l'allure de gare départementale. Un service voyageurs continue à l'est, sur la ligne Nancy-Belfort. Le reste du réseau ne sert plus guère qu'au trafic marchandises entre les industries locales et les axes ferroviaires plus importants. Il existe aussi un petit trafic fluvial sur la Saône canalisée et le canal de l'Est (130 kilomètres de voies navigables au total).

C'est donc sur ses routes que le département compte pour assurer son développement économique. Le conseil général, composé pour l'essentiel d'élus des zones rurales, l'a compris en mettant en œuvre au cours de l'année 1970 un important programme de travaux de mise hors gel des liaisons routières desservant les centres industriels les plus dynamiques. Par exemple, l'itinéraire de Vesoul à Saint-Loup-sur-Semouse, ville où s'est développée une importante industrie du meuble, un peu de métallurgie et de confection.

La route Vesoul, Noidans-le-Ferroux, Frétigney a elle aussi été mise hors gel, comme la liaison R.N. 19 Port-sur-Saône vers les Tréfileries de Conflandey. D'autres axes ont bénéficié aussi de ces aménagements à l'est du département, dont la vocation industrielle est plus marquée qu'à l'ouest. C'est en effet le long des cours d'eau qui descendent en cascades des Vosges que sont nés, au siècle dernier, des dizaines d'ateliers textiles et métallurgiques qui bénéficiaient de la force motrice des chutes d'eau.

Au lendemain du traité de Francfort, en 1871, l'arrivée de petites et moyennes entreprises alsaciennes renforça l'armature industrielle de la région de Plancher-les-Mines, Ronchamp, Lure, Melisey, Faucogney et Luxeuil. La Haute-Saône rata cependant sa chance en refusant l'implantation à Vesoul de la Société alsacienne de constructions mécaniques (Alsthom) qui se fixa à Belfort. Aujourd'hui cette entreprise draine comme le centre Peugeot de Sochaux de nombreux ouvriers de la région de Lure, Ronchamp, Villersexel, Héricourt.

Dans ce secteur, les ateliers de sous-traitance ont remplacé au fil des ans les petites industries métallurgiques et l'activité née de l'extraction du charbon à Ronchamp, dont le dernier puits fut fermé en 1958. Le textile, autre activité traditionnelle, est en perte de vitesse avec l'annonce d'un plan de restructuration à Texunion (Héricourt) et de licenciements à La Cerveraine, près de Luxeuil. La valeur sûre de l'économie est le bois, qui emploie quatre mille ouvriers à travers le département et dont les points forts sont à Lure, Luxeuil et Saint-Loup.

Vesoul, le chef-lieu, n'est pas très inquiet pour son avenir. Peugeot prévoit en effet un important développement de son centre de fabrication de pièces de rechange et de ses magasins généraux de pièces détachées. Le centre Peugeot devrait pouvoir offrir des emplois en quantité suffisante aux migrants du secteur agricole. On compte aussi sur les industries et les services induits par la présence de la firme de Sochaux à Vesoul, la politique d'assistance, de développement et de conseil aux entreprises développée à l'occasion de la mise en œuvre de l'opération « ville moyenne », qui comportait un volet économique, pour diversifier la gamme des emplois offerts aux jeunes diplômés.

Pour la première fois depuis des lustres, le chef-lieu de la Haute-Saône est optimiste. Ses élus, qui avaient entamé l'aménagement de la plaine de Durgeon, à l'ouest de la ville, où industries, habitations et zone de loisirs (avec un lac artificiel de 75 hectares) cohabiteront, ont été reconduits dans leur mandat. Ils entendent aussi diriger leurs efforts — notamment par une politique économique de qualité — pour que les implantations industrielles bénéficient au secteur rural. Ils pensent maintenir ainsi l'équilibre ville-campagne et faire en sorte que Vesoul ne soit pas la capitale d'un désert.

GÉRARD SÉBILLE.

هكذا من الأصل

(PUBLICITÉ)

la haute-saône

département méconnu et pourtant RICHE DE RESSOURCES ET DE REALISATIONS

harmonie et équilibre

Est-il bien nécessaire pour un Département de figurer parmi ceux dont on parle le plus souvent ?

Le silence n'est pas toujours la preuve d'un manque de vitalité et d'absence de goût de vivre. Plus d'un Haut-Saônois ne tire aucune amertume de l'imprécision avec laquelle on replace parfois la Haute-Saône sur la carte de notre pays. *Il lui arrive au contraire d'en sourire et de former des vœux pour que cette discrétion relative subsiste comme il souhaitait que demeurent intacts des avantages dont il a conscience, qu'il sait faire valoir lorsque c'est nécessaire et qui sont, avant tout, d'équilibre et de sérénité.*

La géographie n'a pas donné à la Haute-Saône de *caractéristiques tranchées et impressionnantes. Mais les ressources de ses paysages sont variées* et l'Allemagne, le Luxembourg, la Suisse, l'Italie sont proches. Le département sait ce que signifie « être au cœur de l'Europe » et combien ceci peut être un atout pour lui.

Il *n'existe en Haute-Saône aucune concentration* urbaine importante mais un maillage serré de communes avec, comme points *forts, des villages-centres,* chefs-lieux de cantons, bien équipés et, au niveau supérieur, cinq villes offrant à leur population et à leur aire d'influence des services de qualité. Le chef-lieu du Département a su élaborer un dossier « ville-moyenne », dont l'originalité a été soulignée, s'articulant autour de trois actions : la création de lieux urbains nouveaux, la réalisa*tion d'une zone de détente et de loisirs et surtout* la conduite d'une politique de développement de cette ville devraient rejaillir sur l'ensemble du Département.

L'une des preuves du dynamisme de la Haute-Saône est que sa population a augmenté de 3,6 % entre les deux derniers recensements, alors que la progression n'a été que de 0,8 % pour la France entière. C'est le seul Département de la région *à avoir conservé un taux de* croissance constant.

Cette vitalité se retrouve au plan économique, Une agriculture solide, bien vivante et diverse, ayant su se doter de structures modernisées, un secteur des métiers très actif, voisinent avec une industrie qui présente une physionomie équilibrée par le grand nombre, la variété de *la taille des entreprises, leur implantation en milieu rural* et la gamme des productions traitées. Les établissements restent le plus souvent d'une taille « humaine » dans un environnement encore rural, et ce sont autant d'éléments qui favorisent la qualité de la vie.

Un autre atout, à ce titre, est offert par les ressources touristiques de la Haute-Saône. Entre les Vosges et les *vallées de la Saône et de l'Ognon, la Haute-Saône offre* ce que recherchent désormais les citadins : calme, détente, équilibre au travers des formes variées de loisirs et dans une nature harmonieuse encore préservée de la pollution comme des entassements saisonniers. Les Vosges haut-saônoises permettent aussi, et on l'ignore trop souvent, la pratique du ski. Avec parfois un clin d'œil de la toponymie : le ski ne peut être que merveilleux dans un stade de neige qui porte le nom charmant de « La Planche des Belles Filles ». Là, outre le ski alpin, on peut pratiquer le ski de randonnée, sans effectuer pendant tout le jour, d'autre rencontre que celle d'un chevreuil ou d'une gélinotte...

Pour tout cela, on ne doit donc pas s'étonner que la Haute-Saône regarde l'avenir avec confiance.

Dr. Michel MIROUDOT
Sénateur
Président du Conseil Général
Maire de Villersexel

l'usine verte . . . une réalité

Ce n'est certes pas à l'industrie que l'on pense d'abord lorsque l'on évoque la Haute-Saône. Pourtant la tradition industrielle de ce département est ancienne et il a su moderniser, développer et diversifier son appareil de production.

C'est ainsi que l'on trouve en Haute-Saône :

— Des unités parfois importantes représentant des « grands noms » :

PEUGEOT avec son magasin mondial de pièces détachées pour les modèles de la marque,
PARISOT premier fabricant européen de meubles,
MISCHLER fermetures de bâtiments,
JOHN DEERE matériel agricole,
THOMSON matériel électronique,
RHONE POULENC panneaux de particules.

— De nombreuses entreprises de taille moyenne ou modeste, produisant aussi bien des vêtements masculins de loisirs que des articles de confection féminine, des articles de ménage que de la verrerie d'art, des luminaires de style que du matériel de bricolage ou de loisirs, du matériel agricole que des constructions métalliques.

L'existence de centres industriels importants situés dans les départements limitrophes a également fait naître une intense activité de sous-traitance surtout spécialisée dans la mécanique de haute qualité. L'est du département, et notamment l'arrondissement de Lure, participe d'ailleurs à l'activité industrielle de la zone Belfort - Sochaux - Montbéliard.

Une telle diversité qui est un facteur de solidité et d'équilibre pour l'économie haut-saônoise, n'a rien de surprenant car la Haute-Saône dispose de nombreux atouts :

— Une position géographique privilégiée : par la route, la Suisse est à 1 h, l'Allemagne à 1 h 30, l'Italie à 3 h 30. Etre au cœur de l'Europe est bien là une réalité.

— Des moyens de communication variés : la ligne S.N.C.F. Paris-Bâle qui met Paris à 3 h, la N.19 Paris-Bâle et la N.57 Nancy-Lyon qui se croisent à Vesoul, l'autoroute A36, en cours de réalisation, enfin l'aéroport international de Bâle-Mulhouse et ceux de Belfort et Dole.

— *Une main-d'œuvre abondante et qualifiée, avec en particulier une importante main-d'œuvre féminine et disponible.*

— **Un tissu industriel géographiquement équilibré** : bien des entreprises ont préféré en effet s'installer en zone rurale et **« l'Usine Verte » est aussi en Haute-Saône une réalité et une réussite.**

— Des structures d'accueil adaptées ; nombreuses sont les *aides financières qui peuvent être proposées :*

- des aides spéciales rurales, en cas de création d'emplois,
- la prime de développement régional,
- des allégements fiscaux,
- la prime de localisation de certaines activités tertiaires,
- des aides au déplacement et à la formation de la main-d'œuvre,
- *des indemnités de décentralisation,*
- des possibilités de construction d'usines-relais ou la reprise de locaux disponibles.

De plus les élus locaux, l'administration, les chambres de commerce et d'industrie ont confié au comité d'expansion l'animation du volet « **économie qualitative** » du dossier **ville moyenne du chef-lieu du département.** Il s'agit de mener une politique d'innovation au niveau des entreprises existantes et à revitaliser, et par ailleurs de poursuivre les actions nécessaires pour créer de nouvelles entreprises en suscitant de nouveaux entrepreneurs. Il est prévu d'aider les entrepreneurs potentiels, *en particulier par la mise en place* d'un « *centre* d'appui » chargé de suivre et d'aider à la réalisation des projets.

saint-loup-sur-semouse
la tradition du meuble

Dans cette région, 2.400 personnes, que ce soit au sein d'entreprises industrielles importantes ou en tant qu'artisan individuel se consacrent au travail du bois et produisent un meuble qui va de la qualité la plus courante à la pièce unique sculptée à la main faisant ainsi de Saint-Loup un centre Européen de cette spécialité.

un agriculture *confiante et vivante*

Grâce à son dynamisme, l'agriculture haut-saônoise apporte encore une contribution importante à la vie économique du Département.

A cette fonction traditionnelle s'ajoute d'ailleurs, maintenant, une fonction d'entretien de l'espace rural et d'acceuil.

Si l'agriculture peut tenir ce rôle dans la vie du département, c'est parce qu'elle a su se moderniser.

En effet, les structures agricoles ont évolué au cours des deux dernières décennies, ce qui a entraîné une amélioration sensible de la productivité. La surface moyenne des exploitations agricoles est maintenant de l'ordre de 32 hectares ; 25 % ont plus de 50 hectares. Les aménagements fonciers réalisés progressivement ont permis de remembrer les 2/3 de la surface agricole utile.

Dans le même temps, le secteur coopératif étendait son domaine d'action et connaissait des regroupements qui, en augmentant son efficacité, contribuaient à une rénovation des techniques de production et à une amélioration des revenus des *agriculteurs.*

Les grandes productions de la Haute-Saône sont :

l'emmental

Les amateurs de cancoillotte ignorent vraisemblablement qu'il s'agit d'un produit spécifiquement haut-saônois.

Toutefois, sa diffusion très restreinte ne peut rivaliser avec celle de l'emmental, production traditionnelle et de qualité. La Haute-Saône en produit annuellement 18.000 tonnes.

l'élevage

L'élevage représente 82 % de la production agricole dont la moitié pour la production laitière, mais la viande bovine, avec plus de 13.000 tonnes, n'en est pas pour autant négligeable.

la production céréalière

Une récolte annuelle de l'ordre de 2 millions de quintaux permet une collecte totale d'environ 900.000 quintaux (40 % pour le blé, 30 % pour l'orge, 28 % pour le maïs). La Haute-Saône est d'ailleurs le premier département céréalier de Franche-Comté.

la forêt

La forêt couvre environ 46 % de la surface totale du Département, ce qui représente un taux de boisement double du taux moyen français.

Elle permet une production de bois d'œuvre de l'ordre de 300.000 mètres cubes (feuillus et résineux) dont la majeure *partie est transformée sur place. A cela il y a lieu d'ajouter un* volume un peu inférieur en bois d'industrie.

fougerolles
capitale mondiale du kirsch

***Ce sont 30.000 cerisiers et le savoir faire de 23* distillateurs qui ont fait la réputation de Fougerolles qui produit actuellement 300.000 litres d'un kirsch possédant à la fois puissance de parfum et finesse de goût et qui est exporté dans le monde entier.**

un secteur des métiers solide

L'artisanat haut-saônois, c'est 4.000 artisans ou entreprises artisanales. Les activités dominantes sont celles du bâtiment, de la « mécanique-métaux et électricité », mais également celle du bois et de l'ameublement.

Ce dernier secteur est le plus caractéristique de la Haute-Saône. Une opération pilote a d'ailleurs été entreprise à partir d'une étude sur les problèmes du bois. Elle consiste en la mise en place
d'un centre de production et de commercialisation pour les *métiers* du bois à FRESSE.

Pour l'ensemble des métiers et des artisans, de nombreuses actions sont entreprises afin de les aider, de les conseiller, voire de les former. Ainsi, la chambre des métiers a mis en place une antenne mobile de formation, un bureau de conseil en matière de gestion et un bureau d'études techniques et de promotion du bâtiment.

du val de saône ...
... aux vosges

Des cimes vosgiennes, avec leurs immenses forêts de hêtres et de résineux, aux vallées de la Saône, de l'Ognon et du Rahin, la Haute-Saône offre de nombreuses et variées possibilités de loisirs.

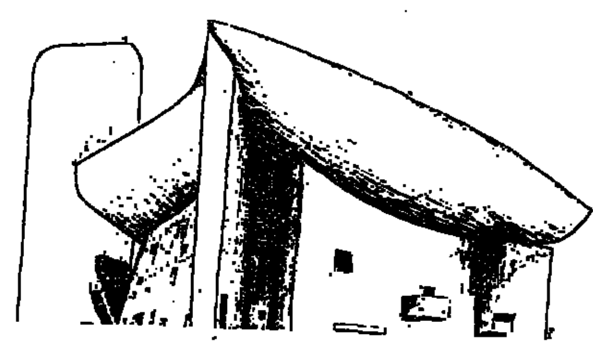
La Haute-Saône est le pays des immenses forêts, reines de près de la moitié du territoire. C'est également le pays des rivières et des étangs : *en effet,* ***plus de mille étangs* confèrent un attrait supplémentaire et méconnu à la zone vosgienne ; ils s'ajoutent à plus de mille kilomètres de cours** d'eau pour faire de la Haute-Saône un lieu privilégié pour la pêche, le canotage et le tourisme nautique.

Les promenades en forêt peuvent aussi bien être le fait des amateurs de randonnées pédestres que des passionnés d'équitation qui trouvent à leur disposition huit centres hippiques et 700 kilomètres de pistes cavalières.

luxeuil les bains
ville thermale

Le thermalisme y est une très ancienne tradition puisque déjà les Romains appréciaient les bienfaits de ses eaux. Cette réputation de la station dépasse aujourd'hui les limites de la France.

*Parmi les richesses du patrimoine architectural et artis*tique de la Haute-Saône figurent en particulier les châteaux des XVIème et XVIIème siècles de Filain et Ray-sur-Saône *ainsi que celui de Champlitte, ce dernier abrite un musée très* original et tout à fait exceptionnel qui redonne vie aux arts et traditions de Franche-Comté.



La Chapelle Notre-Dame du Haut à Ronchamp, *œuvre* **de Le Corbusier,** réalisée en 1955, reçoit chaque année plus de 300.000 visiteurs venant du monde entier.

Parmi diverses manifestations, le festival des Hauts-de-Saône à Luxeuil-les-Bains et le spectacle « Son et Lumière » à Pesmes attirent chaque année de nombreux spectateurs dans ces cités qui sont avec Gray de véritables villes d'art.

De leur côté, les artisans, et parmi eux les artisans d'art, accueillent les touristes dans leurs ateliers notamment à *l'occasion de journées « portes ouvertes » liées à l'organisation* de festivités locales qui se déroulent chaque année à Fondremand, Villers-sur-Saulnot et Equevilley.

La verrerie de Passavant-la-Rochère est la plus ancienne de France et les derniers souffleurs de verre y travaillent encore. Elle accueille plus de 80.000 visiteurs par an auxquels il convient d'ajouter 16.000 visiteurs de la galerie *d'art contemporain, intégrée dans ses locaux.*

En définitive, la Haute-Saône apparait comme la contrée rêvée pour un tourisme tranquille et campagnard permettant un retour à la nature. C'est la terre d'élection des gîtes ruraux et du camping à la ferme dans des villages accueillants dont certains ont obtenus des récompenses nationales aux concours des villages fleuris.

quelques chiffres

— 5 375 km2
— 222 158 habitants
— 5 villes : Vesoul, Luxeuil, Gray, Lure, Héricourt
— 544 communes
— Population active : 81 000 personnes dont
secteur primaire : 17 000
secteur secondaire : 36 000
secteur tertiaire : 28 000
— Production agricole finale : 540 millions de francs en 1974
— 46 % du territoire en forêts
— 72 établissements industriels de plus de 100 salariés *dont 10 de plus de 500* salariés
— 4 000 artisans
— 2 350 commerces dont plus de 2 000 commerces de vente au détail
— *Paris à 3 h par le train*

quelques adresses utiles

Préfecture de la Haute-Saône : 1, rue de la Préfecture - 70103 VESOUL Tél. 75.20.00

Chambre des Métiers : 6, rue Victor Hugo - 70200 LURE Tél. 0.81

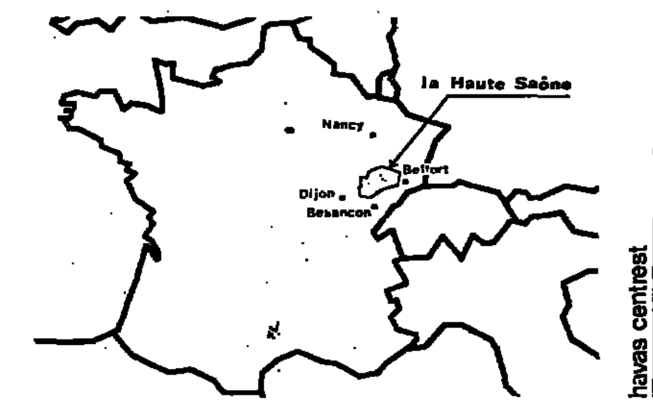
Chambre d'Agriculture : 17, Quai Yves Barbier - 70000 VESOUL Tél. 75.29.59

Chambre de Commerce et d'Industrie de GRAY-*VESOUL : 27, avenue A. Briand - 70000* VESOUL Tél. 75.03.92

Chambre de Commerce et d'Industrie de LURE : 12, rue Kléber - 70200 LURE, Tél. 2.39

Comité d'Expansion Economique et de Productivité de la Haute-Saône : 27, Avenue A. Briand - 70000 VESOUL, Tél. 75.36.78

Comité Départemental de Tourisme : 12, Place de la Gare - 70000 VESOUL Tél. 75.43.66



havas centrest

Les bons contrats « villes moyennes »

Vesoul veut rester dans Vesoul

APRES un siècle de pain noir économique et d'anémie démographique, Vesoul, le chef-lieu de la Haute-Saône, a tiré la leçon des lendemains de la guerre de 1870 lorsque ses élus refusèrent l'installation d'Alsthom, qui désirait quitter l'Alsace annexée. L'industrie alsacienne s'installa à Belfort et fut l'un des facteurs économiques déterminants dans le développement de cette ville.

En 1972, la municipalité apprit les projets d'extension de Peugeot qui possédait déjà un magasin général de pièces detachées et une petite unité de fabrication : en tout mille huit cents salariés. Elle chercha alors les moyens d'accompagner ce développement et d'intégrer cette extension industrielle au cadre urbain. L'opération « Villes moyennes » lui en donna l'occasion. C'est ainsi que dans la plaine du Durgeon, la rivière qui traverse Vesoul, à l'ouest du chef-lieu est en train de naître un lac artificiel de 75 hectares autour duquel vont venir s'installer une base nautique, une zone de loisirs et une zone d'habitation de cinq cents pavillons. Les alluvions retirées du lit du lac ont servi à remblayer la zone constructible.

Entre le lac, la voie ferrée Paris-Bâle et la ville, une zone industrielle de 93 hectares est en partie empierrée. Peugeot en a acquis 40 hectares et a pris une option sur 20 autres. D'autres entreprises y construisent leurs installations. La chambre de commerce prévoit une usine-relais pour aider les industriels débutants.

Les promoteurs du dossier *Ville moyenne* ont pensé qu'il ne suffisait pas de créer des équipements et de laisser s'installer n'importe qui n'importe où. Leurs intentions et leur philosophie se trouvent résumées dans le volet « Economie qualitative » du dossier. Vesoul fut d'ailleurs la première des vingt-huit villes moyennes à inclure des actions de nature économique dans son projet.

Autre particularité, ce volet est départemental. Les Vésuliens ont voulu résoudre leurs problèmes d'emploi en termes de qualité et non plus de quantité et avec le concours de tout le département. En raison de son caractère départemental, il fallait que ce dossier soit géré et animé par un organisme représentatif des forces vives de l'économie haut-saônoise.

Le comité d'expansion économique et de productivité de Haute-Saône a accepté cette mission et a constitué avec les élus départementaux, les maires des cinq principales villes du département, les assemblées consulaires, l'administration, le Centre des jeunes dirigeants, un groupe permanent de dix-sept membres dont la tâche consiste à décider des actions devant favoriser le développement économique haut-saônois dans le sens de la qualité, grâce à un budget spécifique.

Un pari qui peut paraître ambitieux dans une période de conjoncture économique peu favorable mais que les Haut-Saônois entendent tenir dans le cadre du contrat : trois ans. Ce volet « Economie qualitative » ne fixe donc pas pour le département de la Haute-Saône l'objectif de créations d'emplois à n'importe quel prix, mais veut apporter qualité et complémentarité à cet emploi.

Les principes de l'action sont les suivants :

1) Permettre aux industriels et artisans existants de se développer par : la connaissance du milieu, la recherche de projets industriels nouveaux avec les industriels eux-mêmes et les organismes régionaux ou nationaux compétents, la recherche d'hommes entreprenants, la recherche de capitaux locaux et régionaux ;

2) Créer un contexte favorable pour ne pas manquer les opportunités qui se présenteraient : définition d'une politique de prospection d'entreprises, surveillance et renforcement des services tertiaires indispensables au développement industriel, définition d'une politique de terrains industriels, étude de la mise en place d'usines relais ;

3) Rechercher des hommes entreprenants susceptibles de fonder une entreprise en Haute-Saône. Sur ce point, les exigences qualitatives seront primordiales.

Pour permettre à ce dossier d'être traduit rapidement dans les faits, le groupe permanent du Comité départemental d'expansion économique de Haute-Saône dispose d'un budget de 700 000 F pour la durée du contrat (trois ans) alimenté par l'Etat, qui a attribué une subvention de 300 000 F au titre des villes moyennes, par la ville de Vesoul pour 100 000 F et par le conseil général de Haute-Saône, qui, par une aide financière de 300 000 F, a voulu souligner fortement le caractère départemental de ce projet.

Quant à l'action elle-même, elle sera menée par une équipe qui travaillera directement avec les industriels tant pour le développement d'entreprises existantes que pour la prospection d'entreprises nouvelles. En outre, elle suivra les études et projets ayant une incidence économique pour la Haute-Saône (aménagement du territoire dont aménagement rural, urbanisme, etc.). Enfin, elle s'appuiera sur les assemblées consulaires, les municipalités et les élus départementaux.

Les autres volets du dossier *Ville moyenne* visent à ranimer le centre ville en transférant le musée dans l'ancien couvent des Ursulines restauré. Autour, des opérations de restauration immobilière et de résorption de l'habitat insalubre doivent permettre l'installation d'ateliers d'art et d'artisanat, un centre d'animation, une salle d'exposition.

Rue du Breuil, une ancienne clinique privée sera le centre d'un lieu de détente et de culture ouvert sur une rue piétonnière, la « Marande ». Les Vésuliens y trouveront une halte-garderie, un club du troisième âge, une bibliothèque-discothèque et le siège de différentes associations qui animent la ville : « Vesoul accueille », l'Union des consommateurs. Entre les nouveaux quartiers, les Répes, le Grand Montmarin et le centre ville, une autre opération consiste à entretenir et développer une « coulée verte », liaison d'arbres et de gazon, de part et d'autre du Durgeon.

Vesoul aborde la deuxième année du contrat : elle entend bien gagner son double pari sur l'économie de qualité et la sauvegarde de son cadre de vie, au moment où se développe, principalement chez les jeunes, une sorte de prise de conscience du droit des Haut-Saônois à vivre et à travailler là où ils sont nés.

G. S.

POINTS FORTS

Les salines du futur

L'ACCUEIL fut plutôt froid. « Nous arrivions au moment où une usine allait fermer, raconte M. Henri Beaugé, directeur du Centre de réflexions sur le futur, installé dans les salines royales d'Arc-et-Senans. Les habitants comprenaient mal qu'on débloque plus facilement des crédits d'aménagement du territoire pour restaurer les salines de Ledoux plutôt que pour sauver une entreprise... D'autant que notre première tâche fut de relever le mur d'enceinte, alors que les enfants du pays se souvenaient d'être venus ici jouer dans les caves, à travers les ronces. Tout d'un coup, il fallait payer 2 francs pour entrer. »

Cinq ans après son ouverture, le centre de rencontres a fini par apprivoiser les autochtones... en accueillant aussi des manifestations locales, comme le concours de tarots du village. En ce moment, on met la dernière main aux préparatifs de la Fête du futur, qui se déroulera les 7 et 8 mai : défilé de chars, envol de montgolfières et de cerfs-volants, harmonies, fanfares et cliques sont attendus, et même l'arrivée d'une course cycliste.

L'an dernier, à la même époque, des messages en bouteille ont été enfouis dans un puits. Rendez-vous a été pris pour les repêcher dans vingt ans, à la veille de l'an 2000, et réaliser, s'il en est encore temps, les vœux des enfants d'aujourd'hui. A part cette grande kermesse populaire, le centre est plutôt tourné vers l'avenir... et fermé sur lui-même.

« Nous sommes davantage un lieu de rencontres nationales ou internationales que régionales », *admet M. Beaugé. Même le moment historique que furent les négociations de Lip dépassait, lui aussi, l'audience régionale : annoncés à vingt, les négociateurs arrivaient avec la cohorte des supporters qui s'installaient sur les pelouses. Folle époque !*

Les hôtes habituels des salines sont moins remuants. Ceux qui viennent y réfléchir sur notre avenir technologique ou social recherchent l'isolement et la sérénité. Perdues sur les hauteurs, à 34 kilomètres de Besançon, les salines ignorent le monde qui les entoure. Passé le porche monumental, le visiteur est saisi, dès l'entrée, par la perfection de l'espace et la rigueur du demi-cercle formé par l'ensemble des bâtiments, à la fois solennels et simples.

Claude-Nicolas Ledoux, architecte visionnaire, avait conçu l'ensemble, en 1776, comme une unité de vie autonome, qui fonctionna, bon an mal an, pendant un siècle. Son idée d'un « socialisme » très janséniste imprègne cette œuvre curieuse, mal connue avant ces dernières années, et à moitié en ruine, jusqu'à son achat par le département du Doubs.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Leurs vingt ans

(Suite de la page 13.)

Dans son bureau entouré de réservoirs, cerné de camions-citernes, M. Pierre Emonnot, président de la chambre de commerce et d'industrie de Vesoul-Gray, n'a plus vingt ans. Mais il est de ceux pour qui l'avenir est toujours à faire. « *On ne retenait à Vesoul que 5 % de ceux qui sortaient du technique. L'emploi ? Il faut conforter les usines qui existent, petites, avec des difficultés de gestion ou de trésorerie. Et agir.* »

M. Emonnot, à la tête d'une grosse entreprise de distribution de carburant, bondissant de Vesoul à Hambourg à Paris ou à Zurich, « confesse » les patrons en difficulté, crée, anime, agace, et fait rechercher en France et ailleurs brevets non exploités ou mal exploités pour lancer ou relancer les petites entreprises.

« *Les jeunes ? Connaissez-vous Savoyeux ?* » Savoyeux, 270 habitants, dans la vallée de la Saône, près d'un chef-lieu de canton : Dampierre-sur-Salon ; un monument aux morts auprès duquel discutent trois vieilles dames, la classique cheminée rouge surgissant dans le vert cru des arbres, des bâtiments anciens aux fenêtres aveugles. Une papeterie plus que centenaire. Dix mille mètres carrés de surface couverte, huit hectares, et la Saône qui fournit un million de kilowatts gratuits par an. A Noël 1974, la fermeture est annoncée : les papeteries Aussédat-Rey regroupent leurs activités.

Réunion à la préfecture. Le comité d'entreprise, fait exceptionnel, suit les travaux. Les propriétaires cèdent gratuitement le terrain et vendent l'usine pour 1 franc symbolique. M. Emonnot trouve une société suisse qui reprend une grande partie du personnel dans sa spécialité. Une autre partie des bâtiments servira de relais. On y formera, sur place, en travaillant, le personnel qu'utilisera une usine que l'on construira à côté.

Dampierre-sur-Salon est une zone en voie de dépeuplement. M. Louvot, son conseiller général, est un vétérinaire fort occupé. Botté de caoutchouc, soufflant entre deux interventions, il explique : « *L'opération que nous avons entreprise a provoqué tout de suite une grosse demande : quatre-vingt-dix à cent jeunes femmes ou jeunes filles se sont inscrites dans un rayon de moins de 10 kilomètres.* » Elles viennent de l'agriculture ou sont les femmes ou les filles des ouvriers de l'usine de charpente métallique de Dampierre. « *Le plan d'aménagement rural et le contrat de pays prévoient la création de deux cent cinquante emplois en deux ans : nous avons bien démarré notre première tranche.* »

Dampierre n'a qu'un défaut : trop d'habitants : 21,4 au kilomètre carré. C'est très peu. Mais un peu trop pour recevoir l'aide communautaire aux zones rurales déshéritées : la base est fixée à 20 habitants. Mais, à titre exceptionnel, la prime d'aménagement régional a permis de lancer l'opération.

Voilà donc un début de solution pour freiner le départ des jeunes. Et pourtant, ils partent encore. Pourquoi ? « *Ils ne trouvent pas un travail adapté à leur formation.* » Des loisirs : « *Les collectivités sont prêtes à les aider. Nous attendons leurs demandes. Ils veulent du sport. Ils ont des terrains pour le football —, une passion chez nous, — pour le handball, des locaux pour le judo, pour l'aïkido.* » Et sur le plan culturel ? Pas de besoins manifestés pour l'instant. « *S'il s'en présente, nous les aiderons.* »

Du moins, le souci est-il ici apparent : la volonté de permettre de rester dans leur pays natal à des jeunes qui ont de moins en moins envie de le quitter — ils le disent et le répètent. — « *Nous voulons rester ici. Nous avons peur de Paris. On y vit bien plus mal qu'ici.* » pour se retrouver assez nombreux, il faut parcourir de longues distances. Pourtant, souligne M. Jean-Jacques Beucler, il y a un mois encore député centriste de Lure, aujourd'hui secrétaire d'Etat à la défense, « *la Haute-Saône est comme un département qui bouge* ». Sa léthargie a été longue et lourde. Il a « démarré » plus tard que les autres. Mais, malgré les difficultés économiques, on y recense ses atouts. Vesoul, si le développement récent de Peugeot n'y a apporté que des emplois peu qualifiés — des éléments de carrosserie et des bâches de camionnettes, — souligne qu'elle est un nœud de communication ferroviaire et routier essentiel entre Paris, la Suisse et l'Allemagne du Sud. Le temps où on y partait, comme naguère en Bretagne, travailler dans les P.T.T. pour ne revenir qu'à la retraite est-il révolu ?

La Franche-Comté est une région où, au sortir de l'adolescence, il peut faire bon vivre, à condition d'y être aidé et compris. Là comme ailleurs, c'est une affaire de famille : les générations en place le comprennent. Plus ou moins vite.

JEAN PLANCHAIS.

EN DIRECT

Bonjour M. Jeanneney...

(Suite de la page 13.)

Le professeur qu'on classe à la préfecture dans les divers gauche, aime passionnément la politique, mais le conseil général de la Saône lui prenait trop de temps : l'équivalent de quarante jours pleins par an. Pour l'heure, il faut surtout terminer les deux gros livres en chantier depuis longtemps. D'abord un *Dialogue sur le bien-être et le pouvoir* et puis un album des conjonctures dans les pays développés.

— Et après-demain ?

— *Je n'exclus pas un retour à la politique, la politique nationale. Mais sûrement pas à l'occasion des sénatoriales de l'automne. Je n'oublie pas que j'ai été un peu le « sénatricide ». Aux législatives peut-être, mais il faudrait un changement du mode de scrutin. Mon appui à Mitterrand n'a pas faibli et le système actuel basculera nécessairement. Il vaut mieux que, lorsque ça basculera, il y ait un vrai chef de rechange ; Mitterrand peut faciliter ce passage dans la légalité et éviter l'insurrection.*

— L'avenir de Rioz ?

— *Je fais voter ce soir le compte administratif de la commune pour 1976. Beau record de célérité. Et on remet en selle une commission municipale consultative qui se réunira deux fois par an. C'est une sorte de conseil économique local de quarante-six membres qui donne aux élus des avis. S'y côtoient, par exemple, les hôteliers, le dentiste, le notaire, le représentant de la fanfare, le curé, les chasseurs, le percepteur et le chef de brigade de la gendarmerie.*

— Et le rapport Guichard ?

— *C'est stupide de vouloir créer des districts ruraux. Je n'aime pas les élections au deuxième degré. On prétend en apparence sauvegarder l'existence des communes, mais, en réalité, on les tue.* »

Fredonnant Jacques Brel, « *J'ai voulu voir Vesoul* », voir sa gare, ses locomotives, ses michelines. La place du 11e-Chasseurs. Ses rues désertes à l'approche du crépuscule. Les avions de chasse qui tachent le ciel. Mais que de beauté cachée dans ce petit chef-lieu de vingt mille habitants. Le palais de justice et son grand escalier, le passage des Annonciades, la place du Grand-Puits. La rue des Bouchenes, où subsiste l'hôtel de Simon Renard, ambassadeur de Charles Quint, né à Vesoul en 1513.

Le contrat ville moyenne qui a été conclu avec l'Etat prévoit de restaurer ce patrimoine. Parallèlement une grande étude va être engagée sur l'avenir de l'industrie du bois dans le département. Le musée sera réaménagé dans l'ancien couvent des Ursulines. « *En même temps,* précise M. Pierre Chantelat, maire républicain indépendant de la ville (la seule ville de la région à avoir résisté à la poussée de la gauche), *on réalisera pour les artisans des salles de création et d'animation ouvertes aussi aux étudiants et aux écoliers. Dernier volet important, le lac qui sera creusé près des usines Peugeot. On y fera de la voile et de la pêche. Pas de mononautisme.* »

Pour retourner vers Besançon, la route passe à Rioz. C'était le début du soir. Dans le parc qui entoure la maison de famille, Jean-Marcel Jeanneney faisait quelques pas sous les arbres.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

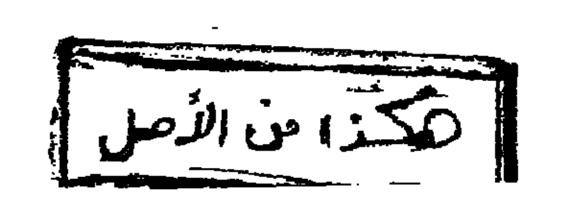
« Chrono » sera toujours « chrono »

« *VOUS vous rappelez les vieilles bécanes qu'on avait* » C'est un ancien élève de l'Institut de chronométrie qui s'émerveille du matériel dont dispose aujourd'hui l'établissement devenu l'Ecole nationale supérieure de chronométrie et de micromécanique de Besançon (E.N.S.C.M.E.).

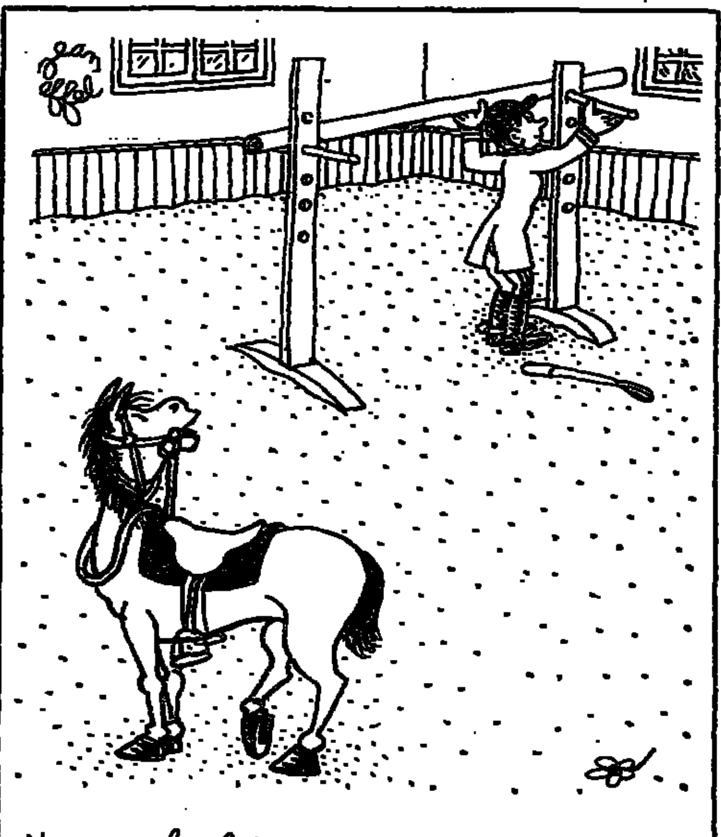
Les anciens élèves étaient là en pèlerinage pour fêter les cinquante années d'existence de « chrono ». En réalité on pourrait faire remonter beaucoup plus loin l'origine de l'établissement puisque, en 1901, le laboratoire de chronométrie de la faculté des sciences avait mis en place une formation d'ingénieurs et qu'en 1856 on s'était déjà préoccupé d'approfondir les connaissances scientifiques des techniciens des entreprises horlogères.

Depuis « *chrono* » (manière plus *rapide de désigner l'école que par son interminable sigle*) a « sorti » quelque huit cents diplômés que l'on retrouve dans tous les pays d'Europe, et même dans la lointaine Asie, et dans tous les domaines d'activité. On envisage de donner une nouvelle appellation à l'établissement : « Ecole nationale supérieure de mécanique et de microtechniques ». Mais pour ceux qui en sortiront, dont les soixante élèves de la promotion 1976 qui a été baptisée par le champion de ski Léo Lacroix, « chrono » restera toujours « chrono ».

CLAUDE FABERT.







-Nouveau plan barre... Trois possibilités : bondir ensemble ; passer à côté tous les deux ; m'arrêter pile et laisser mon cavalier sauter tout seul.

L'INFINI

Toujours, jamais...

« Pierre, veux-tu compter jusqu'où ça ne finit pas ?

— *Je ne peux pas, voyons !*

— Alors, c'est bien vrai, les chiffres, ça ne finit pas ?

— *Ça ne finit pas*, répond, péremptoire, l'aîné, huit ans, à son petit frère qui, le pauvre, n'est qu'en première *année à l'école*.

— Et pourquoi ça ne finit pas ?

— *Parce que... parce que... parce qu'on en invente un nouveau tous les jours, tiens !* explique, avec une sollicitude à la fois hautaine et condescendante, le grand frère.

— Si ça n'a pas de fin, les chiffres, c'est Dieu alors !

— *Idiot ! Ça n'a pas de fin, mais ça commence, ça commence à zéro.*

— C'est vrai, *fait le petit, confus de n'avoir pas réfléchi*, mais... »

Décidément, il n'a pas résolu le grave problème métaphysique qui l'habite et puisque son grand frère sait tout, lui, il pourra peut-être l'éclairer...

Témoin privilégié de ce dialogue, je me revois, petite fille, tourmentée par ce même problème de l'infini, imaginant devant la ligne d'horizon, si près et si loin à la fois, pouvoir toucher l'au-delà, au bout de la route, là, à deux pas, *rien qu'en tendant le bras*.

L'infini. L'éternité. Toujours. Jamais. Cela fatigue l'homme à l'étroit entre le hasard, la nécessité et les corvées quotidiennes. Et je me revois, rêveuse, fascinée par une boîte de grains de maïs soufflés sur laquelle un petit garçon tenait une boîte de grains de maïs soufflés, où l'on voyait un autre petit garçon tenant une boîte de grains de maïs soufflés, où un autre petit garçon...

ROLANDE ALLARD-LACERTE.

THÉRÈSE LA TÊTUE

Être féministe à cinquante ans

LORS de la journée internationale de lutte des femmes, elle *portait fièrement, parmi tant* d'autres étendards et gonfanons, au cœur de la manifestation, la bannière du parti féministe unifié. Aujourd'hui, Thérèse Clerc est retournée à sa cuisine, et, regard profond, longs cheveux dénoués d'Indienne, sourire zesté d'ironie, elle raconte par quel parcours tortueux elle en est venue, l'année de son cinquantième anniversaire, à militer pour ce parti d'un genre nouveau. C'est que Thérèse, la percutante, la batailleuse, la naufrageuse de pouvoirs établis, a vécu une longue et tonique histoire

« Les jeunes féministes croient qu'elles sont les premières. En fait, il y a toujours eu des féministes parce que toutes les femmes sont amenées à le devenir, un jour ou l'autre. Pour ma part, j'ai eu une enfance bourgeoise et catholique qui m'a préparée à être la femme au foyer qui fournirait l'enfant et chouchouterait le mari-serviteur de l'Etat. Je me suis donc mariée amoureusement, religieusement, virginement, et j'ai eu quatre enfants qui ont été autant d'alibis à mon identité.

» Peu à peu, je suis devenue une bonne dame patronnesse du modèle courant. J'ai tout de même découvert des instants de réflexion dans le Mouvement de la paix, puis dans une église « progressiste » qui ne cessait de bêler de pitié et de tendresse pour le mouvement ouvrier. J'ai compris alors combien étaient captées ma force de production, ma force de reproduction et ma plus-value, mais je me suis heurtée à l'ostracisme des curés marxistes qui m'objectaient que « ces théories ne s'appliquaient pas aux femmes ».

» Insensiblement, je devenais féministe sans le savoir. Mon mari ne cessait de me dire que j'étais « bonne à rien » et « parfait zéro ». Pourtant, je ne me rebellais pas. J'étais soumise à l'ordre et au bonheur. Je n'étais pas emmerdante

» Un jour béni, j'ai été victime d'un providentiel abcès au poumon qui m'a fait passer trois semaines de liberté luxueuse à l'hôpital. C'était le premier point de non-retour. Là-bas, je me suis demandé pourquoi je n'avais pas eu l'idée d'être malade plus tôt. Je me suis aperçue que mon mari était un homme de devoir, honnête, travailleur, mais qu'il avait décidé unilatéralement comment seraient les choses. Je n'avais jamais été consultée

» En mai 1968, j'ai vendu Témoignage chrétien *sur le boulevard Saint-Michel et à la fac' de sciences, irrémédiablement exquise et bien élevée dans mon tailleur Chanel. Une vraie femme de notaire ! Je souhaitais mon autonomie économique, mais comme je n'avais pas fait d'études et que mes enfants étaient petits, je n'avais pas une motivation fabuleuse. Seulement quelques restes de beauté et une bonne santé. L'impossible est arrivé. Grâce à une amie, je suis devenue démonstratrice de jouets aux* Galeries Lafayette, *pour 1 200 francs par mois.*

» En novembre 1968, alors que j'avais toujours été une femme honnête, j'ai rencontré l'homme providence, l'homme aspiration, l'homme d'inspiration. Cela n'a pas duré. Pourtant, il me fallait divorcer. Avec mon mari, le stade de l'âpreté, de la zizanie, de la guerre était passé. La maison était celle du silence, rythmée bienheureusement par les heures des repas, du bain, du coucher. Plus que le rituel, la liturgie. Le soir de Noël 1968, alors que je partais à la messe de minuit, mon mari m'a dit sèchement qu'il ne payerait pas mes impôts. Je lui ai expliqué très sereinement : « Cela dure depuis vingt et un an. Les plaisanteries les plus *courtes sont les meilleures. Divorçons. » Une grêle d'injures s'est abattue. » Le no man's land s'est installé jusqu'au jugement.*

Propos recueillis par MICHÈLE SOLAT.

(Lire la suite page 24.)

ISLAM ET MARIAGES

Les mille et une nuits ne sont plus ce qu'elles étaient

« *O jeunes gens ! que celui qui prétend se marier se marie, cela rend le regard plus décent, et cela est aussi plus pudique...* », a conseillé Mahomet. Pour les musulmans le mariage est une affaire si importante qu'on les entend souvent dire qu'il est « *la moitié de la religion* ».

Les célibataires sont quasiment des pestiférés. Dans la Casbah d'Alger, comme dans certains quartiers populaires du Caire, de Tunis ou de Sanaa, un homme seul ne trouvera pas facilement *à se loger dans des « rues honnêtes »*. A Tripoli, en 1973, les comités chargés de mettre en application la « révolution culturelle » du colonel Kadhafi intimèrent l'ordre aux célibataires de ne plus habiter dans le centre-ville et de ne plus travailler comme commis de magasin. L'aversion pour le célibat est telle que lorsque les femmes font défaut — pas tellement du fait de la *polygamie que parce que dans* les sociétés islamiques les filles sont moins nombreuses que les garçons, — certains groupes préfèrent voir les hommes se marier entre eux plutôt que de rester sans épouse. C'est notamment le cas chez les Noirs de Ouargla, au Sahara, ou encore à Siwa, oasis des confins égypto-libyens.

« Mariages touristiques »

Ce n'est pourtant pas avec des idées de mariage en tête que des dizaines de milliers d'hommes et de jeunes gens venus des riches *zones pétrolières de la péninsule* Arabique ou des déserts libyens débarquent chaque année, dès le printemps, en Egypte et, depuis le naufrage du Liban, en Syrie. Naguère les porteurs de pétrodollars allaient de préférence à Beyrouth, où le commerce de la chair était sans histoires. On payait et on avait ce qu'on voulait.

Au Caire ou à Damas, malgré le « mauvais exemple » donné par les « filles » de Beyrouth réfugiées, les choses sont moins simples : la prostitution est combattue par la police, les mœurs sont plus rigides, les dames galantes souvent *ne s'assument* pas en tant que telles. Il faut prendre des gants pour avoir accès à leurs faveurs. Parfois, il faut même les épouser. Mais cette exigence est acceptée par nombre de « *prétendants » qui y voient le moyen* de concilier leur libido avec leurs principes. D'où ces « mariages touristiques » dont on parle aujourd'hui dans tout le monde arabe, et qui peuvent d'ailleurs tout aussi bien être conclus avec des « professionnelles » qu'avec des jeunes filles pauvres casées d'autorité par leur famille.

Le choix entre ces deux catégories d'épouses n'est à la limite qu'une question de « tarif », et il va de soi qu'une jeune vierge « vaut plus cher » qu'une répudiée à répétition. Le versement d'une dot au père de la mariée, ou à la mariée elle-même, par le futur mari, ne présente à la lettre aucun caractère répréhensible en Islam, au contraire. Certains traités de droit coranique reconnaissent en outre au musulman « *le droit d'épouser à temps une femme en pays étranger* ». Le grand voyageur et géographe arabe Ibn Battouta donna dès le Moyen Age ses lettres de noblesse à cette coutume.

Tel sujet du roi d'Arabie ou de l'émir du Koweït, célibataire ou marié (parfois sa famille l'accompagne, mais elle a droit à un logement distinct) arrive donc au Caire ou à Alexandrie, ou encore à Damas ou à Lattaquié, pour passer la saison chaude. Quelques jours après, il est le plus légalement du monde en ménage avec une jeune personne du cru, qu'il répudiera tout aussi légalement à la fin des vacances ou bien qu'il entretiendra sur place jusqu'au prochain estivage.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 18.)

Au fil de la semaine

Suite espagnole

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

TROIS jours à *Madrid*, en ce moment, c'est une expérience surprenante pour qui s'intéresse aux affaires politiques, même s'il *n'a* aucune connaissance particulière de la vie publique *espagnole.*

Il y a moins de deux semaines, la veille de Pâques, le parti communiste ressuscitait officiellement, légalisé après quarante ans de répression et de clandestinité. Aujourd'hui, chacun retient son souffle, guettant les réactions de la marine et de l'armée : plusieurs de leurs chefs ont donné leur démission avec éclat pour protester contre le retour sur la scène de l'ogre rouge. On tend l'oreille, redoutant d'entendre au loin le sourd piétinement des légions en marche. Mais il faut bien en même temps préparer, dans un extraordinaire foisonnement de petits partis — plus de cent vingt-cinq, — les élections législatives, les premières dignes de ce nom *depuis quarante ans, qui viennent d'être fixées au 15 juin.*

Jamais l'expression trop galvaudée d'échéance décisive n'a été aussi justifiée ; jamais un peuple n'a été ainsi convié à écrire, sans révolution et sous la *monarchie*, le mot de démocratie sur une page blanche de son histoire ; jamais un choix électoral ne s'est présenté ainsi, sans qu'aucun précédent puisse être invoqué, sans que nul soit en mesure de prévoir, fût-ce de façon très approximative, les résultats de la consultation, sans que l'on puisse deviner quelle direction indique le doigt du destin.

Ce sont donc des images étonnantes, des contrastes saisissants qui, à chaque détour du chemin, s'offrent au regard de l'étranger.

***

Trente hommes, sur deux rangs, tout au fond de la petite salle violemment illuminée. Quinze sont debout, au coude à coude contre le mur, et ils resteront ainsi plus de deux heures, graves, sans un sourire, sans un mot, sans un geste. On pense malgré soi aux suspects alignés sous les projecteurs à l'issue d'une rafle de police, aux accusés dans le box du tribunal à l'heure du verdict, et même aux condamnés face au peloton d'exécution.

Les quinze autres sont assis devant leurs compagnons, sur *des chaises étroitement serrées tout au long d'une table recouverte* d'un tapis vert. Parmi eux, une jeune femme blonde.

Ces hommes et cette femme composent *une extraordinaire* anthologie des visages espagnols. De l'intellectuel à l'ouvrier, du paysan au marin, de la Catalogne à la Castille, du pays Basque à l'Estrémadure, on lit sur leurs traits la douceur et la rudesse, la souffrance et la résolution, une force et une sorte de joie sourde également contenues. Ici, des cheveux noirs crépus, des nez busqués, des faciès en lame de couteau. Là, un profil de médaille romaine où les pleins l'emportent sur les aigus. Celui-ci a le beau regard profond de l'Andalou, celui-là l'œil mouillé du Castillan. Ils ont de cinquante à soixante ans pour la plupart, avec deux ou trois septuagénaires, mais trois ou quatre d'entre eux sont proches encore de la trentaine.

Derrière eux, un immense drapeau rouge recouvre presque tout le mur ; il est frappé de la faucille et du marteau et, en lettres d'or, du slogan : « Votar communista, es votar para la democratia. » *Et, dans l'angle de la pièce, le drapeau espagnol bicolore rouge et* or, le drapeau du franquisme et aujourd'hui du roi, la « bandera nacional ». Devant eux, quelque deux cents journalistes espagnols et étrangers, les allées et venues et la bousculade des photographes, cinéastes, caméramen de télévision, porteurs de micros... Nous sommes en plein centre de Madrid, non dans un quartier populaire *mais tout près des grands hôtels de luxe pour touristes aisés, les* Champs-Elysées, en somme.

Ainsi trente membres de la direction du parti communiste espagnol apparaissent-ils, pour la première fois depuis la légalisation, officielle, à visage découvert et sous leur rouge pavillon, au cœur de la capitale où régnait sans partage, il y a à peine plus d'un an, leur vieil ennemi, leur vainqueur sanglant, Franco.

En leur nom, Santiago Carrillo, qui troquait l'an passé l'exil pour la clandestinité, parle. Les communistes, dit-il, se rangent derrière le « drapeau national » ; si le roi continue de marcher vers la démocratie, eh bien ! Ils marcheront avec le roi, ils ne mettront pas la monarchie en cause ni en question ! La liberté pour tous, la prospérité pour tous, la justice pour tous, l'ordre et le progrès pour *tous n'ont pas et n'auront pas de meilleurs défenseurs que les* communistes. A côté de lui, Jean Lecanuet est un redoutable progressiste et Robert Fabre un dangereux révolutionnaire.

Le secrétaire général du P.C.E. est le seul, avec Dolorès Ibarruri, la « Pasionaria », dont le nom éveille un écho et fait lever, pour ou contre, les passions. N'était-il pas, à vingt-trois ans, dans Madrid assiégée, le chef de la sécurité — entendez : de la sûreté — des républicains ? Ici, dans ce Madrid à propos duquel Franco a prononcé la phrase célèbre dont les deux derniers mots devaient passer dans le langage courant de l'Europe entière : « J'ai quatre colonnes qui marchent sur Madrid. Mais, dans la ville elle-même, j'ai déjà une cinquième colonne. »

De ses compagnons d'aujourd'hui, trois ou quatre ont connu comme lui l'exil, en U.R.S.S., en France, en Amérique latine. D'autres, plus nombreux, ont été longtemps en prison — l'un d'eux y a passé plus de trente ans, — et quelques-uns viennent à peine de sortir de l'ombre où ils vivaient depuis un quart de siècle et davantage. Pour eux, c'est le grand jour qu'ils attendaient depuis des décennies sans même oser l'espérer, et on comprend leur gravité, on voit leur volonté toute tendue pour ne pas laisser perdre un seul de ces instants, on sent bien l'émotion qui parfois fait trembler la voix de leur porte-parole.

Scène étonnante, presque inimaginable hier encore, moment historique s'il en fut, pour le meilleur ou pour le pire, aux yeux de l'étranger qui connaît, depuis tant d'années, une tout autre Espagne.

***

En France, on se marie — et on déménage — le samedi. En Espagne, *dans les villes tout au moins,* ce serait plutôt *le vendredi* qu'on célèbre à grands frais et grand fracas les mariages mondains.

Pour celui-là, rien ne manque : six petits pages — filles en robes à volants qui recouvrent la cheville, garçons en culottes à mi-mollets — portent *la traîne de la mariée ; dans* le cortège d'honneur, les hommes sont tous en *jaquette*, les femmes en robe longue, tous visons dehors et dentelles de précieuses mantilles, bijoux scintillant au soleil. Le clergé est nombreux, avec de riches ornements et toute la pompe des grands jours : orgues et cierges, des fleurs partout — un vrai reposoir — et l'or qui ruisselle des voûtes. La « bandera nacional » voisine ici avec les pieuses oriflammes.

De l'or, il y en a beaucoup aussi sur les uniformes des officiers en tenue d'apparat : deux vieux généraux, l'un tout sec, l'autre bedonnant, des colonels martiaux mais déjà alourdis par l'âge et la dignité, un essaim de capitaines et de lieutenants, sombres uniformes des marins, décorations clinquantes, larges rubans moirés au bout desquels de lourds glands d'or battent la jambe...

Sur les marches de l'église, c'est l'interminable rite de la photo, couple par couple, défilé solennel au milieu d'une petite foule de parents, d'amis et aussi de passants spontanément rassem*blés qui commentent avec passion le spectacle et même,* par moments, l'applaudissent. Les portières des voitures claquent : en route vers le grand hôtel tout proche où va se dérouler le repas de mariage, la réception, le bal qui s'achèvera tard dans la nuit. Là aussi, les visages parlent, mais ils disent tout autre chose. On comprend pourquoi seul un Espagnol pouvait faire les films de *Bunuel, on s'étonne de retrouver tous les convives de ses dîners* de têtes mêlés aux enfants de « Cria Cuervos ».

Mais, le plus étrange, c'est encore, à 100 mètres de distance et à la même heure, le contraste saisissant entre ce joyeux cortège, où la grande bourgeoisie, le sabre et le goupillon se donnent en spectacle à eux-mêmes et au menu peuple qui les acclame, et l'autre cérémonie, l'émouvante gravité de ces hommes rudes dont on sentait presque physiquement la force et la résolution, la joie aussi, et qui, à peine sortis de l'ombre, ne cillaient pas sous la lumière crue des projecteurs.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

AL-BAYANE

Le prix du sang

Le quotidien marocain *AL-BAYANE* rapporte :

« Un drôle de marché du sang existe à l'entrée de l'hôpital Ibn Tojaïl de Marrakech.

» Lorsqu'un malade ou un blessé a besoin de sang, la direction de l'hôpital demande à sa famille de fournir la quantité nécessaire pour le sauver.

» Mais, souvent, la famille n'aime pas ou ne peut pas le fournir. C'est le cas, par exemple, d'un citoyen venu d'Imitnanout, à quatre-vingt-dix kilomètres de Marrakech. Sa femme a besoin d'un litre de sang, ce qui nécessite quatre personnes.

» Le citoyen ne sait que faire. Il demande à des gens qui rôdent devant l'entrée de l'hôpital. On lui répond que rien n'est plus facile que d'obtenir du sang, à condition d'avoir suffisamment d'argent. On lui indique une personne qui s'occupe de ce drôle de marché.

» Je ne connais personne à Marrakech et je suis loin de mon bled. Comment puis-je avoir 750 centilitres (il a déjà donné 250 cl) de sang pour qu'on soigne ma femme à l'hôpital ?

» Je connais des gens qui ne demandent qu'à donner leur sang. Mais le prix est de 50 dirhams les 250 cl. plus 10 dirhams pour ma commission. (1 dirham vaut 1,10 F.)

» Dès qu'il reçoit 160 dirhams, il appelle trois « rôdeurs ».

» Il est franchement inadmissible de voir des gens, dont plusieurs jeunes, rôder aux environs de l'hôpital tels des marchands de sang ambulant. »

Daily Mail

Le « cerveau » prend du bon temps

L'amirauté britannique a ouvert une enquête pour savoir comment Ronald Biggs, le « cerveau » du « hold-up du train postal » de 1963, toujours en fuite, a pu paisiblement prendre l'apéritif à bord d'un navire de Sa Majesté, il y a quelques jours, en rade de Rio-de-Janeiro.

Selon le quotidien de Londres *DAILY MAIL*, *« Biggs est monté à bord de la frégate « Danae » à l'invitation de marins qu'il avait rencontrés sur les docks de Rio. Il quitta le navire lorsqu'un marin, l'ayant reconnu, fit le geste de l'appréhender pour le « ramener en Angleterre ». Aux termes de la loi maritime britannique, les hommes de la marine de guerre n'ont juridiction que sur les équipages de la marine marchande, à moins qu'il ne s'agisse d'un délit maritime caractérisé.*

» M. Marcus Lipton, député travailliste de Lambeth, a déclaré : « Il n'est pas seulement scandaleux que Biggs » ait été invité à bord. Il a aussi bu de l'alcool hors taxe » aux frais du Trésor. Il a ainsi ajouté l'insulte à l'injure. »



La guerre masquée

« Il y a, en Israël, une réserve de plus de trois millions et demi de masques à gaz », rapporte l'organe de la Histadrouth *DAVAR*, paraissant à Tel-Aviv.

« Ces masques sont de trois dimensions : pour les bébés, jusqu'à l'âge de trois ans et demi, pour les enfants jusqu'à douze ans, et pour les adultes.

» La distribution de ces équipements sera effectuée dans 2 500 bureaux contre des cartes spéciales préparées par les ordinateurs.

» Les masques sont de fabrication israélienne, sauf la substance filtrante, qui est importée des Etats-Unis. Chacun coûte 500 livres israéliennes, mais ils seront distribués gratuitement. »

Selon le journal, qui cite le chef de la défense civile en Israël, ces masques sont imperméables à de nombreuses sortes de gaz connus aujourd'hui.



Le Cuba (pas) express

L'hebdomadaire de Hambourg *DER SPIEGEL* raconte :

« Les services secrets américains ne sont pas les seuls à s'intéresser au Cuba de Fidel Castro. Depuis que le président Jimmy Carter a décidé de rétablir les relations avec sa voisine insulaire, les agences de voyages sont prises d'un soudain empressement. La New-Yorker Orbitair International *prévoit pour l'année à venir un million de dollars de chiffre d'affaires pour les voyages en direction de Cuba. D'autres firmes proposent, par exemple, des séjours d'une semaine : le voyage en groupe — hôtel et restaurant compris — coûte de 450 à 600 dollars. En raison de l'embargo décidé par les Etats-Unis, les touristes ne pourront cependant pas mettre le cap directement sur La Havane : ils devront transiter par le Canada, le Mexique ou la Jamaïque. »*

AKTUELT

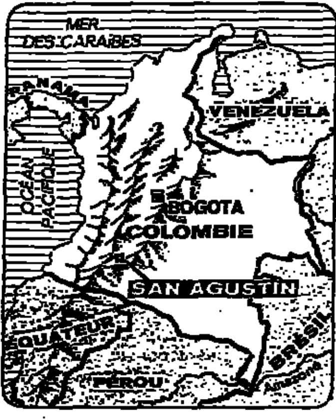
Des renards de compagnie

« Le développement industriel que le Danemark a connu ces dernières années, écrit le quotidien social-démocrate *AKTUELT*, publié à Copenhague, *nuit à une série d'espèces animales menacées de disparition. En revanche, d'autres espèces sauvages s'entendent admirablement à survivre « à contre-courant ». Tel est, par exemple, le cas du renard. Il y a seulement une décennie, apercevoir ici un renard en milieu urbain était une rareté. Force est de constater que, maintenant, ces carnassiers ont conquis les quartiers résidentiels de villas où on les trouve en nombre incroyable. Les spécialistes estiment que notre pays en abrite au moins 100 000.*

» La raison de cette prolifération est simple : les renards possèdent un don extraordinaire d'adaptation. En règle générale, ils se nourrissent de souris, de lapins, mais aussi de charognes et de déchets. Or, nous leur offrons généreusement ces deux dernières catégories d'aliments... C'est un jeu pour eux de crever les sacs de papier qui contiennent nos restes de repas. Les monceaux d'abats et d'entrailles que jettent chaque jour nos abattoirs de volailles et de porcs constituent aussi un régal pour ces citadins à quatre pattes... »

Lettre de San-Agustin

UN OLYMPE TROPICAL



AU sud de la Colombie, là où les trois cordillères sont encore nouées, où naissent les plus grands fleuves, où transitent ceux qui vont du Pacifique à l'Amazone, dans un paysage virginal sont éparses des centaines de sculptures de pierre.

On appelle San-Agustin, du nom du village datant de la conquête espagnole, la culture à laquelle appartiennent ces statues, dolmens et stèles. Quoique l'évêque d'Hippone ait été contemporain de ces artistes, sa pensée leur est bien étrangère, mais c'est le destin des peuples perdus d'être affublés de noms arbitraires.

Lorsque les Espagnols arrivèrent là, au seizième siècle, les peuples qu'ils y trouvèrent, les Andakis et les Yalcones, ignoraient qui les avait précédés et n'avaient, pour leur part, aucune notion de sculpture. Les Conquistadores laissèrent donc en paix ces *« idoles de pierre »*, non sans leur couper quelques phallus. De temps à autre, un chroniqueur évoquait l'existence de ces œuvres qu'il qualifiait de *« barbares »*, et c'est seulement à notre siècle que les archéologues ont entrepris de les étudier et de les protéger.

Elles sont considérables, par leur nombre, leur diversité, leurs dimensions, leur qualité esthétique, leur aire géographique et l'étendue de l'ère historique qui les a vues naître. Elles sont le souvenir, étalé sur deux mille ans, d'un peuple inconnu qui n'a laissé ni ville ni écrit.

Comment faire parler ces pierres qui, seules, ont échappé à la dégradation tropicale ? Le carbonne 14 indique, pour les plus anciens vestiges, deux mille six cents ans et pour les plus jeunes, huit cents ans. Donnée relative, car l'étude scientifique du site n'a que quelques dizaines d'années. Les archéologues estiment que les quelque trois cents sculptures mises au jour ne représentent que le dixième de ce qui est enfoui sous la terre. Les paysans corroborent ces affirmations en avouant qu'ils découvrent fréquemment des tombes, les fouillent pour en extraire éventuellement de l'or et des poteries à vendre aux touristes et referment ensuite discrètement la cavité.

L'étude du site, la lecture des chroniqueurs, l'inventaire des styles et la comparaison avec des cultures précolombiennes qui lui sont contemporaines font naître des hypothèses sur le peuple énigmatique de San-Agustin. Cette zone andine, d'altitude moyenne, pluvieuse et brumeuse, est entrecoupée de torrents, ornée de hautes cascades et de lagunes. C'est un site où naissent les eaux et une croisée des chemins du Pacifique et des Caraïbes à l'Amazonie. Un chroniqueur espagnol dit que c'est une terre *« désignée »*, appelée *« terre sainte du soleil »*, où *« les gens importants vont mourir quand ils sont vieux et s'y faire enterrer en emportant leurs richesses »*. On allait mourir dans l'aire de San-Agustin pour être plus près des dieux. L'Espagnol Ciezo de Leon écrivait au seizième siècle : *« Dans la plupart des Indes, on a plus le souci de bâtir et orner la sépulture où on va se mettre après la mort que d'installer une maison pour vivre »* Il n'y a pas en effet dans la région de trace ancienne d'habitat en dur, comme si on n'y avait édifié qu'un habitat précaire du type des *« malocas »* d'Amazonie. Rien n'interdit de penser que les peuples de l'ère agustinienne, comme certaines tribus amazoniennes contemporaines, démolissaient leurs fragiles maisons après y avoir enseveli un mort, les transformant ensuite en tombeaux. Ceci expliquerait l'éparpillement des tombes sur des centaines de kilomètres carrés.

L'ETUDE de la diversité des styles agustiniens permet d'avancer des hypothèses. Ces sculptures qui vont d'ex-voto de 10 centimètres à des stèles de 4 mètres, se composent notamment de statues de divinités, de prêtres, de guerriers, de dignitaires, de défunts, d'aigles, de singes de félins de batraciens, et ont les modelés les plus divers. L'historien d'art Barney Cabrera s'accorde avec l'archéologue Duque Gomez pour admettre que les plus anciennes œuvres à l'aspect cylindrique s'apparentent aux sculptures sur bois, en particulier les bâtons de cérémonie des Indiens d'Amazonie, ce qui serait à porter au crédit de l'hypothèse des Agustiniens venus d'Amazonie.

Historiens d'art et archéologues admettent également le caractère religieux de la quasi-totalité des œuvres, mais ils diffèrent sur l'interprétation des mythes Pour certains, la tentation est de qualifier de *« naturaliste »* l'inspiration agustinienne pour sa référence précise au monde animal. Les métamorphoses de l'art agustinien durant deux mille ans n'autorisent pas à porter un jugement définitif ni sur cet art ni sur la société qui l'a engendré. En revanche, à travers les changements de styles qui résultent de modifications idéologiques, il est possible de percevoir certaines transformations de l'organisation politico-sociale des Agustiniens.

Les sculptures sont anthropomorphes, zoomorphes ou bimorphes. Elles diffèrent toujours par quelque détail, la coiffure, le pagne ou la main, qui témoigne de la marque de l'artiste ou de l'atelier. La sculpture de San-Agustin a une fonction monumentale ; la plupart des œuvres sont destinées à être intégrées à un dolmen, une tombe ou encore un site naturel dans lequel elles jouent un rôle de médiateur entre la terre et le cosmos, telle cette énorme grenouille annonçant l'étonnante fontaine sculptée dans le torrent, ou ce singe, face aux sources du fleuve Magdalena. Le caractère multidimensionnel de ces œuvres suscite un certain désarroi visuel. Les unes sont seulement frontales comme les masques, les autres doivent être vues de face et de dos, la plupart sont tridimensionnelles ; le dos porte l'*alter ego* du devant ou un animal totémique et le profil porte un troisième symbole ou simplement complète le personnage du dos. Les pierres tombales sont destinées à être vues également par le mort, par en dessous. Parfois, il faut adopter la perspective cavalière pour capter un animal ou une scène, ou bien il faut se coucher au ras du sol.

L'emploi de différentes perspectives montre que le regard de l'homme n'avait qu'une importance relative, les œuvres devant être appréhendées par un œil multiple qui appartiendrait à la terre et au ciel, aux catégories qui rampent, qui nagent, qui marchent, qui volent, avant, pendant et après la vie de l'homme. En somme, œuvres témoins de l'ensemble des forces vitales et œuvres médiatrices entre les forces connues et inconnues pour assurer l'éternité de la vie

La présence constante des animaux de la forêt montre cette volonté d'unité : les singes, souvent représentés accouplés, symbolisent la puissance génératrice de la nature, mais ailleurs, comme dans la très ancienne mythologie égyptienne, ils sont aussi associés à la mort et à ses rites : la grenouille est partout emblème de vie et de mort ; le serpent, comme à Epidaure, symbolise le renouvellement de la vie ; tandis que l'aigle, comme le faucon égyptien, témoigne du triomphe du mythe solaire. L'aigle maîtrisant le serpent est réalisé dans un monolithe en trois dimensions, avec une économie de détails et une expression admirables et totalement distinctes du traitement sculptural que les Mexicains donnent à ce mythe.

D'APRES les thèmes et les styles, il semble, en schématisant, que la civilisation agustinienne ait connu environ trois grandes stratifications. Une première époque commençant environ sept ou huit siècles avant J.-C., où la société serait de type matriarcal si l'on en juge par le nombre de déesses de l'eau, de la fécondité, le culte de la Lune et du serpent. Des déesses posent leurs mains sur leur ventre gonflé, et toutes ont une expression naturelle et douce qui contraste avec les œuvres de l'époque postérieure. Le mythe ophidien triomphe dans un extraordinaire monolithe qui représente l'accouplement de deux serpents

Une deuxième époque qui aurait son apogée vers le septième siècle après J.-C. verrait naître et triompher de nouveaux mythes traduisant une organisation sociale et religieuse où domineraient les militaires et les prêtres. C'est ici que naîtrait le mythe puissant, connu chez les Olmèques, de l'homme né du jaguar et d'une femme. A partir de là est introduite dans la sculpture la bouche féline aux canines entrecroisées et les yeux de tigre. C'est l'époque du triomphe du culte solaire sur le culte lunaire et de la domination de l'aigle sur le serpent. Ces thèmes permettent des rapprochements avec les cultures mayas du Guatemala et chavines et tiahuanacos du Pérou. On peut supposer que les Agustiniens avaient établi des relations avec les gens du Nord et ceux du Sud

Enfin viendrait une dernière époque, s'achevant au douzième siècle qu'on appelle par commodité naturaliste. Prêtres et guerriers disparaissent, les sculptures perdent leur rigidité et leurs caractères félins. Les personnages ont des attitudes plus souples, des formes arrondies, des expressions variées. Les statues ressemblent à des portraits, le mythe du jaguar a perdu sa force, et le serpent et l'aigle deviennent des ornements. Les grands dieux semblent oubliés et remplacés par des dieux mineurs valorisés sous la forme d'ex-voto emportés par les pèlerins loin des sites agustiniens, où on les retrouve aujourd'hui. Cette époque d'« art libre », de plastique sensuelle incarnée par l'œuvre dite *la Flûtiste*, serait la dernière manifestation de l'art agustinien

Alors disparut ce peuple énigmatique, si soucieux d'éternité qu'il plaçait ses morts dans un olympe tropical Restent seules ces troublantes statues parmi des hibiscus géants, des lianes tortueuses et des orchidées sauvages

DENISE AIMÉ.

Islam et mariages

LES MILLE ET UNE NUITS NE SONT PLUS CE QU'ELLES ÉTAIENT

(Suite de la page 17.)

Avant la répudiation, certaines « épouses temporaires » ont parfois le privilège d'être emmenées quelque temps sur les bords de la mer Rouge ou du golfe Persique. On les voit ensuite revenir chez elles avec une dotation en appareils électro-ménagers.

Quelquefois de véritables familles sont fondées : tel Don Juan koweïtien passe pour avoir une vingtaine d'enfants de ses quatre conjointes respectivement installées, l'une dans sa ville d'origine, à Koweït, les autres en Irak, en Syrie et en Egypte. Mais en général les unions ne deviennent pérennes que lorsqu'elles ont été conclues dans une autre optique que celle du pur plaisir (lequel est toutefois licite en Islam) ou quand il s'agit d'hommes âgés ou disgraciés qui ne trouveraient pas de femmes dans leur propre milieu. Nombre de toutes jeunes Egyptiennes ou Syriennes épousées dans leur pays par procuration se sont trouvées mariées à des barbons quasi centenaires en arrivant à Dubaï ou à Djeddah.

N'osant s'en prendre à ces « droits sacrés » du mâle musulman que sont répudiation et polygamie — le président Bourguiba, de Tunisie, a été l'un des rares dirigeants mahométans à se risquer à le faire, mais les critiques au vitriol n'ont cessé de lui être prodiguées à travers l'aire islamique — les autorités des nations concernées, notamment l'Egypte où le Parlement s'est ému de la situation, ont choisi de biaiser : par exemple, les mariages par procuration entre de jeunes Egyptiennes et des étrangers ayant l'âge d'être leurs grands-pères ne seront plus célébrés. Ce ne sera pas suffisant pour enrayer le phénomène des « mariages touristiques ».

Une enquête du quotidien cairote *Al-Goumhouria*, intitulée « Des épouses pour l'exportation », a au moins informé le public des dangers courus par *« les conjointes saisonnières, abandonnées à leur sort par le mari étranger qui prend le large sa fantaisie passagère assouvie, ou rapatriées par les ambassades égyptiennes en terre arabe quand elles ont poussé la crédulité jusqu'à suivre le suborneur dans son pays »*.

Juridiquement valables, mais en fait la plupart du temps à mi-chemin de la prostitution et de la liaison plus ou moins durable, les « mariages touristiques » ont pris ces derniers temps une telle ampleur que des officines spécialisées plus ou moins clandestines, remplaçant les vieilles marieuses traditionnelles, se sont créées dans le Proche-Orient non pétrolier, y compris dans les campagnes, pour recruter des jeunes filles ou femmes candidates à d'aventureuses épousailles. Ces « agences matrimoniales » paraissent particulièrement actives dans la région sucrière de Hawamdiyeh, en Egypte, dont les adolescentes ont acquis dans la péninsule Arabique et en Libye une réputation de sensualité et de docilité qui les fait fort priser du côté d'Abou-Dhabi ou de Benghazi.

Les Mille et Une Nuits ne sont pas mortes, mais elles se terminent parfois bien autrement qu'à l'époque du calife Haroun-al-Rachid : de jeunes Syriennes chassées des harems « pétroliers », où elles pensaient sans doute avoir trouvé la sécurité matérielle pour le restant de leurs jours, ont affirmé à leur retour à Damas qu'elles seraient désormais « communistes », pour « embêter leurs ex-époux ».

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

CORRESPONDANCE

La princesse Anne et le Maryland

Le quotidien américain *International Herald Tribune* écrivait, dans un article que nous avons cité (« Reflets du monde entier », *le Monde* daté 3-4 avril), que la princesse Anne d'Angleterre viendrait le 18 juin à Annapolis (Maryland) « inaugurer une statue de son ancêtre, la reine Henriette-Marie, épouse de Charles Ier, qui a donné son nom à l'Etat (le Maryland ».

M. Pierre Bouzat, professeur et doyen honoraire de la faculté de droit de Rennes, nous écrit que la princesse Anne n'a pas pour ancêtre la reine Henriette-Marie, et il poursuit

« La dynastie hanovrienne à laquelle elle appartient ne descend pas de Charles Ier et de sa femme Henriette-Marie, mais d'une sœur de Charles Ier, elle-même et Charles Ier étant les enfants de Jacques Ier. »

Une lettre d'Amnesty International sur Haïti

Nous avons reçu de Mme Lise Weill, vice-présidente du comité exécutif d'Amnesty International, section française, la lettre suivante :

L'article de M. Jacques Auboyneau, intitulé « Lettre d'Haïti - Quand on ne voit plus les tontons macoutes », dans *le Monde* daté 17-18 avril, appelle de très sérieuses réserves de la part de la section française d'Amnesty International.

On peut y lire : « Depuis les années 70, le nouveau président, en dehors de la libération des détenus, a adopté curieusement, etc. » Cette phrase laisse supposer au lecteur que les prisons haïtiennes sont désormais vides de prisonniers d'opinion. Or, le rapport 1976 d'Amnesty International estime que le nombre de ceux-ci doit être approximativement de quatre cents (le pays a cinq millions d'habitants) et son fichier en recence deux cent cinquante-cinq. Certes des libérations ont eu lieu à Noël 1976 et en mars 1977 (une vingtaine à chaque fois) et nous sommes les premiers à nous en réjouir. Mais laisser supposer aux Français, généralement très mal informés de ce qui se passe dans ce petit pays, que le problème des prisonniers d'opinion est résolu à Haïti est une contre-vérité absolue. C'est de plus faire fi des souffrances des hommes et des femmes dont les conditions d'internement sont parmi les plus inhumaines du monde, et que certains subissent depuis 1964 !

RADIO-TELEVISION

FRANCE-CULTURE

« Opéra du Cameroun », en couleurs

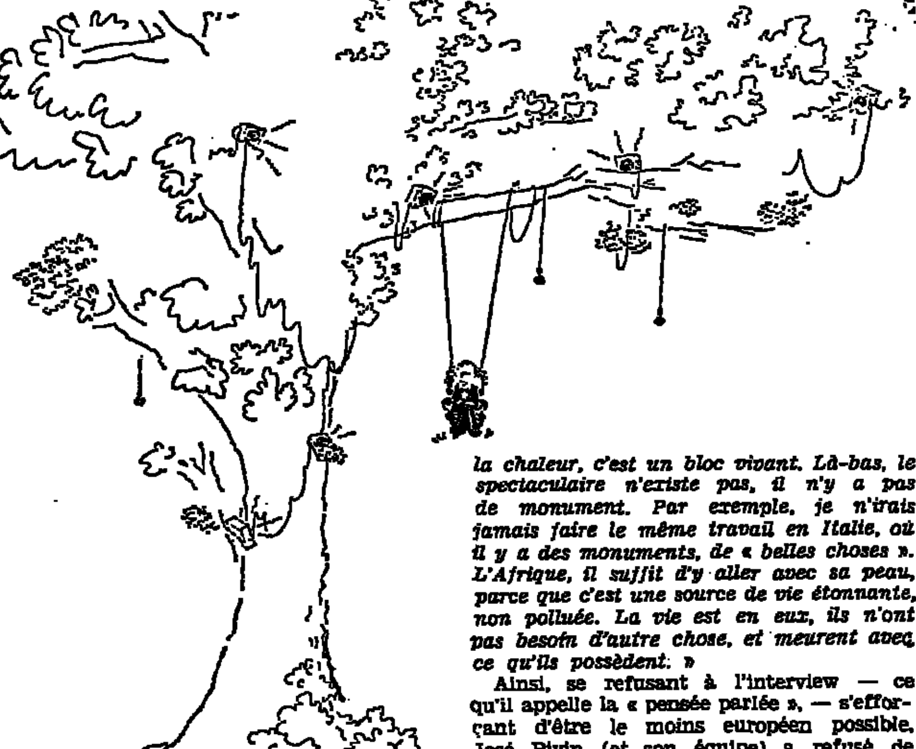
CE n'est pas l'analyse qui permet de connaître un pays : s'en tenant ferme à ce postulat, José Pivin est parti deux mois au Cameroun avec trois techniciens. Aidés par une équipe de la radio camerounaise, ils ont recueilli pour France-Culture *« tout ce qui nous passait par la tête, qui nous faisait plaisir »*, dit José Pivin, comme n'importe quel touriste qui s'arrête devant un beau paysage. Il y a vingt ans, José Pivin se promenait plus au Nord, au Sahara, avec des chameaux : il sentait *« le pays noir, de l'autre côté »*. Il y a également le Mali, dans ses souvenirs, mais c'est le Cameroun qu'il rapporte aux auditeurs de France-Culture, c'est l'Afrique qu'il aime pour laquelle il s'est voulu « *plaque sensible* ».

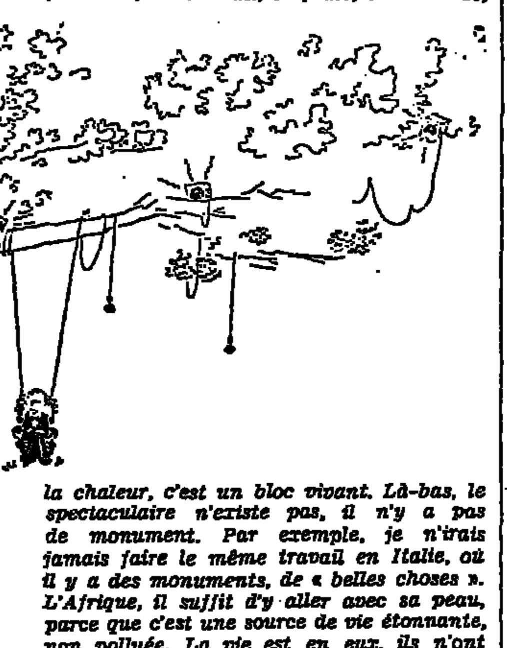
Chaque soir, à partir du 25 avril, il faudra s'installer à côté de son poste de radio, si possible dans l'obscurité, afin de se laisser projeter dans un autre espace, dans la savane ou la forêt tropicale, d'un *seul coup si proches*. Au *rythme* du Transcamerounais, on traverse le pays, pour arriver au petit matin à Yaoundé. Au départ, *« la lumière est grise, il fait chaud et humide »*, puis c'est la fraîcheur du plateau : le voyageur donne quelques impressions, ajoute la couleur à cette peinture sonore, indique en deux mots les joies du moment (s'offrir une banane, boire du café...) et le convoi s'ébranle. Dans l'émission, le train ; et dans le train, le grouillement des voix. Ce voyage, qui dure vingt-quatre heures, est ici recréé en une seule, jalonné de rencontres de hasard, d'évocations musicales.

Puis ce sont les petites filles qui dansent au clair de lune, les bruits de la nuit qui montent, la chaleur une nouvelle fois indiquée, le mystère perçu. *« Nous n'avons pas cherché à comprendre, dit José Pivin, c'est tellement ésotérique, il y a trop d'interprétations. Mais ce que j'aime, c'est que le rituel le plus magique n'est pas cérébral, mais vécu par tout le corps. »* Le brûleur de pluie de Nkong-Samba, chargé d'écarter les nuages, le sultan Mora qui se rend à la mosquée et que l'on « voit » partir sur son cheval caparaçonné d'argent, comptent parmi les rendez-vous de cette semaine. Sans commentaire, sans interview, on en apprend aussi long, et plus, que d'un reportage. Ce n'est pas la vie racontée, c'est l'intrusion (pas indiscrète, attentive) dans le déroulement des jours.

La dernière émission est intitulée « Opéra du Cameroun ». Par extension, toute la semaine s'intitule d'ailleurs ainsi. Comment l'appeler autrement ? Ce n'est décidément pas un documentaire. Ce n'est pas non plus de la musique, mais plutôt une composition savante : une partition européenne, mais tous les instruments et les sons viennent de là-bas. Cette dernière soirée emporte, dans un souffle lyrique, impressions et sentiments. Il y a quelques récits (*« la faim s'est rendue dans le village, elle est allée trouver un homme, qui s'est noyé »*), et des gens parlent de leur peau noire, de leurs cheveux.

Messages d'une culture, ces textes sont





beaux et travaillés. Il y la présence de la mer, les éléphants qui se baignent dans une flaque, des hippopotames, une nuit d'orage et de pluie. Le bruit du manioc que l'on pile, les funérailles d'un commerçant, les insectes au nord, les oiseaux au sud, les « contacts » ressentis tout au long du parcours et qui sont l'homme et la nature, la vie africaine, ce que l'homme reçoit là-bas de la nature.

L'aboiement d'un chien dans le lointain, des pas qui crissent si près que l'auditeur se les approprie pour devenir lui-même le voyageur, et quelque part un enfant qui éternue : l'espace est là, le relief. *« Nous avons enregistré en stéréo*, explique José Pivin, *avec des micros qui, en principe, ne sont pas faits pour l'extérieur car ils attrapent tous les bruits. On n'aurait pas pu nous planter devant un musicien, il fallait enregistrer le mouvement. Tout bouge, l'artiste ne peut jouer seul, un ami arrive, ils se répondent, et c'est seulement ainsi qu'ils peuvent jouer. L'ami, la foule, les insectes, la chaleur, c'est un bloc vivant. Là-bas, le spectaculaire n'existe pas, il n'y a pas de monument. Par exemple, je n'irais jamais faire le même travail en Italie, où il y a des monuments, de « belles choses ». L'Afrique, il suffit d'y aller avec sa peau, parce que c'est une source de vie étonnante, non polluée. La vie est en eux, ils n'ont pas besoin d'autre chose, et meurent avec ce qu'ils possèdent. »*

Ainsi, se refusant à l'interview — ce qu'il appelle la « pensée parlée », — s'efforçant d'être le moins européen possible, José Pivin (et son équipe) a refusé de nommer, de comprendre, d'expliquer. Il a refusé la « connaissance sèche ». *« J'ai peut-être exagéré*, dit José Pivin. *Je ne savais rien sur le Cameroun, je ne lis jamais rien sur un pays où je vais ; géographiquement même, je n'étais pas sûr de moi. »* L'auditeur ne « sait » rien, après ce voyage. C'est une affaire de sensibilité, celle du Blanc, celle des Noirs, dans une communication sans langage.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Du 25 au 30 avril, chaque soir, sur France-Culture.

POINT DE VUE

Si on parlait de ceux qui écoutent...

par ÉMILE NOËL (*)

QUE peut-on encore dire sur la radio aujourd'hui ? On a déjà *tant écrit*. On a *écrit sur* l'institution, sur sa mission, ses devoirs, ses manques, son détournement. On a *écrit sur sa gestion*... très important sa gestion. Dorénavant, comme toutes les choses sérieuses : la saucisse en boîte, l'automobile à pétrole ou *la sidérurgie, la radio doit avoir à sa tête* un gestionnaire. On a écrit sur les matériels, sur « l'instrument », ses possibles, ses probables. On a *écrit sur le « médium »*, son ambivalence (le mot est déjà si joliment ambigu), *ses vertus et ses embûches*. On parle aussi de produits ou d'objets ou encore d'écriture radiophonique quand on est d'un milieu plus réfléchi. On parle encore de régionalisation, de radio locale, etc.

Il faut faire une autre radio... différente, dit-on encore. Bien. S'est-on demandé à quoi ça sert, *la radio* ? La radio serait utile à quoi ? à qui ?

A qui ? Voilà *la question*. Ça pourrait servir à des personnes ? C'est vrai qu'on n'hésite pas à parler de radio-service... et même de besoin. Et *chacun* sait *que* le besoin se conjugue à l'impératif.

Si on parlait un peu de ceux qui *écoutent. Ne poussons pas la témérité* jusqu'à suggérer que ceux qui écoutent parlent d'eux et de ce qu'ils écoutent. D'ailleurs ils parlent, voyons, c'est bien évident, vous savez au téléphone : allô ! vous êtes *sur l'antenne*. Et *on* sait ce qu' « ils » veulent : il y a les sondages.

Donc, simplement, si on parlait de ceux qui écoutent. Ecouter ceux qui écoutent. Si on jouait un peu à l'écouteur écouté... à bon entendeur... entendu.

D'abord, à quoi ça sert d'écouter ? Si le but c'était de ne plus avoir besoin d'écouter ? Une radio qui ouvrirait les portes du silence : paradoxe ? Instrument à débusquer la solitude, la radio *s'écoute seul ou quand on est seul... ou quand on* n'a rien à se dire à soi-même. Essayez donc de vous parler à vous-même avec la radio. Mais *elle* n'a pas l'air d'y toucher, elle se dit modestement indispensable. Elle veut faire le plein. Tout le monde à l'écoute comme un seul homme. Etes-vous certain d'exister si vous n'êtes pas un auditeur ? Pour être tout à fait humain, il faut avoir son transistor *à la main. Si* vous ne l'avez pas, vous êtes *rachitique* de *quelque part. Vous avez intérêt* à absorber ce qui dégouline, même s'il y a un fort débit. Sinon vous n'êtes pas de votre époque. Mais est-ce que ça rentre par la bouche ou par les oreilles ? Au jour d'aujourd'hui, plus personne n'est en mesure de vous le dire exactement. Vous savez bien que Machin c'est plus naturel, Truc c'est plus sûr et Chose c'est *la différence*. Ecoutez la différence. Ça n'engage à rien, vous ne l'entendrez peut-être pas.

La radio qui mènerait aux territoires du silence ? Pourquoi non ? Ecoutez ce silence !... à échos. Le *silence* est aussi une *façon d'être*. Que pensez-vous du silence ? Et d'abord, pensez-vous ?

Il faut faire une autre radio... différente, dit-on toujours. Bien. Alors, il faut changer les hommes qui la font. On les change... de place. De *réformes en transformations*, on joue *aux dames. Quelle innovation !* Surtout, on les installe dans une grande insécurité. Il paraît qu'il n'y a rien de tel pour éviter la sclérose, pour *devenir* créateur. Le résultat est probant.

Mais il n'y a pas que ceux qui la font. Il y a ceux qui la font faire, qui la gèrent. Pour eux, la stabilité est plus grande, ici ou là. Alors, ceux qui gèrent ne se sclérosent pas ? Sans doute non et d'ailleurs tout va très bien, voyez les sondages. C'est que l'innovation, ça se gère aussi.

Mais pour en revenir à « ceux qui écoutent », questions :

Que font les gens dans la vie ?
Que font les gens de leur vie ?
Que font les gens de la vie ?

Questions non pertinentes : la *radio, c'est la radio, un point c'est* tout. Certes, mais peut-elle vivre la création, être aussi la vie ou n'est-elle qu'un mauvais téléphone à sens unique ? Peut-elle participer de cette émergence permanente ou doit-elle *rester un commentaire sans cesse en* retard sur son propre discours ? Le gestionnaire « responsable » nous parlera du pragmatisme réaliste, d'une évolution progressive faite de tâtonnements prudents, d'un processus sûr qui s'expérimente chaque jour sur le tas, loin des idées fumeuses et abstraites. Mais de quel *tas* parlez-vous ? Et quelles idées préconçues et immobiles se cachent sous ce pseudo-pragmatisme ? Rien n'est plus « innovant », en effet, qu'une *note de service qui modifie* une *note de service qui modifie* une note de service.

Les hommes préhistoriques avaient mis péniblement au point des sortes de *leviers* pour remuer de grosses *pierres. Imaginez ces hommes, forts* et velus, suant et ahanant, se triturant les méninges pour essayer d'améliorer ces *leviers* grossiers, afin de remuer des pierres de plus en plus grosses. Assis par terre, au pied d'un arbre, la risée de tous, à peine poilu, malingre, le raté, l'idiot du village qui rêve d'inutile : c'est lui qui a inventé la roue.

(*) Producteur à Radio-France, chargé de cours à l'Institut national de l'audiovisuel.

ENTRE RADIO-FRANCE ET FR 3

Une copropriété régionale en attendant les radios locales

« FR 3, c'est aussi la radio... » On l'a sans doute un peu oublié, tant la télévision accapare l'esprit. Ce slogan, apparemment anodin — lettres blanches sur le fond sombre d'un autocollant, — sonne comme un timide rappel à l'ordre destiné à quelques auditeurs de province trop distraits. Pourtant, cette modeste campagne de promotion radiophonique, lancée depuis quelque temps déjà par les responsables de FR 3, n'est pas aussi innocente qu'il y paraît. Alors que les spécialistes admettent, aujourd'hui, que l'avenir de la radio passe par sa décentralisation, c'est une façon de rappeler le travail déjà accompli dans les régions par la société que dirige M. Claude Contamine ; et, peut-être aussi, d'affirmer un désir d'en faire davantage.

Cette offensive publicitaire, aussi discrète soit-elle, ravive surtout, une fois de plus, une vieille querelle qui, depuis l'éclatement *de l'O.R.T.F. en janvier 1975*, oppose FR 3 à *Radio-France*. Episodiquement, en effet, ces deux sociétés cherchent l'une et l'autre à renforcer ou à protéger leur droit de regard sur les stations régionales de radio. Dans l'avenir, si les radios locales voyaient enfin le jour, cette question pourrait devenir vitale pour Radio-France.

L'affaire est ambiguë. La loi du 7 août 1974 a, *en effet, confié* le monopole de la programmation des émissions de radio à la société de Mme Jacqueline Baudrier. Ce qui semble moins logique, en revanche, c'est que FR 3, héritière des bureaux régionaux d'information (BRI) de l'ex-O.R.T.F., ait, par la même loi, reçu pour mission de gérer et de développer ces centres ; c'est-à-dire la télévision mais aussi la radio régionales.

Cette copropriété radiophonique est définie par le cahier des charges. Radio-France dispose, on le sait, de cinq réseaux nationaux de diffusion : deux à modulation d'amplitude (le réseau A que diffuse France-Inter et le réseau B, baptisé « réseau Arlequin », qui diffuse aussi bien France-Culture que des programmes pour les scolaires ou les immigrés) et trois à modulation de fréquence (MF 1 : France-Inter ; MF 2 : France-Culture ; MF 3 : France-Musique). Les émissions régionales de FR 3 ont droit d'accès, grâce à des « décrochages », sur deux de ces réseaux : le réseau B (informations régionales de 7 h. 15 à 8 heures et de 12 heures à 13 h. 30) et le réseau MF 1 (de 7 h. 15 à 7 h. 30 et de 9 heures à 12 h. 30 : informations et magazines). Il convient également de signaler le réseau des « FIP » (stations locales de service), réseau *qui diffuse, sur un rayon de 10* à 20 kilomètres, dans une dizaine de centres urbains, un programme de musique continue — conçu par Radio-France — et quelques brèves informations régionales réalisées par FR 3.

Querelles et escarmouches

Aussi bizarre soit-elle, cette fragmentation du temps d'antenne devait, en principe, permettre une *coexistence pacifique*. Mais très vite chacun exprime ses exigences. La querelle commence le 17 mars 1975 : *« L'avenir de Radio-France ne peut pas s'envisager si la société reste coupée des radios régionales et locales »* précise, à cette date, une résolution adoptée par le conseil d'administration de Radio-France. Immédiatement, le président de FR 3, M. Claude Contamine, réagit et affirme en substance, le 19 mars 1975, que sa société avait reçu pour mission de développer les centres régionaux de radio et de télévision et qu'elle entendait assurer pleinement cette charge. M. Contamine annonce alors la mise à l'étude d'un nouveau programme de développement radiophonique. C'est ainsi qu'actuellement, *FR 3 produit environ* vingt-quatre mille heures d'émissions régionales de radio par an. L'O.R.T.F., lui, n'en produisait que *douze mille en moyenne*.

Rapidement, FR 3 ne cache plus ses vues « impérialistes ». Dans une note établie en 1976 et consacrée aux *« bilan et perspectives de la radio régionale »*, les collaborateurs de M. Contamine préconisent *« l'attribution du réseau MF 1 à FR 3 »*. Selon eux, il y a *« redondance entre ce réseau et le réseau A, l'un et l'autre diffusant France-Inter »*. Et de conclure : *« l'affectation du réseau MF 1 aux programmes régionaux ne priverait pas les auditeurs de France-Inter de leur programme »*.

L'argument ne convainc pas Mme Jacqueline Baudrier : *« La diffusion ondes longues de France-Inter (réseau A) n'est pas parfaite, notamment dans le Midi où nous espérons l'installation d'émetteurs de renfort ; le double réseau nous est indispensable. »* La solution, en attendant l'ère des satellites, passerait par la création d'un quatrième réseau en modulation de fréquence et attribué à FR 3. *« Mais*, ajoute Mme Baudrier, *les techniciens de Télé-Diffusion de France estiment sa construction impossible. »*

Chacun aujourd'hui semble rester sur ses positions. *« On maintient le « statu quo »*, dit-on d'un côté ; *« le débat est gelé »*, déclare-t-on de l'autre. Pourtant, à l'occasion, des « escarmouches » éclatent. FR 3, tout d'abord, se fait parfois « tirer l'oreille » pour fournir à Radio-France des prestations imposées par le cahier des charges : les journalistes régionaux doivent, en effet, assurer un certain nombre de reportages destinés à la radio nationale. Mais, *« alors que les demandes d'intervention de Radio-France ont augmenté de 50 % pendant l'été 1976 »*, constate-t-on dans l'entourage de Mme Baudrier, *« les services rendus par FR 3 ont diminué en volume dans les mêmes proportions »*. En 1975, déjà, le nombre des prestations effectuées par FR 3 était insuffisant pour « éponger » la somme forfaitaire de 3 millions de francs *versée, à ce titre, par* Radio-France à la société de M. Contamine. *« Actuellement, les choses ont changé*, précise Mme Baudrier. *Nous ne payons à FR 3 que les services effectivement rendus. »* Dans les BRI, on se justifie en alléguant le manque de temps ou de moyens et l'on se retranche facilement derrière un leitmotiv : *« Ils (Radio-France) ne se rendent pas compte du travail que l'on a en province... »*

A FR 3, on s'indigne également. Principale pomme de discorde : les décrochages exceptionnels que les BRI peuvent demander à Radio-France pour « couvrir », en fin d'après-midi par exemple, un match de football régional : *« Chaque fois, c'est toute une histoire pour obtenir l'antenne. »* Bien entendu, Mme Baudrier réfute cette version des faits : *« Nous sommes parfois obligés de refuser pour protéger nos émissions*, reconnaît-elle, *mais nous examinons soigneusement chaque demande et nous y répondons de façon positive aussi souvent que possible. »* Une bonne volonté qui, selon le président de Radio-France, se traduit dans les chiffres : *« En mars 1976, nous avions accordé onze heures dix de décrochages exceptionnels à FR 3*, dit-elle ; *en mars 1977, ce chiffre est passé à vingt heures cinquante. »*

Mais au-delà de la controverse, que sont ces radios régionales gérées par FR 3 ? Difficile de répondre. Seize stations utilisent une partie ou la totalité des « tranches de décrochage » autorisées sur les réseaux de Radio-France. Chacune d'elles constitue donc un cas particulier. Ainsi, la station régionale de Lille, « Nord-Picardie », rencontrerait-elle un franc succès. Plus modeste, celle de Dijon, « Bourgogne », en revanche, n'aurait que peu d'audience. C'est du moins l'avis de certains journalistes « du cru », qui dénoncent notamment la prédominance de la télévision sur la radio — *« ce parent pauvre »* — et un certain dédain pour les auditeurs — *« aucun sondage » ; « émissions impersonnelles » ; « de bric et de broc »*... A Radio-France, enfin, on affecte de ne porter aucun jugement — *« nous ne savons pas comment sont faites les émissions régionales »*, — tout en déplorant cette absence de concertation.

Un nœud gordien

Mais le véritable enjeu du *conflit* n'est pas là. En réalité, il s'agit, pour chacune des deux sociétés, de faire pencher la balance en sa faveur et d'obtenir, le jour venu, le contrôle d'éventuelles radios « locales ». Pour Radio-France (qui invoque sa compétence d'organisme national, le seul exclusivement voué à la radiodiffusion), c'est, pour ainsi dire, une question de vie ou de mort : déjà harcelée par la concurrence des stations périphériques, la société de Mme Baudrier ne résisterait sans doute pas à celle que lui feraient, de surcroît, des dizaines de stations locales. En gagnant la partie, en revanche, FR 3 (qui allègue son expérience et ses infrastructures régionales) assurerait, en peu de temps, sa suprématie. Une victoire qui porterait, toutefois, un grave préjudice à la radio nationale. *« Elle n'aurait plus qu'à se rebaptiser* Radio-Paris », dit-on.

En attendant l'heure des choix, chacun occupe le terrain. Et multiplie les expériences. Ce sont les radios « blanches » de Chamonix (FR 3-Mont-Blanc) et de Val-d'Isère (Radio-France). Ou encore : la « radio-vacances » de Radio-France à La Baule, diverses opérations ponctuelles de France-Inter dans les régions (Bordeaux-Aquitaine) ou auprès du public (« Les femmes à la barre »)... Les déclarations de bonnes intentions se multiplient, elles aussi : *« La radio a deux ailes*, affirme, avec une pointe de lyrisme, Mme Baudrier, *la modulation de fréquence et la décentralisation. »* Plus « politique », M. Pierre Croissiaux, directeur des radios à FR 3, croit, quant à lui, en des *« radios locales qui ne joueraient pas un rôle de diviseur, mais, au contraire, dépassionneraient les débats »*. Des parlementaires s'interrogent. MM. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, et Henri Caillavet, sénateur Gauche démocratique de Lot-et-Garonne, ne seraient pas hostiles à des compromis : création d'une nouvelle société réunissant FR 3, Radio-France et TDF : mise en place d'un holding...

Aujourd'hui, le dossier est sur le bureau du premier ministre. Se décidera-t-il à trancher ce nœud gordien ? *« Avant la réforme de l'O.R.T.F., la radio souffrait d'être artificiellement accouplée à la télévision »*, a déclaré M. Raymond Barre, le 1er avril, *devant* la commission des programmes de l'Union européenne de radiodiffusion. Certains, à Radio-France, ont cru y voir une lueur d'espoir.

CATHERINE GUIGON.

RADIO-TELEVISION

MALRAUX, par Jean-Marie Drot, sur TF 1

Toute une vie sous l'angle exclusif de l'art

FLORENCE, Rome, Fontainebleau, Venise, bientôt l'Iran, le Liban, la Chine : la première chaîne offre, depuis quelques mardis déjà, au grand public des débuts de soirée, un embarquement visuel et sonore qui n'a rien d'une visite de musées (*le Monde* du 14 avril). Réalisateur jusqu'alors volontairement cantonné dans les journaux de voyage et les portraits d'artistes, voici que Jean-Marie Drot réalise en grande pompe la « *synthèse de ses activités et de vingt-cinq ans de télévision* ». Journal d'une randonnée, ses huit émissions de la série des « Promenades imaginaires » (auxquelles devraient venir s'ajouter quatre autres, ultérieurement) se présentent en effet comme de luxueux « catalogues » sur pellicule glacée et rassemblent à profusion, sur des musiques choisies, des formes et des couleurs, statuaires ou picturales, recueillies sur place, dans les hauts lieux de l'art mondial.

Mais à feuilleter l'ensemble se dessine en transparence un portrait — celui d'André Malraux, qui, pour la télévision, n'est pas encore mort. Présent par sa parole, omniprésent par ses écrits, l'auteur du *Musée imaginaire* se révèle ici sujet et objet, inspirateur et héros de ces émissions qui n'ont rien, du même coup, de la classique initiation à la manière de l'art.

A Paris, entre deux « promenades imaginaires » — entre deux voyages, — Jean-Marie Drot explique de quelle façon il a « écouté » Malraux.

« *Lui et moi nous sommes vus, en 1974, avec, en projet, une seule émission sur* la Tête d'obsidienne, *dit-il. On a travaillé avec plaisir, on a commencé à parler, beaucoup. Et je lui ai dit : pourquoi ne pas essayer quelque chose d'énorme et de fou, pourquoi ne pas tenter la mise en images de votre passion, la mise en spectacle de toute votre vie, sous l'angle exclusif de l'art ? Pendant deux ans, on s'est vus quand il avait le temps. En sept séances, on a mis en boîte quinze heures de bande.*

» Il s'agissait d'obtenir une improvisation de Malraux sur Malraux, de le faire réagir sur ce qu'il avait écrit dans ses ouvrages sur l'art, afin qu'il donne lui-même une dimension grand public à ces textes fascinants et parfois difficiles. Et j'ai obtenu un très long entretien — oui, pas vraiment une interview — sur des sujets très divers.

» Commandée par Jacqueline Baudrier avant la mort de l'O.R.T.F., la série a été reprise par TF 1 en coproduction avec la S.F.P. Ça traînait. A l'époque, rien ne pressait. Et quand Malraux meurt, en novembre 1976, seule la première émission, « Florence », est achevée. C'est la seule qu'il ait vue.

*» Lui disparu, il fallait choisir. Alors, quoi ? Pas seulement les grands musées d'Europe, mais l'art africain et océanien, le Japon. Et Haïti, parce que ce fut son dernier voyage. Pensez donc, à Noël 1974, fatigué, malade, il ne résiste pas à la gourmandise, il part, et, comme il a achevé l'*Intemporel, *il supprime le chapitre sur Goya pour le remplacer par les peintres vaudous. C'est le côté pas blasé du bonhomme.*

» A la télévision, on est sensible à trop de choses à la fois pour remarquer l'important. Et l'important, chez Malraux, ce sont les trouvailles d'écriture au stade de la parole. Ça vient de germer dans sa tête. Ça devient une phrase fulgurante, qui mérite d'être fixée en toutes lettres sur l'écran. Entre le monde écrit et le monde parlé, il y a le lien Malraux, la fascination qu'il exerce au-delà de ce qu'il dit par la manière de le dire — il y a du Artaud chez Malraux.

» On est en face d'une sensibilité pensée qui implique qu'on s'y adapte dans la mise en images et qui suppose, troisième complicité, la mise en mouvement de ceux qui regardent. Que celui qui a vu ma balade à Venise dise, par exemple, à sa petite amie : on y va pour le week-end.

» J'ai toujours cru, comme Malraux, que la relation à l'art ne pouvait être que subjective. Le grand mystère. Ce que les marxistes ont pu dire sur le sujet, c'est zéro. L'artiste est toujours le merle blanc. C'est pourquoi je n'ai pas cherché à faire des émissions « digestes ». L'abondance souligne l'étrangeté du phénomène de la création.

» Car l'art est une messe, un rituel, un monde lyrique dont on émerge aujourd'hui sans parvenir à couper tout à fait le cordon ombilical. L'audio-visuel pourrait encore permettre la rencontre. Mais le monde se ferme. Il devient pratiquement impossible de tourner en Ethiopie. Il faut payer 10 000 F pour filmer une heure dans un musée. Des voyages comme ceux-là, on n'en refera pas. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

★ Mardi 26 avril, TF 1, 20 h. 30.

« LES YEUX NEUFS », sur FR 3

Initier oui, mais autrement

INITIER les enfants à l'art contemporain. Mais comment ? Autrement. Ne pas raconter, ne pas expliquer, ne pas analyser. Eviter tout le bla-bla littéraire. Parler par l'image, faire passer des idées par l'image, sans faire de belles images gelées. Utiliser un langage spécifique, trouver un alphabet technique qui « accroche ». Il n'y aura pas de caméra pour filmer un personnage qui parle, pas de commentaires d'artistes ni de critiques.

Prendre des « yeux neufs » pour faire des « yeux neufs ». Lise Didier-Moulonguet, productrice d'une série de onze émissions (dont cinq seulement sont actuellement programmées) pour FR 3-Jeunesse, a les « yeux neufs », en matière de télévision. C'est sa première expérience. C'est peut-être pour cela qu'elle « fonce » sur ce terrain difficile de la recherche d'un langage proprement télévisuel pour parler d'art et d'images, avec les enfants, qui ont certainement la tête pleine d'idées et d'images toutes faites sur l'art. Lise Didier-Moulonguet s'adresse à ceux qui ont de onze à treize ans, pour que l'envie leur prenne, à leur tour, de réaliser quelque chose... Onze-treize ans, quand on est écrasé par l'idée que faire, c'est imiter la réalité, un point c'est tout.

« *J'arrive pas, j'arrive pas* », dit la petite fille, découragée devant le vase de fleurs qu'elle essaie de dessiner, dans le premier film de la série, *les Interprètes*, réalisé par Michel Hermant. « *Tu n'y arrives pas parce que tu n'as pas compris que toute image a une réalité propre et que l'image n'est pas dans la chose, mais au plus profond de ton âme* », lui dit un déroulant sur l'écran. L'idée est reprise et développée, à travers le travail de peintres hyperréalistes et les divers moyens d'approche de la réalité par l'image (l'œil et l'objectif de l'appareil photo ou de la caméra). Un peu difficile, ce premier film ; mais qui doit parler, ou en tout cas interloquer suffisamment pour qu'on se pose des questions. La petite fille du film, elle, a compris que l'image, même la plus ressemblante, est toujours différente de la réalité. Alors, elle peut faire des fleurs formidables, les siennes.

Suivra *le Regard créateur* (réalisation Bernard d'Abrigeon). Cette fois, il s'agira de savoir si les commentaires associés à l'image peuvent vraiment faire apprécier une œuvre, en l'occurrence celle du peintre Yan Voss, un poète de l'idéogramme. Quand on aura fait table rase, et cassé un tas d'idées reçues qui rendent l'art tellement lointain on pourra se promener à l'aise dans les œuvres de tous ces jeunes artistes, connus ou pas (plutôt pas), géniaux ou pas, ce n'est pas la question.

Le troisième film démontera l'image peinte, et la remontera avec les artistes niçois du Groupe 70. Puis on verra Louis Chacallis en train de fabriquer un Indien avec une feuille de papier, et on fera la fête, à la braderie de Lille, avec des peintres qui, pour l'occasion, ont concocté toute une cuisine pleine de couleurs et néanmoins comestible.

Chaque fois, l'approche est différente. Le thème oblige. Chaque fois il faut trouver un biais. Et comme il faut tout de même expliquer un peu, on utilise ici le déroulant, ici, et surtout, le symbole, et le son, comme supports de l'imagination. Le symbole, il peut prendre corps. C'est un mime poudré de blanc, qui réagit à la place du peintre Voss au discours sur son œuvre, qui meurt quand le professeur explique (histoire, biographie, référence, etc.), qui revit quand les enfants interprètent. Ou encore c'est un extra-terrestre (l'œil frais, étonné) qui, ô scandale, décortique une icône pour voir comment c'est fait.

De la casse, il y en a. Les miroirs et les écrans volent littéralement en éclats. On ne s'embête pas. C'est original. Les adultes peuvent regarder. C'est aussi pour eux.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Les samedis, de 18 h. 45 à 19 h. 5, FR 3. 18 h. 45 à 19 h. 5, FR 3.

Dominique Sanda, pas si douce

Louis Malle, cinéaste, a filmé pour le petit écran l'héroïne du film de Bolognini, « l'Héritage » (qui passe actuellement dans les salles parisiennes). Colette Godard a aussi rencontré Dominique Sanda.

Un visage calme, des yeux bleus, le dessin de ses lèvres, et un beau palmarès de metteurs en scène : Bresson (*Une femme douce*), Bertolucci (*le Conformiste, 1900*), Bolognini (*l'Héritage*). Impressionner Dominique Sanda ne doit pas être facile.

Son seul mauvais souvenir est son deuxième film, avec Maximilien Schell : « *Il devient dans la vie le nazi d'opérette qu'il est au cinéma. J'avais seize ans quand j'ai tourné avec lui, il m'a fait beaucoup souffrir.* » Elle tempère : « *Je ne me sentais pas actrice et je me disais : « Ils vont découvrir tout ce que je ne sais » pas faire, ça va être affreux... » A seize ans, on se défend mal, tout dépend comment on souffre. Avec Bresson, je me suis défendue sans arrêt mais j'avais un contact fantastique. Très net. En revanche, Bresson martyrisait mon partenaire, qui n'était pas comédien, qui était peintre et se rongeait d'angoisse. A sa place, je serais partie en courant. J'aurais aimé qu'il le fasse.* »

Dominique Sanda exige beaucoup — beaucoup de réalisme — de la part des hommes et n'attend pas grand-chose des acteurs : « *Quand je les entends parler, de quoi parlent-ils ? D'eux-mêmes. Certains savent rester dignes, mais ce narcissisme qui remonte en surface... C'est gênant. Les femmes sont moins atteintes. Certaines en meurent, la plupart s'en tirent. Elles sont de bonnes mères, de bonnes amantes, elles sont bien.* »

Pourtant, Dominique Sanda semble avoir des relations plus faciles avec ses partenaires masculins que féminins. Qui s'en étonnerait ? En tout cas, elle ne s'en réjouit pas : « *J'ai toujours envie de protéger les femmes, je ne sais pas pourquoi. Quand je suis arrivée sur le plateau du* Conformiste, *Stefania Sandrelli est allée voir Bertolucci en pleurant, en lui disant : « Tu ne peux pas me faire ce » coup-là »... Parce que j'avais des robes très chic... Elle était comme une enfant, et moi j'étais si timide, le contraire de ce qu'elle imaginait... Je suis allée la trouver, je l'ai prise en main, on est devenues des amies... Les rivalités avec les hommes me touchent moins. Je n'y fais pas attention. Je n'ai pas peur de leur faire un peu de peine, ça ne me gêne pas du tout... Je laisse les choses venir. Je ne suis pas quelqu'un qui force.* »

C'est vrai, Dominique Sanda ne « force » pas. Elle attend les questions, y répond sans aller au-delà, sans se livrer ni se dérober. Elle parle avec netteté, en essayant d'équilibrer ses jugements, de ne pas leur attribuer une valeur définitive.

On peut changer ; elle a changé : « *A dix-huit ans, je découvrais la vie sans aide. Je voulais vivre toutes les expériences. Je disais que j'aurais dix enfants toute seule. Aujourd'hui je me méfie de mes fantasmes, mais j'ai toujours de la fantaisie, c'est pourquoi j'aime tourner.* »

Elle aime tourner. Elle aime se lever le matin, « *traverser les brumes et voir le soleil naître* ». Pour son travail dans *1900*, elle est restée six mois à Parme. « *Une vie de rêve. J'arrivais à l'aube dans une maison étrange où il faisait un froid épouvantable. Je passais au maquillage, je me promenais, je lisais, je parlais avec les paysans, je leur préparais du café, il y avait un feu de bois. J'étais tellement bien que je savais toujours quand on avait besoin de moi avant qu'on m'appelle.* »

Dominique Sanda aime le cinéma, sans illusion : « *Faire un film semble un événement extrêmement important. Une masse d'argent est mise en jeu, ce qui ne rend pas les gens généreux et fausse les dimensions. Je voudrais en sortir, de ce côté fastueux. Une actrice, au cinéma, est quelque chose de précieux. On la protège, on la prend en charge... Je suis sûre qu'au théâtre il n'y a pas cette hiérarchie. J'aimerais bien vivre cette expérience, ça doit faire du bien à l'orgueil.* »

COLETTE GODARD.

★ Samedi 30 avril, A 2, 22 h. 10.

Les films de la semaine

● **QUELQUES MESSIEURS TROP TRANQUILLES, de Georges Lautner. — Dimanche 24 avril, TF 1, 20 h. 30.**

Des hippies et des gangsters dans un village du Périgord. Entre les deux groupes des paysans et leur châtelaine, le tout très folklorique dans l'humour noir. Lautner tourne la violence en dérision et réussit, une fois de plus, par la conjonction de savoureux dialogues, d'une mise en scène parodique et sans bavures et de comédiens de talent, un excellent film commercial.

● **LE VAISSEAU FANTOME, de Michael Curtiz. — Dimanche 24 avril, FR 3, 22 h. 30.**

Ce titre wagnérien recouvre une superbe adaptation du *Loup des mers*, roman de Jack London. Atmosphère de brouillard et d'errance maritime, couple marqué par le destin (c'est l'occasion de redécouvrir Ida Lupino et John Garfield), capitaine infernal en proie à la volonté de puissance (un des grands rôles d'Edward G. Robinson), équipage de bandits. La grande période de Michael Curtiz chez Warner Bros, après la série des films avec Errol Flynn, et avant *Casablanca*. Le pouvoir suggestif du romantisme noir.

● **LE JOUR DU DAUPHIN, de Mike Nichols. — Lundi 25 avril, TF 1, 20 h. 30.**

Des dauphins qui parlent anglais et dont on veut se servir pour assassiner le président des Etats-Unis. Le roman de Robert Merle était construit sur des données psycho-biologiques qui ont été sacrifiées à un récit rocambolesque cherchant à conquérir, à travers la politique-fiction, le grand public du feuilleton de télévision *Flipper le dauphin*.

● **OASIS, d'Yves Allégret. — Lundi 25 avril, FR 3, 20 h. 30.**

De cette première production française en cinémascope, il ne reste que les paysages d'un Maroc qui n'était pas encore envahi par les clubs de vacances. Le scénario, tiré d'un roman de Joseph Kessel, semble dater des années 30, et les acteurs n'arrivent pas à sauver les personnages sans intérêt.

● **LA BATAILLE D'EL-ALAMEIN, de Calvin Jackson Padget. — Mardi 26 avril, A 2, 20 h. 30.**

1942. — Les troupes de Rommel contre celles de Montgomery dans les sables d'Egypte. Les Italiens combattent aux côtés des Allemands. L'intérêt de ce film de guerre est justement de montrer les batailles du point de vue italien, de suivre le destin individuel de plusieurs combattants pris dans un engrenage absurde. L'imagerie héroïque n'est pas de mise. Plutôt un certain pacifisme.

● **JULES CÉSAR, de Joseph L. Mankiewicz. — Mardi 26 avril, FR 3, 20 h. 30.**

C'est la tragédie de Shakespeare, filmée avec une grande fidélité au texte. C'est aussi un film politique passionnant, Mankiewicz ayant réfléchi sur l'œuvre et fait apparaître, par sa mise en scène, les causes, les raisons et les conséquences du meurtre de Jules César, dictateur de Rome. Marlon Brando en Marc-Antoine rejoint, avec un merveilleux talent, un style d'interprétation shakespearienne. On ne trouve ici que de grands acteurs.

● **LOIN DE LA FOULE DÉCHAINÉE, de John Schlesinger. — Mercredi 27 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Un film-fleuve tiré d'une fresque romanesque de Thomas Hardy. L'œuvre originale se trouve réduite à une illustration de qualité (les scènes de nature en particulier), à des morceaux de bravoure dramatiques et spectaculaires. Mais Schlesinger a remarquablement utilisé Julie Christie qui, dans cette Angleterre agricole des années 1860, évoque par son caractère et ses aventures sentimentales Scarlett O'Hara, l'Américaine sudiste d'*Autant en emporte le vent*.

● **NAPLES AU BAISER DE FEU, d'Augusto Génina. — Jeudi 28 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Un roman-feuilleton sentimental, très cinéma français d'avant-guerre bien qu'il ait été tourné dans les décors naturels de Naples par un réalisateur italien. Tino Rossi en Don Juan de café-chantant charme les femmes avec sa voix de velours et les airs de Vincent Scotto, quitte sa pure fiancée Mireille Balin pour Viviane Romance, garce à l'érotisme éclatant. Il y a aussi Michel Simon en bon garçon trompé. Un ancien succès populaire savoureusement « retro ».

● **LE MANUSCRIT TROUVÉ A SARAGOSSE, de Wojcieh Has. — Vendredi 29 avril, A 2, 22 h. 50.**

D'après le roman picaresque et fantastique du comte polonais Jan Potocki. L'errance initiatique d'un officier des gardes wallonnes dans l'Espagne du dix-huitième siècle. Auberge hantée, sorcières, fantômes, pendus, ermite, cabalistes, inquisiteurs. Des récits secondaires se greffent sans cesse sur la trame du récit principal, et cette construction « en boîtes » ajoute à l'envoûtement d'un film entre rêve et réalité. La beauté plastique (en noir et blanc), la mise en scène emportée par une sorte de folie, sont typiques des recherches formelles de Wojcieh Has, cinéaste polonais auquel on doit les visions de *la Clepsydre*, d'après des texter de Bruno Schultz.

● **SALUT L'ARTISTE, d'Yves Robert. — Dimanche 1er mai, TF 1, 20 h. 30.**

Portrait mélancolique et attendri d'un comédien de second plan qui ne manque pas de travail mais ne connaît pas la réussite et dont la vie privée est aussi mouvementée que la vie professionnelle. Bien moins satire d'une profession avec ses mythes, ses rêves et ses difficultés, que comédie de boulevard (scénariste-dialoguiste Jean-Loup Dabadie) destinée à séduire par son pittoresque.

● **PASSAGE TO MARSEILLE, de Michael Curtiz. — Dimanche 1er mai, FR 3, 22 h. 30.**

Odyssée d'un groupe d'évadés de l'île du Diable qui cherchent à rejoindre les combattants de la France Libre. Aventures, résistance et amour comme dans le *Casablanca* de 1943, dont le grand succès commercial poussa la Warner Bros à cette production. Michèle Morgan remplace Ingrid Bergman auprès d'Humphrey Bogart. Bien réalisé, bien joué ; pourtant, on ne retrouve pas le romantisme exacerbé de *Casablanca*. C'est, en tout cas, un inédit.

● **L'OBSÉDÉ, de William Wyler. — Lundi 2 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Duel psychologique dans une cave tout confort entre un jeune homme maladivement épris de la beauté et une jeune fille qu'il séquestre afin qu'elle puisse l'apprécier et l'aimer. Beau travail de mise en scène sur un suspense né des égarements de « l'obsédé » collectionneur de papillons et de l'incompréhension de sa prisonnière. Un peu froid, un peu académique peut-être, mais on est touché par la fascination ambiguë de Terence Stamp et la fragilité de Samanta Eggar.

● **QUAND SIFFLE LA DERNIÈRE BALLE, de Henry Hathaway. — Lundi 2 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Western classique dans sa forme, signé par un vétéran du genre. S'oppose toutefois par le sujet — règlement de comptes entre un homme mûr et de jeunes brutes — au terrorisme de la jeunesse et à la décadence du western italien. Gregory Peck reste un héros noble et moral face à la violence d'une jeune génération qui semble représenter, pour Hathaway, le mal moderne. Et il veille sur une petite fille de six ans dont la mère, morte, lui a laissé la garde.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : (informations toutes les heures) ; 5 h., Bon pied bon œil ; 7 h., Gérard Sire ; 9 h., Le Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Chansons à histoires (samedi : Questions pour un samedi) ; 11 h., Anne Gaillard ; 12 h., Variétés ; 13 h., Journal de Jean Lefèvre ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h., Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Le masque et la plume) ; 22 h., Le Pop-Club.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult. mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 15 h., (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) : 24 h. (mus.).

RADIO-MONTE-CARLO : (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30 L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure bilan ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure morus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, L'Union rationaliste ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit François Missoffe (lundi), Michel Debatisse (mardi), Dr Carayon (mercredi), François Ponchaud (jeudi), Marcel Bleustein-Blanchet (vendredi).

Tribunes et débats quotidiens...

FRANCE-INTER : 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur l'alimentation de la femme enceinte (lundi), la réceptivité (mardi), sommes-nous heureux (mercredi), la consommation (jeudi), les droits de succession (vendredi).

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Maurice Duverger (lundi), André Dumont (mardi), Jean-Marie Müller (mercredi), René Dumont (jeudi), Alain Bloch (vendredi).

FR 3 : 19 h. 40, la Tribune libre est ouverte à Marie Cardinal (lundi), au Mouvement des démocrates (mardi), au R.P.R. (mercredi), à la C.F.D.T. (jeudi), au Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix (vendredi).

...et au jour le jour

A 2 : 21 h. 30, M. Pierre Dreyfus, ancien P.D.G. de la régie Renault (le 27).

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche). « Flash » : 20 h., et vers 23 h., Journal.

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : 9 h. 15 (le dimanche), à Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 24) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : Messe en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean-de-Luz, Pyrénées-Atlantiques (le 24).

RADIO-TELEVISION

Samedi 23 avril

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Guy Bedos) ; 21 h. 30, Série américaine : Peyton Place ; 22 h. 25, Sport : Football (France-Suisse).

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Feuilleton : César Birotteau.

22 h., Hommage à un cinéaste disparu : Montand chante Prévert, réal. J.-Ch. Averty. (Rediffusion) ; 22 h. 45, Variétés : Drôle de baraque.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de *France-Culture* et à la *télévision sur la première* chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 27, daté avril 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Rediffusion du Prix Albert-Ollivier 1963 : Tous ceux qui tombent, de S. Beckett, réal. M. Mitrani. Avec A. Sapritch, G. Tréjean, Chr. Marin.

Une femme impotente attend son mari aveugle à la gare, parle, parle... Un Beckett mal connu, poussé vers l'irréel par le réalisateur des « Guichets du Louvre ».

FRANCE-CULTURE

20 h., « La Naufragée du Titanic », de J. Serguine. Réalisation J.-P. Colas, avec D. Smilfork, J. Guiomar, R. Favey, G. Doulcet ; 21 h. 55, Ad lib., 22 h. 5, La *fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin, par B. Jérôme.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Soirée lyrique : « l'Heure espagnole » (Ravel), par l'Orchestre national de France. Direction L. Maazel :

Avec Jane Berbié, Jean Giraudeau, Michel Sénéchal, Gabriel Bacquier, José Van Dam.

21 h., Jazz à La Rochelle (Art Blakey and the Jazz Messengers) ; 23 h., Jazz club ; 0 h. 5, Vieilles cires : Casals et Boccherini ; 0 h. 30, Un musicien dans la nuit : Luis de Pablo.

TF 1 SUR FR 3

Les émissions de TF 1 diffusées en couleurs dans la région parisienne sont relayées tous les jours sauf le dimanche par FR 3 de 12 h 15 à 18 h. 30.

Dimanche 24 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ! ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Sports : Direct à la une ; 17 h., Série américaine : Qu'est-ce qui fait courir papa ? ; 17 h. 30, Téléfilm américain : l'Assassin qui ne voulait pas mourir.

Meurtre d'un agent secret du F.B.I. à bord du yacht d'un ancien détective.

19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : QUELQUES MESSIEURS TROP TRANQUILLES, de G. Lautner (1972), avec J. Lefebvre, P. Préboist, M. Galabru, B. Pradal, Dany.

Des hippies viennent camper dans un village perdu. On les soupçonne d'un crime, mais des paysans s'allient à eux pour mener une enquête.

22 h. 5, Magazine : Expressions, prod. M. Bruzek.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Concert : « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy, et « Don Juan », de R. Strauss, par l'Orch. nat. de Radio-France, dir. K. Koizumi.

12 h., Bon dimanche avec Jacques Martin à l'Empire (reprise à 13 h. 25) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 15, Jeu : Pom, pom, pom, pom (reprises à 15 h. 40, 17 h. 10 et 18 h. 5) ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 50, Série américaine : Têtes brûlées ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet's show ; 18 h. 10, Contre-ut ; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Au bar des artistes, avec Jacques Martin ; 21 h. 40, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale. (Les analphabètes), d'I. Bergman.

22 h. 30, Emission de l'INA : Réalité-fiction (Michel Mitrani, réal. M. Teulade).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emissions destinées aux travailleurs immigrés : A écrans ouverts ; à 10 h. 30, Mosaïque.

16 h. 55, Rediffusion : Scénario pour une ville : Epernay ; 17 h. 50, Espace musical, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Cinéma du soleil (Tino Rossi), prod. de Marseille ; 20 h. 5, Cheval, mon ami (Fantasia).

20 h. 30, L'homme en question : l'économiste Jacques Attali ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : LE VAISSEAU FANTOME, de M. Curtiz (1941), avec Ed. G. Robinson, I. Lupino, J. Garfield, A. Knox, G. Lockhart (v.o. sous-titrée. N.).

Une jeune femme évadée de prison et un écrivain se trouvent embarqués sur un cargo dont le capitaine, véritable génie du mal, commande un équipage de forbans.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Collin (reprises à 14 h. et 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Disques rares, par P.-E. Barbier ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente « Deburau », de S. Guitry, avec J. Eyser, G. Descrières, A. Pralon, D. Gence ; 16 h. 5, Musique de chambre (Schumann, Wissmer, Milhaud, Tisné) ; 17 h. 30, Rencontre avec Yves Coppens ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec Bernard Collin et Jean Daive ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Voix III », par J.-L. Rivière et R. Farabet ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : André Beaudet et Nicole Bédard.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Lehar, Nussio, Oschatt, Stolz, J. Strauss, Milloeker, Rose) ; 8 h., « Cantate BWV 104 » (Bach) ; 9 h. 2, Musical graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay, récital par le pianiste J. Kalichstein : « Kreisleriana » (Schumann) ; « Sonate n° 6 » (Prokofiev) ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « la Trame Deluse » (Cimarosa) ; « la Signora Paulatim » (Marinuzzi) ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique (Albinoni, Franzer) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Gaspard de la nuit » (Ravel) ; 17 h., Le concert égoïste de Lorin Maazel (Bach, Brahms, Ravel, Grieg, Puccini, Kreisler, Gershwin, Mozart, Dvorak, Prokofiev) ; 19 h., La route des jongleurs (danses de la Renaissance, sarabande et volte) ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Cycle de quatuors : Quatuor Orford... « les Dissonances » (Mozart) ; « Quatuor à cordes » (Schaeffer) ; « *Quatuor n° 5* » (Beethoven) ; 21 h. 45, Echanges internationaux de Radio-France : Orchestre symphonique du Sudwestfunk, direction E. Bour, avec H. Lukomska (soprano) ; « Danses allemandes » (Schubert) ; « Quatuor lieder » (Webern) ; « Cinq lieder » (Berg) ; « Symphonie n° 8 » (Schubert) ; 23 h., Cycle de musique de chambre : Blacher, Singer, Reimann ; 0 h. 5, Concert extra-européen... Musique de l'Inde du Nord : Villhayat Khan ; 1 h. 15, Trêve.

Lundi 25 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 14 h. 50, Série : Le prisonnier ; 17 h. 15, Variétés : Le club du lundi ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ;

20 h. 30, FILM (L'avenir du futur) : LE JOUR DU DAUPHIN, de M. Nichols (1973), avec G. C. Scott, T. Van Devere, P. Sorvino ;

En Floride, un couple de savants apprend à parler à deux dauphins, dont les politiciens veulent se servir pour assassiner le président des Etats-Unis.

Vers 22 h., Débat : L'intelligence animale en l'an 2000 ;

Autour de l'écrivain François Nourissier, les professeurs Rémy Chauvin, René-Guy Busnel et M. Jean-Jacques Petter, sous-directeur au Muséum d'histoire naturelle.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : Les jeudis de Madame Giulia (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, prés. Ph. Gildas et Th. Roland ; 21 h. 55, Documentaire : La justice, de J. Bredin et J. Lang, réal. S. Moati ;

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, par Ph. Bouvard (Le spiritisme).

M. Robert Amadou s'oppose au pasteur André Dumas.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'écrivain Marie Cardinal ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30 FILM (Cinéma public) : OASIS, d' Y. Allégret (1954), avec M. Morgan, P. Brasseur, C. Borgers, U. Beiger, G. Aslan, Florelle (rediffusion).

Un aventurier qui pratique la contrebande de l'or dans le Sud marocain est pris entre deux femmes chargées de l'espionner, et dont l'une est tombée amoureuse de lui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Beaudet et Nicole Bédard reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; 8 h. 50, Echec au hasard : A propos de l'Ecole navale ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : « l'Histoire des croyances et des idées religieuses », de M. Eliade ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec J.-M. Drot ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchâteau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Adieu la vie, adieu l'amour », d'A. Lanoux ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : le pianiste Claude Helffer ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réalisation J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts, par F. Le Targat : A propos de « Guernica », de Picasso ;

20 h., Opéra du Cameroun : le Transcamerounais. Réalisation J. Pivin ;

(Lire notre article page 19.)

21 h., L'autre scène, ou les Vivants et les Dieux, par C. Mettra et P. Nemo (les taoïstes ou les maîtres du temps) ; 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., Festival des arts et des cultures à Royan : Afrique du Sahel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique, par P. Caloni ; 9 h. 2, Quasi una fantasia (Beethoven, Couperin, Monteverdi, Schubert) ; 10 h., La règle du jeu (Reger, Webern, Zimmerman) ; à 10 h. 20 et 11 h., Cours d'interprétation, par K. Heitz ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Clarence Williams ;

13 h. 15, Stéréopostal ; 14 h., Mélodies sans paroles : Portrait de musicien français : Paul Le Flem ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Guillaume Tell » (actes III et IV), extrait du « Siège de Corinthe » (Rossini) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time : Second souffle, par L. Malson ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., En écho : « Symphonie n° 33 » (Mozart) ; « Double concerto » (Carter) ; 20 h. 30, L'autre école de Vienne : « Irrelohe » (Schrecker) ; « Quatuor à cordes » (Krenek) ; « Concerto pour violon et orchestre » (Busoni) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Faire fête ou faire la fête, par J.-P. Chevais (fêtes médiévales) ; 0 h. 5, Relais, par A. Almuro ; 1 h., Non écrites.

Mardi 26 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous : Attention à la peinture, d'E. Ruggieri, réal. P. Desfons ; à 15 h., En direct de l'Assemblée nationale ; 18 h. 50, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées (dernier épisode) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Série : Promenades imaginaires avec André Malraux (Venise), réal. J.-M. Drot ; 21 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons du plaisir. (Faire du sentiment et faire du bois), de B. Carreau et G. Guérin, réal. J.-P. Bastid.

L'école de lutherie de Mirecourt ; les fabricants d'épinettes de Gerardmer.

22 h., Littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. Thierry Maulnier (les Vaches sacrées), *Louis Chevalier* (l'Assassinat de Paris), *Alcin Buhler* (Madame Jeanne), *Louis Nucera* (la Kermesse aux étoiles), *Armand Salacrou* (*revue* Obliques : Artaud) *et José Giovanni.*

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : LA BATAILLE D'EL ALAMEIN, de C. Jackson Padget (1968), avec F. Stafford, G. Hilton, M. Rennie, E. Manni, R. Hossein.

Episodes de la guerre en Afrique du Nord dans les années 40. L'avance triomphale de Rommel et l'offensive de Montgomery.

Vers 22 h., Débat : la première défaite de Hitler.

Avec le général Belchem, qui était chef d'état-major du maréchal Montgomery, M. Klaus Jürgen Müller, historien allemand, le général Alberto Rovughi, qui était à El Alamein, M. Lucio Ceva, historien italien.

CHAINE III : FR 3

18 h. 10, Téléformation ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des démocrates ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : JULES CESAR, de J.-L. Mankiewicz (1953), avec M. Brando, L. Calhern, J. Mason, J. Gielgud, Ed. O'Brien. (N. Rediffusion.)

Las de la dictature de Jules César, ses ennemis fomentent un complot contre lui et l'assassinent. Marc-Antoine le venge.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Beaudet et Nicole Bédard (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; à 8 h. 50, L'arche de la nuit ; 9 h., Matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec ; 11 h. 2, Libre parcours récital : le trio Risler interprète des œuvres de Brahms et Ravel ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Griliquez ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Lettres portugaises », de Guilleragues ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; à 15 h. 2, La crise de l'anthropologie ; à 16 h., Débat : La médecine des riches et des pauvres à travers le cinéma, par P. Jacques ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réalisation J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Opéra du Cameroun : le Brûleur de pluie, par J. Pivin ;

20 h., Dialogues : De la Diaspora à Israël.

Avec MM. Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial, qui a écrit « le Paradoxe juif », et Léo Hamon, ancien ministre, auteur de « Socialisme et Pluralité ».

21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., L'Afrique du Sahel au Festival des arts et des cultures à Royan.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia (Beethoven, Couperin, Schubert, Bach) ; 10 h., La règle du jeu (Zimmermann, Ligeti, Schoenberg, Kodaly, Monn) ; Vers 10 h. 30, Cours d'interprétation de K. Heitz ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Clarence Williams ;

13 h. 15, Stéréo postal ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne : les musiciens provençaux ; à 15 h., Liszt, Franck, Mozart ; à 15 h. 32, Copland, Franck, Beethoven, Moussorgsky ; 17 h., Echanges internationaux de Radio-France : Journées de musique de chambre contemporaine de Cologne 1976 (Yun, Serocki, Gehlaar) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En écho (Beethoven, Webern, Mendelssohn) ;

20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104 : Récital d'Arleen Auger, soprano (Mahler, Wolf, Brahms, R. Strauss) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Faire fête ou faire la fête ; 0 h. 5, Degré des âges (musique traditionnelle française) ; 1 h., Souvenir d'Anna Livia.

Mercredi 27 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir, chef, de P. Billard, réal. P. Goutas. Avec J.-L. Kayser.

Les hauts faits du maréchal des logis chef de la gendarmerie de Bléret-la-Rivière.

19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête. (Restez calme, tout ira bien), de L. Godevais et M. Pavaux.

L'enlèvement de la fille d'un promoteur immobilier : une enquête à mener par tous et en direct.

Vers 22 h., Dossier : Charles Cros ou la vie à côté, de R. Arnaut et J. Thévenot, réal. J. Habans et B. Thénault.

Des documents d'archives et des témoignages sur l'inventeur du phonographe qui, lui, a cent ans.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Mercredi animé ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Ma sorcière bien-aimée (rediffusion) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Feuilleton américain : Capitaines et rois ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps.

23 h., Jazz, par J.-Ch. Averty : Festival de Nice 1975.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le R.P.R. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LOIN DE LA FOULE DECHAINEE, de J. Schlesinger (1967), avec J. Christie, T. Stamp, P. Finch, A. Bates, P. Ransome. (Rediffusion.)

Dans les années 1860, en Angleterre, une jeune femme très indépendante, qui dirige un domaine agricole, refuse deux soupirants pour épouser un bellâtre cynique et joueur, dont il lui faudra se débarrasser.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Beaudet et Nicole Bedard (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales, avec Pierre Boulez ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, *par J. Paugam et J. Duchateau ; à 12 h. 5, Parti pris ;* à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : la pianiste Eva Osinska ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Vivants et leurs ombres », de J. Lacretelle ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h., Les après-midi de France-Culture ; à 15 h., Reportage : la dictée en Belgique ; à 16 h., A propos du film de G. Therieu, « Ratopolis » ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réal. J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche, par F. Le Lionnais : Promenade au jardin des sciences ;

20 h., Opéra du Cameroun, par J. Pivin : les Petites Filles au clair de lune ; 20 h. 30, La musique et les hommes : une enfance et « Carmen », par *R. Grenier* ; 22 h. 30, Entretiens avec *Robert Mallet* ; 23 h., L'Afrique du Sahel au Festival des arts et des cultures de Royan.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia (Beethoven, Monteverdi, Bach, Schubert, Bussotti) ; Vers 10 h. 25, Cours d'interprétation de K. Heitz ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Clarence *Williams ;*

13 h. 15, Stéréo postal ; 14 h., Mélodies sans paroles : émaux et mosaïques (Glinka, de Falla, Debussy, Saint-Saëns) ; à 15 h., Brahms, Haendel ; à 16 h. 32, Bach, Bartok, Reicha, Ibert, Halffter ; 17 h. 30, Ateliers d'enfants de France-Musique ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En écho (Boulez, Mozart, Berg) ;

20 h. 30, Chœurs et nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, direct. Z. Mackal : « Psaume 13 pour chœurs et orchestre » (Zemlinsky), « Messe pour solistes, orgue, chœurs et orchestre » (Janacek), avec K. Clarke, soprano ; A. Collins, alto ; H. Laubenthal, ténor ; W. Schoene, baryton ; J. Guillou, orgue ; 23 h., France-Musique la nuit : Musiques réservées (la polyphonie occidentale du douzième au seizième siècle) ; 0 h. 5, Faire fête, ou faire la fête (fêtes révolutionnaires) ; *1 h., Non écrites.*

RADIO-TELEVISION

Jeudi 28 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Téléformation : Les 24 jeudis ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir, chef ; 19 h. 43, Emission des formations politiques :

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation (quatrième partie : Eré Toranéa — Ernest), réal. J. Ertaud (rediffusion) ; 21 h. 25, Magazine d'actualité : L'événement ;

22 h. 25, Hockey sur glace : Tchécoslovaquie-U.R.S.S. (troisième tiers-temps du match, commenté en direct de Vienne par Léon Zitrone).

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Téléfilm américain : Le pigeon, d'E. Bellamy, avec S. Davis Jr, P. Boone, D. Malone, R. Montalban et V. Vetri.

Deux détectives privés contre un gang sans merci... et Sammy Davis Jr !

16 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Le grand échiquier, de J. Chancel : La pianiste Yvonne Lefébure.

Avec MM. J.-J. Gautier, P. Bertin, J. Brunschwig, le docteur Creff, des pianistes, la comédienne Catherine Sellers, Juliette Gréco, Yves Dutell, etc.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.F.D.T. ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (Les grands noms de l'histoire du cinéma) : NAPLES AU BAISER DE FEU, d'A. Genina (1937), avec Tino Rossi, M. Balin, M. Simon, V. Romance, M. Dalio (rediffusion).

Le chanteur d'une trattoria de Naples trompe son meilleur ami et abandonne sa fiancée le jour de son mariage, à cause d'une aventurière qui se joue de lui.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Beaudet et Nicole Bédard (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; à 8 h. 50, L'arche de la nuit ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec F. Nourissier ; 11 h. 2, Calques-travail musical, par C. Latigrat ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Duchâteau et J. Paugam ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « le Comte Kostia », de V. Cherbuliez ; 15 h., Les après-midi de France-Culture : deux heures pour comprendre... la protection contre les radiations ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes. Réalisation J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Biologie et médecine, par le professeur Robert Debré ;

20 h., Opéra du Cameroun, par J. Pivin : Le sultan de Mora ; 20 h. 30, Dramatique : « l'Autre monde » ou « les Etats et Empires de la Lune », de C. de Bergerac. Réalisation B. Horowicz. Avec F. Périer, P. Mazzoti, D. Emilfork, C. Laborde ; 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., L'Afrique du Sahel au Festival des arts et des cultures de Royan.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia (Beethoven, Telemann, Mozart, Ives, Kagel, Penderecki) ; vers 10 h. 35, Cours d'interprétation de K. Heitz ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Clarence Williams ;

13 h. 15, Stéréopostal ; 14 h., Mélodies sans paroles... Nouvelles auditions : musique de chambre (Le Flem, Koechlin, Rivier) ; à 15 h., Des notes sur la guitare (Haug) ; à 15 h. 32, Dvorak, Haydn ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons (Ballada, Legoupil, Ruiz-Pipo) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En écho ;

20 h. 30, Premier jour J de la musique ; 21 h., Prestige de la musique : Concert de musique française. En direct de la Salle Pleyel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, chœurs et maîtrise de Radio-France, Direction S. Baudo. Avec A.-M. Rodde, soprano, et J.-P. Collard, piano : « A la musique » (Chabrier) ; « Fantaisie pour piano et orchestre » (Fauré) ; « Daphnis et Chloé » (Ravel) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : Faire fête, ou faire la fête (fête bourgeoise) ; 0 h. 5, Blues ; 1 h., Journées de musique de chambre contemporaine de Cologne 1976 : œuvres de Kagel.

Vendredi 29 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à *tout* ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Téléformation ; 17 h. 30, Cuisine : La grande cocotte ; 18 h. 5, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir, chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Mary, Mary, de Jean Kerr, mise en scène J.-H. Duval. Avec D. Ceccaldi, P. Pradier, Ph. Nicaud.

Comment, de nos jours, à New-York, une femme cherche et trouve le bonheur. Histoire d'un couple séparé sur fond d'histoires d'argent.

22 h. 40, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h. 5, Série : Département S (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire ;

20 h. 30, Série : Un juge, un flic ; 21 h. 35, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot ; (Parlez-nous d'amour) ;

22 h. 55, FILM (Ciné-Club) : LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE, de W. Has (1964), avec Z. Cybulski, I. Cembrzynska, J. Jedryka, K. Opalinski (v.o. sous titrée. N.).

Les étonnantes et merveilleuses aventures d'un officier des gardes wallonnes en Espagne au dix-septième siècle. Il rencontre des sorcières, des possédés, des pendus, des cabalistes et des inquisiteurs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales : 19 h. 40, Tribune libre : Secours populaire ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, Magazine vendredi : Faits de société (Le rôle des experts psychiatres auprès des tribunaux), réal. J.-M. Perthuis ;

21 h. 30, Documentaire : Scénario pour une ville (La Rochelle, Rochefort), d'E. Cloue *et* G. Claisse.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : *André Beaudet et Nicole Bédard* (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, De Jérusalem à Carpentras ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts et du spectacle (théâtre et cinéma) ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque : premier livre de chants de J. Dowland ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Paugam et J. Duchâteau ;

13 h. 30, Recherche musique, par le Groupe de recherches musicales de l'INA ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Vent Paraclet », de M. Tournier ; 15 h., Les après-midi de France-Culture... les Français s'interrogent : Qu'est-ce que l'innovation sociale ? ; 18 h. 2, La gazette du piano ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réalisation J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Opéra du Cameroun, par J. Pivin : Danses royales à Foumban ;

20 h., Hopkins, par Jean Mambrino ; 21 h. 20, Concert par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction A. Jouve, avec les sopranos J. Chamonin, A.-M. Rodde : « Jephté » (Carissimi), « Troisième Leçon de ténèbres » (Couperin), « le Reniement de saint Pierre » (M.-A. Charpentier) ; 22 h. 30, Entretiens avec Robert Mallet ; 23 h., L'Afrique du Sahel au Festival des arts et des cultures à Royan.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 10 h., La règle du jeu (Webern, Xenakis, Penderecki, Lutoslawski) ; vers 10 h. 30, Cours d'interprétation, de K. Heitz ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : Clarence Williams ;

13 h. 15, Stéréo postal ; 14 h., Mélodies sans paroles (Haydn, Rachmaninov, Dall'Abaco, Bach, Wieniawsky) ; à 15 h., Arrieu, Françaix, Ibert ; à 15 h. 32, Glay, Bach, Mozart, Boyvin, Liszt, Bartok, Dumage) ; 17 h. 30, Equivalences (Bach) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, En écho ;

20 h. 20, Le coin du collectionneur ; 21 h. 20, Cycle franco-allemand, concert par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction A. Jouve : « Jephté » (Carissimi) ; « Troisième Leçon des ténèbres » (Couperin) ; « Reniement de saint Pierre » (Charpentier), avec J. Chamonin, A.-M. Rodde, S. Nigoghossian, H. Soyer, M. Piquemal ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : les dossiers du jazz ; 0 h. 5, Le chant de la terre mère ; 1 h., Trêve, par E. Dietlin.

Samedi 30 avril

CHAINE I : TF 1

10 h. 55, Téléformation ; 12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Midi première ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Magazine : La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; à 14 heures ; L'homme invisible ; à 16 heures, Le jeune Fabre ; à 17 h. 15, Le roi des Celtes ; 18 h. 5, Animaux : Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Jean-Jacques Debout) ; 21 h. 35, Feuilleton américain : Peyton Place ; 22 h. 25, Portrait : A bout portant.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade, prés. J. Lanzi ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Variétés : Paris est une fête, de J. Joubert, M. Parbot et P. Barouh.

Un pot-pourri de musique classique et de variétés, dans une émission qui représentera la France à la prochaine Rose d'or de Montreux.

21 h. 15, Entretien : Questions sans visage ; 22 h. 10, Portrait : La comédienne Dominique Sanda, par L. Malle.

Lire notre article page 20.)

22 h. 40, Variétés : Drôle de baraque, réal. R. Sangla.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les yeux neufs (Naja et Voss), de L. Didier-Moulonguet, réal. B. d'Abrigeon.

Lire notre article page 20.)

19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Magazines : Samedi entre nous ; 20 h., Magazine de la mer : Thalassa.

20 h. 30, Hommage : Tino Rossi pour toujours, de J.-Ch. Averty. (Rediffusion.)

Tino Rossi a soixante-dix ans. Il n'en avait que soixante-six lors de la première diffusion de cette émission, le 4 avril 1973.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Beaudet et Nicole Bédard (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : perspectives du XX[e] siècle... Journée Hugues Dufourt au Festival international d'art contemporain de Royan : « l'Orage », d'après Giorgone (H. Dufourt), sonnets de Shakespeare (Kieffer), par l'Ensemble de solistes, direction D. Kieffer, « Ionisation » (Varèse), « Erewhon » (Dufourt), par les Percussions du Strasbourg ;

19 h. 20, Opéra du Cameroun..., par J. Pivin : Griots de Guidar, Bisso et son muet. Le passage des Blancs ; 23 h., La fugue du samedi ou mi-fugue raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères : curiosités et raretés internationales ; 8 h., Mélodies sans paroles (Gershwin, Debussy, Prokofiev) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs, en direct du théâtre d'Etampes ; 9 h. 30, L'autre école de Vienne (Schmitt Zemlinsky) ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo : musiques et voix du Sahara ; de 14 h. à 20 h., en direct, les Astronautes ; 14 h. 10, Discothèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h., Le pianiste C. R. Alsina ; 15 h. 45, La route des jongleurs ; 16 h. 35, Vingt-cinq notes seconde ; 17 h. 35, F.M., hi-fi ; 19 h. 10, Non écrites ;

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique, avec l'ensemble vocal des Baladins de la chanson ; 20 h. 30, Récital de piano Käte Wittlich, salle Gaveau : « Impromptu en si bémol majeur » (Schubert) ; « Variations, opus 27 » (Webern) ; « Variations, opus 33 » (Schoenberg) ; « Sonate, opus 1 » (Berg) ; « Sonate inédite » (Sinopoli) ; 23 h., France-Musique la nuit : Vieilles cires, par M. Morin (F. Weingartner dirige Beethoven) ; 0 h. 5, Le chant de la terre mère ; 1 h., Trêve pour la Terre.

Dimanche 1[er] mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : SALUT L'ARTISTE, d'Yves Robert (1973), avec M. Mastroianni, F. Fabian, J. Rochefort, C. Gravina, B. Robert, D. de Keuchel.

Un acteur de second plan vit de cachets grappillés à droite et à gauche, et se trouve tiraillé entre sa femme et sa maîtresse.

22 h. 5, Danse : Le lac des cygnes, de Tchaïkowski, par le Théâtre Bolchoï (extraits), commentaires de Léon Zitrone.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Variétés : *Musique and Music* ; 21 h. 40, Feuilleton : Scènes de la vie conjugale, d'I. Bergman ; 22 h. 30, Emission de l'INA : Réalité-Fiction (Mai Zetterling, réalisation de M. Rosier).

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Cheval, mon ami : Gentlemen et trotteurs ; 20 h. 30, L'homme en question : Philippe Bouvard, prod. P.-A. Boutang et G. Guégan ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français ;

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit) : PASSAGE TO MARSEILLE, de M. Curtiz (1944), avec H. Bogart, M. Morgan, Cl. Rains, P. Dorn, S. Greenstreet, P. Lorre (v.o. sous titrée, N.).

Un groupe de prisonniers, dont un journaliste condamné politique, s'évade de l'île du Diable pour aller combattre avec la France libre. Les évadés s'emparent d'un navire du gouvernement de Vichy.

FRANCE-CULTURE

19 h. 10, Le cinéma des cinéastes, par C.-J. Philippe ; 20 h., Poésie ininterrompue : André Beaudet, Nicole Bédard *et* Mitson Ronat ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Maria ! Maria ? Quelle Maria ? Pauvre Maria... », par J. Antoine ; 23 h., Jazz : Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie : Bernard Vargiftig.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., La route des jongleurs ; 19 h. 35, Jazz vivant : K. Jarret ; 20 h. 30, Echanges internationaux... avec l'Orchestre de la radio hongroise, direction L. Fischer : « Adagio et fugue, K. 648 » ; « Symphonie concertante, K. 297 » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 » (Mahler) ; 23 h., Cycle de musique de chambre (Blacher, Singer) ; 0 h. 5, Concert extra-européen : Manjusree Chaudhuri ; 1 h. 30, Trêve.

Lundi 2 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 45, Série : Le prisonnier (rediffusion) ; à 17 h. 30, Tourisme : La France est à vous (le Morvan, réal. M. Teulade) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Bonsoir chef ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, FILM : L'OBSEDE, de W. Wyler (1965), avec T. Stamp, S. Eggar, M. Dallimore, M. Washbourne. (Rediffusion.)

Un employé de bureau londonien, collectionneur de papillons, enlève une étudiante dont il est amoureux en secret, et l'enferme dans un cave bien aménagée pour qu'elle apprenne à le connaître.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50 Feuilleton : Ton amour et ma jeunesse (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : La tirelire.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Alain Decaux raconte.

22 h. 50, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : M. Roger Garaudy ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : QUAND SIFFLE LA DERNIERE BALLE, de H. Hathaway (1970), avec G. Peck, P. Quinn, R.F. Lyons, S. Tyrell, J. Corey, D. Lyn.

Un homme sort de prison, décidé à se venger de son ancien complice. Chargé d'une petite fille de six ans qu'il a recueillie, il doit affronter de jeunes tueurs.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Vargaftig (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance ; à 8 h., Problèmes et perspectives du développement des sociétés contemporaines ; à 8 h. 32, Chroniques balkaniques ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : Kafka, avec I. Buge, C. David, D. Ichl, M. Kundera ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Duchateau et J. Paugam ; à 12 h. 5, Parti pris ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Lit défait », de F. Sagan ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité : Laurent Omnès, astrophysicien ; 18 h. 2, Un rôle, des voix ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Chevalier à la charrette », de C. Duneton, d'après C. de Troyes, réalisation J. Pivin (rediffusion) ; 19 h. 25, Présence des arts : L'art de l'Islam ;

20 h., Dramatique : « Tirer le lapin », de C. Lude, réalisation C. Roland-Manuel, avec H. Virlojeux, P. Mazzoti, M. Cassan ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, par C. Mettra et P. Nemo : La Géorgie païenne ; 22 h. 30, Entretiens avec André Frénaud ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Quasi una fantasia (Bach, Phillips) ; 9 h. 30, La règle du jeu (Weber, Beethoven, Mendelssohn) ; vers 10 h. 15, Répétition ; 12 h., La chanson : des Andes aux Caraïbes ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : tout Duke ;

13 h. 15, Stéréo postal ; 14 h., Mélodies sans paroles : portrait de Vincent d'Indy ; à 15 h. 32, « Le Prophète », de Meyerbeer ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grands pianistes compositeurs : Granados et Prokofiev ; 20 h. 30, Concert : Echanges internationaux... Orchestre philharmonique de Berlin. Direction Koizumi et orchestre Gagaku de la chapelle impériale du Japon : « So-gu » (M. Ishiv) ; « l'Ascension » ; « Quatre méditations symphoniques » (O. Messiaen) ; 22 h., France-Musique la nuit : cordes pincées, avec M. Amoric, guitare baroque et théorbe, P. Fournier-Huguet, M.-A. Auffray, harpes, B. Haudebourg, clavecin.

Les écrans francophones

Lundi 25

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii ; 21 h., *Port Bravo*, film de J. Sturges.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 21 h., *les Années sauvages*, film de M. Mate.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *Bérénice*, réal. R. Rouleau ; 22 h., Entretien avec Marcel Duhamel.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Mosaïque rétro ; 21 h. 20, A bon entendeur ; 21 h. 40, La voix au chapitre.

Mardi 26

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *la Marque du faucon*, film de M. Audley.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daniel Boone ; 21 h., *Garou-garou, le Passe-muraille*, film de J. Boyer.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Itinéraires ; 21 h. 30, Des Flamands : 22 h. 15, Petite musique de nuit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Chapeau melon et bottes de cuir ; 21 h. 5, La Suisse en question ; 22 h. 5, Weather Report.

Mercredi 27

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *Sait-on jamais*, film de R. Vadim.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 21 h., *Une fille à bagarres*, film de S. Salkolw.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Guerre et paix ; 20 h. 45, Comptes à rendre ; 22 h. 15, Emission religieuse catholique.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Spécial cinéma.

Jeudi 28

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecine d'aujourd'hui ; 21 h., *Colombo*, film d'E. Abroms.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Cosmos 1999 ; 21 h., *Une histoire d'amour*, film.

TELEVISION BELGE : 20 h. 10, *la Cage*, film de P. Granier-Deferre ; 21 h. 35, Contacts ; 22 h. 20, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Guerre et paix ; 22 h. 50, Hockey sur glace.

Vendredi 29

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *la Beauté du diable*, film de R. Clair.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Incorruptibles ; 21 h., *les Yeux bandés*, film de P. Dunne.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le riche et le pauvre ; 20 h. 35, Hebdomadaire d'information ; 22 h. 25, *Dernière séance*, film.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Haute-Autriche ; 21 h. 40, *Rhapsody in blue* ; 21 h. 55, Sport.

Samedi 30

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Opération danger ; 21 h., *Une fille très avertie*, film de C. Walters.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le justicier ; 21 h., *Typhon sur Nagasaki*, film d'Y. Ciampi.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 20, *la Belle Equipe*, film de J. Duvivier.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 22 h., Sport.

Dimanche 1[er]

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *les Camarades*, film de M. Monicelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jennie ; 21 h., *Un merveilleux parfum d'oseille*, film de R. Bassi.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Le week-end sportif ; 20 h. 20, Jeu : Voulez-vous jouer ? ; 22 h. 25, Variétés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, A cause, à cause d'une femme ; 21 h. 35, Entretiens avec M. Halter ; 22 h., Vespérales.

LUNDI 2.

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaii ; 21 h., *les Cinq Hors-la-loi*, film de V. McEveety.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 21 h., *le Diable en personne*, film de R. Hansen.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Des embard's à la noce ; 21 h. 22, Comment allez-vous ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Archives ; 21 h., Show Johnny Hallyday ; 21 h. 50, La voix au chapitre.

هكذا من الأصل

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

Alain - Défense d'un « coupable » - Les mots - Souverain Québec

POUR le vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Alain, la « N.R.F. » publie de lui un important inédit. C'est une aubaine. *Denys ou l'ambitieux* n'a rien à faire avec le tyran de Syracuse, encore qu'il y soit traité de l'ordre, du pouvoir et de la liberté. Le manuscrit est daté de 1932 et 1935 — c'est la grande période du philosophe, — et Alain fait allusion dans l'*Histoire de mes pensées* à ce « *dialogue commencé* ». Il était dans sa logique de commencer à peu près lui-même par cette déclaration de l'auteur, qui ne « veut conter ici qu'une histoire de pensées ».

Le décor est une terrasse au-dessus de l'Aisne, adossée au Chemin des Dames : « *C'est là que de longues années avant la guerre j'avais rêvé tant de choses qui ne furent point, en compagnie d'autres amis qui ne sont plus.* » Dialogue à quatre voix : le poète, le financier et deux historiens de pensées, Denys et « Je », qui souvent semblent ne faire qu'un, se contestant soi-même, se contredisant, et, au bout du compte, s'accordant ; la réplique extérieure est avec les deux autres. S'amuse qui voudra au jeu des clefs. Il arrive seulement qu'Alain pense à quelqu'un : par exemple, Valéry : « *Ne disiez-vous pas, poète, qu'un beau vers vous est donné ? — Ai-je dit cela ? Ce que je dis en prose est à déchirer, et, pour mieux dire, déjà déchiré. A quoi reconnaîtrais-je mon vers, si je ne l'ai fait ? Non, parlons vrai. Ce sont les méchants vers qui me sont donnés.* » Illustration du propos précédent : rien ne vaut que cela qu'on fait soi-même : œuvre, victoire, bonheur. « *Dieu tirait du grand homme qu'il aurait fait. Et Dieu est mort de cette pensée.* » C'est le financier qui va tempérer le train : « *Vous menez trop vite, dit Julius ; Dieu nous guette là.* » N'empêche que « *je voyais là s'ouvrir un grand chemin, et quelle plus belle occasion de régler une bonne fois les comptes de l'homme ? Il fallait seulement ménager les chevaux* ». A cette apparition des chevaux, au souci d'eux, à ce que, non seulement par boutade, il se sent de commun avec eux, on reconnaît bien notre Percheron.

A défaut d'histoire, faisons un bref recueil de quelques-unes de ces pensées — ou maximes. Maxime est d'ailleurs le nom donné au poète, qui dit : « *L'amour est la première ambition.* » et Denys-Alain : « *Les pensées sont comme des regrets... Les passions ne commencent pas par des pensées — Cette belle suite que font les trois termes : amour, ambition, avarice...* » — « *La principale et la constante émotion de l'ambition est la colère.* » Qui est « *amoureux en tout projet, ambitieux en toute action, avaricieux en toute défense et garde* » ? C'est à peine une énigme. La réponse est : l'homme. — « *Quand tout est gagné, ne rien prendre* » — « *Toute puissance vient sans doute d'un refus de prendre* » — « *Ce n'est jamais que l'ambition qui soutient l'ambition.* » — « *L'action dévore le désir, la provision dévore l'action.* » Aussi : « *Ces passions ne sont passions que dépassées.* » — « *Le sentiment est court et beau. J'aperçois même l'éternel dans ce refus de durer.* » Le dernier mot est au poète : « *Tous les beaux vers renoncent ; renoncer est ce qui achève.* »

***

Le même numéro de *la Nouvelle Revue des Deux Mondes* (1) réunit, s'ignorant, bien entendu, l'une l'autre, deux manifestations de non-conformisme que je trouve exemplaires. Pierre de Boisdeffre ne craint pas de se souvenir à voix haute du Père Daniélou, qu'il appelle rarement cardinal, mais souvent Daniélou tout court. « *J'ai mis longtemps à le connaître et à l'aimer.* » Il montre dans ces pages avec quel cœur il s'y était mis. Ce qu'il apporte est moins sa défense sur une mort qu'un témoignage sur une vie, celle-ci rendant celle-là incroyable. A quel point pourtant on était tout préparé, et même empressé à le croire, c'est cela qui l'indigne. « *Un prélat romain, que j'interrogeai, eut ce mot effroyable, dit avec un fort accent italien : « L'ennuyeux » n'est pas que Daniélou soit allé là- » bas, c'est qu'il soit mort là-bas.* » Effroyable — et d'une vérité générale (sinon purement chrétienne) : il n'y a jamais grand inconvénient à aller où que ce soit, le fâcheux est d'y mourir. « *Ainsi, même pour les gens d'Eglise, la chose était jugée (...). Maurice Clavel, le disciple tant aimé, salit son maître (...). Les Etudes publièrent une étrange mise au point, vrai monument d'hypocrisie. Il était clair que l'Eglise de France ne voulait pas défendre celui qui s'était tant battu pour elle...* » Il cite Mandouze — autre exception dans ce concert d'Eglise — parce que telle est aussi sa propre conviction de témoin : « *Quand l'ensemble d'une vie ne cadre pas avec un fait isolé — fût-il le dernier, — c'est l'interprétation de ce fait isolé qui prête à suspicion légitime, et non la logique de tous les actes qui précèdent.* » Pour Pierre de Boisdeffre, « *le Père Daniélou a été — humainement parlant* — trahi *par sa mort* ».

Il y a, en marge de ce portrait-souvenir, un croquis coloré du cardinal Tisserant : « *Il tonnait contre Pie XII — il l'appelait « Pacelli », — qui lui avait préféré Tardini ; contre Jean XXIII — ce faux jeton », — qui lui avait rogné le bec et les serres ; contre Montini — « cet enfant de chœur », — qui l'avait privé de ses souliers à boucles, de son chapeau rouge et de son droit de vote au conclave. Et qu'avaient-ils fait de l'Eglise, tous ces petits papes ? Un troupeau de curés qui déjà se dispersait ! Mais la foi de ce savant était restée celle d'un enfant.* » Or cette figure d'un autre temps ne fait-elle pas irruption dans l'actualité ? Le cardinal barbu, haut de taille, tonnant dans sa solitude romaine, n'apparaît-il pas comme l'ancêtre de tel ou tel, mais à qui ce burgrave vêtu de rouge dirait sans doute : « *Jeune homme, taisez-vous !* »

***

Sous le titre « L'autre prison », M. Olivier Germain-Thomas (il dirige *l'Appel*, revue des gaullistes que je ne dirai pas « intégristes », à cause de la connotation réactionnaire, mais intégraux) adresse à Régis Debray une manière de lettre ouverte. « *... Je n'ai aucun titre pour vous écrire (...). Vous avez connu l'expérience du feu. Moi pas. Vous êtes un écrivain célèbre (...). Chacun de vos écrits est un événement d'importance... Grand livre...* » On sent tout de suite la sincérité de cette admiration et de cette humilité ; mais déjà aussi de cette inquiétude : « *Ce pathétique dialogue avec votre engagement, votre temps, votre patrie, bref, avec votre moi écartelé, offre une des clés pour saisir (...) l'échec d'une culture (...). Il y a dans cette autodestruction (de vous et de votre foi) un signe important (...). Un Japonais me disait, après avoir lu les* Entretiens sur moi-même *de Jean-Paul Sartre (...) : « Il y a bien dû y avoir » une erreur quelque part dans sa » vie » (...). Je crois avoir trouvé la réponse à l'« erreur » (...). Ce qui nous plonge dans la stupéfaction, c'est votre propre stupéfaction devant cet accord, cette coïncidence de soi à soi, comme si, d'un coup, vous veniez de découvrir un nouveau continent où les êtres seraient autre chose qu'un lieu pour contradictions égarées (...). Mais ces découvertes ne sont pas assumées jusqu'au bout. Dans la solitude de quatre murs, vous osez enfin parler comme jamais vous ne l'auriez fait dans une autre prison : rue d'Ulm. Le reste du temps, votre livre hurle la dichotomie de l'être (...). D'où vient donc cette perversion de l'intelligence dont vous avez tant de mal à vous dépêtrer ? (...). Ce qui vous a dépossédé de vous-même, c'est votre formation intellectuelle. En son centre : la dictature des mots. Nous sommes une génération gavée de mots...* »

On ne pense pas que cela qui, dans ses meilleurs moments, est un cri de protestation contre la « dichotomie de l'être » puisse laisser insensible celui qui l'a provoqué. Il répond, en tout cas, chez les « gavés » à une autre sorte de nausée et à un besoin de purgation : *Words ! Words ! Words !*

***

La belle ouverture, au dernier *Esprit* ! Un cri encore, mais aussi un chant : de défi, de liberté. Eloquence, si on veut, mais brûlante de conviction et de violence : violence de l'âme. Voici qu'après « deux siècles de funérailles » le Québec-Lazare se lève. Ecoutons Robert Marteau : « *Il y a belle lurette qu'un Québec anglo-saxon serait un pays autonome, indépendant, qui parlerait au monde sans filtre et sans relais. (...) Qu'on ne nous rebatte pas les oreilles à propos d'une fédération ou d'une confédération qui confond volontairement, hypocritement, des provinces créées par artifice au gré de la colonisation avec une nation singulière. (...) Cette nation dont on diagnostiquait la mort par la lèpre qui envahissait son langage.* » Or voici que « *face aux emprises* (enfin, le mot « emprise » dans son vrai et seul sens, que les Français, à commencer par leurs universitaires, ont oublié) *impérialistes, les nations se lèvent...* » Au passage est dénoncée l'imposture du bilinguisme : les Québécois devront parler aussi l'anglais, alors que le reste du Canada ne parlera, n'apprendra jamais le français, langue des « bâtards » et des « grenouilles ». On disait : « *Non aux séparatistes !* » — « *Non aux séparatismes, non au séparatisme, non à la séparation. Mais qui donc nous a unis, et à qui, et à quoi ?... Y a-t-il eu un jour de noces, un amour, un élan de la chair ? (...) Dans le grand Canada des colonisateurs, notre place ne saurait être que celle du mort.* »

Et puis, il y a eu ce jour de novembre où « la nuit fut blanche au Québec », de sorte que « le soleil s'est levé dans un ciel bleu. « *... Je nomme Canadiens français les vaincus, les colonisés, les soumis, les malins, les* chouayeus *ou vendus ; je nomme Québécois ceux qui ont halé dans l'ombre, et jusqu'à ce jour, l'orgueil de leur nation. Avec eux, j'ai choisi de vivre (...) pour l'unique cause : l'indépendance. Lundi 15 novembre 1976, le vent de la liberté (...) d'un bout à l'autre du Québec, il s'est levé, ce n'était pas un vent de violence, de haine, mais un vent porteur de liesse et de parfums.* »

Un simple fait électoral, provincial par surcroît, s'est révélé soudain comme un événement historique. A cet événement, qui est avènement du « souverain Québec », *Change* (2) consacre tout un cahier. « *Venu d'un non-lieu,* écrit J.-P. Faye, *le langage d'un peuple effacé de l'histoire pour deux cent treize ans maintenant s'annonce et s'affirme souverain.* »

Et d'abord, une histoire qu'on ignore (sans parler de celle qu'on oublie : les arpents de neige, l'abandon) : le mouvement de libération de 1837, la Déclaration d'indépendance de 1838. Non du « Québec » mais du « Bas-Canada », — Canada étant le nom d'origine de ce qui est aujourd'hui le Québec, dont les Québécois ne manquent pas de dénoncer l'usurpation. Ce fut alors l'inévitable écrasement par la force : « seconde conquête », est-il écrit ici, où l'on rappelle une autre intervention militaire, celle de 1970.

Cette histoire d'un peu plus d'un siècle fait l'objet d'une nouvelle « lecture » — principalement par des Québécois, témoins et militants — à la lumière du présent. Et puis, bien entendu, la langue, le langage, la poésie, qui sont la vocation de *Change*, inséparables de chaque peuple, surtout dominé, dont ils signifient l'être, l'oppression ou la souveraineté repossédée, la mort ou la vie.

(1) Mara.
(2) Seghers-Laffont.

La vie du langage

LA VÉLORUTION TRANQUILLE

LES Amis de la terre ont lancé voici peu un Manifeste *vélorutionnaire.* L'idée est heureuse, le mot plaisant. Le vocabulaire de ce qui fut la « petite reine » mérite d'ailleurs un tour de piste.

A l'origine (1804) fut le *vélocifère* : une sorte de petit cheval de bois à deux roues, qu'on faisait aller à grandes enjambées vigoureuses, basques au vent. Devait-on dire un *vélocifériste*, pour nommer le cavalier de l'engin, ou, mieux, un *vélocipède*, c'est-à-dire un homme-aux-pieds-rapides, ailés eût écrit Homère ? On en discuta, et contre la logique (car la machine a des *roues*, non des pieds, et sa vélocité n'est que celle du machiniste), c'est l'engin qu'on baptisa *vélocipède*, en 1855, puis *véloce* dix ans plus tard.

La même année 1855, un serrurier du nom de Michaux avait mis au point un vélocifère muni d'un pédalier auquel, par la suite, on adapta la transmission par chaîne à maillons articulés, dite « chaîne de Galle ». En attendant cette solution élégante, le vélocipède de Michaux, avec son immense roue avant et sa roulette arrière, prend en 1869 le nom de *bicycle*. Il semble bien qu'alors les Anglais nous empruntèrent le mot, *et non* l'inverse, comme on le crut longtemps.

1868 est précisément l'« année 01 » du nouveau sport. C'est une rage, une fureur. Pour désigner les fanatiques de ce qui est encore, pour tout le monde, un vélocipède, on crée *vélocipédeur* et *vélocipédiste* en 1868, *vélociphyte* (sic) et *vélociphile* en 1869. La même année, les *véloces* se mettent au goût anglais : apparaissent *véloceman* et *vélocewoman*, qu'on entendait encore à la fin du siècle dernier.

En 1869 aussi, apparaît discrètement « *coureur* (professionnel »), promis au plus bel avenir ; en 1870, *vélocimaniaque*, et en 1876 encore *vélocimane*. Mais la belle époque des « vélo-quelque chose » est terminée.

Car *bicycle*, qui va son bonhomme de chemin, a produit le *bicycliste* en 1876. L'un et l'autre sont jusqu'à la fin du siècle les termes les plus employés par le public. A la belle saison, « dans leurs costum's de lopette, les *bicycliss's* y vont au Bois », raconte Jehan Rictus en 1897.

Ce costume de lopette, on a peine à l'imaginer sur le dos du « gros Zola », qu'Edmond de Goncourt nous montre en 1895 « *bicyclant* avec sa maîtresse » ! L'infortuné romancier était alors (1894) affligé d'une formidable obésité (que vainquit un traitement sévère) ; même, se moque Jehan Rictus :

Même qu'Emile avait eun'
[bedaine
A décourager les cochons
Et qu'lui, son ventre et ses
[nichons
N'passaient pus par l'av'nue
[Trudaine.

Dans la roue du bicycle de 1877, naît la *bicyclette* en 1880, puis le *biclo*, encore vivant voici une vingtaine d'années (aujourd'hui ?). Quant à la *bécane*, qui désignait depuis bon temps une machine bruyante (locomotive, raboteuse, etc.), elle se spécialise vers 1890 pour désigner la nouvelle venue.

Alors, en 1889, l'antique vélocipède aura à son tour, en s'abrégeant, engendré le *vélo* ; et, la même année, les Anglais nous renverront le *cycle*, si bien que la boucle est bouclée. Le marchand *de cycles* vend *des vélos* ou des *bicyclettes* pour le plus grand bonheur des *cyclistes*. En 1892, *le pape du deux-roues durant* trente ans, Baudry de Saunier, rend son arrêt « La *vélocipédie* (écrit-il) a pris un nom nouveau : celui *du cyclisme* » (in *Datations* et *Documents lexicographiques*, Didier-C.N.R.S., vol. 3, p. 46).

Notons encore que *vélodrome* est apparu en 1884 ; mais que (route, chemin) *véloçable*, mort-né en 1894, a été remplacé en 1898 par *cyclable*, qui est resté : toujours contre toute logique. Car enfin, il manque à toute cette série un verbe : ni cycler, ni bicycler, ni véloter n'ont pu se faire une place durable dans notre vocabulaire, qui se contente de « faire du vélo », de « rouler » ou de « courir » !

JACQUES CELLARD.

NOTES DE LECTURE

● *Langues et terminologies* de mars 1977 a relevé toutes les citations du *Monde* (du 21-12-76 au 20-1-77) dans lesquelles apparaît une mention des — ou une allusion aux — problèmes de langue : problèmes politiques, pédagogiques, socio-culturels ou simplement faits de langage journalistiques.

Ce premier sondage a fourni près d'une centaine d'extraits, inévitablement disparates, et dans leur état présent peu exploitables. Ils rendent, du moins très visibles, l'importance, la permanence et la diversité des problèmes posés à travers le monde par les conflits linguistiques.

Langues et terminologies, bulletin du Conseil international de la langue française (CILF), 105 *ter*, rue de Lille, 75007 Paris.

● *Dico-plus* est la nouvelle présentation des *Mots en liberté* dont nous avons eu l'occasion de dire l'intérêt et la richesse. La mise à jour de mars 1977 (deux cent cinquante mots, emplois ou sens nouveaux) montre entre autres la prolifération des formations verbales en *iser* : *s'abstractiser, s'adultiser, dépathétiser, déthéâtraliser, géographiser, médiocriser, publiciser*, etc.

L'usage paraît plutôt favorable à ces créations, qu'en d'autres temps on eût jugées inutiles et barbares. Elles accentuent le caractère « international » (en fait, européen) du vocabulaire français, ce qui n'est pas nécessairement un mal.

Dico-plus, M. Albert Doillon, éditeur, 81 *bis*, rue Lauriston, 75116, Paris.

● Au sommaire du numéro 2 de *Foi et Langage*, une étude de dom C. Jean-Nesmy pose le problème essentiel : quelle doit être la part de l'adaptation, et celle de la fidélité, dans le langage chrétien d'aujourd'hui ? Pour le croyant, la parole de Dieu est à la fois traduction (et triple traduction souvent : de l'araméen au grec, puis au latin, puis au français) et tradition vivante.

Des aspects de cette « langue de la foi » (en crise, semble-t-il) sont étudiés avec sérieux et originalité dans ce même numéro.

Foi et Langage, 4, boulevard de la Bastille, 75012 Paris.

● *Logos Bordas*, dictionnaire de la langue française en trois volumes (A-E, F-N, O-Z), dans une présentation élégante et extrêmement lisible (d'où un prix relativement élevé), est riche (soixante mille entrées), et d'une consultation facile : des plans-tableaux, en tête des mots à valeur complexe, sont une innovation heureuse.

Les textes restent dans l'honnête tradition lexicographique, avec ses inconvénients : la diachronie prend le pas sur la synchronie. Ainsi, *grève* et *bureau* (les exemples-types) sont traités comme un seul mot dont le sens premier serait : 1) étendue caillouteuse en bordure d'une rivière, ou 2) étoffe grossière, et dont les sens actuels (faire grève, un bureau d'études, etc.) ne seraient que des accessoires tardifs, des pièces rapportées. Ce qui n'est pas inexact historiquement, mais l'est absolument dans le fonctionnement actuel de la langue.

Logos, 3 volumes 17 × 24, reliés, fers dorés, 3 150 pages, plans, tableaux.

Société générale de diffusion (S.G.E.D.), 17, rue Rémy-Dumoncel, 75014, tél. : 589-89-50. Les trois volumes : 564 francs.

HORAIRES

Télé-chic et télé-moche

« C'EST *une question d'heures et de jours.*

— Qu'est-ce qui est une question d'heures et de jours ?

— *La télé, selon qu'elle s'adresse aux gens chics ou aux pauvres types.*

— Je ne comprends pas. Tous, à tout moment, peuvent...

— *A tout moment, quand on est au turbin quarante-deux ou quarante-trois heures par semaine, ou dans le métro deux heures par jour ?*

— Le soir...

— *Le soir, quand le lendemain matin il faudra se lever vers 6 heures, croyez-vous qu'on puisse éteindre après minuit ? Passé 22 heures : dodo !*

— Et alors ?

— *Alors, comme par hasard, c'est à ce moment-là que surgissent les émissions cultivées, intelligentes, enrichissantes, celles que regardent — comme disait M. Jourdain — « les gens de qualité ». Plus de Mireille Mathieu ni d'Intervilles ou d'Interneige, à cette heure-là ! On est entre soi. Plus de chansonnailleries. Plus de Saint-Etienne contre Sochaux, c'est bon pour les salariés, les incultes, le peuple...*

— Permettez ! Il y a tout de même à 20 h 30 des films instructifs, suivis de discussions très éclairantes, entre spécialistes confirmés...

— *Oui, mais toujours à propos de poncifs, et les discussions que vous évoquez tournent toujours au plus superficiel, à ces conversations de restaurant ou de wagons que Ionesco a si admirablement caricaturées...*

— Enfin quoi ! le Bolchoï, l'Opéra, la littérature...

— *A 14 heures, cela, mon cher ! L'émission « Magazine », c'est bon lorsque les salariés ne peuvent plus écouter !*

— Et « A la bonne heure » ? Cette émission qui vise à dénoncer les abus des fabricants, des assurances et...

— *Vous jouez de malheur : c'est à 18 heures, trois quarts d'heure au moins avant que les téléspectateurs soient revenus de l'usine ou du bureau. En revanche, de 20 h 30 à 22 heures, westerns, le cirque, « La tête et les jambes », variétés, Musique and musics, rien de ce qui peut infantiliser ne manque à l'appel. Mais c'est le samedi et le dimanche qu'on atteint le sommet : Jacques Martin, Guy Lux, Magazine auto-moto, Le monde de l'accordéon, Hebdo-chansons, etc. Tout y passe. Ceux qui pourraient intéresser une fugue de Bach, un poème de Baudelaire, des fouilles en Egypte, ceux-là n'ont qu'à patienter jusqu'au lundi, le temps que les travailleurs aient regagné leur travail.*

— Vous n'allez tout de même pas soutenir qu'il y a deux Frances...

— *Si ! Celle qui ne peut écouter que Jacques Martin, et l'autre, celle à qui s'adressent le Cinéma de minuit, le bien-nommé, et le Magazine culturel de 22 h 30.*

— Alors pourquoi ne pas mélanger un peu ? Pourquoi ce tri, qui n'enrichit que les riches et n'appauvrit que les pauvres ?

— *Parce que les émissions populaires n'intéressent que le peuple, et les autres seulement les gens cultivés.*

— Qu'en savez-vous ? Si l'on se risquait à présenter aux salariés, le dimanche ou bien à 20 h 30, Mozart, Racine, Watteau, Valéry, ou bien, dans un autre ordre d'idées, Dumézil, Carcopino, Le Roy-Ladurie, etc., êtes-vous si sûr qu'ils tourneraient le bouton ? Pourquoi au moins ne pas essayer ?

— *Faudrait-il donc alors présenter aux autres Léo Ferré, Sochaux et Guy Lux ? C'est pour le coup que ceux-là tourneraient le bouton !*

— Et alors ? Lire en silence, parfois, leur ferait-il tant de mal ? »

J.-R. DE RENÉVILLE.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°


Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

IDEES

Au Congrès du cinquantenaire de la LICA

RACE, RACISME ET ANTISÉMITISME

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) célèbre son cinquantenaire. Après diverses manifestations et cérémonies, elle tient, samedi soir 23 avril et dimanche 24, un congrès extraordinaire à l'hôtel Sheraton, à Paris. La séance inaugurale entend le rapport de M. Pierre-Bloch, président de la LICA, et un rapport de Mᵉ Robert Badinter sur l'action juridique de la Ligue. Cette séance est présidée par M. André Lwoff, prix Nobel de médecine, professeur honoraire à l'Institut Pasteur, qui prononcera le discours d'ouverture.

On lira ici d'importants extraits de ce discours de M. André Lwoff.

par ANDRE LWOFF

IL est temps de se demander ce que représente la race en général, et la race juive en particulier. L'homme de la rue, aussi bien que l'anthropologue, distingue facilement un caucasien d'un négroïde, d'un mongoloïde, d'un amérindien ou d'un australoïde. On a proposé de subdiviser ces cinq grandes races en trente-quatre sous-groupes plus difficiles à circonscrire. Il est d'ailleurs toute une série d'intermédiaires entre les types les plus extrêmes. Quoi qu'il en soit, les groupes, ou sous-groupes, sont les subdivisions d'un espèce unique : homo sapiens. Chez cette espèce, les traits héréditaires communs l'emportent de beaucoup sur les différences relatives utilisées pour fonder les divisions. En fait, plus de 99 % des gènes constituant le patrimoine d'un individu sont communs à tous les hommes. Moins de 1 % déterminent son apparence physique, c'est-à-dire son appartenance raciale. De plus, la génétique a fait justice de la conception suivant laquelle il existerait des différences fixes, absolues entre les races humaines.

Scientifiquement, une race est un groupe d'individus, apparentés par inter-mariage, qui se distingue des autres groupes par la fréquence de certaines gènes. Cette fréquence est sujette à variation, c'est-à-dire qu'une race peut se modifier. L'idée de race ne correspond pas à une catégorie fixe, mais à un concept dynamique, et on a pu écrire que la race n'était pas un fait biologique mais un mythe social.

En revanche, il existe des nations, des peuples, des cultures, des religions. La culture, dont la religion est l'une des composantes, est transmise par l'éducation qui comprend la formation de la langue, du caractère, des façons de penser et d'agir. La culture est affaire de tradition et n'est pas héritée en même temps que les caractères physiques particuliers qui différencient les groupes ethniques.

Qu'en est-il donc de la race sémite ? On désigne ainsi un groupe de peuples méditerranéens parlant des langues dites sémitiques. Les Hébreux étaient un peuple de pasteurs de langue sémite qui s'est mélangé très tôt avec les Hittites — de langue indo-européenne. L'épisode égyptien, la captivité à Babylone, la conquête romaine, la Diaspora, ont entraîné d'autres mélanges. Il est impossible de définir les juifs du point de vue anthropologique. Il n'existe pas plus de race juive qu'il n'existe de race catholique ou protestante. Les juifs, a écrit Léon Poliakov, sont tout le contraire d'une race. Le judaïsme est une religion, liée à une certaine culture, à un certain mode de vie.

Le mépris engendre la haine

On connaît des négroïdes de religion juive, et, pendant des siècles, il a existé en Chine, des groupes de mongoloïdes pratiquant le judaïsme. La religion juive, en fait, est pratiquée par des individus appartenant à tous les groupes ethniques possibles. On ne peut en fait définir un juif que par sa religion ou par celle de ses ancêtres.

Ajoutons que les individus classés comme juifs sont répartis à tous les niveaux de l'échelle sociale, qu'ils exercent un nombre de professions très variées, qu'il n'existe pas de doctrine politique ou sociale qui soit commune à tous les juifs. Le problème d'une influence spécifiquement juive dans la société est un faux problème. Dans les pays où il n'existe pas de discrimination raciale légale, les juifs sont parfaitement intégrés. Et, si certains d'entre eux, particulièrement actifs ou particulièrement doués, ont joué un rôle déterminant dans tel ou tel secteur, c'est à titre de citoyens de leur pays et non en raison de leur appartenance au judaïsme. Au judaïsme, lequel nous l'avons dit, est un ensemble religieux et culturel non héréditaire.

On peut rappeler à cette occasion que la théorie de la relativité a été interdite par l'Allemagne nationale-socialiste parce qu'Albert Einstein était juif. Dans ce même pays, les juifs ont été accusés de salacité parce que le juif Paul Ehrlich, le créateur de la chimiothérapie, avait découvert le néosalvarsan qui guérissait la syphilis. Dans le cas d'Einstein, comme dans celui d'Ehrlich, comme dans beaucoup d'autres, l' « influence juive » s'était bornée à une découverte. Un autre exemple de dérèglement lié à des passions partisanes n'est pas ici hors de propos. Il n'y a pas si longtemps, en Union soviétique, la génétique avait été déclarée hérésie. Parmi les arguments avancés pour sa condamnation, on évoqua le fait que Mendel, son créateur était un moine, et aussi que la génétique était l'œuvre de scientifiques appartenant à des pays capitalistes. La haine, qu'elle

que, engendre, on le voit, d'étran-
soit raciale, religieuse ou politi-
ges et imprévisibles délires.

Revenons à l'antisémitisme. Celui-ci ne saurait être, répétons-le, une lutte contre des doctrines socio-politiques ou des influences spécifiques qui n'existent pas. L'antisémitisme ne peut être qu'un racisme antijuif.

Le problème du racisme se trouve ainsi tout naturellement posé. Le racisme est une doctrine qui affirme la hiérarchie des races, la supériorité d'un groupe ethnique sur un autre. Cette idée de supériorité conduit au mépris et à la haine et justifie l'exploitation, l'esclavage, la ségrégation, l'élimination et l'anéantissement d'une population, c'est-à-dire le génocide. Or, l'idéologie raciste est dépourvue de tout fondement scientifique. La science nous apprend qu'il n'existe aucun rapport entre les caractères physiques et les aptitudes intellectuelles des individus ; que les différences intellectuelles innées entre les divers groupes raciaux sont moins grandes que les différences existant entre les individus d'une même race. La théorie de la hiérarchie des races, aussi bien que celle de la pureté des races, est dépourvue de tout fondement. On a d'ailleurs remarqué que ceux qui ont tenté de justifier l'idée d'une hiérarchie sont tous arrivés à la conclusion que le groupe ethnique dont ils faisaient partie était supérieur à tous les autres.

(...) En tant que doctrine, le racisme s'est constitué à la faveur de considérations pseudo-scientifiques. Son extension a été favorisée par le développement des moyens d'information. En tant que passion, le racisme a été scientifiquement analysé, et on a tenté d'en comprendre l'origine. Il semble bien lié à des troubles de la personnalité, à un défaut d'équilibre, à un état névrotique. En effet, le raciste est, en général, un homme réprimé qui souffre d'un complexe d'infériorité et d'impuissance. Ces sentiments s'atténuent lorsque le raciste décide qu'il est supérieur à certains individus appartenant à certaines races. Ces individus « inférieurs », il a donc le droit de les mépriser. Le mépris engendre la haine, et le complexe d'infériorité et d'impuissance est surmonté par l'agression.

(...) Il est, je crois, nécessaire de noter que si les facteurs psychologiques jouent un rôle important dans la genèse du racisme, celui-ci est favorisé par toute une série d'éléments. Il est favorisé, en particulier, par les facteurs socio-économiques, par les inégalités de toute sorte, par la ségrégation, qui entretiennent et perpétuent les différences socio-culturelles, les différences tout court.

Cependant, le droit d'être différent, d'une façon ou d'une autre, est un droit essentiel de l'homme. La Déclaration universelle des droits de l'homme a condamné toutes les discriminations fondées sur la race, la religion ou les opinions. Nous touchons ici à la question capitale des droits de l'homme.

(...) Les tragédies qui assombrissent le monde pourraient nous incliner vers le pessimisme, mais le pessimisme ne doit en aucun cas entraîner la résignation. Les difficultés ne doivent pas conduire au découragement mais bien au contraire inciter à l'action. Dans l'ouvrage de Poliakov, j'ai trouvé une raison d'espérer que je voudrais vous communiquer.

« (...) l'histoire humaine est imprévisible, et riche en accidents ; (...) le revirement total d'attitude qui ressort de toute comparaison entre nos générations et celle de nos grands-parents, dans l'immense « question des races », autorise un jugement plus optimiste, et doit nous encourager à lutter, en due connaissance de cause, contre les vieilles obsessions racistes, qu'au moins il doit être possible de mieux discréditer, au point de les faire rentrer sous terre. »

Saint Augustin a défini la foi comme la substance de l'espérance et la conviction des choses invisibles. La foi, nous le savons, peut se porter vers les doctrines les plus diverses. Cependant, il est une certitude ; un homme aussi bien qu'une nation, ne se développera et ne vivra pleinement que s'il est animé par une foi en une vérité transcendante — et qu'il peut partager. C'est parce que nous sommes liés par une foi commune en une vérité transcendante que nous sommes ce soir réunis, fraternellement.

Thérèse la têtue

Être féministe à cinquante ans

(Suite de la page 17.)

» Alors, j'ai eu un sentiment d'intense libération. Le plaisir de pouvoir boire mon café au zinc, d'oser être moi-même, sans ce regard derrière moi, celui du policier, du juge. C'était merveilleux. Je me suis mise à vivre en ouvrant mes rideaux tout grands. Mes enfants étaient encore très jeunes et financièrement ce n'était pas le Pérou. J'ai com-

» Le divorce m'a appris aussi que, dans la législation, il y avait deux poids et deux mesures. Après que le tribunal m'eut accodé 1 000 F par mois de pension pour mes quatre enfants, j'ai eu la preuve que le patriarcat était aussi débile qu'irresponsable. Je me suis sentie devenir féministe, mais une féministe tendre, car je ne suis pas anti-mâle, seulement anti-système. Et, avec mon petit côté mystique, ma libération, je le sentais, devait nécessairement passer par un chemin de Damas, puis par un cap sur Canaan. Mais, cette libération, ce salut, ne pouvait s'opérer par l'entremise d'un Bon Dieu aussi ésotérique que lointain. La construction de soi-même, qui est aussi dans un sens celle du Royaume, ne peut être qu'un fait politique pensé dans la lucidité.

» Maintenant, j'ai une maxime : « A vingt ans, sois belle et tais-toi.
» A cinquante ans, poubelle et tais-toi. » C'est la cruelle réalité. Mais j'ai tout de même une cinquantaine assez chouette. J'aime les hommes, bien que les rapports avec eux me semblent souvent mièvres, opaques. Avec les femmes, c'est différent. Elles sont des êtres de raisonnance dans un monde où le pouvoir reste encore pour l'essentiel, aux mains des gens de raison.

» J'ai longtemps milité au M.L.A.C. et j'ai même fait des dizaines d'avortements dans mon appartement, avec l'aide des voisins de palier et l'appui de ma plus jeune fille qui, à l'époque, n'avait pas plus de quatorze ans. C'était un peu déprimant, parce que, en instituant des structures parallèles aux structures caritatives déjà existantes, on a le sentiment de renouveler l'Armée du salut dans ce qu'elle a de plus dérisoire. Maintenant, je viens d'adhérer au P.F.U., dont je suis l'une des vice-présidentes. Ce parti représente une scission du parti féministe, autour du concept de lutte des classes, et il travaille en étroite liaison avec le P.F.U. belge. Si je suis membre de ce petit parti en gestation, encore très mal connu, c'est parce que je crois à la force d'une dynamique de femmes et que je veux faire quelque chose pour la petite-bourgeoise enfermée — comme celle que j'ai été — et qui se tape follement la tête contre les murs. »

MICHÈLE SOLAT.

★ P.F.U., 1, rue Hoche, 93100 Montreuil. Tél. : 858-80-53.

MAI 68 A « APOSTROPHES »

Quand tout finit par un duplex

Tout de suite après le journal de 20 heures, Bernard Pivot avait alléché les téléspectateurs de l'A 2 : *« Quelque chose qu'il ne faut surtout pas manquer. »* On était prêt à le croire. Maurice Grimaud, le préfet de mai 68, face à Daniel Cohn-Bendit, même si ce jovial affreux jojo au visage à la Giotto un peu empâté se trouvait contraint au duplex depuis Genève, même à neuf ans d'écart, cela reste, en principe, une bonne affiche. C'en était même à se demander quelle place pourrait bien être laissée aux deux autres, François Chatelet et surtout Michel de Saint-Pierre, amené là comme auteur d'un tout récent *Monsieur de Charette, chevalier du roi...*

Finalement, ils ont tous eu leur place. Pour ne rien nous apprendre, ils ne nous ont rien appris, sinon qu'ils n'avaient changé ni les uns ni les autres, qu'ils se portaient fort bien. Le préfet avait gardé sa courtoisie, sa politesse, son habileté. L'exilé savait faire alterner la dialectique et l'humour. L'espièglerie et le défi. L'écrivain catholique ne cédait pas un pouce de son conservatisme ni de sa foi, et le philosophe aurait fort bien pu jouer un excellent Benjamin Franklin, cheveux blancs et bésicles.

Habileté de M. Grimaud ? D'entrée, cette manière de déplorer que son « adversaire » soit encore contraint à l'exil, *« comme s'il risquait de mettre le feu en France »*, comme si, surtout, nous n'avions pas signé ces accords d'Helsinki sur la liberté de circulation des idées et des hommes si volontiers mis en avant en d'autres occasions.

Comment l'autre pouvait-il mordre après cela ? Comment aurait-il trouvé la parade sinon par la pirouette, le défi ? Et ce fut l'annonce tout tranquillement d'une arrivée à Paris le 8, le 9 ou le 10 mai — *« pour l'anniversaire bien sûr »*, — mais en ajoutant avec élégance que ce serait pour une visite à M. Grimaud (1).

Première manche donc au préfet. Round suivant ? Il n'y en eut pas. La police, ses violences, ses excès ? Oui, bien sûr, on en parla. Aux yeux du souvenir, d'un côté comme de l'autre, il ne reste qu'une meurtrissure, pas une vraie blessure, même si la tentation fut grande de préciser tel geste, telle crainte, peut-être même telle peur.

Et puis quoi, on n'allait pas se raconter des histoires façon anciens combattants. Alors mai 1968 dans son tréfonds ? Cela aurait pu être plus intéressant. Il aurait fallu, sans doute alors, y passer la nuit et ne point autant se disperser. Car, finalement, François Chatelet Daniel Cohn-Bendit et Maurice Grimaud, ce dernier plus réservé, mais bel et bien approbateur des deux autres, n'eurent dès lors qu'à faire front commun contre Michel de Saint-Pierre. Mai 68, lui aussi l'avait vécu ; il fut même à l'Odéon le 20 mai. Il y a subi un chahut, mais, comme il y a fait face, il fut salué pour son courage. Les étudiants, il les approuvait. Cela dit, il n'a rien vu si ce n'est *« une révolutionnette »*. Rien retenu, car rien n'était à retenir d'intelligent ; pis, d'intelligible. *« La bougie,* dit-il, *s'est éteinte quand elle a eu fini de brûler. »*

Dans sa lucarne genevoise, Daniel Cohn-Bendit trouve que c'est beaucoup. François Chatelet aussi, qui, lui, a senti *« le soubresaut »*, le sent encore dans toutes les prolongations d'aujourd'hui, les attitudes face à la prison, à la psychiatrie, aux émigrés, à la drogue même. Et il dit : *« Mai 68, ça a été l'affirmation du droit à la désobéissance lorsque l'État est incapable de répondre à une demande profonde. »* C'était bien dire en peu de mots. Et Daniel Cohn-Bendit, soudain plus dur, voulait demander à Michel de Saint-Pierre comment il expliquait aujourd'hui que *« des tas de gens ne veulent plus vivre comme ils vivaient »*, qu'il y a les écologistes, les adversaires du nucléaire, la drogue.

Pendant cet échange, c'est Maurice Grimaud qui était à regarder. Maurice Grimaud à qui Cohn-Bendit avait dit que son *livre avait les allures d'une offre* de services au gouvernement de gauche à venir. Le préfet avait sur le coup répondu en souriant : *« J'ai passé l'âge. »* Maintenant, il ajoutait : *« Ce n'est pas gentil de me promettre un destin aussi funeste qu'un ministère de l'Intérieur. »* Car tous en furent bien d'accord : la gauche au pouvoir ne sera pas à l'abri d'un autre mai. Reste à savoir si celui dont on a parlé à « Apostrophes » pouvait être vraiment restitué. C'était plutôt pour chacun des participants autant de « Salut les copains ! ».

Allons, tant que les guerres civiles finiront par un duplex...

J.-M. Th.

(1) Le ministère de l'intérieur a démenti, vendredi 22 avril, que l'interdiction de séjour frappant M. Cohn-Bendit ait été levée, comme celui-ci l'avait affirmé à la radio dans la matinée.

Les manuscrits de Jules Romains à la Bibliothèque nationale

Un tremplin pour les rééditions critiques

Mme Alice Saunier-Séïté, secrétaire d'État aux universités, et M. Georges Le Rider, administrateur général de la Bibliothèque nationale, recevront officiellement de Mme Lise Jules-Romain, le 26 avril, les manuscrits de l'auteur des « Hommes de bonne volonté », que sa veuve a décidé de laisser en donation au département des manuscrits de la rue de Richelieu.

En fait, depuis le 22 février 1977 les vingt-sept cartons qui les renferment, ainsi que sept autres contenant divers écrits qui pour l'instant seront seulement placés en dépôt, ont pris place dans la salle aux boiseries de chêne dans l'odeur d'encaustique des nettoyages de printemps. Déjà leur classement et leur étude ont commencé en vue de leur exploitation ultérieure par les chercheurs, critiques et spécialistes d'un auteur aujourd'hui peut-être injustement oublié.

Pour la Bibliothèque nationale, la *donation* de la veuve de Jules Romains — le don 31 411 — constitue un événement digne d'être salué au même titre que les plus récentes acquisitions ou donations comparables qui ont mis à sa disposition les manuscrits de Roger Martin du Gard en 1958, de Marcel Proust en 1962, de Paul Valéry en 1972, de Jean Giraudoux en 1976, et tout récemment d'une partie de ceux de Paul Morand.

L'essentiel de l'œuvre, et surtout des pièces, se trouve en effet dans cet ensemble où figurent aussi bien les textes poétiques que le théâtre, les romans et les contes que les essais. Il y a là *la Vie unanime*, de 1908, *le Mariage de monsieur Le Trouhadec*, de 1925, *Knock*, de 1923, et aussi, bien entendu, *les Copains* (1913), *le Vin blanc de La Villette* (1914), *Donogoo-Tonka* (1920), sans oublier *les Hommes de bonne volonté* dans l'intégralité des vingt-sept manuscrits autographes définitifs correspondant aux vingt-sept volumes qui s'échelonnèrent en librairie de 1923 à 1946 pour raconter les vingt-cinq années (1908-1933) qui furent celles de la génération de Jules Romains, lui-même né en 1885 et mort académicien en 1973.

Au premier regard, on mesure que l'auteur ne fut pas — du moins pour les chartistes qui ont maintenant la charge d'ordonner l'ensemble — un écrivain « difficile ». Il leur donnera moins de mal que Flaubert avec les 2 350 feuillets du seul manuscrit complet, avant copie pour l'éditeur, de *l'Education sentimentale*, dont la mise en ordre, entreprise en 1975, demandera encore pour le moins deux bonnes années.

Le fonds Jules Romains, lui, devrait être accessible au public dès 1980. Encore faut-il s'entendre ici sur le terme de public. Il s'agit évidemment de celui, très particulier, qui peut avoir accès au département des manuscrits.

Cette rapidité relative s'explique. Les papiers remis à la Bibliothèque nationale se présentent dans leur ensemble comme des versions quasiment définitives et ne faisant pas tellement apparaître les affres de l'écriture. Contrairement au manuscrit de *Maumort*, l'œuvre laissée inachevée par Roger Martin du Gard, et qui est essentiellement constitué de notes, de plans, de brouillons, d'esquisses, ou encore aux feuillets si difficiles à explorer de *la Recherche du temps perdu* et de *Jean Santeuil*, ce que l'on appelle l' « identification » des pièces ne devrait pas présenter, pour la donation Jules Romains, de difficultés majeures.

Elles apparaissent toutes très lisibles, très propres aussi, comme il convient pour un auteur qui eut toujours la manie des cahiers: simples cahiers d'écoliers d'abord à moleskine noire gardant encore la poussière d'un long sommeil dans le coffre d'une banque, plus tard feuillets de plus noble qualité mais d'un format dont l'écrivain s'était accommodé au point d'en refuser tout autre. Au pis ce sont, tracées au dos des épreuves du *Manuel de déification* publié en 1900, les lignes à l'encre violette, premier jet des *Copains*, élaboré dans le train entre Paris et Laon, où enseignait alors le professeur Farigoule. Ou bien, beaucoup plus calmes, les quatre cent sept feuillets, un peu jaunis, avec leurs ratures en falbalas et qui constituent la copie du *6 octobre*, premier volume des *Hommes de bonne volonté*, dont les lecteurs devaient être, année après année, à peu près les mêmes que ceux des *Thibault* ou des *Pasquier*.

Déjà, on y avait vu un roman à clé. De Quinette et de son crime par exemple, on avait déduit, sans trop se tromper, qu'ils avaient été inspirés par Landru et les siens. L'examen des feuillets plus bruts, des notes préalables, des plans divers, même s'ils sont relativement peu nombreux, devrait permettre d'affiner, peut-être même de prouver, ce qui n'était jusque-là qu'intuition. On espère bien par eux en savoir plus et cerner ceux qui ont pu inspirer les personnages de l'abbé Jeanne, de Strigelius, d'Orgetal, du général Duroure, de l'affairiste Haverkamp, du député Gurau, sans oublier les Saint Papoul et les Champcenais.

Un travail ignoré

La donation Jules Romains, comme toutes les autres, sera exploitée en confrontation avec tout ce qui pourra l'enrichir et dont la Bibliothèque nationale, ou tel autre établissement public, est en possession. Il est évident, par exemple, qu'une confrontation s'imposera avec le fonds Louis Jouvet dans lequel figurent évidemment plus d'une lettre de l'auteur de « Knock » à son interprète. Et de la même manière conviendra-t-il de se reporter aussi aux lettres de Jules Romains à André Gide qui, elles, figurent au fonds Gide de la Bibliothèque Jacques Doucet, alors que les lettres correspondantes de Gide à Jules Romains restent encore propriété de Mme Jules Romains.

Ainsi est conduit ce travail difficile, ignoré, mais qui pose les fondations de la plupart des grandes rééditions critiques. Peut-il être véritablement objectif ? Pour Jules Romains, comme pour n'importe quel autre, le spécialiste le plus averti ne saurait échapper à se responsabilité. Classer des brouillons, des fiches, des plans, des notes aussi diverses suppose inévitablement un choix. On peut décréter tel ou tel texte ébauche, brouillon ou simplement esquisse informelle. C'est déjà fixer, en dépit de tous les scrupules, l'avenir des recherches et peut-être, du moins pour un temps, l'orienter ou l'influencer. A cet égard, on citera longtemps en exemple le cas de Pascal et de ses *Pensées*.

En tout cas voilà maintenant l'œuvre de Jules Romains sur le tremplin qui a assuré en général la pérennité des plus grands. Ironie du sort pour l'académicien, qui vers la fin de sa vie s'était affirmé anti-gaulliste convaincu et avait même prôné en 1969 le vote pour M. Alain Poher : la scrupuleuse chartiste, Mlle Angremy, du département des manuscrits qui, sous la direction du conservateur en chef, M. Marcel Thomas, a la charge de mettre en ordre cette donation, est la même qui, à son arrivée il y a quelques années, reçut pour première tâche le dépouillement des manuscrits et notes des *Mémoires de guerre* de Charles de Gaulle.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

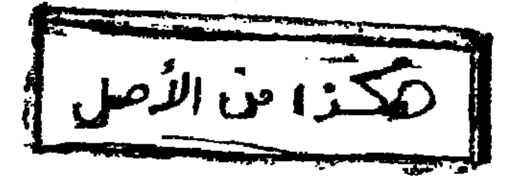
UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE LES INSTITUTS PASTEUR DE PARIS ET DE TÉHÉRAN

Un accord de coopération vient d'être conclu entre l'Institut Pasteur de Paris et le gouvernement iranien, en vue de rénover l'Institut Pasteur de Téhéran. Il prévoit, pour la seule année 1977, un budget de fonctionnement de 1,3 millions de dollars, financé par le gouvernement iranien.

Selon cet accord, d'une durée de cinq ans renouvelable, vingt-cinq spécialistes français aideront sur place à la réorganisation de l'Institut de Téhéran, formeront des spécialistes iraniens et lanceront un programme de dépistage des maladies endémiques (lèpre, rage, malaria, maladies vénériennes) et des vecteurs d'épidémies et de pollution.

Des chercheurs iraniens séjourneront d'autre part à l'Institut Pasteur de Paris pour remplacer progressivement les chercheurs français envoyés à Téhéran.





Président de la section football de l'A.S. Béziers

M. Gérard Jullien est inculpé de proxénétisme hôtelier et écroué

Propriétaire de vignobles dans les départements du Gard et de l'Hérault, personnalité très connue à Béziers, où il assurait la présidence de la section football de l'A.S. Biterroise, M. Gérard Jullien, quarante-sept ans, a été arrêté il y a une quinzaine de jours, à Paris, par *les enquêteurs de la brigade* de répression du banditisme, inculpé de proxénétisme hôtelier par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, et écroué.

Cette arrestation et cette inculpation, rendues publiques seulement mercredi 20 avril, auraient été provoquées par le fait que M. Gérard Jullien contrôlerait, par le biais de sociétés écrans, plusieurs « hôtels de passe » à Paris, notament dans le quartier de Barbès, et dans l'Hérault.

L'affaire a évidemment provoqué quelque étonnement à Béziers, non seulement parce que l'arrestation de M. Gérard Jullien vient deux années à peine après celle, pour d'autres faits délictueux, de M. Georges Mas, qui, lui, présidait la section rugby de l'A.S. biterroise, mais aussi en raison de l'apparente réussite sociale du nouvel inculpé.

Dans un genre beaucoup plus discret, M. Gérard Jullien était, au même titre que M. Georges Mas, une personnalité de premier plan dans la cité héraultaise. Sa réussite sociale, confirmée par la possession de deux villas luxueuses, d'un camping et de vignobles (notamment un domaine de 40 hectares à Aimargues (Gard) évalué à 2 millions et demi de francs), les appuis et protections politiques qu'on lui prêtait en échange de services rendus, sa situation familiale même, comme gendre de M. Henri Tarniquet, ancien directeur adjoint à la direction centrale de la police judiciaire et directeur honoraire de la P.J. depuis son départ à la retraite, le 1er décembre 1969, semblaient avoir fait de M. Gérard Jullien un personnage à l'abri de tout ennui.

Pourquoi alors cette chute subite ? On constatera simplement qu'elle intervient quelques semaines seulement après les élections municipales, dans une ville où M. Jullien aurait eu le tort extrême de varier dans ses options et dans ses aides électorales et, de ce fait, aurait perdu son honorabilité.

Le réseau lyonnais

Cependant, plutôt que les causes immédiates de cette chute, ce sont les faits qui la justifient, qui retiennent l'attention. Ce n'est en effet pas la première fois que le nom de M. Gérard Jullien est évoqué à propos de proxénétisme. En 1972, les relations de M. Jullien avec différents inculpés de l'affaire du Fetich's Club et du réseau de proxénétisme lyonnais avaient été soulignées par divers journaux notamment l'hebdomadaire *Minute* qui, dans son numéro du 6 septembre, avait également mis en cause M. Henri Tarniquet, qui avait été à un moment de sa carrière responsable du S.R.P.J. de Lyon, avec sous ses ordres plusieurs des policiers lyonnais inculpés et condamnés par la suite, notamment les commissaires Charles Javilley, Louis Tonnot, et aussi l'inspecteur Georges Meyer, dit Georges le Menteur, premier arrêté le 27 juillet 1972.

Cette mise en cause avait amené M. Henri Tarniquet à publier, le jeudi 7 septembre 1972, une mise au point (*le Monde* du 9 septembre) qui, dans la partie concernant ses rapports avec son gendre, mériterait d'être réactualisée. *« Si je suis le beau-père de M. Gérard Jullien par la loi,* expliquait-il, *il est faux de prétendre que « j'ai marié » ma fille en « grande pompe et sans désagrément, appcremment », comme l'assurent les polémistes intéressés. Devenue majeure, ma fille s'est mariée. Mes amis comme mes chefs de service n'ont pas ignoré mon drame familial. Il est dur pour un père de ne pas assister au mariage de son enfant. En revanche, j'ai employé toute mon énergie pour que Gérard Jullien se débarrasse d'un hôtel parisien dont il était propriétaire. Il m'en a apporté la preuve en décembre 1967. On ne choisit pas son gendre, et ceux qui me font grief de cette parenté ne peuvent être que des méchants ou des pervers. »*

P. G.

Le nombre des détenus atteint un chiffre record

Au 1er avril dernier 33 589 personnes étaient incarcérées dans *les prisons françaises, c'est-à-*dire un chiffre sans précédent depuis le début de la décennie. Cet effectif n'a, dans les dix dernières années, été dépassé qu'au 1er janvier 1968, où il atteignait 34 083 personnes.

Le chiffre actuel doit être rapproché du nombre des places théoriquement disponibles au même moment : 28 251 places (au 1er mars). De sorte que le taux général d'habitation approche 120 % de la normale.

La gravité de la situation est encore plus nette si l'on examine le cas de certains établissements. C'est ainsi que l'on comptait, au 1er février, à Reims, 137 prisonniers pour 63 places ; à Dijon, 276 pour 161 ; à Béthune, 291 pour 177 ; à Douai, 418 pour 262 ; à Chambéry, 161 pour 51 ; à Avignon, 247 pour 127 ; à Nice, 331 pour 199 ; à Draguignan, 112 pour 57 ; à Bastia, 61 pour 27, et à Pontoise, 273 pour 91.

La « photographie » des grands établissements est encore plus alarmante. Aux Baumettes (Marseille), 905 places théoriques abritent 1 594 détenus ; à la Santé (Paris), 1 830 prisonniers occupent ce qui est prévu pour 884. A Fleury-Merogis (autre prison de la région parisienne), *le chiffre de 3 500 détenus* est dépassé et l'on commence à « doubler » les cellules (deux personnes dans une cellule en principe individuelle), ce qui ne s'était jamais fait depuis l'ouverture de l'établissement.

Un autre fait doit aussi être relevé. Les 33 589 détenus recensés au 1er avril se répartissent en 14 134 prévenus (en attente de jugement) et 19 455 condamnés définitifs, soit respectivement 42 % et 58 %. Il faut remonter au *1er janvier 1973* pour retrouver un nombre aussi élevé de condamnés définitifs (19 386 contre 16 066 au 1er janvier 1974 et 14 599 au 1er janvier 1975).

Cet accroissement s'explique, dit-on, parce que depuis un à deux ans, les peines prononcées sont mises à exécution plus rapidement. On rappelle que pour de courtes peines, il n'était pas rare auparavant de les voir subies un an, voire plus, après que la décision fut devenue définitive.

Il est vrai que l'on peut imputer cet accroissement à un moindre « laxisme » des magistrats (« le Monde » du 30 septembre 1976), pour autant qu'il eût jamais existé...

FAITS ET JUGEMENTS

M. Starckmann condamné pour infraction à la législation sur les changes.

Pour infraction à la législation sur les changes, la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné vendredi 22 avril à six mois de prison avec sursis MM. Georges Starckmann, P.-D.G. de la Panamian Armament Company, dont le siège est à Panama, et Michel Cerise, gérant de la société parisienne Régie-Monceau, spécialisée dans l'électronique (*le Monde* daté 28-28 mars). Il leur était reproché un transfert de 1 200 000 F sans déclaration préalable au ministère des finances.

M. Starckmann devra répondre prochainement devant le même tribunal d'une autre infraction portant cette fois sur environ 76 millions de francs, à propos d'une vente de matériel militaire dit « Startrons », jugée frauduleuse par l'accusation (*le Monde* du 25 décembre 1976).

Un an de prison pour racisme.

Le tribunal correctionnel de Chambéry (Savoie), a condamné vendredi 22 avril, M. Yves Davoli, vingt-huit ans, à deux ans d'emprisonnement, dont un an ferme et un autre avec sursis. Il avait tiré avec un revolver 22 long rifle contre deux ressortissants tunisiens, blessant l'un d'eux, dans la nuit du 29 au 30 janvier 1977 (*le Monde* du 9 avril).

Le substitut du procureur de la République lors de l'audience avait demandé au tribunal *« une grande sévérité pour cet acte de racisme évident »*. Estimant d'autre part très grave le climat de violence qui règne actuellement dans la région contre les étrangers, le tribunal de Chambéry a suivi les conclusions du ministère public.

● *Le tribunal correctionnel de Pontoise* (Val-d'Oise) a condamné, jeudi 21 avril, M. Jean-Marc Minarro, gardien de la paix, à deux mois de prison dont huit jours ferme, pour avoir dit, alors qu'il était en civil, à une habitante de Sarcelles, Mme Nini : *« Retourne dans ton pays, sale juive, y'en a assez de vos synagogues. »* La partie civile, assistée *par* Me Henri Hadjenberg, avocat de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), a obtenu 300 F de dommages et intérêts.

L'EX-CHAMPION CYCLISTE LOUIS GÉRARDIN EST ARRÊTÉ

Les exportations clandestines de fonds paraissent se multiplier. C'est au moins ce que semble indiquer le résultat des enquêtes actuellement menées par le service des douanes. Après l'arrestation, le 19 avril, d'un « passeur » à la frontière belge (« le Monde » du 23 avril), l'ancien champion cycliste Louis Gérardin, soixante-quatre ans, a été interpellé dans la soirée du 21 avril par les douaniers français au poste frontière de Ferney - Voltaire (Ain), alors qu'il tentait de transporter en Suisse la somme de 1 550 600 francs français dissimulée dans sa voiture. Cette somme, composée de billets de 500 francs, était cachée dans le système de suspension du véhicule, une Citroën D.S. L'ancien champion, devenu entraîneur national des cyclistes sur piste, a été présenté le 22 avril au parquet de Bourg-en-Bresse. On ignore pour l'instant si Louis Gérardin transportait ces fonds pour son propre compte ou s'il faisait fonction de « passeur ».

Louis Gérardin, né le 12 août 1912 à Billancourt, dont il fut conseiller municipal, devint dessinateur aux usines Renault et débuta en compétition en 1928. Il devint, en 1930, champion du monde de vitesse amateur, passa professionnel en 1931, remporta notamment le championnat de France de vitesse professionnel à dix reprises, entre 1932 et 1950, et trois fois le Grand Prix de Paris (1939, 1941, 1943). Entraîneur des pistards français, il a notamment conseillé Daniel Morelon, champion du monde et champion olympique de vitesse, ainsi que Pierre Trentin. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis décembre 1968.

● *Mme Soleil* a été condamnée vendredi 22 avril par la onzième chambre correctionnelle de Paris à cinq mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende pour fraude fiscale. Le mari de l'astrologue, M. Gaston Fargeas, retraité, s'est vu infliger la même peine et 3 000 francs d'amende pour complicité, car il signait la déclaration de revenus commune. Mme Germaine Fargeas, née Soleil, avait comparu le 25 février (*le Monde* du 27 février).

Un condamné à mort à la Réunion.

La cour d'assises de Saint-Denis-de-la-Réunion a condamné vendredi 22 avril M. William Welmant, trente ans, à la peine capitale, pour vol et assassinat. M. Welmant était accusé d'avoir tué l'un de ses amis, M. Pierre Lemar, avec lequel il était chargé de distribuer la paye de son entreprise.

● *Inculpé de connivence d'évasion* (malgré ses dénégations on le soupçonne d'être le motard qui a aidé Albert Spaggiari à s'évader du palais de justice), M. Gérard Rang a comparu vendredi 22 avril devant la sixième chambre correctionnelle, qui l'a condamné à deux ans d'emprisonnement, dont huit mois ferme, pour émission de faux chèques et faux en écritures de banque. La même peine a été infligée à M. Gérard Fournel, trente-six ans, représentant de commerce à Nice. M. Elie Jelou, quarante-quatre ans, a été condamné à un an d'emprisonnement ; Mme Danielle Fournel, à quinze mois avec sursis ; enfin M. Robert Ceccaldi, cinquante ans, à un an d'emprisonnement avec sursis. On leur reprochait des responsabilités plus ou moins grandes dans l'émission et la mise en recouvrement de six faux chèques dans des agences du Crédit agricole à Nice et dans les environs en novembre 1974. — *(Corresp.)*

● *Les rendez-vous de M. Roland Agret.* — M. Roland Agret, accompagné de son épouse, s'est rendu, vendredi matin 22 avril, au rendez-vous qu'il avait fixé à M. Christian Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces (*le Monde* du 21 avril). En l'absence de ce dernier, il a été reçu par un autre magistrat, M. Maurice Lafortune, qui lui a proposé de revenir l'après-midi. M. Agret est reparti en répondant qu'il ne pourrait se libérer de ses obligations.

● *Trois ouvriers ensevelis dans une carrière.* — Trois ouvriers carriers appartenant à l'entreprise Bastianelli sont morts, le vendredi 22 avril, victimes d'un éboulement dans la carrière de Doulaud à Evaux-les-Bains (Creuse). Il s'agit de MM. Pierre Bastianelli, cinquante-quatre ans, marié, deux enfants, Henri Jorrand, quarante-trois ans, marié, trois enfants, et Wlada Perrin, cinquante-sept ans, marié, trois enfants.

● *Nomination d'un procureur général.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 23 avril, M. Bernard Chevalier, procureur au Mans, est nommé procureur général à la cour d'appel d'Angers.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23-4-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 24-IV-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 avril à 0 heure et le dimanche 24 avril à 24 heures :

Un courant perturbé continuera à circuler sur la face septentrionale des hautes pressions qui se situent maintenant de l'ouest du Portugal à l'Afrique du Nord. Ce courant affectera la France ; seules nos régions proches de la Méditerranée resteront en bordure de ce courant.

Dimanche, sur les régions voisines de la Méditerranée, on notera encore des éclaircies, mais les nuages y seront plus abondants. Les températures resteront à leur niveau de samedi.

Le reste de la France sera sous l'influence d'une des perturbations du courant perturbé. Le matin, on notera un temps souvent très nuageux. Les pluies qui seront observées seront surtout localisées de la Vendée et des Charentes à la Flandre, ainsi que des Ardennes aux Alpes. Le soir, les pluies se localiseront surtout des Pyrénées et du sud du Bassin aquitain au Jura et au nord des Alpes. Un type de temps plus variable et plus frais succédera à la perturbation dès le matin sur le nord-ouest du pays. Il s'étendra le soir des côtes de l'Atlantique aux frontières du Nord-Est, caractérisé par des averses isolées et des éclaircies passagères.

Les vents, de sud-ouest à ouest, seront modérés en général, mais parfois assez forts sur la moitié nord du pays.

Samedi 23 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 012,1 millibars, soit 759,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 avril ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 18 et 7 degrés ; Biarritz, 23 et 12 ; Bordeaux, 25 et 10 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 22 et 13 ; Grenoble, 22 et 9 ; Lille, 12 et 10 ; Lyon, 23 et 11 ; Marseille, 26 et 10 ; Nancy, 22 et 11 ; Nantes, 18 et 11 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 22 et 12 ; Pau, 25 et 8 ; Perpignan, 26 et 12 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 24 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 6 degrés ; Amsterdam, 13 et 10 ; Athènes, 13 et 7 ; Berlin, 13 et 10 ; Bonn, 20 et 10 ; Bruxelles, 13 et 11 ; Iles Canaries, 27 et 18 ; Copenhague, 9 et 8 ; Genève, 22 et 10 ; Lisbonne, 26 et 10 ; Londres, 17 et 9 ; Madrid, 26 et 5 ; Moscou, 8 et 6 ; New-York, 27 et 22 ; Palma-de-Majorque, 21 et 6 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 12 et 2.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 23 avril 1977 :

UN DECRET

● *Modifiant le décret n° 59-389* du 10 mars 1959 portant statut du conseil supérieur des Français de l'étranger.

Formation continue

● *La gestion du changement dans les organisations* est le thème d'un stage international France-Canada organisé par le département formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris. Destiné aux cadres supérieurs d'entreprises, ce stage aura lieu au Québec du 27 juin au 14 juillet avec une équipe d'intervenants canadiens.

★ *Renseignements et inscriptions :* I.E.P., formation continue, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07, tél. 260-39-60.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 10 SEPTEMBRE 1957 ET LE 10 JANVIER 1958.

Le ministère de la défense communique :

La fraction de contingent 1977/06 appelée sous les drapeaux comprendra, s'ils ont été reconnus aptes au service :

1) Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er juin 1977 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er juin 1977 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er juin 1977 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er juin 1977 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er avril 1977, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

2) Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux de recrutement de métropole :

a) Nés entre le 10 septembre 1957 et le 30 septembre 1957, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1977 ;

b) Omis ou naturalisés, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1977 ;

c) Nés entre le 1er octobre 1957 et le 31 décembre 1957, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1977 ;

d) Omis et naturalisés, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1978 ;

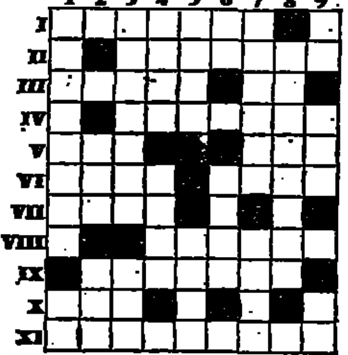
e) Nés entre le 1er janvier 1958 et le 10 janvier 1958, ces dates incluses, recensés avec la première tranche trimestrielle de la classe 1978.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er juin 1977.

Toutefois, les jeunes gens résidant dans les départements et territoires d'outre-mer seront appelés le 13 mai 1977.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 745



HORIZONTALEMENT

I. Galop d'essai. — II. La virginité de certains peut être compromise. — III. Une drôle de bobine ! ; Pronom. — IV. Inflammation locale. — V. Elément d'un ensemble présumé harmonieux ; Grosse bête. — VI. Pieuse inscription ; Monta assez haut pendant les menaces d'un barbu. — VII. Cours d'anglais. — VIII. Paraissent d'une pâleur terreuse lorsqu'on les arrache à leur couche. — IX. Grande bouche. — X. Ce qu'il dit n'a aucune importance. — XI. Ne rendent pas nécessairement heureux.

VERTICALEMENT

1. Il faut la purger sur-le-champ ; Abréviation. — 2. On y peut entendre de beaux discours ; On le jette en le poussant. — 3. Voisinent parfois avec des religieuses ; Ami éventuel. — 4. Un contretemps ne le contrariait absolument pas ; Succès impérial. — 5. *Réduira de volume ; Lieu de* rassemblements. — 6. Préfixe ; De l'eau qui court. — 7. Ses fils partirent les premiers ; Parsèment le temps. — 8. Personne ne souhaite l'avoir à l'œil. — 9. L'ivoire du pauvre ; Sont indispensables à Electre ; Titre chèrement acquis.

Solution du problème n° 1 744

Horizontalement

I. Tourneur (cf. « poupée ») ; Si ! — II. Rouble ; Prunelle. — III. Est ; SS ; Gel ; Et. — IV. Ilus ; Tartes. — V. LÔ ; Pharaon ; Boss. — VI. Mous ; Vu ; Aile. — VII. Evite ; Piano ; Soc. — VIII. Rit ; Insultes. — IX. Déveine ; Atèles. — X. Bé ! ; Eclusages. — XI. Croup ; Sentier. — XII. Emus ; Diu ; Etoc. — XIII. Iodée ; Araser ; Li. — XIV. Surin ; Mate ; Asie. — XV. Etel ; Nèpes ; Suer.

Verticalement

1. Oreiller ; Bêtise. — 2. Oslo ; Vide ; Out. — 3. Tutu ; Mite ; Cèdre. — 4. Ob ; Spot ; Vermeil. — 5. UL ; Hue ! ; Ecouen. — 6. Restas ; Ilus. — 7. SAR ; Pin-up ; Ame. — 8. EP ; Ravinés ; Drap. — 9. Ur ; Touas ; Asiate. — 10. Rugen ; Nuageuses. — 11. Nés ; Olten. — 12. Sel ; B.A. ; Testeras. — 13. Il ; Roisel ; It ; Su. — 14. Le ; Alose ; Eolie. — 15. Pète-sec ; Sorcier.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

La C.G.T. souhaite reprendre le dialogue avec la C.F.D.T. sur la « démocratisation de l'économie »

Tandis que les trois partis signataires du programme commun de gouvernement s'apprêtent à actualiser ce programme, la C.G.T. et la C.F.D.T. se placent, elles aussi, dans les perspectives ouvertes par l'éventuelle accession de la gauche au pouvoir, après les élections de 1978. Les cégétistes ont tenu à Nanterre, les 21 et 22 avril, un colloque sur « La démocratisation de l'économie » et le rôle des travailleurs. Dans le même temps, le conseil national de la C.F.D.T. a examiné un « projet de plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats de transformation », qui sera arrêté définitivement au mois de juin.

Entre les deux organisations, les divergences qui se constataient depuis que, en 1970, la C.F.D.T. s'est prononcée nettement, pour la première fois, en faveur du « *socialisme autogestionnaire* », se sont un peu atténuées. Unies dans l'action revendicative, les deux centrales ont volontairement mis entre parenthèses leurs points de désaccords. La C.F.D.T. ne cache pas que ces divergences pourraient devenir de graves obstacles dans les rapports entre les syndicats et un gouvernement de gauche.

A Nanterre, M. Jean-Louis Moynot, secrétaire de la C.G.T., dans son rapport de base, a estimé qu'il « *serait préjudiciable* » que la C.G.T. et la C.F.D.T. ne se mettent pas d'accord sur des « *objectifs communs précis, ce qui reste à faire* ». M. Georges Séguy, secrétaire général, dans son intervention finale, s'est déclaré convaincu des similitudes de raisonnement avec les « *camarades qui parlent de démocratie interne et d'autogestion* » : « *Nous voudrions pouvoir discuter avec eux, par-delà les contingences de pure terminologie, de quelle manière et jusqu'à quel point les uns et les autres nous concevons la place et le rôle des travailleurs dans la vie économique et sociale, à commencer par l'entreprise au sein d'une démocratie progressiste évoluant vers une société socialiste.* »

Si cette déclarahtion peut être considérée comme l'une des conclusions concrètes du colloque, l'essentiel des débats a été consacré, d'une part, à la nécessité de « *mobiliser les masses* » pour les rendre conscientes de leurs nouvelles possibilités d'action et de responsabilité, et, d'autre part, aux propositions concrètes visant la transformation des institutions.

Sur le premier point, M. Moynot a souligné la nécessité d'informer les travailleurs et de développer leur formation.

Mais la C.G.T. « *n'est pas tout le mouvement syndical* », a dit M. Moynot en lançant une sorte d'appel à l'unité syndicale. Ce qui implique, selon lui, de développer encore la « *force effective de la C.G.T.* », qui, « *sans aucun esprit de clocher et sans aucune volonté dominatrice, doit se sentir responsable de l'ensemble du mouvement syndical* ».

En ce qui concerne les institutions, les propositions de M. Moynot visent : le conseil économique et social (où les salariés devraient représenter 80 % des membres), qui jouerait un rôle central dans l'élaboration du plan ; les comités économiques et sociaux régionaux, dont les travaux serviraient de base aux décisions d'assemblées régionales élues au suffrage universel ; le commissariat au plan, mis au service du comité économique et social et dont les commissions seraient remaniées ; les comités d'entreprise, dont les pouvoirs seraient étendus, qui pourraient notamment suspendre l'exécution d'un projet. « *L'expérience prouve que toute atténuation du rôle spécifique autonome des syndicats est préjudiciable à la démocratie, y compris dans les systèmes qui ont mis fin à l'exploitation de l'homme par l'homme* », a dit M. Séguy.

A la C.F.D.T., le conseil national a débattu le rapport de M. Mercier, membre de la commission exécutive, sur la « *plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats de transformation* », qui fixera les priorités pour les deux années à venir. Il s'agit d'objectifs à court terme, dont une partie peut être atteinte dans le régime actuel sans attendre la victoire de la gauche, leur contenu devant être porteur de transformations allant dans le sens du socialisme autogestionnaire (mesures concrètes contre le chômage, les inégalités, les conditions de travail, disposition contre le centralisme et la technocratie) et d'objectifs à moyen terme, mais qui ne reprennent pas l'ensemble des exigences fondamentales sur les nationalisations, la planification démocratique, la transformation de l'appareil de l'Etat, etc. — J. R.

CONFLITS

DES MILLIERS DE TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE TEXTILE ONT TENU UN MEETING A PARIS

Six mille participants, venus de toutes les régions de France, ont, selon les organisateurs, assisté au meeting réuni vendredi 22 avril à la Mutualité, à Paris, par les fédérations textile-habillement-cuirs C.G.T. et C.F.D.T. De nombreuses entreprises étaient représentées.

Ces branches d'activité qui comptent quelque cinquante-quatre mille demandeurs d'emploi sur sept cent quatre-vingt-dix-mille salariés, sont, selon les responsables syndicaux, « en voie de liquidation complète par la volonté du patronat et du gouvernement ». Une cinquantaine de délégués sont intervenus à la tribune pour porter témoignage « de la dégradation de l'emploi et de la peur du chômage », qui pèse sur les salariés de ces professions.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont notamment réclamé le rattrapage et la remise en ordre des salaires — « en retard de 30 % par rapport à la moyenne nationale » — et des classifications par l'élaboration d'une grille unique, avec aucune rémunération inférieure à 2 300 F par mois, la garantie de l'emploi sur place et l'amélioration des conditions de travail pour l'allégement des cadences.

Après ce meeting, les participants ont manifesté, sans incident, de la Mutualité à la place de la Bastille.

Pour la cinquième fois

LES DOCKERS FRANÇAIS OBSERVENT UNE GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES

La Fédération nationale C.G.T. des ports et docks a appelé les seize mille dockers français à observer une nouvelle grève de vingt-quatre heures ce samedi 23 avril. C'est le cinquième mouvement de grève depuis le début du conflit de Dunkerque, qui paralyse depuis six semaines le troisième port de France et qui porte essentiellement sur l'embauche des « débardeurs » sur le quai minéralier. La fédération C.G.T. estime qu'Usinor a « *remis en cause les droits acquis* ».

Ce mot d'ordre a été lancé vendredi, au moment où avait lieu à Dunkerque une opération « ville morte ». Une manifestation a réuni, selon les organisateurs, deux mille personnes.

LOGEMENT

A L'OCCASION DE LEUR TRENTE-HUITIÈME CONGRÈS

Les responsables des H.L.M. ont durci leur opposition aux modalités d'application de la réforme

Le trente-huitième congrès de l'Union nationale des H.L.M., qui s'était ouvert à Bordeaux, le 19 avril, dans un climat « d'inquiétude » et « d'incertitude », s'est terminé, le vendredi 22 avril, par une mise en garde ferme et déterminée adressée au gouvernement sur les modalités d'application de la réforme du logement. Dans leur motion finale, adoptée à l'unanimité, les congressistes, sans « condamner prématurément une réforme mal engagée », ont demandé aux instances de l'Union des H.L.M. de « combattre vigoureusement » les dispositifs envisagés sur les pouvoirs publics s'il n'est pas tenu compte de leurs interventions. M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, qui présidait la séance de clôture, a affirmé avec force sa volonté de concertation avec les responsables du logement social, se déclarant prêt à remettre sur le chantier l'ensemble des textes d'application : « Il n'est pas question que vous vous passiez de nous ; il n'est pas question que nous marchions sans vous. »

En s'engageant solennellement à tenir le plus grand compte des remarques et des propositions de ces « *hommes de terrain* » que sont les maîtres d'ouvrage H.L.M. pour la mise au point des textes d'application de la loi du 3 janvier 1977 sur la réforme du logement, M. Jean-Pierre Fourcade a sans nul doute évité que ne se manifeste ouvertement une hostilité réelle à l'« *expérimentation* » de la réforme telle qu'elle est menée actuellement dans une douzaine de départements-pilotes.

Le fait que la motion finale, très ferme dans sa formulation, ait été adoptée à l'unanimité par des responsables d'organismes où l'on retrouve tout l'éventail politique français n'est pas un hasard : ceux qui appartiennent ouvertement à l'opposition et qui jugent sévèrement les objectifs insuffisamment sociaux du gouvernement ont été rejoints par ceux qui, techniquement, estiment inapplicables et irréalisables les modalités d'application telles qu'elles sont actuellement envisagées.

Le premier et grand accusé est le barème de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), qu'il s'agisse de l'accession à la propriété d'appartements en immeubles collectifs, de l'acquisition d'une maison individuelle ou de la location d'un logement. Prétendre donner la possibilité aux plus défavorisés (2 500 F par mois de revenus) de devenir propriétaire grâce à l'attribution de l'A.P.L. est absurde, disent les maîtres d'ouvrage H.L.M. Celle-ci réduit certes de 61 % à 47 % la part mensuelle du revenu qu'il faut consacrer au logement, mais ce « taux d'apport » reste insupportable, sans parler de l'impossibilité pour ces familles d'avoir économisé un apport personnel initial de 20 000 à 35 000 F.

Le conventionnement du parc ancien H.L.M., qui se traduira inévitablement, avec l'amélioration de la qualité des logements, par une hausse importante des loyers, en principe compensée pour les plus défavorisés par le versement de l'A.P.L., n'est pas non plus satisfaisant. Par exemple, dans le Nord, un couple gagnant 2 800 F par mois et habitant un trois pièces ne touchera pas l'A.P.L., mais verra son loyer passer de 488 F à 835 F (+ 70 %).

Insupportables, de telles augmentations conduiront les « *moins pauvres des plus modestes* » à quitter les immeubles locatifs H.L.M., ce qui, selon la formule d'une congressiste « *accentuera d'une manière inadmissible la ségrégation* » que chacun rejette aujourd'hui.

Encore la définition du seuil au-delà duquel on est considéré comme assez pourvu pour se passer d'A.P.L. est-elle, on l'a vu, très restrictive. Tout au long des débats fut remise en cause la volonté des pouvoirs publics de ne pas toucher aux encouragements à se loger dont bénéficient les revenus élevés : prêts qui accompagnent l'épargne-logement et déductions fiscales. Les plus fortunés ne restent-ils pas, de ce fait, les vrais privilégiés d'une politique du logement, qui n'aurait de « *sociale* » que le nom ?

JOSÉE DOYÈRE.

M. Fourcade : il n'est pas question que nous marchions sans vous

La motion adoptée à l'unanimité par les responsables du Mouvement H.L.M. souligne que les projets de textes d'application de la réforme du logement « *dénaturent les principes dont la loi prétend s'inspirer* » et « *estime que les mécanismes actuellement envisagés sont infidèles à la pensée du législateur* » : « *Le Mouvement H.L.M. refusera de participer à toute généralisation de la réforme qui ne reposerait pas sur les conclusions tirées en commun d'une expérimentation conduite à son terme.* » Dans son discours de clôture, M. Albert Denvers, président de l'Union des H.L.M., a déclaré : « *A cette heure, notre conviction est que le chemin qui est pris pour l'application de la réforme la conduit à l'échec.* »

En réponse à ces fermes « *mises en garde* », M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a réaffirmé par deux fois sa volonté de concertation avec les organismes d'H.L.M. pour la mise en œuvre de la réforme : « *S'il le faut, nous remettrons sur le chantier l'ensemble des textes d'application de façon à réaliser correctement les objectifs de la loi.* » Et encore : « *Nous sommes prêts à corriger, à modifier, pour répondre aux objectifs de justice qui étaient à la base de ce projet.* »

« *J'ai noté, et c'est l'essentiel*, a poursuivi le ministre, *notre accord profond sur le sens et les objectifs de la réforme. Il nous sera, à travers la concertation prévue, aisé de nous entendre sur les modalités d'application, aussi bien sur les barèmes de l'aide personnalisée que sur le système de conventionnement pour l'habitat existant et sur les méthodes de financement. De même qu'il n'est pas question que vous vous passiez de nous, il n'est pas question que nous marchions sans vous.* »

PRESSE

UN COLLOQUE DE L'UNESCO A FLORENCE

Comment peut-on rapprocher les conceptions sur l'information des pays industrialisés et du tiers-monde ?

De notre envoyé spécial

Florence. — Un colloque assez exceptionnel vient de se tenir, du 18 au 20 avril, à Florence, sous l'égide de l'UNESCO. Pour la première fois, en effet, une centaine de journalistes, généralement directeurs ou rédacteurs en chef, venus des cinq continents, se sont réunis pour parler de « l'échange libre et équilibré d'informations entre pays développés et pays en voie de développement ».

Ce thème, dont la formulation témoigne de l'extrême prudence de l'UNESCO, recouvre en réalité le problème que pose le déséquilibre de l'information dans le monde, c'est-à-dire « *l'état de dépendance, notamment en matière de communication, dans lequel se trouvent les pays du tiers monde qui sont souvent victimes d'une distorsion de leur image telle qu'elle est présentée dans certains médias* ».

A Nairobi, l'an dernier (*le Monde* du 9 novembre 1976), lors de la conférence générale de l'UNESCO, le problème a failli provoquer une crise, tant l'opposition des vues était grande entre les pays du tiers monde et les pays ndustrialisés.

Comme dans le domaine économique, les premiers réclament, en effet, un nouvel ordre leur offrant, d'une part, les moyens de ne plus dépendre dans l'avenir des seules grandes agences internationales occidentales et, d'autre part, de donner une image d'eux-mêmes plus équitable. Les Occidentaux s'opposaient de leur côté à toute déclaration pouvant impliquer une menace de renforcement du contrôle des médias par les Etats et de nouvelles restrictions à la libre circulation de l'information.

Un compromis réalisé grâce au soutien accordé par les Africains à M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, permit d'éviter un échec. L'UNESCO fut investie à cette occasion d'une mission d'étude, de réflexion et de propositions. Elle a constitué en conséquence, un groupe de travail composé de spécialistes de l'information et de la presse, qui devra présenter un rapport à la prochaine conférence générale de l'UNESCO en 1978.

En fait, les choses se sont passées à Florence comme à Nairobi. Dans l'incapacité où ils se sont trouvés de se mettre d'accord, les participants au colloque ont, comme l'année dernière les membres de la conférence générale de Nairobi, renvoyé la difficulté au secrétariat de l'UNESCO, auquel ils ont demandé, selon les termes d'un bref communiqué final, de « *poursuivre ses efforts ainsi que ses études afin d'aboutir à des résultats, en prenant en considération tous les propos qui ont été tenus au cours du colloque* ».

Ainsi, l'UNESCO se trouve une nouvelle fois investie, par les journalistes, après les diplomates et les hommes politiques, de la mission de trouver dans le domaine de l'information, un terrain d'entente entre les points de vue opposés des pays de l'Est, de l'Ouest et du Sud. Que les journalistes occidentaux aient accepté eux aussi de l'investir de cette mission constitue pour elle un indéniable succès.

Le plus difficile reste cependant à faire. Certes, à Florence, les Occidentaux ont reconnu qu'il y avait un déséquilibre dans l'échange de l'information entre les pays du Nord et du Sud. Tous les participants au colloque, à quelque région qu'ils appartiennent, ont également admis la nécessité de protéger les journalistes afin qu'ils puissent assurer leur tâche dans les meilleures conditions.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, aucun accord n'a pu être réalisé sur des mesures concrètes susceptibles de remédier à l'inégale répartition des moyens de communication dans le monde et d'assurer la protection des journalistes.

Il est clair que les Américains ne se sentent nullement responsables du déséquilibre dont se plaignent les pays en voie de développement soutenus par l'UNESCO. Il est clair également qu'ils ne sont pas sensibles à l'argument selon lequel la nécessité de mener un combat quasi désespéré pour sortir leurs pays du sous-développement oblige les gouvernements de ces pays à mobiliser toutes leurs forces, y compris les médias, et à donner la priorité à l'impératif du développement sur celui de la liberté individuelle, telle que les Occidentaux la conçoivent.

Ainsi s'explique leur opposition foncière au concept d'un nouvel ordre mondial de l'information, tel que l'a exposé à Florence M. Masmoudi, secrétaire d'Etat tunisien à l'information, dont ils ont d'ailleurs contesté la participation au colloque. Finalement, cependant, ils ont accepté la présence de cet homme politique et la nécessité d'envisager des moyens de réduire l'inégalité dans l'échange d'informations entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

C'est pourquoi on peut considérer qu'à Florence un pas en avant a été fait dans la bonne direction, celle de la tolérance et de la coexistence pacifique entre les différentes conceptions de l'information.

JEAN SCHWOEBEL.

LIBERTÉ SOUS-DÉVELOPPÉE

Le représentant de l'hebdomadaire « Jeune Afrique », M. Hamid Barrada (Maroc), après avoir déclaré que « les moyens d'information du tiers-monde étaient sous-développés parce que la liberté était aussi sous-développée », a ajouté : « Pour être informés, les gens du tiers-monde écoutent la B.B.C. et lisent « le Monde »... quand il n'est pas saisi. »

AFFAIRES

LES ÉDITIONS MARABOUT CONNAISSENT DE GRAVES DIFFICULTÉS

Les éditions belges « Marabout » connaissent de graves difficultés. Cette société d'édition, dont les actionnaires sont à parts égales la compagnie Bruxelles-Lambert et le groupe Hachette, a enregistré en 1976 une perte de 226 millions de francs belges (30 millions de F environ). Selon les syndicats, qui ont rencontré la direction vendredi 22 avril, l'emploi de cent soixante-dix personnes serait sérieusement menacé. Les syndicats ont également affirmé que le groupe Hachette envisagerait de prendre le contrôle total des éditions Marabout. La direction du groupe français a démenti et indiqué qu'elle rechercherait, avec si possible l'appui du gouvernement belge, à mettre en vigueur un plan de redressement.

LES DIFFICULTÉS D'UN RAPATRIÉ CHEF D'ENTREPRISE

« Nous voulons conserver notre patron »

De notre correspondant

Dijon. — « Nous voulons conserver notre patron, qui nous a toujours défendus, notre entreprise, qui nous assure nos salaires, notre emploi, et nous préserve du chômage. Nous demandons aux patrons, aux travailleurs et à nos clients de l'encourager et de l'aider si possible, puisque l'Etat n'est pas capable de le faire malgré ses promesses. »

Ce sont les vingt employés d'un magasin dijonnais spécialisé dans les pièces détachées pour l'automobile et l'industrie, Tecauto-Industrie, qui, dans une lettre adressée le 19 avril à M. Pierre Denizot, préfet de région, plaident la cause du directeur de l'entreprise, M. Yves Lavarelo, une cause qui est aussi la leur. En effet, les « meubles et effets mobiliers », *en l'occurrence le stock du magasin, doivent être saisis, à la suite d'une requête du directeur général des impôts, qui réclame à M. Lavarelo 550 000 F environ d'arriéré.*

Rapatrié d'Algérie, responsable pour la Bourgogne et la Franche-Comté du Front national des rapatriés, M. Lavarelo veut à tout prix sauver son entreprise, fondée en 1965. Il estime ne pas devoir payer les arriérés d'impôt parce que l'Etat n'a pas « réglé sa dette » *envers lui. Les biens qu'il possédait en Algérie avaient été évalués en 1962 à 1 500 000 F. Pour se réinstaller à Dijon, il a bénéficié d'un prêt de 200 000 F et d'un secours exceptionnel de 20 000 F. L'entreprise de M. Lavarelo a compté jusqu'à vingt-six employés. Il a aujourd'hui de sérieuses difficultés de trésorerie. Pour lui,* « la seule garantie justifiant son endettement était la valeur réelle de son indemnisation », *le montant de la contribution nationale n'étant plus* « une garantie suffisante ».

Pourtant, M. Lavarelo a espéré longtemps que l'Etat l'indemniserait. Dans ses archives figurent des lettres de ministres, de parlementaires et même de M. Giscard d'Estaing, alors candidat à la présidence de la République. Dans une lettre datée du 25 avril 1974, celui-ci écrivait : « Soyez assuré que je ne manquerai pas, si je suis élu, de manifester de façon toute particulière, par les moyens les plus appropriés, ma sollicitude à l'égard de cette catégorie de Français qui a, je le sais, beaucoup souffert. »

Bien que « déçu par quatorze ans de promesses non tenues », *M. Lavarelo ne veut pas baisser les bras.* « Si je suis saisi, *dit-il*, je serai obligé de fermer les portes. Or, je ne veux pas me séparer de mes gars. » *Le délégué du personnel ajoute :* « Nous avons monté cette affaire avec le patron. Nous empêcherons la saisie. »

Celle-ci n'a pas eu lieu mardi comme prévu, car une délégation de rapatriés de Paris et de Lyon est venue « occuper » *l'entreprise. Un sursis pour Tecauto-Industrie ? En tout cas, un délai supplémentaire sera vraisemblablement accordé. Mis au courant de l'organisation d'un voyage de rapatriés à Dijon, pour lequel le Front national des rapatriés avait déjà loué deux cars, le cabinet de M. Dominati n'a-t-il pas fait dire que si l'on renonçait à la manifestation* « les choses avaient des chances de s'arranger » *? En attendant, les employés restent mobilisés. La quasi-totalité d'entre eux travaillent depuis quinze ans aux côtés de M. Lavarelo,* « un patron correct » *qui* « réclame justice ».

CHARLES MARQUÈS.

MONNAIES

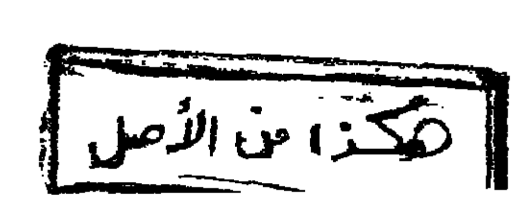
Pour la première fois depuis 1972

LA BALANCE DES PAIEMENTS JAPONAISE EST EXCÉDENTAIRE

(De notre correspondante.)

Tokyo. — Pour la première fois depuis 1972 la balance des paiements du Japon a été excédentaire au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars 1977. Cet excédent s'est élevé à 3 257 millions de dollars, comparé à un déficit de 1 772 millions l'année précédente.

La balance commerciale a enregistré un excédent record de 11 184 millions de dollars — le précédent record étant de 8 milliards 420 millions en 1971, — les exportations ayant progressé de 24 % (69 320 millions) et les importations de 16 % (58 milliards 136 millions). En revanche, le déficit des « invisibles » s'est accru, passant de 5 709 à 6 506 millions de dollars, tandis que celui des transactions de capitaux à long terme s'est sensiblement aggravé, atteignant 1 641 millions au lieu de 280 millions seulement en 1975, à la suite d'une baisse des investissements boursiers réalisés au Japon par les investisseurs étrangers.



LA VIE ÉCONOMIQUE

BILLET

LA CECA ET LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Le bouc émissaire

*Reprenant un de ses thèmes coutumiers, M. Michel Debré a vigoureusement mis en cause l'action de la Commission de Bruxelles, lors du débat sur la crise de la sidérurgie à l'Assemblée nationale (*le Monde *du 22 avril). S'interrogeant sur* « la valeur de l'abandon de compétence et de souveraineté décidé il y a vingt-cinq ans », *lors de la signature du traité de Paris instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), M. Debré a estimé que cette action avait donné des résultats positifs sur le plan de la concurrence intra européenne, mais que* « son bilan était tristement négatif » *vis-à-vis des tiers. Aux yeux de l'ancien premier ministre, les hauts fonctionnaires de Bruxelles ont trahi une de leurs grandes missions initiales, qui était de faire face à toutes les crises.*

N'est-ce pas faire trop facilement « porter le chapeau » à des hommes qui n'ont pu agir que dans les limites tracées par leurs mandants, à savoir les Etats membres ? Peut-on valablement leur faire reproche de n'avoir pas pris des mesures contraignantes à l'égard des importations d'acier en provenance des pays tiers, notamment le Japon, alors que depuis des mois, l'un au moins des partenaires de la Communauté, l'Allemagne fédérale pour ne pas la nommer, leur met en permanence des bâtons dans les roues ?

Avant d'être remplacé, à la fin de 1976, par M. Davignon, M. Simonet, commissaire à l'énergie et à la sidérurgie, parfaitement conscient de l'enjeu et des conséquences d'une crise violente et durable de la sidérurgie, avait fait le tour des capitales des Neuf pour « prendre la température ». Il avait vite constaté qu'à Bonn, comme dans la Ruhr, personne n'était disposé à sacrifier les bénéfices du libre-échange à la protection d'industries sidérurgiques étrangères lourdement handicapées par rapport aux maîtres de forges d'outre-Rhin. Ces derniers, par la voix du président de Thyssen, premier producteur d'acier d'Allemagne fédérale, ont clairement exprimé leur refus des « mesures dirigistes » qui pourraient être prises dans le cadre du traité de Paris. Ils ont même tenté de s'opposer à la fixation de prix minima pour les ronds à béton, dont les prix ont chuté de 50 % depuis 1974. « La sidérurgie allemande sait parfaitement qu'elle ne peut vivre que dans un monde jouissant des échanges les plus libres possible », *vient de déclarer à la Foire de Hanovre le porte-parole de la profession.*

En outre, les maigres mesures prises par la Commission, en particulier le contingentement volontaire des livraisons, sont restées lettre morte pour certains producteurs italiens, les fameux « Bresciani », ces francs-tireurs qui ne respectent aucune réglementation, qu'elle soit nationale ou communautaire.

On peut certes accuser la Commission européenne d'avoir trop longtemps sous-estimé l'étendue du désastre, de s'être commodément abritée derrière les réticences ou les refus de certains pays membres, comme de n'avoir réagi qu'avec retard à la menace de constitution d'un tout-puissant cartel germano-hollando-luxembourgeois. Mais son comportement ne pouvait que suivre les grandes lignes de force qui se dessinent au sein de la Communauté.

Est-ce sa faute si, parmi les partenaires, certains peuvent se permettre de supporter la crise sans trop de dégâts, alors que d'autres trébuchent et invoquent des clauses de sauvegarde susceptibles de provoquer des mesures de rétorsion ? La logique des grands Etats est impitoyable lorsqu'elle est commandée par leurs intérêts. M. Debré le sait bien, qui redoute plus que tout les contraintes de la supranationalité. Dans le cas présent, il n'a pas à se faire de souci : la politique de la Commission, jusqu'à présent, a laissé aux sidérurgies nationales le soin d'assumer leur propre destin quel qu'en soit le prix.

FRANÇOIS RENARD.

AGRICULTURE

AVANT LE CONSEIL AGRICOLE DE LUXEMBOURG

Les organisations professionnelles dénoncent l'attitude de Londres

Les ministres de l'agriculture des Neuf doivent se réunir, lundi et mardi, à Luxembourg, pour tenter de trouver un compromis sur les prix agricoles européens pour 1977-1978 (le Monde des 29 et 30 mars). Avant la reprise des négociations, qui s'annoncent difficiles en raison de la position britannique, plusieurs organisations professionnelles ont souligné la nécessité d'un accord.

« *Tout nouvel atermoiement serait intolérable* », a affirmé la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), qui a sévèrement critiqué l'attitude de Londres, cause de l'échec du conseil à la fin du mois de mars. A la suite des propositions figurant dans un rapport présenté à son congrès de Strasbourg sur « *le mal européen* », la F.N.S.E.A. a décidé la création d'un groupe de travail « *chargé de réfléchir (...) sur les méthodes propres à améliorer le fonctionnement de la politique agricole commune* ». La Fédération des exploitants s'est également inquiétée de la situation viticole, le gouvernement français étant à nouveau en position difficile à propos de l'application de la réglementation européenne.

La Confédération de la coopération agricole (C.F.C.A.) a insisté, de son côté, sur la nécessaire amélioration du système des montants compensatoires monétaires — objet d'un mémorandum du gouvernement français — qui constitue une gêne aux exportations françaises.

Le président des industriels laitiers (FNIL), M. Francis Lepatre, s'est interrogé, quant à lui, sur l'attitude de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun : « *Un pays qui n'applique pas pleinement la politique commune, qu'il s'agisse du tarif extérieur commun comme du niveau général des prix, peut-il participer de plein droit aux décisions de la politique européenne ?* A fortiori *n'est-il pas anormal qu'il assume la présidence du conseil des ministres et les plus hautes responsabilités de la Commission ?* »

● *Une centaine d'agriculteurs* adhérents au MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) ont occupé — sans incident — vendredi matin 22 avril les locaux de la perception d'Archiac (Charente-Maritime). Les manifestants entendaient ainsi protester contre la décision d'opérer des saisies-arrêts à l'encontre d'une vingtaine d'entre eux qui n'ont pas encore payé leurs impôts de 1973. Les agriculteurs ont évacué les locaux dans le calme après que le percepteur eut accepté d'annuler les saisies à condition que les intéressés s'engagent à payer leurs impôts. — *(A.F.P.)*

LA C.E.E. EST FAVORABLE A LA CONSTITUTION DE STOCKS DE SUCRE

La négociation d'un nouvel accord international sur le sucre s'est poursuivi le 31 avril à Genève, dans le cadre de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Après les Etats-Unis qui se sont prononcés pour la constitution de deux stocks régulateurs de 2 millions de tonnes chacun, M. Pierre Malvé, délégué de la C.E.E., a indiqué que « *le système des quotas d'exportation donne aux pays exportateurs l'illusion de la sécurité* » et qu'en fin de compte « *il se révèle désavantageux et d'une application difficile* ».

La Communauté européenne est favorable à la constitution de stocks dont les volumes seraient coordonnés sur le plan international en fonction de l'évolution des cours.

Le Canada a pris une position inverse, se déclarant favorable à des quotas. De son côté, Cuba avait proposé la veille la mise en place d'un cours-plancher et d'un cours-plafond pour le sucre (15 et 25 cents la livre). Cette fourchette de cours pourrait être ajustée en fonction de l'inflation mondiale et des variations des cours du dollar. — *(Reuter, A.F.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La société suisse Jaccobs A.G.* a pris le contrôle total des cafés Jacques Vabre en rachetant au groupe néerlandais Douwe Egberts la participation de 50 % qu'il détenait dans le capital de cette société.

● *Boucheries Bernard.* — La chaîne des boucheries Matthews Holdings vient d'annoncer la vente d'une partie des intérêts qu'elle détient dans la société française des Boucheries Bernard, réduisant ainsi sa participation de 78 à 45 %. Ces actions, d'un montant de 2,6 millions de livres sterling, sont rachetées par un groupe d'organismes financiers français, et une compagnie d'assurance. Les autres actionnaires sont le groupe Paribas et des personnes privées.

● *Un prêt de 600 millions de dollars va être accordé à Electricité de France* par un groupe de banques internationales ayant pour chef de file le Crédit Lyonnais. Un accord a été signé à Paris le 22 avril entre les différentes parties intéressées. C'est le quatrième emprunt d'E.D.F. sur le marché international en trois ans (300 millions en 1974, 500 millions en 1975 et 500 millions en 1976).

● RECTIFICATIF. — Le déficit du groupe Montedison en 1976 n'a pas été de 250 milliards de lires comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 16 avril, mais de 171 milliards de lires.

Conflits

● *Quatre cent cinquante ouvriers des usines Dassault* de Mérignac et de Talence (Gironde) ont envahi vendredi 22 avril la cour de l'hôtel de ville de Bordeaux pour protester contre le refus de leur direction, qui se retranche derrière le plan Barre, d'accorder des augmentations de salaires. Une délégation a été reçue par M. Jacques Chaban-Delmas.

Etranger

● *Aux Etats-Unis, l'indice des prix à la consommation* a progressé de 0,6 %, soit à un rythme plus lent que les deux mois précédents. En février, la hausse avait été de 1 % et, en janvier, de 0,8 %. Le ralentissement de la hausse des prix alimentaires explique en grande partie cette amélioration de l'indice. — *(A.P.)*

● *La Commission européenne et le Japon* ont ajourné la consultation intergouvernementale sur la promotion des exportations européennes de produits agricoles à destination du Japon, a-t-on indiqué officiellement à Tokyo samedi 23 avril. Les conversations pourraient se dérouler après la fin de la conférence des Nations *unies sur le sucre, qui se tient* actuellement à Genève. — *(A.F.P.)*

Emploi

● *Le travail noir dans le bâtiment en Ile-de-France* représente l'activité d'une entreprise de quatre mille cinq cents personnes avec un chiffre d'affaires minimum de 1 milliard de francs par an, soit au moins 2,5 % du chiffre d'affaires total des entreprises de bâtiment régionales, affirme la Fédération parisienne du bâtiment. Selon cet organisme patronal, le travail noir serait en outre responsable d'une évasion fiscale (T.V.A.) de 150 millions de francs par an, d'une perte pour la collectivité de 250 millions de francs par an correspondant aux charges sociales. Ces chiffres sont avancés en conclusion d'une enquête effectuée dans les trois départements de la petite couronne parisienne par des « commissions de lutte contre le travail noir ».

● *Chômage : les estimations de la C.G.T.* — La C.G.T. estime à 1 405 166 le nombre de chômeurs au mois de mars. 740 706 bénéficient d'une allocation, dont 116 286 de l'allocation supplémentaire d'attente pour licenciement économique (90 %). Selon la C.G.T., les chômeurs indemnisés se répartissent ainsi par source d'allocation : 145 540 indemnisés par l'UNEDIC, 202 487 reçoivent l'aide publique (293 881 bénéficient d'un paiement jumelé), 93 153 ont 90 % de leur salaire antérieur et 5 645 bénéficient des allocations du fonds national de l'emploi.

Énergie

● *La consommation française de produits pétroliers a baissé en février de près de 10 %*, selon des statistiques publiées le 22 mars par le ministère de l'industrie. Si la demande d'essence a augmenté de 8,2 % par rapport à février 1976, les consommations de fuel domestique et de fuel lourd ont baissé respectivement de 14,1 % et de 15,6 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL

En 1976, le chiffre d'affaires consolidé du groupe L'Oréal s'est élevé à 4,220 milliards de francs, en progression de 16 % par rapport à 1975. A données comparables, et notamment après élimination des variations de parités monétaires, la croissance a été de 13,7 %.

Le bénéfice net figurant au bilan consolidé s'est élevé à 195,2 millions de francs, contre 150,8 millions de francs en 1975, soit une augmentation de 29,4 %. Hors plus-value et incidence des provisions pour investissement, le bénéfice serait de 199,2 millions de francs contre 154,3 millions de francs en 1975, soit une croissance de 29,1 %.

Cette progression des bénéfices résulte notamment de l'évolution particulièrement satisfaisante de la plupart des filiales étrangères.

Le bénéfice net consolidé, part du groupe, s'est élevé à 68,31 F par action (en supposant converties les obligations convertibles) contre 49,13 en 1975, au augmentation de 39 %.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 24 juin 1977, de porter le dividende de 10 F à 10,65 F (non compris un avoir fiscal de 5,325 F), soit une augmentation de 6,50 % conforme aux recommandations gouvernementales.

BURROUGHS S.A.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1977 s'est élevé à 442 millions 604 000 dollars, en augmentation de 9 % pour la période correspondante à l'année dernière.

Les bénéfices, pour ce premier trimestre 1977, sont en augmentation de 17 % avec 28 389 000 dollars.

PHILIP MORRIS (FRANCE)

Cette société vient de créer une fondation destinée à promouvoir l'art cinématographique en France.

Cette fondation sera dotée d'un budget de 500 000 francs. L'initiative de cette opération chez Philip Morris revient à M. François Benveniste, directeur de la promotion. Rappelons que le directeur général de Philip Morris en France est M. Michael Horst.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE L'ABEILLE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 avril 1977 sous la présidence de M. Jack Frances, a approuvé les comptes de l'exercice 1976 et le projet de distribution proposé par le conseil d'administration. Le bénéfice net comptable de l'exercice 1976 s'élève à 17 404 507 F contre 17 717 853 F en 1975.

Il sera mis en paiement le 2 mai 1977 un dividende unitaire de 13,30 F qui, augmenté de 6,65 F d'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) représente un revenu global de 19,95 F par action. Au titre de l'exercice précédent, il avait été distribué un dividende unitaire de 12,50 F plus un avoir fiscal de 6,25 F, soit au total 18,75 F.

ALSTHOM-ATLANTIQUE

RESULTATS 1976

Le conseil d'administration d'Alsthom-Atlantique, au cours de sa séance du 21 avril 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976, premier exercice de la société suivant l'absorption par Alsthom des Chantiers de l'Atlantique, intervenue le 30 septembre 1976, avec effet rétroactif du 1er janvier de la même année.

L'exercice se solde, après une dotation aux comptes d'amortissements, de 214,6 millions, par un bénéfice de 65,4 millions de francs; le « cash flow » (résultat net + amortissements) représente 5,3 % des ventes hors taxes de l'exercice.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende de 6 F (assorti d'un avoir fiscal de 3 F) à chacune des 7 177 200 actions composant le capital après la fusion avec les Chantiers de l'Atlantique et l'absorption de Rateau.

Le solde du bénéfice sera affecté à raison de 3,3 millions de francs à la réserve spéciale de plus-values à long terme et de 19 millions de francs au report à nouveau.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

M. François Dévillette, président-directeur général de la Société Dévillette-Chissadon, a été nommé administrateur de C.D.E. en remplacement de M. Pabanel, décédé.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Baisse du yen - Résistance du dollar

Baisse sensible du YEN, résistance du DOLLAR, bonne tenue de la LIRE, stabilité du FRANC : tels ont été les faits marquants de la semaine sur les marchés des changes.

Amorcée à la fin de la semaine dernière, le recul du YEN s'est accéléré le mouvement étant amplifié par la décision des autorités japonaises de ramener de 6 à 5 % le taux de l'escompte à compter de mardi. La baisse de la devise japonaise a été sensible, le cours du DOLLAR remontant de 270 à 277 YENS. Réaction technique après la forte hausse de ces dernières semaines ou amorce d'un mouvement d'ampleur ? Il est bien difficile de répondre à cette question. Beaucoup d'opérateurs ont manifestement vu dans l'abaissement du taux de l'escompte décrété par Tokyo la preuve que les autorités nippones entendaient donner un coup d'arrêt à la hausse du YEN. De là à prendre un bénéfice — parfois important — il n'y avait qu'un pas qu'ils ont franchi. Reste que la Banque du Japon est intervenue en fin de semaine pour freiner la baisse de sa devise, laissent les spécialistes perplexes... Ces derniers supposent que les autorités monétaires nippones entendent régulariser les fluctuations du cour du DOLLAR entre 270 et 280 YENS.

Initialement en recul vis-à-vis des devises européennes les plus fortes DEUTSCHEMARK, FRANC SUISSE, mais aussi du FRANC FRANÇAIS, le DOLLAR s'est ensuite redressé. Faut-il voir dans cette reprise un effet de la présentation du plan énergétique de M. Carter ? L'argument parait un peu mince, ne serait-ce que dans la mesure où les grandes lignes de ce plan étaient déjà connues. En fait, la devise américaine, d'effritement en effritement, était progressivement près de ses plus bas niveaux par rapport au DEUTSCHEMARK. Dès lors, la santé de l'économie américaine ne justifiant pas un effondrement du DOLLAR, les opérateurs ne pouvaient qu'hésiter à accentuer leur pression. Les banques centrales, qui surveillent très attentivement le marché, ne pouvaient de leur côté laisser « casser » les plus bas cours de la devise américaine, et prendre ainsi le risque de rallumer la spéculation. Toutes les conditions d'une reprise technique étaient donc réunies.

LE FRANC FRANÇAIS s'est bien comporté. Initialement en hausse, il a certes perdu un peu de terrain en fin de semaine mais n'en a pas moins défendu aisément sa position. La Banque de France continue de surveiller attentivement le marché. Pour l'heure, sa tâche est aisée. La diminution du déficit commercial, le ralentissement de la progression des salaires, démontrent que le plan Barre, sur ces points précis, commence à faire sentir ses effets. A court terme, les opérateurs n'ont guère de raison de prendre des positions spéculatives. On ne saurait certes parler de « fermeté » du FRANC puisque celui-ci a fléchi, comme d'autres devises — vis-à-vis des monnaies fortes — mais à l'impossible nul n'est tenu...

La LIVRE STERLING a fluctué au gré des négociations sociales qui sont actuellement en cours. Ses variations de cours sont toutefois restés modestes, la Banque d'Angleterre contrôlant étroitement le marché. La performance est méritoire dans la mesure où les autorités britanniques viennent de baisser considérablement les taux d'intérêt ramenés de 14 à 8,75 % en quelques semaines. Aux yeux de beaucoup de spécialistes, la tenue de la LIVRE reste cependant précaire. En effet, le STERLING bénéficie, pour l'instant, de l'afflux de capitaux à court terme à Londres. Cet afflux a permis à la Banque d'Angleterre de reconstituer des réserves « et intervention ». Il n'en reste pas moins que ces capitaux sont volatils... En attendant, une nouvelle étape a été franchie dans l'effacement du rôle de la LIVRE en tant que monnaie de réserve. Quinze pays détenteurs de balances sterlings — sur vingt-cinq — ont en effet souscrit avec bons et devises étrangères proposés par le gouvernement britannique...

L'annonce des deux prêts accordés à l'Italie — 530 millions de DOLLARS par le F.M.I., 500 millions de DOLLARS par les Neuf — a été bien accueillie. Fait significatif : le cours du DOLLAR à trois mois est revenu de 917.50 LIRES à 910 LIRES.

Sur le marché de l'or, les G.V.E. ont fléchi, le prix de l'once de métal précieux revenant à Londres de 150,65 à 149,70 DOLLARS.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	171,89	8,5309	4,3367	4,0789	62,3960	4,2491	1.524,66
	—	171,75	8,5351	4,3238	4,0644	62,4826	4,2336	1.524,71
New-York	171,89	—	20,1491	39,6353	42,1407	2,7548	40,4530	0,1127
	171,75	—	20,1227	39,7219	42,2564	2,7487	40,5679	0,1126
Paris	8,5309	4,9630	—	196,71	209,14	13,6721	200,76	5,5952
	8,5351	4,9695	—	197,39	209,99	13,6599	201,60	5,5978
Zurich	4,3367	2,5230	50,8361	—	106,3211	6,9504	102,0631	2,8444
	4,3238	2,5175	50,6590	—	106,3807	6,9200	102,1298	2,8358
Francfort	4,0789	2,3730	47,8138	94,0546	—	6,5371	95,9951	2,6753
	4,0644	2,3663	47,6204	94,0019	—	6,5049	96,0040	2,6657
Bruxelles	62,3960	36,3000	7,3141	14,3876	15,2970	—	14,6844	4,0924
	62,4826	36,3800	7,3206	14,4508	15,3729	—	14,7586	4,0980
Amsterdam	4,2491	2,4720	49,8085	97,9785	104,1719	6,8099	—	2,7869
	4,2336	2,4650	49,6025	97,9145	104,1622	6,7757	—	2,7766
Milan	1524,66	887,00	178,72	351,56	373,78	24,4332	358,81	—
	1524,71	887,75	178,63	352,63	375,13	24,4021	360,14	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Détente sensible

Un détente sensible a été observée cette semaine sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est tombé à 9 % contre 9 1/4 %, revenant ainsi à son plus bas niveau depuis le 28 septembre 1976. La veille du week-end, le taux quotidien avait même tendance à glisser au-dessous de 9 %.

A terme, la baisse a été très marquée, puisque l'on cotait 8 7/8 %-8 15/16 % contre 9 1/4 %-9 3/8 % à un mois, 9 %-9 1/8 % contre 9 1/2 %-9 5/8 % à trois mois, 9 1/8 %-9 1/4 % contre 9 5/8 %-9 3/4 % pour six mois. Les opérateurs tablent donc fermement sur la détente, et agissent en conséquence. En début de semaine, la rumeur d'un abaissement du taux d'escompte officiel, fixé à 10,50 % depuis septembre dernier, avait même couru. C'était aller un peu vite en besogne : mercredi, la Banque de France annonçait un taux inchangé de 9 1/8 % pour l'adjudication de 7,5 milliards de francs sur effets privés, et, jeudi, jour de conseil général, le taux officiel restait inchangé.

En revanche, le Conseil national du crédit, réuni le même jour, décidait une baisse des taux sur certains produits de l'épargne réglementée, à savoir les bons de caisse et les comptes à terme de moins de 200 000 francs avec une durée inférieure à deux ans. Cette baisse s'échelonne de 0,50 % à 1 % suivant les échéances.

« *Ayant pris connaissance de l'évolution de la situation économique et monétaire, et notamment des premiers résultats du programme de lutte contre l'inflation, et sans contester la nécessité d'une grande vigilance dans la poursuite des objectifs assignés à la politique monétaire en 1977, le Conseil a constaté qu'un premier pas pouvait être fait dans le sens de l'abaissement des intérêts créditeurs.* » On remarquera que les taux des livrets de caisse d'épargne et de banque n'ont pas été modifiés : en haut lieu, l'on estime qu'il existe une relation psychologique certaine entre la rémunération des dépôts et le taux d'inflation. Or ce dernier ne devrait baisser réellement qu'au début de l'été : rien ne presse donc. Par ailleurs, étant donné le ralentissement observé dans la progression du volume d'épargne, il n'a pas paru opportun, dans l'immédiat, de minorer l'attrait exercé par ce genre de placement.

Il n'en reste pas moins que la France s'engage à son tour sur la voie d'une baisse généralisée des taux à court terme, destinée à rétablir un écart normal avec les taux à long terme. La bonne tenue du franc ayant permis une détente sensible sur le marché monétaire, la tendance à la diminution des taux qui prévalait à l'automne, et qui a été contrariée par les attaques sur le franc, va donc reprendre. Cela n'autorise pas, pour autant, les autorités monétaires à « baisser leur garde » et à couper les ponts derrière elles en diminuant le taux d'escompte, mesure « lourde » et pleine de signification : il faut bien qu'elles se réservent quelque marge de manœuvre au cas où le franc serait victime à nouveau d'un accès de faiblesse pour des raisons économiques ou extra-économiques. S'il en était autrement, une telle décision prendrait un caractère volontariste et politique très net.

Relevons enfin que le taux de base des banques, fixé à 9,60 % depuis la fin de septembre 1976, semble ne pas devoir être abaissé, malgré la diminution du coût des ressources des établissements. Ce coût a quelque peu augmenté depuis l'automne, puisque le taux du marché monétaire à cette époque étant voisin de 9 %, et qu'il est monté, entre-temps, bien au-dessus de 10 %, ce qui a réduit l'écart d'exploitation, comme l'indique le rapport annuel du Crédit Lyonnais. On revient donc à la normale, tout au moins jusqu'à l'été. Pour le second semestre, c'est autre chose.

A l'étranger, la Banque d'Angleterre a encore réduit son taux minimum (ramené de 9 % à 8,25 %), tandis qu'une vive progression de la masse monétaire aux Etats-Unis fait redouter une tension des taux à l'initiative des autorités monétaires.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre - Nouvelle hausse du sucre

METAUX. — *La baisse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis février dernier. Plusieurs facteurs ont déprimé le marché : accroissement des stocks britanniques de métal, qui atteignent 616 475 tonnes (+ 1 050 tonnes) ; éventualité d'une réduction du prix du métal raffiné par les principaux producteurs américains, car l'écart avec les cours du marché de Londres est de l'ordre de 10 % ; enfin, stocks mondiaux très élevés, de l'ordre de 2 millions de tonnes. Même si une longue grève se produisait dans les raffineries américaines, lors du renouvellement des contrats de travail en juin prochain, hypothèse peu probable, elle risquerait de n'avoir qu'une incidence limitée.*

Progression des cours du zinc à Londres. La consommation britannique de métal s'est accrue de 5 % durant les deux premiers mois de l'année.

TEXTILES. — *Repli des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Aux ventes aux enchères du dernier trimestre de la saison en Australie, il sera offert 660.000 balles, chiffre nettement inférieur aux quantités offertes durant le dernier trimestre de la saison 1975-1976. Les ventes ont déjà porté sur 3,7 millions de balles. Le stock de la commission australienne, évalué entre 250 000 et 300 000 balles, est inférieur à celui de l'an dernier. Les prix devraient rester soutenus, estiment les spécialistes, qui tablent sur un prix moyen de 183 cents (+ 28 %).*

DENREES. — *Nouvelle et vive progression des cours du sucre, qui atteignent leurs niveaux les plus élevés depuis août 1976. L'amélioration de la position statistique, ainsi que la possibilité d'un relèvement des prix du nouvel accord international, ont constitué des facteurs encourageants, d'autant que certains pays producteurs ont refusé des offres d'achat jugées insuffisantes.*

La hausse a été consolidée sur le marché du café, influencé par la fin de la grève des dockers sur la côte Est des Etats-Unis, la reprise des exportations au Salvador et l'apparition aux Etats-Unis d'un nouveau mélange de café faisant appel à des produits de substitution.

Les cours du cacao ont peu varié. L'accroissement de 5,70 % des broyages de fèves en Allemagne occidentale durant le premier trimestre était conforme aux prévisions des négociants.

هكذا من الأصل

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le placement de l'« emprunt national » de 2 milliards de francs émis par les P.M.E. soit poursuivi tout au long de la semaine, sans provoquer un grand engouement de la part de la clientèle. Il est vrai que ces obligations offrent un taux de rendement actuariel de 10,95 %. Or, à partir de lundi prochain, débuteront trois nouvelles émissions à des taux de rendement nettement supérieurs : « Cofirente » garanti par l'Etat (350 millions de francs au taux actuariel de 11,07 %) ; « GITT », non garanti par l'Etat (100 millions de francs au taux actuariel de 11,54 %) ; « Foncia Crédit », non garanti par l'Etat également (250 millions de francs au taux actuariel de 11,42 %).

	22 avril	Diff.
4 1/2 % 1973	638	+ 0,10
7 % 1973	180	— 1,70
Empr. 10,30 % 1975	96,60	+ 1,10
10 % 1976	99,60	+ 0,10
Empr. 10,60 % 1976	97,23	— 0,18
4 1/4 % 1963	101,40	+ 1
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	90,80	+ 0,35
5 1/2 % 1965	105	+ 0,50
6 % 1966	103,90	+ 0,40
6 % 1967	96,60	+ 0,30
C.N.E. 3 %	1 775	+ 98

Aux valeurs indexées, vive hausse des *obligations indemnisations 3 % C.N.E.* qui se négocient « ex droit » au tirage d'amortissement.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Bail Equipement annonce pour 1976 un bénéfice net de 8,04 millions de francs contre 6,72 en 1975. Le dividende sera fixé à 9,80 F, une somme de 1,20 F étant mise en réserve pour être distribuée en 1978, ce qui portera en définitive le montant global du coupon à 11 F.

Les résultats financiers avant amortissements de *Locafrance* se sont élevés à 50 millions de francs en 1976 (contre 31 millions de francs en 1975), et, avant impôts, à 25,5 millions de francs contre 15,15. Le dividende global passe de 7,50 F à 15 F, ce qui correspond au niveau de distribution de 1973, après l'absence de coupon en 1974.

	22 avril	Diff.
B.C.T.	82,50	— 5,50
Comp. bancaire	225	— 10
C.C.F.	92	— 1,20
Crédit foncier	300	— 1
Crédit national	267	— 7
Financ. de Paris	152	+ 1,20
Locafrance	114	inchangé
Pretabail	333,50	+ 2,50
U.C.B.	174,50	— 1,50
La Hénin	255,20	— 5,80
S.N.I.	329	— 1
Chargeurs	152,50	+ 2
Pricel	116,30	— 2,20
Schneider	129,80	+ 2,80
Suez	214	+ 1
Bail équipement	143	— 2

Bâtiment et travaux publics

Pour la première fois depuis quatre ans, les dix secteurs d'activité du groupe « Lafarge » ont été bénéficiaires en 1976. De ce fait, et bien que les comptes ne soient pas encore définitivement arrêtés, le président Lecerf a indiqué que le bénéfice consolidé (part du groupe) avant éléments extraordinaires serait de l'ordre de 180 à 185 millions de F marquant ainsi une progression voisine de 40 % d'une année sur l'autre pour un chiffre d'affaires accru de 12,5 % et supérieur pour la première fois à 6 milliards de F. Le bénéfice net de la société mère atteint 67,11 millions de F (+ 11,3 %). Le revenu global des actionnaires sera de 16,77 F par titre contre 15,75 F.

	22 avril	Diff.
Auxil. d'entrepr.	202	— 1,50
Bouygues	308	— 12
Chim. et Routière.	96,60	— 2,20
Ciments français	88,10	— 3,30
Dumez	372	— 8,10
Entr. J. Lefebvre	170	— 6,90
Génér. d'entrepr.	128,10	— 3,20
Gds Travx de Mars.	179	inchangé
Lafarge	170,10	— 1,40
Maisons Phénix	1 385	— 55
Pollet et Chausson	129	— 5

Pour 1977, M. Lecerf table à nouveau sur des résultats bénéficiaires tous azimuts. Mais aucun progrès accompli ne sera selon lui spectaculaire.

Alimentation

Les comptes 1976 de la *Cofradel* se sont soldés par un bénéfice net de 7,46 millions de francs (contre 8,88 millions).

Le bilan de *Casino* s'est soldé par un bénéfice net de 76,5 millions de francs, contre 70,5 millions en 1975, ce qui constitue une hausse de 8,6 %.

	22 avril	Diff.
Beghin-Say	53,50	— 1,60
B.S.N.-Gerv.-Dan.	495	+ 0,50
Carrefour	1 214	— 56
Casino	900	— 49
Cofradel	225	— 4
Moët-Hennessy	305	— 5
Mumm	245	— 10
Olida et Caby	117,20	— 4,60
Pernod-Ricard	294,50	— 5,50
Radar	319,50	— 4,50
Raffin. Saint-Louis	71	— 1
S.I.A.S.	236	+ 12
Veuve Clicquot	324	+ 10
Viniprix	373	+ 3
Guy. et Gascogne.	160,50	— 6,50
Nestlé	6 780	—130

La *Financière Lesieur* céderait sa filiale *Lesieur Sodeva*, société spécialisée dans l'alimentation du bétail, aux *Grands Moulins de Paris*.

Matériel électrique, services publics

C'est sur la base d'un échange de neuf actions *Société française des téléphones Ericsson* contre deux actions *L. M. T.* que devrait être réalisée l'opération financière qui permettra au groupe *Thomson* d'accroître sa participation dans la *Société française des téléphones Ericsson*.

	22 avril	Diff.
Alsthom	55,80	— 0,50
C.E.M.	62	— 2
C.G.E.	233,80	— 5,20
C.S.F.	124	inchangé
Matra	453	+ 22
Legrand	1 588	— 12
Machines Bull	24,60	— 0,70
Moulinex	172,50	— 2,30
L.M.T.	1 040	— 20
Radiotechnique	413	+ 5
S.A.T.	385	— 25
T.R.T.	385,50	— 14,50
Fr. Tél. Ericsson	195,80	— 24,20
Thomson-Brandt	159	+ 2,60
I.B.M.	1 309	— 51
Philips	61,20	+ 1,70
Siemens	555	+ 17
Générale des eaux	370,50	— 2,50
Lyonnaise des eaux	324	— 1

Le bénéfice net réalisé en 1976 par la *C.G.E.* s'est élevé à 115,5 millions de francs. Le montant du coupon sera fixé à 18,40 F (+ 1,60 F distribué en 1973).

Les *Engins Matra* annoncent, pour l'exercice clos le 31 décembre 1976, un bénéfice net de 25,9 millions de francs. Ce chiffre est supérieur aux prévisions.

Le résultat net de *T. R. T.* a atteint, en 1976, 19,1 millions de francs (contre 16,7 millions) ; le montant du coupon sera fixé à 12,78 F (contre 12 F).

Forte progression du bénéfice net de *Legrand* : 36,4 millions de francs en 1976, contre 16,3 millions en 1975. Le dividende sera majoré de 6,50 %, et porté à 21,30 F. Les actionnaires recevront une action gratuite pour cinq.

Bourse de Paris

Neurasthénie

SEMAINE DU 18 AU 22 AVRIL 1977

SILENCE : hôpital ! Un panneau portant un pareil avertissement aurait fort bien pu être accroché cette semaine à l'entrée de la Bourse de Paris. Pauvre Bourse, elle avait encore bien mauvaise mine, chancelant et trébuchant souvent avant de retrouver un semblant d'équilibre à l'approche du week-end.

La séance de lundi fut particulièrement maussade et l'on ne sut trop, ce jour-là, ce qui l'emporta du désœuvrement ou de l'effritement, son corollaire. Mardi, pris d'un nouvel accès de faiblesse, le marché était à nouveau rattrapé de justesse par ses « infirmiers » (la Caisse des Dépôts entre autres). Mercredi, sans ou presque assistance extérieure, il s'affaissait franchement. Qu'allait-il advenir le lendemain pour la liquidation générale déjà perdante à hauteur de 2,5 % ? Beaucoup redoutaient le pire. Leurs prévisions pessimistes ne devaient cependant pas se vérifier. Solidement encadré derechef, le marché franchissait, sans trop d'encombre, le cap difficile et, à la veille du week-end, pour le premier jour du nouveau mois boursier, il parvenait même à faire seul quelques pas.

D'un vendredi à l'autre, les différents indices n'en ont pas moins baissé de 1,5 % et à la cote, les dommages causés étaient encore visibles, surtout à la métallurgie. La pauvre !

Simple répit ou signe avant-coureur d'un léger rétablissement ? Il serait bien naïf de croire que, anticipant le plan « Barre bis », dont les modalités doivent être rendues publiques mardi 26 avril, la Bourse, tendue vers l'on ne sait trop quel vain espoir et mue par on ne sait quelle énergie, ait réellement cherché à sortir d'elle-même.

Tout concourt à prouver le contraire. De l'avis général, le nouveau plan, que doit présenter le premier ministre, ne sera que la continuation du précédent. Comporterait-il même des innovations, que la Bourse aurait peu de chances de s'en trouver réconfortée ou même soulagée. L'annonce par de nombreuses entreprises de bons et même souvent de très bons résultats pour 1976, comme pour Moulinex, avec parfois des attributions gratuites d'actions à la clé, c'est le cas de Legrand, a fait sur elle l'effet d'un cautère sur une jambe de bois. De même le marché n'a pas réagi davantage au redressement du commerce extérieur en mars et la baisse des taux d'intérêt (voir d'autre part) l'a laissé de marbre, tout comme la bonne tenue du franc. Les racines du mal boursier, mal qui tend à devenir chronique, sont donc bien profondes.

La « peste » politique, puisqu'il faut l'appeler par son nom, empoisonne littéralement l'atmosphère autour de la corbeille. Le dernier sondage faisant état d'une nouvelle montée de la popularité de M. Mitterrand a rendu son parfum plus tenace encore.

« Soldes avant inventaire ou fermeture définitive » ironisait un habitué, au plus fort de la baisse mercredi. Cette boutade — en est-ce une ? — illustre fort bien le sentiment qui règne sous les verrières du palais Brongniart. Quel remède ? Personne pour l'instant, n'en voit. Même les « gendarmes » appelés à la rescousse semblent de plus en plus hésiter à épauler le marché. Ne dramatisons quand même pas. Ce n'est pas l'affolement. La résignation seulement avec son cortège de ventes de précaution. Est-ce mieux pour autant ?

Aux valeurs étrangères, hausse des allemandes. Les américaines ont perdu une bonne partie de leurs avances initiales. Irrégularité des pétroles, où Petrofina et Royal Dutch se sont détachées. Recul des mines d'or malgré une reprise à la veille du week-end.

ANDRÉ DESSOT.

Produits chimiques

Excellents résultats pour le groupe chimique allemand « B.A.S.F. », qui annonce pour 1976 un bénéfice net après impôts de 607 millions de DM, non seulement fortement accru (+ 61,7 %) mais très supérieur à celui réalisé en 1974 (519 millions de DM.) année record. Comme le bruit en avait couru, les actionnaires profiteront de cette augmentation des profits. Le dividende est majoré et passe de 7 DM à 8,50 DM.

L'on s'attend que « Bayer » et « Hoechst » dont les résultats sont aussi très bons prennent une mesure analogue.

Pour la seconde année consécutive le groupe « Nobel-Bozel » a enregistré un déficit en 1976. Un lourd déficit même, qui a plus que doublé d'un exercice à l'autre pour atteindre 65,96 millions de F contre 28,87 millions. Grosse perte également pour la holding (63,21 millions de F) qui était encore bénéficiaire (22,15 millions) en 1975.

La raison de cette détestable situation : les très très mauvais résultats d'« Isorel » encore alourdis par la reprise des activités « Celogil » en début d'année.

	22 avril	Diff.
C.M. Industries	142	+ 4
Cotelle et Foucher	48,05	+ 1,85
Institut Mérieux	288,50	— 12,50
Laborat. Bellon (1)	162	— 14,50
Nobel-Bozel	63	— 8
Pierrefitte-Auby	65,90	+ 1,30
Rhône-Poulenc	63,95	— 1,55
Roussel-Uclaf	155	— 11
B.A.S.F.	362	+ 5
Bayer	315,50	+ 10,50
Hoechst	319	+ 8

(1) Compte tenu du droit de 16 F.

Un plan de redressement d'urgence a été mis en œuvre avec l'aide financière des deux principaux actionnaires « ACOR » et le « C.C.F. », qui ont avancé 20 millions de F en compte courant. Aucun dividende ne sera versé.

Filatures, textiles, magasins

C.F.A.O. annonce pour 1976 un bénéfice net de 33,05 millions de francs, en progression de plus de 11 %. Il sera mis en paiement un coupon de 14,10 F. Au niveau du groupe, le résultat net consolidé a atteint 53,5 millions de francs.

	22 avril	Diff.
Dollfus-Mieg	40	inchangé
Sommer-Allibert	360,80	— 5,20
Agache-Willot	223	+ 1
Lain de Roubaix	57,20	+ 9,20
Bail Equipement	195	— 1,50
C.F.A.O.	365	— 2
B.H.V	48,10	— 6,70
Galeries Lafayette.	41	— 1,05
Nouvelles Galeries.	40,80	— 2,60
Paris-France	73	+ 0,50
Prénatal	38,10	— 0,50
Printemps	35	— 0,50
La Redoute	555	— 9
S.C.O.A.	68,10	— 2,40
U.I.S.	211,10	— 0,40

Métallurgie, constructions mécaniques

Encore un dur, très dur exercice pour « Sacilor ». Les comptes de la société pour 1976 font en effet ressortir une perte d'exploitation de 1 132 millions de F après amortissements. Toutefois, grâce à la reprise de diverses provisions pour 406 millions, la perte nette a été ramenée à 723 millions de F. En 1975, « Sacilor » avait enregistré un déficit net de 1 231 millions de F. Comme l'an passé, la perte consolidée est du même montant que celle de la société.

	22 avril	Diff.
Chiers-Châtillon	16,50	+ 0,30
Creusot-Loire	83	— 5
Denain Nord-Est	55,20	— 2,10
Marine-Wendel	44,30	— 6,40
Métall. Normandie	50	— 0,80
Pompey	70	— 0,20
Sacilor	21,85	+ 1,35
Saulnes	70	— 0,10
Usinor	24	+ 2,80
Vallourec	117	— 10
Alspi	61,60	— 1,40
Babcock-Fives	69,65	— 1,85
Génér. de fonderie	116	— 8
Poclain	—	—
Sagem	373	— 47
Saunier-Duval	73	— 3
Penhoët	179	— 3
Peugeot-Citroën	225	— 5
Ferodo	338	+ 8

« Sacilor » n'est pas au bout de ses peines, ses dirigeants escomptant un nouveau déficit pour 1977. De ce fait, les actionnaires n'en toucheront rien encore pour l'exercice écoulé.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La « traversée du désert » de la *Société Le Nickel* (S.L.N.), filiale à 50/50 de *Imétal* et du groupe *Elf-Aquitaine*, est, semble-t-il, achevée. Avec un an d'avance sur les prévisions, la firme a réussi à dégager un bénéfice en 1976, qui a atteint 31 millions de francs contre une perte de 63 millions pour l'exercice précédent. Ce résultat a été obtenu grâce à la reprise enregistrée sur le marché du nickel, mais aussi en partie grâce à la montée du dollar.

	22 avril	Diff.
Imétal	80	— 2,10
Peñarroya	45,30	+ 0,30
Asturienne	116,50	— 3,50
Charter	10,85	— 0,55
Inco	147,20	+ 2,70
R.T.Z.	20,20	+ 1,05
Tanganyika	11,30	— 0,65
Union minière	125,80	— 1,70
Z.I.C.	1,08	— 0,09
Hutchins.-Mapa	96	— 4,50
Kléber	31	— 1,30
Michelin	1 050	— 9

Retour au bénéfice également pour *Penarroya*, autre filiale d'*Imétal*, qui annonce un résultat net de 19,9 millions après un déficit de 12,6 millions de francs en 1975. Le dividende global s'élève à 4,50 F contre 3 F.

Le bénéfice non consolidé de la société-mère *Imétal* atteint pour sa part 41,5 millions de francs contre 38,2 millions. Le revenu global des actionnaires s'élève à 5,25 F contre 4,95 F.

Mines d'or, diamants

Malgré la forte augmentation du prix de l'or payé aux compagnies aurifères sud-africaines pendant le premier trimestre (entre 130 et 135 dollars l'once, au lieu de 122 dollars), les bénéfices réalisés par la plupart d'entre elles pour cette période ont baissé par rapport à ceux dégagés durant les trois derniers mois de 1976.

	22 avril	Diff.
Amgold	84,10	— 1,70
Anglo-American	13,25	+ 0,05
Buffelsfontein	42,50	+ 0,70
Free State	64,50	— 1,50
Goldfields	13,90	— 0,85
Harmony	20,30	— 0,20
President Brand	57,40	+ 1,30
Randfontein	126,90	— 1,70
Saint-Helena	61,80	— 3,30
Union Corporation	12,80	— 0,30
West Driefontein	94	— 3
Western Deep	36,90	— 2,20
Western Holdings	77,20	— 5
De Beers	14,85	— 0,05

Le phénomène est entièrement imputable à la diminution des tonnages broyés, elle-même liée à la pénurie de main-d'œuvre.

Bénéfices nets des sociétés en millions de rands avec, entre parenthèses, les résultats obtenus à l'issue du quatrième trimestre de 1976 : *East Driefontein*, 13,21 (12,68) ; *West Driefontein*, 15,48 (16,02) ; *Blyvooruitzicht* (1), 6,86 (5,65) ; *Harmony*, 8,01 (14,4) ; *Randfontein* (1), 11,15 (10,51) ; *Hartebeestfontein*, 4,36 (6,25) ; *Saint-Helena*, 6,80 (8,09) ; *Buffelsfontein* (1), 5 (5,26) ; *Western Deep* (1), 10,61 (10,19) ; *President Brand*, 12,18 (14,07) ; *President Steyn*, 5,49 (7,56) ; *Welkom* (1), 2,54 (1,30) ; *Western Holdings*, 8,10 (7,24) ; *Free State Geduld*, 12,17 (12,65).

Pétroles

Les actionnaires de *Primagaz* encaissent pour 1976 un dividende global majoré de 7,69 % à 11,31 F.

	22 avril	Diff.
Aquitaine	269	— 9,90
Esso	47,20	+ 0,05
Franç. des pétroles	102	— 2,80
Pétroles B.P.	59,30	— 3,50
Primagaz	125,10	— 2,90
Raffinage	70	— 0,20
Sogerap	61,20	— 1,30
Exxon	260	+ 2,50
Norsk Hydro	227,50	— 0,50
Petrofina	677	+ 53
Royal Dutch	294	+ 13,80

Le bénéfice net de la société (10,94 millions de francs) est en progression de 25,8 %.

Valeurs diverses

La reprise des investissements n'est plus un mythe. Après « Roussel-Uclaf », les « Ciments Français » et quelques autres grandes entreprises, « P.U.K. », un des plus importants groupes industriels privés de France, vient à son tour d'annoncer pour 1977 une augmentation substantielle (+ 33 %) de ses dépenses en immobilisations nouvelles qui atteindront 1 650 millions de F.

	22 avril	Diff.
L'Air liquide	310,10	— 12,90
Bic	720	— 18
Europe n° 1	350	— 13,50
L'Oréal	745	inchangé
Club Méditerranée.	366,90	— 9,10
P.U.K.	68	— 0,90
Arjomari	97,50	+ 1,50
Hachette	127,10	— 7,90
Presses de la Cité	187,20	— 0,90
St-Gob.-P.-à-M.	108,50	+ 0,30
Skis Rossignol	1 528	— 72
Chargeurs réunis	152,50	+ 2

Le bénéfice net consolidé de *L'Oréal* pour 1976 marque une progression de 29,4 % à 195,2 millions de F. Le dividende global est majoré de 6,50 % à 15,975 F.

Bis S.A. annonce une augmentation de 51,5 % de son bénéfice net (30,17 millions de F) pour 1976. Le dividende global est fixé à 19,20 F (+ 6,50 %).

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Lourde rechute

Après un brusque réveil la semaine précédente, une lourde rechute a éprouvé Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu vingt points, à 927,07.

L'essentiel de la baisse a été acquis après l'annonce par le président Carter de son programme de conservation de l'énergie, qui fait redouter aux opérateurs à la fois un ralentissement de l'expansion, une hausse des prix, et surtout une modification profonde du mécanisme de la vie économique et industrielle aux Etats-Unis, dont la croissance a été bâtie sur un coût de l'énergie relativement bas. D'autre part, le brusque gonflement de la masse monétaire a suscité la crainte d'une action restrictive des autorités monétaires, entraînant une tension des taux.

Enfin, et d'une manière générale, les opérateurs ont été déçus par cette rechute, au lendemain d'une reprise qui leur apparaissait prometteuse...

Parmi les replis les plus notables, citons I.B.M. et Eastman Kodak.

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
Alcoa	58 3/4	57 1/2
A.T.T.	62 3/4	63 1/8
Boeing	45	45 7/8
Chase Man. Bank	31 3/8	31 5/8
Du P. de Nemours	129	128 1/4
Eastman Kodak	70	64 1/4
Exxon	52 5/8	51 7/8
Ford	56 7/8	55 1/8
General Electric	53 3/4	53 1/4
General Foods	31 5/8	31 3/4
General Motors	69 1/2	66 3/4
Goodyear	20	19 7/8
I.B.M.	272 1/2	257
I.T.T.	33 1/2	33 3/8
Kennecott	27 1/2	27 3/8
Mobil Oil	68 1/2	65 3/8
Pfizer	28 1/8	25 3/8
Schlumberger	64 1/4	62 1/8
Texaco	26 3/4	26 3/8
U.A.L. Inc.	21 3/8	21
Union Carbide	58 1/4	55 1/4
U.S. Steel	48 1/2	47
Westinghouse	20	19 3/4
Xerox Corp.	48 1/4	46 1/4

LONDRES
Redressement

Après une baisse initiale sensible, due aux incertitudes des relations du nouveau « contrat social » avec les syndicats, le marché s'est graduellement redressé, encouragé par l'attitude modérée des nationalistes écossais, l'amélioration des résultats du commerce extérieur et la nouvelle baisse du taux d'intérêt. Le fait marquant de la semaine a été la très vive hausse de British Petroleum (8 %) à la suite de l'annonce par le président Carter de mesures favorisant le pétrole extrait en Alaska, où la société détient d'importants intérêts. Vif repli des mines d'or sur des résultats d'exploitation trimestriels décevants.

Indice du Financial Times : industrielles : 422,3 contre 416,5, mines d'or : 113,9 contre 120,8.

Bowater	194	185
Brit Petroleum	860	926
Charter	133	123
Courtaulds	120	126
De Beers	238	237
Fre State Geduld	10 1/4*	9 7/8
Gt Univ. Stores	228	218
Imp. Chemical	356	356
Shell	496	518
Vickers	164	161
War Loan	30 1/2	30 1/2

(*) En livres sterling.

FRANCFORT
Nouvelle hausse

La hausse des cours s'est poursuivie cette semaine sur les marchés allemands, avec une nouvelle poussée de 3 % (6 % depuis Pâques). Le volume d'affaires a atteint son plus haut niveau de l'année, grâce à l'annonce de très bons résultats par les sociétés (notamment Basf) et à la baisse du taux d'intérêt.

A.E.G.	93,9	98,88
B.A.S.F.	168,3	171,50
Bayer	147,7	151,30
Commerzbank	195	204,50
Hoechst	150,1	152,30
Mannesmann	175,5	180,50
Siemens	254,8	267,30
Volkswagen	151,5	164,50

NOUVEAUTÉS EN BOURSE

Un certain nombre de nouveautés ont été annoncées cette semaine en ce qui concerne la Bourse. La plus spectaculaire, mais la moins significative, c'est la prochaine disparition de la corbeille : cette barrière entourant un tas de sable bien blanc, et autour de laquelle les agents de change échangeaient parmi les valeurs les plus prestigieuses de la cote, va disparaître. A sa place, deux groupes de cotation à la criée vont être installés, et les agents de change n'officieront plus directement. Ce sera la première fois depuis 1827. Uniques acteurs du théâtre boursier à l'origine, ils avaient progressivement délégué une grande part de leurs attributions à des commis principaux répartis sur plusieurs groupes de cotation : l'augmentation du nombre des valeurs traitées ne leur permettait plus d'assumer seuls la tâche. Désormais, l'évolution touche à son terme, et les agents se consacreront à leur mission essentielle : animer et diriger leurs maisons.

La deuxième nouveauté, plus discrète mais très attendue depuis des mois, et même des années, est le réaménagement des tarifs des courtages, fixés en 1952 et réduits à deux reprises depuis. Un décret et un arrêté du ministre de l'économie et des finances modifient les tarifs à partir du 2 mai. L'idée de base est la simplification, un même taux étant fixé pour les opérations au comptant et à terme, cela dans la perspective de l'institution d'un marché unique à la Bourse de Paris.

Ce taux commun se situe à un niveau intermédiaire entre les taux précédents, soit 6,50 pour mille pour les actions au lieu, précédemment, de 7 pour mille pour les négociations au comptant et 5 pour mille pour les opérations à terme.

Un courtage unique de 4,50 pour mille est fixé pour les Fonds d'Etat (antérieurement 3 et 2 pour mille) et les obligations (contre 5, 4,50 et 4 pour mille). Enfin, le tarif dégressif pour les transactions importantes est aménagé dans le sens d'une moindre dégressivité. Compte tenu de la répartition des transactions entre actions et obligations terme et comptant, agents de change et banques estiment que ce réaménagement majorera leurs courtages de 6 à 10 %, encore que cette estimation soit sujette à caution. Une telle augmentation est, certes, bien accueillie, surtout à un moment où le volume des transactions accuse un fléchissement important.

De plus, un effort important de mise à jour du mode de cotation est accompli avec un relèvement important, à partir du 22 juillet, des quotités de négociation sur le marché à terme. Relevons, enfin, l'admission sur le marché à terme, à partir du 2 mai, de Pinextel, Codetel, Martell, Xerox, Merck, Minnesota K. et M., Philip Morris et Amax.

F. R.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME (1)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	13 260	13 938 690
4 1/2 % 1973	20 900	13 244 520
Petrofina	14 725	10 632 875
C.N.E.	4 500	7 728 874
Carrefour *	5 870	7 221 750

(*) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	18 avril	19 avril	20 avril	21 avril	22 avril
Terme	40 066 696	46 805 688	63 532 111	78 028 189	47 420 103
Comptant:					
R. et obl.	73 517 204	68 007 722	56 327 762	80 940 203	54 644 501
Actions	26 011 880	28 283 484	27 787 681	27 634 301	29 770 968
Total	139 595 780	143 096 894	147 647 554	186 602 693	131 835 572
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)					
Val. franç.	87,7	87,2	86,4	86,1	86,7
Etrang.	102,2	101,5	101,1	101,3	102,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)					
Tendance.	89,3	88,8	88,1	88	88,3
(base 100, 29 décembre 1961)					
Indic. gén.	56,7	56,6	56,2	56,1	56,2

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1977 a été tiré à 575 297 exemplaires.

A TACHING

Sept mille délégués participent à une conférence sur l'industrie chinoise

De notre correspondant

Pékin. — Sept mille délégués participent à une conférence nationale sur l'industrie, qui s'est ouverte le 20 avril sur les lieux mêmes de l'exploitation pétrolière de Taching, dont le « modèle » doit servir de thème à ses débats.

L'ouverture de la conférence n'a été révélée qu'avec deux jours de retard, vendredi 22 avril, par Chine nouvelle, qui ne donne encore que des informations très fragmentaires sur le déroulement des travaux. Elle indique cependant que la séance inaugurale s'est tenue sous la présidence de M. Hua Kuo-feng, qu'entouraient cinq autres membres du bureau politique, mais non le maréchal Yeh Chien-ying, vice-président du comité central et ministre de la défense, qui n'a pas été vu en public depuis plusieurs semaines.

Le Quotidien du peuple publie, d'autre part, le texte de la courte allocution d'ouverture prononcée par le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, et dont le ton de certaines phrases est particulièrement militant. M. Li Hsien-nien a, en effet, justifié la nécessité d'un rapide développement économique par les impératifs de la défense nationale. « *Les deux puissances hégémoniques, l'Union soviétique et les Etats-Unis, accroissent leurs armements, accélèrent les préparatifs de guerre, et il est inévitable qu'une guerre mondiale éclate un jour*, a-t-il déclaré. *Les folles ambitions du révisionnisme soviétique qui veut dominer la Chine ne s'éteindront pas. Nous devons accélérer le rythme du développement industriel, édifier l'économie nationale et renforcer notre Etat socialiste, fondé sur la dictature du prolétariat.* »

Rendant hommage au président Hua, « *bon élève et bon successeur du président Mao* », M. Li Hsien-nien a exprimé sa conviction qu'une situation favorable à un nouveau Grand Bond en avant se dessinait en Chine depuis l'élimination de la « bande des quatre ».

Cette conférence aurait dû se réunir dès la fin de 1975, peu de temps après la première conférence nationale sur l'agriculture qui s'était tenue à l'automne. C'est la « bande des quatre », explique-t-on aujourd'hui, qui contraignit à ajourner ce projet. Sans doute l'aggravation de la maladie de Chou En-lai, qui devait mourir dans les premiers jours de janvier, y fut-elle aussi pour quelque chose. Mais il est certain que les profondes divergences de vues qui se manifestaient alors au sein de la direction chinoise auraient rendu très difficile la formulation précise d'une nouvelle politique de développement industriel.

Le problème est que, malgré l'élimination des « quatre », le débat n'est toujours pas clos au sein de l'équipe dirigeante. Le signe le plus clair en est donné par les difficultés que le régime éprouve à régler le cas du même M. Tsen Hsiao-ping et le problème de son retour au pouvoir. Le sort de l'ancien vice-premier ministre est, en effet, directement lié à des choix de politique de développement. Or, fait-on observer à Pékin, M. Teng Hsiao-ping est peu soucieux de se livrer à une autocritique fondamentale sur les « erreurs de principe » qu'il a pu commettre avant sa destitution.

Des questions en suspens

Certes, bien des idées attribuées à M. Teng Hsiao-ping ont déjà retrouvé droit de cité : nécessité du développement préalable des forces productives et de l'édification d'une « *base matérielle* » pour la construction du socialisme ; application de normes et de règlements dans l'industrie ; reprise en main de l'enseignement dans un sens plus classique, plus technique, moins politique.

Autant de problèmes, cependant, restent en suspens. On a pu s'en rendre compte lors des nombreuses conférences provinciales ou sectorielles qui se sont déjà tenues pour préparer la conférence nationale sur l'industrie. La relance des campagnes d' « *émulation socialiste* » pour améliorer la productivité du travail laisse, par exemple, dans l'ombre la question des stimulants. Officiellement, la notion de « *stimulants matériels* », appliquée sous forme de primes de rendement ou autres, reste condamnée. Mais on insiste beaucoup sur le fait que la rémunération doit varier suivant le travail fourni — « *pas d'égalitarisme* » — et sur l'octroi de « *récompenses rationnelles et méritées* ».

De même, en ce qui concerne la politique d'investissements, deux tendances se dessinent. L'une encouragerait une politique d' « accumulation » par voie d'austérité, c'est-à-dire en restreignant ou en « gelant » la part des revenus distribués. La seconde favoriserait le développement de la consommation comme moteur de la production et source d'augmentation du « profit » des entreprises, permettant à ces dernières d'accroître leur capital technique. Ces deux tendances ne s'excluent pas nécessairement l'une l'autre, et peuvent se combiner. Encore faut-il savoir dans quelles proportions.

Dans le domaine du commerce extérieur encore, on se souvient que les dirigeants chinois expliquaient volontiers, cet hiver, à leurs interlocuteurs étrangers la nécessité d'une « pause » et rejetaient catégoriquement l'idée d'un recours au crédit auprès des pays capitalistes. Or la Chine vient de proposer au Japon un programme d'échanges à long terme qui, d'une part, prévoit un développement important des échanges entre les deux pays (y compris l'achat d'installations japonaises clés en main) ; d'autre part, comporterait l'application d'un système de « paiements différés », qui ressemble beaucoup à une forme de crédit commercial. Cela signifie-t-il que l'attitude définie il y a quelques mois s'est modifiée ?

L'ombre de M. Teng Hsiao-ping

Ces différentes questions et quelques autres — le volume du budget de défense, par exemple, — doivent nécessairement être tranchées si le pouvoir veut vraiment mettre en œuvre la politique de développement accéléré qu'il prône. Ce doit être normalement la tâche de la conférence, mais en sera-t-elle capable ? Une difficulté majeure, encore une fois, vient de ce que les choix économiques à faire correspondent à des orientations politiques qui ne sont nullement indépendantes de questions de personne — et singulièrement de celle de M. Teng Hsiao-ping. Ces assises industrielles seront-elles, pour l'ancien vice-premier ministre, l'occasion de reparaître au sein — ou à la tête — du gouvernement ? On répète un peu partout, actuellement à Pékin, que ce second retour au pouvoir est momentanément ajourné et pourrait n'avoir lieu que dans la seconde moitié de l'année.

ALAIN JACOB.

A GRENOBLE

La Bourse du travail est ravagée par une explosion

De notre correspondant

Grenoble. — Une charge explosive d'une très forte puissance a ravagé, dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 avril, vers 2 h. 45, la toute nouvelle Bourse du travail de Grenoble, située avenue du Général-de-Gaulle, dans le quartier de la Ville-Neuve de Grenoble-Echirolles. Le bâtiment avait été inauguré par le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Séguy, au mois de février dernier. Il avait coûté 20 millions de francs. La Bourse du travail de Grenoble est équipée de nombreuses salles de conférence et d'un aménagement très moderne. Elle était considérée comme la plus belle de France.

Toute la partie droite de l'édifice a été soufflée, les murs éventrés. La Bourse a été ensuite ravagée par un incendie. La violence de déflagration fut telle que des blocs de ciment ont été retrouvés à cent mètres à la ronde. « *L'attentat a été réalisé par des spécialistes* », estimait samedi les services de police.

C'est le local de la C.F.D.T. qui, semble-t-il, était visé. Les responsables de ce syndicat rappellent que depuis plusieurs mois des agressions avaient eu lieu contre leurs anciens locaux, situés rue Berthe-de-Boissieux, notamment en octobre 1976 et en janvier 1977. Les bureaux avaient alors été visités pendant la nuit et du matériel avait été volé. Pour la C.F.D.T. « *c'est l'outil des travailleurs qui était visé samedi ; de même le projet spécifique que la C.F.D.T. met en avant, c'est-à-dire le socialisme autogestionnaire qui remet en cause la société dans ses structures* ». La C.F.D.T. qualifie de « fasciste » cet attentat qui n'a pas encore été revendiqué.

Même si pour l'instant aucun lien ne semble exister entre l'attentat contre la Bourse du travail, celui commis contre l'imprimerie d'extrême gauche Vérité Rhône-Alpes il y a quelques semaines et l'action de commandos contre le local de l'UNEF Unité syndicale dans la nuit du 8 au 9 avril — l'un de ses auteurs, membre de la FNEF, avait trouvé la mort. — on s'interroge à Grenoble sur cet « *inquiétant développement de la violence* ».

M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, député de l'Isère (P.S.), qui s'est rendu aussitôt sur les lieux de l'attentat, estime que « *si les murs et soubassements sont atteints on ne pourra pas remettre les bâtiments en état* ».

M. DUBEDOUT : un attentat de caractère résolument politique

Lors d'une conférence de presse réunie ce samedi matin 23 avril, le maire de Grenoble a notamment déclaré : « *On s'est attaqué aux libertés syndicales et à la mission du monde ouvrier. Il s'agit donc d'un attentat de caractère résolument politique engagé par les forces de droite. Nous ne pouvons pas ne pas évoquer ce climat de tension créé par les déclarations d'hommes politiques de droite dans le pays à l'approche des élections législatives. Plus on est musclé, plus on apparaît crédible à la droite. Je n'ai pas à désigner tel ou tel homme politique, je pense que vous me comprendrez.* »

« *On essaie*, a ajouté M. Dubedout, *de créer un climat de tension pour empêcher que la vie démocratique se développe dans le calme et la dignité face à des alternances de pouvoir que toute démocratie doit accepter. Nous ne pouvons que condamner cette façon de procéder en constatant comment ces propos peuvent agir sur certains esprits. Déjà, il y a peu de temps, des étudiants de la FNEF avaient conduit au domaine universitaire cette lamentable opération dont vous connaissez les conséquences tragiques. Il se trouve que nous connaissons ces jeunes gens et que rien ne les prédisposait à s'engager dans de telles actions terroristes. Nous pensons que le climat qui est entretenu dans le pays a une influence considérable sur leurs esprits.* »

CLAUDE FRANCILLON.

Au Liban

L'ARTILLERIE ISRAÉLIENNE BOMBARDERAIT A NOUVEAU DES VILLAGES DU SUD

Beyrouth (*A.F.P.*). — Après une dizaine de jours d'accalmie, certains villages du Liban-Sud sont depuis jeudi violemment bombardés par l'artillerie israélienne, déclare vendredi 22 avril l'Agence palestinienne d'information. Selon Wafa, l'artillerie israélienne bombarde depuis jeudi soir les villages de Taibe et Roub-Talatine, à quelque 6 kilomètres de la frontière israélienne.

L'agence Wafa a confirmé d'autre part les informations selon lesquellese la ville de Nabatieh, à une quinzaine de kilomètres de la frontière, et les bourgs voisins ont été violemment bombardés dans le courant de la nuit de jeudi à vendredi. C'est à Nabatieh que se trouve le quartier général des forces palestino-progressistes.

« *Toutes les clauses de l'accord du Caire de 1969 réglementant la présence palestinienne au Liban doivent être appliquées* », a déclaré d'autre part vendredi M. Zoheir Mohsen, chef du département militaire de l'O.L.P. et dirigeant de la Saïka (organisation palestinienne d'obédience syrienne). A l'issue d'un entretien avec le président Sarkis, M. Moshen a proclamé la « *confiance absolue de la résistance palestinienne dans le régime libanais actuel* ».

● *La Maison Blanche a précisé, vendredi 22 avril, le calendrier du voyage de M. Carter en Europe.* — Le président quittera Washington le 5 mai, se rendra à Newcastle, dans le nord de l'Angleterre, le 6, puis à Londres, où il rencontrera les dirigeants des pays industrialisés et assistera à la première journée du conseil de l'OTAN.

M. Carter fera en outre un bref voyage à Genève le 9 mai, où il doit rencontrer le président syrien Assad, et sera de retour dans la capitale américaine le 10 mai.

● *L'attentat perpétré jeudi* contre les locaux de la Lufthansa au centre de Barcelone a été revendiqué vendredi par les GRAPO (Groupes révolutionnaires antifascistes d'octobre). L'explosion d'une bombe avait partiellement détruit les bureaux de la compagnie allemande. L'attentat n'a fait aucune victime.

A LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT HUMANITAIRE

La situation des combattants des guerres de libération

De notre correspondante

Genève. — La troisième commission de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés, présidée par M. Hamad Sultan (Egypte), a adopté le 21 avril, par 66 voix contre 2, 18 abstentions et en l'absence des plénipotentiaires de vingt pays sortis de la salle (1), l'article 42 selon lequel les partisans des guerres de libération tombés aux mains de l'adversaire devraient bénéficier — à condition d'appartenir à un mouvement organisé — des mêmes protections que les prisonniers de guerre (« le Monde » du 22 avril).

Cette extension du droit humanitaire qui a pour objectif d'empêcher que les partisans ne soient traités en hors-la-loi et jugés pour des crimes de droit commun. Mais cet article, fruit d'un compromis laborieux et ambigu, se prête à toutes sortes d'interprétations et ne prévoit aucun système de contrôle.

Ainsi, un paragraphe de l'article 42 prévoit : « *Pour que la protection de la population civile contre les effets des hostilités soit renforcée, les combattants sont tenus de se distinguer de la population civile lorsqu'ils prennent part à une attaque ou à une opération militaire préparatoire d'une attaque. Etant donné toutefois qu'il y a des situations dans les conflits armés où, en raison de la nature des hostilités, un combattant armé ne peut se distinguer de la population civile, il conserve son statut de combattant à condition que, en de telles situations, il porte ses armes ouvertement pendant chaque engagement militaire.* »

Un autre paragraphe précise : « *Bien que tous les combattants soient tenus de respecter les règles du droit international en application dans les conflits armés, les violations de ces règles ne privent pas un combattant de son droit d'être considéré comme un combattant ou, s'il tombe au pouvoir d'une partie adverse, de son droit d'être considéré comme prisonnier de guerre.* »

Un tel point de vue peut être tenu pour plus militaire et politique qu'humanitaire puisque le représentant de l'O.L.P. a déclaré que l'article s'appliquait non seulement à la situation dans les territoires occupés depuis 1967, mais, a-t-il expliqué, à toute la Palestine qui a été occupée en 1948 : lutter contre l'oppression raciste, contre l'entité sioniste, a-t-il affirmé en substance, donne dans tous les cas droit au statut de prisonnier de guerre.

Sur quoi le délégué d'Israël a posé la question de savoir si ceux qui, au Liban, avaient massacré des enfants et violé des femmes devraient bénéficier de ce même statut. Il est de fait qu'il ressort de l'article que tout combattant qui aurait enfreint la convention humanitaire et qui tomberait aux mains de l'adversaire devra être considéré comme un belligérant classique. L'article devra encore être entériné en séance plénière, et pour cela recueillir les deux tiers des voix.

En commission, la France a voté favorablement, comme les pays de l'Est et les pays du tiers-monde. Mais les pays occidentaux se sont montrés extrêmement divisés. Au cours des explications de vote, qui ont duré toute la journée, aucun pays socialiste, en dehors de la Roumanie, n'a pris la parole. Le Brésil a expliqué son refus par des motifs juridiques et non politiques.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Ont voté contre : le Brésil et Israël. Ont notamment voté pour : les Etats-Unis, l'Union soviétique et les pays de l'Est, la Chine, la République fédérale d'Allemagne, la France. Parmi les pays qui se sont abstenus, figurent la Grande-Bretagne, l'Italie, le Canada et plusieurs pays d'Amérique du Sud. Un certain nombre de participants se sont retirés de la salle lors des opérations de vote, parmi lesquels la Suisse, le Mozambique, l'Angola, le Niger, le Paraguay, les Philippines, le Portugal, la Sierra-Leone, la Somalie, les deux Yémens, le Bangladesh, le Bénin, l'Ethiopie, le Gabon, Haïti, la Haute-Volta, l'Irak, le Cambodge, le Kenya, la Zambie et la Guinée-Bissau.

LA DÉCISION DÉFINITIVE CONCERNANT LE HAUT FOURNEAU DE THIONVILLE SERA PRISE DÉBUT 1978

Des informations contradictoires ayant circulé sur le sort du haut fourneau de Thionville, la direction du groupe Usinor a publié le 23 avril le communiqué suivant :

« *La décision d'arrêter l'aciérie et les laminoirs de l'usine de Thionville est confirmée.*

» *En ce qui concerne le haut fourneau de cette usine, sera poursuivie et achevée d'ici au 1er juillet prochain l'étude déjà en cours sur les possibilités d'écoulement futur de sa fonte dans le cadre du bassin sarro-lorrain.*

» *Quelle que soit l'issue de cette étude et à la demande des pouvoirs publics, Usinor accepte de surseoir à l'arrêt de ce haut fourneau jusqu'à la fin de 1977 afin de donner plus de temps pour rechercher l'implantation d'activités de remplacement.*

» *Durant la période de prolongement d'activité de cet appareil, la fonte produite sera coulée en gueuses ou transformée en demi-produits dans des usines voisines : cette fonte et ces demi-produits seront stockés.*

» *Les deux dispositions ci-dessus supposent qu'Usinor trouve, pour ce stockage, des moyens de financement appropriés.* »

La dernière phrase de ce communiqué laisse supposer que le groupe Usinor espère un appui financier des pouvoirs publics.

● *Un enfant de treize ans est incarcéré.* — Afin de le soustraire à son milieu familial pour réaliser une mesure de placement d'office la semaine prochaine, le juge des enfants de Lille, M. Charles Catteau, a fait écrouer vendredi 22 avril, à la prison de Loos-lès-Lille (Nord), un jeune garçon de treize ans, auteur, avec son frère de douze ans, de nombreux actes de vandalisme et de cambriolages. Les deux enfants ont déjà fait l'objet de mesures de placement comme leurs six frères et sœurs. Ils portaient sur eux, lors de leur arrestation, la somme de 3 110 F, en partie dérobée à une femme âgée de quatre-vingt-trois ans : mais ils ne savent même pas compter.

La situation en Corse

UNE CHARGE EXPLOSIVE DÉTRUIT UNE PARTIE DU CLUB MÉDITERRANÉE DE CARGÈSE

Le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) a revendiqué l'attentat commis, dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 avril, contre un village de vacances du Club Méditerranée, situé à Cargèse, au nord d'Ajaccio. Deux charges explosives de forte puissance ont soufflé dix bungalows.

Dans la nuit du 22 au 23, toujours à Cargèse, le café Marbeuf, appartenant à M. André Mattei, militant autonomiste qui avait participé à des discussions avec M. Serge Trigano, directeur d'exploitation des clubs méditerranéens, a été gravement endommagé par une charge d'explosif. Cet attentat — certains parlent d'un contre-attentat — n'a pas été revendiqué.

Samedi matin, le bruit a couru en Corse qu'après cet attentat qui fait suite aux nombreux conflits qui ont opposé les mouvements autonomistes à plusieurs responsables de centres de vacances, le Club Méditerranée s'apprêtait à fermer ses villages de Corse.

M. Gilbert Trigano, que nous avons pu joindre, a démenti cette nouvelle mais s'est montré réservé sur l'ouverture, cet été, du village de Cargèse.

D'autre part, l'Association des patriotes corses (A.P.C.) — le principal mouvement autonomiste — se réunit en assemblée générale, ce samedi 23 avril, à Moriani-Plage, près de Bastia.

Dans un entretien qu'il a accordé au « Matin de Paris », M. Edmond Simeoni analyse la situation dans l'île : « Les gens sont déçus, désabusés, sceptiques. Ils ne croient plus aux grandes idées qui ne se concrétisent pas... C'est pourquoi les autonomistes doivent comprendre que les combats pour le niveau de vie de chacun passent, aujourd'hui, avant les combats d'idées ».

A B C D E F G

